

Sarah AMBEC

Arthur Giry (1848-1899) , un homme dans son temps, un parcours entre la passion des archives et le métier d'historien.



MANUEL  
DE  
**DIPLOMATIQUE**

106319  
DIPLOMES ET CHARTES. — CHRONOLOGIE TECHNIQUE  
ÉLÉMENTS CRITIQUES  
ET PARTIES CONSTITUTIVES DE LA TENUE DES CHARTES  
LES CHANCELLERIES. — LES ACTES PRIVÉS

PAR  
A. Giry  
PRÉPARATION À L'EXAMEN DES CHARTES  
MANTEUR-ASSISTANT À L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

PARIS  
LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>°</sup>  
78, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 78  
1894  
Marque de bibliothèque et de collectionneur (non lisible)

Sous la direction d' Olivier DARD

Master 2 histoire contemporaine parcours recherche-agrégation

2020-2021

Lettres Sorbonne Université

La première illustration est une photographie d'Arthur Giry issue de la bibliographie des travaux d'Arthur Giry d'Henri Maïstre sous forme de livret conservé dans son dossier à la cote 93AJ/80 dans les fonds de l'Ecole des Chartes aux Archives nationales. La deuxième illustration est la couverture numérisée de la première édition du *Manuel de Diplomatique* d'Arthur Giry publié en 1894.

## Résumé

Arthur Giry évolue parmi les historiens qui marquent l'histoiregraphie de la fin du XIXe siècle. Reconnu par ses élèves et ses collègues, Giry reste aujourd'hui populaire pour son travail sur le moyen-âge et son implication dans l'Affaire Dreyfus. Ce mémoire s'attache à définir le parcours d'Arthur Giry entre sa passion pour les archives et son travail d'historien.

## Remerciements

Je souhaite remercier mon directeur de recherche, le professeur Olivier Dard qui m'a éclairé, aiguillé et encouragé tout au long de la rédaction de ce mémoire. Je remercie également Jean-Charles Bédague pour ses renseignements sur la position d'Arthur Giry au sein de la Société de l'Ecole des Chartes. Le personnel des archives de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, des Archives nationales ainsi que celui de la bibliothèque de l'Ecole des Chartes.

Je remercie enfin mon entourage pour son soutien et tout particulièrement Adrien Lafage pour sa patience et ses précieux conseils.

## Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>I) Formation et premiers pas</b>	<b>11</b>
Les études d'Arthur Giry	11
Le parcours d'Arthur Giry en dehors de l'Ecole des Chartes et de l'EPHE	19
Sa spécialisation en histoire médiévale	27
<b>II) Le professeur</b>	<b>36</b>
Le professeur à l'œuvre	36
Le Manuel de Diplomatique un projet d'envergure	46
Publier, collaborer, l'exemple des Mélanges d'Archéologie et d'Histoire en hommage à Jules Quicherat	55
<b>III) L'historien engagé</b>	<b>66</b>
La présence d'Arthur Giry dans l'espace public	66
Son engagement dans L'Affaire Dreyfus	78
Sa mort précoce	89
<b>Conclusion</b>	<b>98</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>102</b>
<b>Sources</b>	<b>110</b>
<b>Annexes</b>	<b>117</b>

## Introduction

\*

\* \* \*

Arthur Giry est aujourd’hui connu par les chartistes pour l’enseignement qu’il y dispensa jusqu’à sa mort, par les médiévistes pour ses recherches sur l’histoire des institutions au moyen-âge en France et pour son travail de diplomate. Arthur Giry meurt au cœur de l’Affaire Dreyfus et y est souvent assimilé, à juste titre. Né à Trévoux en 1848 et mort à Paris en 1899, Arthur Giry est un historien français de la deuxième moitié du XIXe siècle. Il est capitaine dans le 17e régiment de la deuxième armée de la Loire durant la guerre franco-prussienne et traverse les crises qui ponctuent la mise en place de la IIIe République. Il est républicain, athée d’origine protestante. Il côtoie les cercles protestants français et il est franc-maçon. Il suit une carrière brillante, il est reconnu par l’Académie des Inscriptions et des Belles Lettres. Il écrit dans la presse, il est engagé en tant que citoyen puis en tant que savant. Son exemple nous permet d’aborder dans une large mesure, ce qu’est être historien au temps de l’institutionnalisation de cette science en France.

Arthur Giry termine ses études d’archiviste-paléographe à l’Ecole des Chartes en 1870 et d’historien à l’Ecole Pratique des Hautes Etudes en 1875. Il fait partie des historiens de l’école historique méthodique, ou positiviste telle que catégorisée par l’école des Annales. Cette école historique a la volonté de rapprocher l’histoire qui reste dans la première moitié du XIXe siècle, avec le courant romantique, l’un des arts littéraires d’une science de l’observation comme la biologie. Par la méthode formalisée, l’histoire devient une science avec son propre protocole. Influencés par le développement des sciences historiques dans le monde universitaire allemand, les historiens de l’école méthodique cherchent à mettre la France sur un pied d’égalité. L’université est lentement réformée en ce sens, les écoles évoluant parallèlement au monde universitaire ont une plus grande marge de manœuvre. Arthur Giry est professeur dans deux grandes écoles qui marquent l’institutionnalisation de l’histoire en France et la professionnalisation du métier d’historien: l’Ecole des Chartes et l’Ecole Pratique des Hautes Etudes. Il fait partie de la génération d’historiens qui, dans le sillage de Jules Michelet, cherchent à écrire une histoire nationale, et qui à la manière de François Guizot insistent sur l’enseignement de ce récit; ces historiens qui sont Gabriel

Monod ou Ernest Lavisse. Le début de la carrière d'historien d'Arthur Giry accompagne la mise en place de la IIIe République pour laquelle il a combattu. Il traverse les différentes crises politiques qui ponctuent la jeune République et son engagement politique est grandissant jusqu'à l'Affaire Dreyfus où il s'engage frontalement du côté d'Emile Zola tout d'abord en tant qu'expert puis en tant qu'intellectuel. Arthur Giry est un objet d'étude qui permet d'aborder pleinement ce que c'est d'être historien au moment où cette science s'institutionnalise en France

Ce mémoire porte sur la vie et la carrière d'Arthur Giry en tant qu'historien. Il ne s'agit cependant pas d'écrire une vie d'Arthur Giry à la manière de Plutarque dans ses *Vies parallèles*<sup>1</sup> mais d'écrire une biographie limitée par les archives qui la constituent. Il ne s'agit pas de révéler l'âme de Giry ou de faire ressortir son caractère mais de proposer une biographie scientifique telle qu'elles se développent au XIXe et plus amplement au XXe siècle. Comme le souligne Laurent Mucchielli dans son ouvrage *Mythes et histoire des sciences humaines*, la biographie a aujourd'hui sa place en histoire “à condition de s'intéresser aux hommes pour ce qu'ils furent et non ce pour quoi ils nous servent aujourd'hui”<sup>2</sup>. Voici à quoi s'attache ce mémoire, trouver parmi les archives qui est Arthur Giry et comprendre sa vision du métier d'historien. Comme le spécifie Mucchielli dans le même ouvrage : “Il ne s'agit donc pas de dissoudre totalement les individus dans leur époque ni de leur contester toutes spécificités. La part des hommes (leur questionnements personnels voire intimes, leur engagement voire leur acharnement au travail, leur créativité conceptuelle, leur capacités sociales, entrepreneuriales) doit être reconnue. Mais elle doit être dès lors recherchée comme telle et non déduite de construction disciplinaire a posteriori.”. Cette biographie s'attache donc à inscrire Arthur Giry dans son époque et son milieu, qui permettent d'expliquer qui il est, mais en introduisant toutes les nuances nécessaires pour le différencier de ses confrères et amis. Bourdieu écrit au sujet de l'importance du contexte dans une biographie une phrase évocatrice “qui songerait à évoquer un voyage sans avoir une idée du paysage dans lequel il s'accomplit?”<sup>3</sup>. François Hartog dans son travail autour de Vidal-Naquet explique ce problème que rencontre l'historien face à son objet de recherche

---

<sup>1</sup> Plutarque, *Vies parallèles*, trad. d'Anne-Marie Ozanam, sous la dir. de François Hartog, coll. “Quarto”, Gallimard, 2001, Paris

<sup>2</sup> Laurent Mucchielli, *Mythes et histoire des sciences humaines*. Paris, Éd. La Découverte, coll. Recherches, 2004, 343 p.

<sup>3</sup> Bourdieu Pierre, “L'illusion biographique” In: *Actes de la recherche en sciences sociales* Vol. 62-63, juin 1986, pp.69-72

lors de la rédaction d'une biographie<sup>4</sup>. Il écrit : "Regardons-le, cet "historien en personne", comme "révélateur" du contexte historique, de ces conjonctures historiques, de ces conjonctures historiographiques qu'il a traversé mais auxquelles il a fortement contribué à donner une expression, c'est-à-dire une traduction historienne. Ce qui peut aussi se formuler : en quoi sont parcours, à coup sûr singulier mais tout sauf solitaire, est-il représentatif? A quelles questions s'est-il trouvé confronté? Quelles sont celles, inédites ou renouvelées, qu'il a discernées, les mettant en forme et estimant sa responsabilité d'y apporter une réponse? Bref fait-il sens de parler d'un "cas" Vidal-Naquet?"<sup>5</sup>. Il s'agit de trouver le juste milieu entre le déterminisme et le libre arbitre qui font la vie d'Arthur Giry, tout en tenant compte de la limite imposée par les archives. Le manque d'archives personnelles concernant Arthur Giry impose à ce travail de se concentrer en grande partie sur son activité professionnelle.

Arthur Giry n'est pas un historien très étudié en dehors de l'Affaire Dreyfus. Il est mentionné dans le cadre de l'Affaire dans les travaux de Bertrand Joly<sup>6</sup>, Vincent Duclert<sup>7</sup> et Thomas Ribémont<sup>8</sup>. Bertrand Joly écrit également l'article le concernant dans le dictionnaire dirigé par Christian Amalvi<sup>9</sup>. Il est étudié parmi d'autres historiens dans le grand travail de Charles-Olivier Carbonell *Histoire et historiens : une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*<sup>10</sup>. Plus récemment il a également été étudié dans le cadre du livre du centenaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Laurent Morelle lui dédie un article sur une double page<sup>11</sup>. Et l'an dernier le livre du double centenaire de l'Ecole des Chartes fait également mention du travail d'Arthur Giry en tant que secrétaire de l'Ecole puis en tant que professeur de diplomatique<sup>12</sup>. Ses travaux sont encore utilisés en histoire médiévale, que ce

---

<sup>4</sup> Hartog, François. « 4. L'historien dans le tableau : défis et épreuves », , Vidal-Naquet, historien en personne. L'homme-mémoire et le moment-mémoire, sous la direction de Hartog François. La Découverte, 2007, pp. 95-116.

<sup>5</sup> Idem page 96..

<sup>6</sup> Joly Bertrand, "L'Ecole des chartes et l'Affaire Dreyfus", In: Bibliothèque de l'école des chartes. 1989, tome 147. pp. 611-671.

<sup>7</sup> Duclert Vincent, "L'engagement scientifique et l'intellectuel démocratique. Le sens de l'affaire Dreyfus." In: Politix, vol. 12, n°48, Quatrième trimestre 1999. *Les savants et le politique*, sous la direction de Pierre Serna. pp. 71-94.

<sup>8</sup> Ribémont, Thomas. « Les historiens chartistes au cœur de l'affaire Dreyfus », Raisons politiques, vol. no 18, no. 2, 2005, pp. 97-116.

<sup>9</sup> Amalvi Christian dir. Joly Bertrand, "Arthur Giry", Dictionnaire biographique des historiens français et francophones : de Grégoire de Tours à Georges Duby. Paris: la Boutique de l'Histoire, 2004

<sup>10</sup> Carbonell, Charles-Olivier, *Histoire et historiens : une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*, Privât, Toulouse, 1976

<sup>11</sup> Morelle Laurent « Arthur Giry (1848-1899) », dans L'École pratique des hautes études. Invention, érudition, innovation (1868-2018), dir. P. Henriet, Paris, Somogy, 2018, p. 334-335.

<sup>12</sup> Bédague Jean-Charles, Bubenicek Michelle et Olivier Poncet, *L'École Nationale Des Chartes: Deux Cents Ans Au Service De L'histoire*. Gallimard, 2020.

soit ses recherches en histoire des institutions médiévales en Europe ou ses cours de diplomatique dont le *Manuel de Diplomatique*<sup>13</sup> assure la pérennité.

Dans ce mémoire nous étudierons la manière dont Arthur Giry, avec sa formation d'archiviste-paléographe, complète une brillante carrière d'historien avant ses cinquante ans en dehors du parcours universitaire. Nous étudierons la façon dont il s'inspire de la science allemande tout en cultivant une histoire nationale dont il participe à définir la méthode. Nous analyserons le rapport qu'il entretient avec ses maîtres, ses confrères, et ses élèves qui deviennent souvent par la suite ses amis. Nous commenterons la manière dont il s'inscrit dans son époque et dans son milieu et de quel manière il a pu s'en éloigner.

Pour cette étude nous aurons recours à plusieurs fonds d'archives majeurs. Tout d'abord aux Archives nationales, au site de Pierrefitte-sur-Seine, plusieurs séries nous intéressent. Dans la série F/17 du ministère de l'Instruction publique se trouve le dossier d'Arthur Giry<sup>14</sup>. Ce dossier contient des fiches de salaire d'Arthur Giry et des correspondances concernant ses voyages pour la collecte d'archives. Aux Archives nationales se trouvent également les fonds de l'Ecole des Chartes sous la série 93AJ. On y trouve le précieux dossier d'Arthur Giry qui contient des correspondances, des faire-part et des nécrologies de l'historien<sup>15</sup>. D'autres dossiers se trouvent dans les fonds de l'Ecole des Chartes et conservent les papiers d'érudits d'Arthur Giry, en grande partie ses cours à l'Ecole des Chartes en tant que professeur de diplomatique<sup>16</sup>. Si ces deux dossiers contiennent une grande quantité de notes d'Arthur Giry, il faut tout de même noter qu'il y en a moins que dans les fonds de l'EPHE. Il y a encore parmi les fonds de l'Ecole des Chartes des notes prises par les élèves d'Arthur Giry. Dans le fond privé de Philippe Lauer on trouve ces notes dans ses cahiers de cours. Dans les fonds de l'Ecole des Chartes se trouvent les dossiers de Maurice Prou, élève d'Arthur Giry, et celui de Jules Quicherat, son professeur néanmoins, ces dossiers ne contiennent aucune information particulière concernant Arthur Giry.

Les fonds de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes ont été déménagés en 2020 de la bibliothèque de Sainte-Barbe aux Archives nationales. On retrouve les papiers d'érudits sur le site de Pierrefitte-sur-Seine. Le catalogue des fonds n'est pas encore terminé, ce mémoire mentionne dès que possible les nouvelles cotes et si ces dernières ne sont pas disponibles, les

<sup>13</sup> Giry, Arthur. *Manuel de Diplomatique*. Paris, Librairie Hachette, 1894.

<sup>14</sup> Le dossier à la cote F/17/2970/2 des Archives nationales.

<sup>15</sup> Le dossier d'Arthur Giry est à la cote 93AJ/80.

<sup>16</sup> Ces deux dossiers sont conservés sous les cotes 93AJ/263 et 93AJ/264.

anciennes cotes sont mentionnées, elles débutent par “EPHE4GIR” et non “2020”. Gabriel Monod explique dans la nécrologie d’Arthur Giry qu’il rédige pour la *Revue historique* que la veuve de Giry fait don des papiers de son mari à l’EPHE<sup>17</sup>. On trouve dans les fonds de l’EPHE de nombreux dossiers qui conservent et classent chronologiquement les notes et les cours d’Arthur Giry pour l’Ecole. Malheureusement ce mémoire n’est pas rédigé avec l’ensemble des documents disponibles parmi ces fonds, les archives de l’EPHE étant inaccessibles depuis fin novembre 2020. Une étude plus complète des ces archives permettrait d’approfondir l’étude de ses réseaux, nous savons en effet qu’Arthur Giry prend souvent des notes sur des invitations et des faire-part, et glisse des lettres dans ses recherches. Il faudrait également chercher plus en profondeur pour trouver des notes de Ferdinand Lot (élève, confrère puis successeur d’Arthur Giry) et des notes de Gabriel Monod en dehors de papiers concernant sa présidence (qui ont pu être étudiés en vue de la rédaction de ce mémoire).

La légion d’honneur d’Arthur Giry est conservée aux Archives nationales<sup>18</sup>.

Aux archives de la préfecture de police, le dossier de police d’Arthur Giry est conservé sous la cote Ba 1096. On y trouve plusieurs rapports de police ainsi qu’une pertinente enquête sur ses implications politiques.

La Bibliothèque nationale de France donne accès à la plupart des ouvrages et articles imprimés d’Arthur Giry, de ses élèves et de ses confrères. Certains ouvrages ne sont disponibles qu’en version numérisée sur Gallica. La bibliothèque de l’Ecole des Chartes donne également accès à de nombreux ouvrages d’Arthur Giry ainsi que des travaux le mentionnant.

Dans une première partie nous aborderons la formation et les premiers pas d’Arthur Giry dans la discipline historique par une approche chronologique. Dans un premier temps nous évoquerons les études que suit Arthur Giry entre l’Ecole des Chartes et l’Ecole Pratique des Hautes Etudes. Dans un deuxième temps nous étudierons le parcours d’Arthur Giry hors de ces écoles entre la guerre franco-prussienne, la Commune et son travail aux archives. Dans un troisième temps nous expliquerons la spécialisation d’Arthur Giry en histoire médiévale lors de sa formation et de ses premières années en tant qu’historien.

Dans une deuxième partie nous aborderons la carrière de professeur d’Arthur Giry. Selon un découpage thématique nous étudierons d’abord son enseignement à l’Ecole des

---

<sup>17</sup> Monod Gabriel , "Arthur Giry", *Revue historique*, t.72, 1900, pp. 103-107

<sup>18</sup> A la cote LH-1152-75.

Chartes et à l'EHE pour ensuite pouvoir expliquer la construction du Manuel de Diplomatique qui est un exemple des projets de grande envergure qu'entreprend Giry. Toujours profondément lié à son enseignement et ses méthodes de recherches, nous étudierons par l'exemple de la publication des Mélanges d'Archéologie et d'Histoire de Jules Quicherat le travail de collaboration qu'il est capable de réaliser.

Dans une troisième partie nous aborderons l'engagement d'Arthur Giry en tant que citoyen et surtout en tant qu'historien dans son temps. Pour cela nous étudierons dans un premier temps la présence publique qu'il occupe par le biais de ces réseaux professionnels et par son implication dans la presse. Dans un second temps nous évoquerons le cadre et l'évolution de l'engagement d'Arthur Giry dans l'Affaire Dreyfus, dans un rôle d'expert puis d'intellectuel. Enfin nous aborderons sa mort précoce qui interrompt son combat civique et ses recherches.

\*

\* \* \*

## I) Formation et premiers pas

### A) Les études d'Arthur Giry

Dans une première partie nous reviendrons aux origines de ce que fut Arthur Giry. Un homme de la deuxième moitié du XIXe siècle, un historien marqué par une formation entre l'Ecole des Chartes et l'EPHE, mais aussi un militaire, un archiviste et un médiéviste méthodiste. Nous allons tenter de suivre la consigne de Laurent Mucchielli, c'est à dire nous intéresser à l'homme pour ce qu'il fut et non pas ce pour quoi il nous sert aujourd'hui.<sup>19</sup> Nous étudierons donc les différents aspects de la vie d'Arthur Giry de son entrée à l'Ecole des Chartes en temps qu'élève en 1866 à la fin de ses études.

Dans un premier temps intéressons-nous aux études d'Arthur Giry qu'il est fondamental d'analyser avant d'avancer dans le temps vers sa carrière d'historien. En effet, c'est lors de ses études qu'Arthur Giry se forme entre ses deux écoles, l'Ecole des Chartes de 1866 à 1870 et l'EPHE de 1868 à 1875. Né en 1848 à Trévoux dans l'Ain, son père est employé de l'administration des contributions indirectes, en tant que chef de service des contributions indirectes de Trévoux. Giry reçoit une éducation protestante d'après ses collègues malgré qu'il soit un athée et républicain convaincu. Il garde toute sa vie un attrait pour le sud, étant lui-même d'origine provençale (de Marseille précisément) comme l'indique son nom. Son père, Irénée Giry (sans doute le frère d'Alfred Giry de Marseille), meurt en 1883 et sa mère, Anne (Roberjot de son nom de jeune fille), meurt en 1894. Il a sans doute un frère Adolphe Giry. Arthur Giry épouse sa première femme Emma Lange (1856-1894) en 1877 qui lui donne une fille, Marianne. Emma Lange est la fille d'Albert Lange professeur à la Sorbonne avec qui Arthur Giry échange au sujet de ses études avant la date du mariage, il le connaît sûrement du milieu académique. Emma décède en 1894. En 1897 il épouse Lily Burghard (1868-1946), fille de pasteur, de cette union née Henriette Giry

---

<sup>19</sup> "La biographie a sa place, à condition de s'intéresser aux hommes pour ce qu'ils furent et non ce pour quoi ils nous servent aujourd'hui" Laurent Mucchielli, *Mythes et histoire des sciences humaines*. Paris, Éd. La Découverte, coll. Recherches, 2004, 343 p.

en 1898.<sup>20</sup> Arthur Giry fait ses études au lycée de Chartes où travaille alors son père après une mutation. Il part pour Paris en 1866 pour rejoindre l'Ecole des Chartes.

C'est à l'Ecole des Chartes qu'Arthur Giry étudie la méthode d'étude des documents de 1866 à 1870. Crée en 1821 l'Ecole des Chartes enseigne certes l'histoire mais c'est avant tout dans l'objectif de conserver, commenter et publier les documents. L'Ecole des Chartes ne donne pas une formation d'historien mais une formation d'archiviste paléographe. Il s'agit de construire une histoire authentique, c'est-à-dire selon les critères de ses fondateurs, une histoire qui se base sur des sources de droits, des documents officiels, analysés non seulement par une libre interprétation mais également selon des techniques et des méthodes scrupuleuses. La tradition mauriste se poursuit à l'Ecole des Chartes avec la collecte et la publication de documents. La congrégation de Saint-Maur, qui donne son nom à la tradition mauriste, rassemble des moines bénédictins français. En 1632 Dom Tarrisse initie l'école historique et critique des Bénédictins de Saint-Maur (de l'abbaye de Saint-Germain des Prés) en instaurant une tradition de production d'érudition. La congrégation lègue à la France des centaines de volumes de manuscrits à sa fermeture en 1790. Cette tradition mauriste introduit en France une méthode de critique des documents avec notamment la publication de deux ouvrages: *L'art de vérifier les dates*<sup>21</sup> et *le Diplomatique*. Dans l'ouvrage collectif *L'École Nationale Des Chartes: Deux Cents Ans Au Service De L'histoire* paru en 2020<sup>22</sup>, rédigé par les chartistes Jean-Charles Bédague, Michelle Bubenicek et Olivier Poncet, l'Ecole des chartes est introduite par une citation du discours donné aux premiers pensionnaires de l'Ecole le 4 mars 1822 par Isaac Etienne de La Rue garde général des archives: " Messieurs, les chartes qui vont devenir l'objet de vos études sont à juste titre regardées comme les flambeaux de la chronologie et de l'histoire. Elles suppléent à ce que les médailles, les inscriptions et les autres monuments de ce genre ont d'insuffisant. Sans elles, tout est obscur, tout est douteux dans le moyen âge. Sans elles, les généalogies ne présentent que des problèmes ou des fables. Sans elles, l'origine de nos principales institutions resterait enveloppée de ténèbres. En un mot, tout historien, tout chronologue qui ne prend pas les chartes pour guide dans le dédale des temps s'expose à s'égarer. ". L'Ecole a par la suite

<sup>20</sup> Toutes ces informations biographiques se trouvent parmi les faire-parts conservés dans le dossier d'Arthur Giry aux Archives nationales dans les fonds de l'Ecole des Chartes sous la cote 93AJ/80. Un arbre généalogique présenté en annexe Y rassemble ces renseignements.

<sup>21</sup> *L'art de vérifier les dates de faits historiques* de Charles Clément est publié en 1750.

<sup>22</sup> Bédague Jean-Charles, Bubenicek Michelle et Poncet Olivier, *L'École Nationale Des Chartes: Deux Cents Ans Au Service De L'histoire*. Gallimard, 2020.

nuancé l'importance des chartes par rapport à d'autres sources écrites ou monumentales, mais on aperçoit déjà dans ce discours les principaux enjeux auquel répond l'Ecole. Refondée en 1829 avec plus de précision, et le nouveau diplôme d'archiviste paléographe, l'Ecole évolue. En 1846 elle trouve, avec Guizot, la notoriété qu'elle a encore quand Giry y entre. C'est aussi à cette époque que la paléographie devient un enseignement principal de l'Ecole des Chartes. La paléographie enseignée à l'Ecole au XIXe siècle ne concerne que la lecture des écritures médiévales. Par la suite, c'est la philologie, l'étude des évolutions de la langue, notamment sous la direction de Paul Meyer, qui s'ajoute à ces enseignements. La propédeutique d'un chartiste est d'abord de critiquer les sources et ensuite de poser des questions, c'est cela qui est parfois présenté comme la méthode chartiste, une méthode de documentation et d'érudition à laquelle Arthur Giry fait appel dans son travail. Le travail de formation de Giry à l'Ecole des Chartes est structuré autour de ses recherches qui se concluent dans la rédaction de sa thèse d'Ecole des Chartes *Prolégomènes du cartulaire de l'église Notre-Dame de Saint-Omer*. Giry apprend à lire, comprendre et contextualiser le document. Il apprend le latin, l'histoire de France et d'Europe et aussi les sciences auxiliaires de l'histoire qui sont à son époque encore des disciplines spécifiquement enseignées à cette école et non dans le milieu universitaire. C'est un de ses enseignants à l'Ecole des Chartes, Eugène de Rozière, qui le recommande pour le classement des archives municipales de Saint-Omer. C'est en classant ces archives qu'Arthur Giry trouve le sujet de sa thèse. La thèse d'Ecole des Chartes est la clé de l'obtention du diplôme d'archiviste paléographe, elle constitue le principale élément de l'enseignement lors des dernières années d'études. Le classement des archives municipales est un travail d'archiviste que Giry apprend à l'Ecole des Chartes. Il rencontre lors de ce classement des documents qu'il sait commenter, il s'agit de documents officiels dont l'analyse est notamment définie par la diplomatique qui permet par exemple de dater et de vérifier l'authenticité des documents. C'est avec ces connaissances et une méthode précise qu'il travaille sur plusieurs documents et publie en premier lieu en 1868 un article dans la revue n°29 de la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes au sujet de ses recherches. Cet article intitulé "Notice sur les archives communales anciennes de la ville de Saint-Omer"<sup>23</sup> est construit selon l'exemple donné par l'archiviste M. Desplanques tel que présenté dans le *Bulletin de la commission historique*. Il indique déjà dans ce travail qu'il partage son temps inégalement entre les archives ecclésiastiques et le dépôt municipal, privilégiant les archives ecclésiastiques. Il donne dans cette notice un aperçu de l'histoire des archives municipales de

---

<sup>23</sup> Giry Arthur, "Notice sur les archives communales anciennes de la ville de Saint-Omer", In: *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1868, tome 29. pp. 169-180.

Saint-Omer ainsi qu'un inventaire synthétique. Il construit ici un outil pour historien. L'Ecole des Chartes forme des médiateurs. Le classement des archives et la présentation des fonds, qui sont l'œuvre des archivistes, permettent aux historiens de trouver et de retracer l'histoire des documents plus aisément. Si comme nous pouvons l'observer dans le portait de l'histoire des archives que dresse Giry, il maîtrise aussi bien l'époque contemporaine, moderne et la renaissance, il est cependant spécialisé en histoire médiévale. L'Ecole des Chartes est, encore plus abondamment depuis le moment Guizot, tournée vers l'histoire médiévale. Giry est très touché par Jules Quicherat qui lui enseigne l'archéologie médiévale et reste toute sa vie passionné de cette époque. Il se tourne alors naturellement vers les archives ecclésiastiques conservées aux archives municipales de Saint-Omer. C'est ainsi que sa thèse d'Ecole des Chartes porte sur le cartulaire de l'église de Notre-Dame de Saint-Omer. Cependant Ferdinand Lot explique dans la nécrologie qu'il écrit sur Giry pour l'EPHE<sup>24</sup> qu'il n'a composé cette thèse que pour remplir une formalité demandée pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe et ne la publie pas. Il utilise cependant les résultats de ce travail pour publier en 1874 en deux articles "Les Châtelains de Saint-Omer" dans la revue n° 35 de la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes<sup>25</sup>. Il présente son travail de la sorte dans le premier article: "Le présent travail a pour objet d'établir, aussi complète que possible, la suite des châtelains de Saint-Omer". Il s'agit donc de constituer une chronologie solide des châtelains de Saint-Omer, au travers de chartes et d'autres documents conservés aux archives municipales de Saint-Omer. On peut ici reprendre le discours de La Rue qui indiquait déjà la volonté de s'appuyer sur la critique de document pour construire des chronologies. Giry ajoute par la suite: "en même temps il fera connaître la grandeur et la décadence de la famille féodale dont les membres occupèrent le siège de châtellenie de Saint-Omer pendant trois siècles". Dans ces articles il s'agit donc pour le jeune chartiste de non seulement établir une chronologie qui puisse servir de référence dans l'écriture de l'histoire mais également retracer l'histoire de France au fil de ces châtelains. On voit d'ailleurs inclus dans le texte un arbre généalogique clair qui permet de voir l'ampleur du travail accompli quant à la documentation d'Arthur Giry pour son travail<sup>26</sup>. Son travail de documentation est également visible par la quantité de notes infrapaginaires qui sont présentes dans chaque page, toute information est

<sup>24</sup> Lot Ferdinand, "Arthur Giry", In: *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1901, 1900*, pp. 20-47.

<sup>25</sup> Giry Arthur, "Les châtelains de Saint-Omer, 1042-1386 (premier article)", In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1874, Tome 35, pp. 325-355.

Giry Arthur, "Les châtelains de Saint-Omer, 1042-1386 (premier article)", In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1874, Tome 35, pp. 325-355.

<sup>26</sup> Cet arbre généalogique est présenté en annexe A de ce mémoire.

référencée le plus exactement possible. Comme le veut la méthode chartiste, aucune affirmation n'est faite sans preuve à l'appui. Sont donnés en notes infrapaginale non seulement des revues d'érudition et des publications de documents mais aussi des documents originaux. Arthur Giry travaille déjà sur un large éventail de sources, pas seulement sur les chartes mais aussi des travaux d'historiens. Dans le deuxième article, en donnant une courte biographie de chaque personnage, il facilite l'usage de ses recherches pour un historien. Ses recherches lui seront d'ailleurs utiles pour la rédaction de son mémoire présenté à l'EPHE et qui lui vaut son diplôme de la section historique en 1875: "Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions au XIV<sup>e</sup> siècle". Ce mémoire, Arthur Giry le dédie d'ailleurs à Jules Quicherat, son professeur d'archéologie médiévale à l'Ecole des Chartes. Même à l'EPHE on retrouve la trace de l'Ecole des Chartes dans l'évolution de Giry.

A l'Ecole Pratique des Hautes Etudes travaille Gabriel Monod, un autre professeur qui influence grandement la formation d'Arthur Giry. C'est lui qui invite le jeune chartiste à l'y rejoindre dès la création de la section des sciences historiques (et philologiques) en 1868 pour suivre son enseignement. Hubert Bost président de l'EPHE de 2013 à 2018 introduit l'Ecole en ces mots auprès du magazine *L'Histoire*<sup>27</sup>: "en 1868, Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique du Second Empire, a le sentiment de ne pas arriver à réformer l'Université et de manquer de moyens financiers. Il décide de fonder l'École pratique des hautes études (EPHE) avec deux préoccupations. D'une part, contrairement à l'université classique, la nouvelle institution n'a pas vocation à proposer de formation initiale, mais accueille des étudiants déjà avancés dans leur domaine d'études et des savants. D'autre part, il s'agit de rompre avec la tradition du cours magistral théorique devant un amphithéâtre d'étudiants et de privilégier l'apprentissage de la recherche par la pratique - d'où l'adjectif dans son nom - en réorganisant les enseignements en laboratoires et en séminaires. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'EPHE est une structure originale en France, inspirée de modèles européens, et notamment allemand." Cette présentation de la création de l'Ecole et de ses méthodes d'enseignement nous permet maintenant d'aborder la relation entre l'Ecole et Arthur Giry lors de ses études. Une des sources principales quand il est question de l'enseignement dispensé et reçu à l'EPHE se trouve dans les *Annuaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes*. Publié annuellement depuis 1872 ces précieux outils permettent de retracer les noms des professeurs et répétiteurs présents à l'Ecole des Chartes ainsi qu'un court résumé de

---

<sup>27</sup> Paquet Fabien et Bost Hubert, "Vous avez dit "Ecole pratique""?", *L'Histoire*, mensuel 445, mars 2018.

chaque conférence. Prenons ici l'annuaire de 1872 pour étudier les premières années d'étude à l'EPHE pour Giry, de 1868 à 1872.<sup>28</sup> On apprend ainsi que durant l'année scolaire 1868-1869 Giry suit au côté de plusieurs autres élèves de l'Ecole des Chartes comme Courajod, Prost ou Roy, la conférence d'Histoire dirigée par Gabriel Monod. Cette première conférence porte sur l'étude critique des sources historiques de l'époque mérovingienne (Ve au VIIIe siècle). Il est donc question d'historiographie sans que le nom soit évoqué. Le rapport nous apprend que "Grégoire de Tours, Marius, Frédégaire, les *Gesta regum Francorum*, ont été analysés et critiqués par les élèves". Ces sources de l'histoire de France que sont les chroniques étaient encore au début du XIXe siècle. Une étude critique des sources permet par la suite la construction d'un travail solide selon la méthode dite méthodiste. Les élèves sont encouragés dans cette conférence à fournir des travaux personnels. La conférence dirigée par Gabriel Monod durant l'année 1869-1870 à laquelle assiste Giry porte sur l'époque carolingienne, en poursuivant dans le courant de l'année précédente il s'agit d'étudier les sources historiques de l'époque carolingienne, ou selon l'orthographe de l'époque, carlovingienne (751-987). Un exemple nous est donné avec l'explication critique des *Annales Laurissenses*. Cette étude est construite en comparaison avec les autres sources contemporaines. Arthur Giry en suivant ces premiers cours se construit donc une culture historiographique du moyen âge solide, des bases qui lui serviront tout au long de sa carrière d'historien. Il sait lire et expliquer ses sources, il connaît les auteurs de l'époque mérovingienne et carolingienne. La critique de ces sources permet de leur donner une valeur historique. Mais cette année est interrompue par la guerre franco-prussienne du 19 juillet 1870 au 28 janvier 1871 selon les bornes officielles mais dont l'impact s'étend au-delà de ses dates de déclaration de guerre et d'amnistie. Les cours reprennent en 1871 jusqu'en 1872 et portent, pour les élèves plus avancés de la conférence de Gabriel Monod dont fait partie Arthur Giry, sur l'époque de Charles le Simple (879-929). La conférence est ainsi décrite: "après avoir critiqué et classé les sources, ils fixent, par une étude comparative des documents historiques et des documents diplomatiques, la chronologie et les divers événements de ce règne". La critique de document permet en effet de construire une chronologie. Cet exercice de recherche autour de la chronologie peut se retrouver plus tard dans le travail de Giry. La construction d'une chronologie fait partie intégrante du travail de l'historien. S'il a déjà appris à authentifier et dater les documents grâce à la diplomatique à l'Ecole des Chartes, Giry apprend au sein de l'EPHE à mener une étude comparative d'un

<sup>28</sup> Maury Alfred, Monod Gabriel, Thévenin Marcel, "V. Histoire", In: *Rapport sur l'École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques, 1868-1872*, 1872, pp. 11-14.

large éventail de documents historiques. C'est d'ailleurs un élément qu'explique le prochain paragraphe qu'il est intéressant de noter : "les élèves qui suivent les conférences d'histoire sont en grande partie, on le voit, des élèves de l'école des chartes; c'est surtout en effet, aux jeunes gens qui reçoivent dans cette école les connaissances pratiques nécessaires aux recherches historiques, que les conférences de l'Ecole des Hautes Etudes peuvent rendre service, en complétant leurs travaux par des exercices de critique qui ne trouvent point leur place ailleurs". Tout d'abord il convient de noter que Gabriel Monod lui même a connu les bancs de l'Ecole des Chartes (sans pour autant y passer son diplôme étant lui même ancien élève de l'Ecole Normale), il connaît les sujets qui y sont enseignés et présente ici judicieusement les cours de l'EPHE non comme une concurrence mais comme complémentaire de ceux de l'Ecole des Chartes. En effet l'Ecole des Chartes enseigne la critique de documents par la méthode qui peut ici être assimilés aux "connaissances pratiques nécessaires aux recherches historiques". L'EPHE quant à elle apporte à ces élèves une connaissance complémentaire qui permet de les faire évoluer d'archivistes paléographes à historiens en leurs donnant des "exercices de critique". Et c'est cette critique des sources historiques qui continue le mouvement lancé par l'Ecole des Chartes et l'établissement d'une méthode propre aux sciences historiques. Dans le rapport de la section des sciences historiques et philologiques de l'année 1873-1874<sup>29</sup> nous pouvons observer un changement majeur, Arthur Giry a quitté la conférence de Gabriel Monod pour rejoindre la conférence de première année de Marcel Thévenin. Cette conférence porte sur "les institutions politiques et judiciaires sous les deux premières races d'après les *lois barbares, capitulaires, formules*" et plus précisément pour la conférence de première année M.Thévenin présente l'histoire des sources juridiques du Ve au Xe siècle. Ce choix de conférence peut donc s'expliquer par l'intérêt grandissant d'Arthur Giry pour l'histoire des institutions municipales, il travaille à cette période sur son mémoire de l'EPHE. L'année suivante, 1874-1875, l'annuaire nous informe que Giry donne dorénavant cours au côté de Thévenin en tant que répétiteur.<sup>30</sup> Gabriel Monod lui propose ce poste pour suppléer Jules Roy qui est cette année en mission en Allemagne comme nous informe Ferdinand Lot dans sa nécrologie d'Arthur Giry. C'est la première année en tant que répétiteur pour Arthur Giry, il assure seul une conférence sur les institutions municipales du moyen-âge dans le nord de la France et dans le midi de la Belgique auprès de dix élèves. Nous traiterons plus tard de l'enseignement dispensé par

<sup>29</sup> Maury Alfred , Monod Gabriel, Thévenin Marcel, Le Roy Albert, "V. Histoire", In: *Rapport sur l'École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques, 1873-1874*, 1874, pp. 7-9.

<sup>30</sup> Maury Alfred, Monod Gabriel, Thévenin Marcel, Giry Arthur, Roy Jules. IV. Histoire. In: *Rapport sur l'École pratique des hautes études, 1874-1875*, 1874, pp. 120-123.

Arthur Giry au sein de diverses institutions. Pour l'instant, concentrons-nous sur sa formation. Le mémoire qui vaut à Arthur Giry d'être dans cet annuaire mentionné en tant qu'"élève diplômé", nous l'avons déjà mentionné, il s'agit de son étude sur les institutions municipales "Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions au XIVe siècle"<sup>31</sup> publié en 1877 par la bibliothèque de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes sous les auspices du ministère de l'instruction publique. Ce mémoire lui vaut le titre d'"Elève diplômé de la Section d'Histoire et de Philologie de l'Ecole pratique des Hautes Etudes" le 14 janvier 1875 sur avis de Gabriel Monod, Alfred Maury et Marcel Thévenin. Son parcours à l'EPHE peut donc se comprendre comme complémentaire de l'Ecole des Chartes. Giry reprend son étude des sciences historiques sans faire table rase de ses connaissances et travaux de l'Ecole des Chartes mais apporte une dimension différente à son approche de l'histoire. Sans doute pourrait-on écrire qu'il donne une certaine profondeur à l'histoire qu'il écrit en construisant sa narration non plus seulement sur la critique érudite de documents mais également la volonté d'écrire une histoire complexe, mêlant la volonté d'une histoire nationale des historiens romantiques et la méthode des chartistes. Et ce mémoire présenté pour valider ses connaissances en est un exemple pertinent. Il serait intéressant mais il n'est pas nécessaire de commenter ici les quelques 622 pages de ce mémoire, nous nous en tiendrons à commenter la préface rédigée par le jeune historien lui-même, dans laquelle il présente et critique son travail. Il faut cependant noter avant de commencer une critique de la préface qu'elle date de juin 1877. Nous trouvons dans cette préface<sup>32</sup> plusieurs éléments qui nous indiquent dans quel état d'esprit Arthur Giry s'engage dans la carrière d'historien et nous permettent en cela de comprendre quelle histoire il écrit par la suite. La préface introduit l'intérêt que représente ce mémoire pour la science. Il commence de la sorte: "l'histoire des institutions municipales n'a fait que peu de progrès en France depuis les beaux travaux d'Augustin Thierry sur cette matière si ample et si féconde". Arthur Giry fait notamment ici référence au célèbre ouvrage de l'historien français Augustin Thierry<sup>33</sup> (1795-1856) *Tableau de l'ancienne France municipale* qui entre autres reste une référence récurrente dans les travaux d'Arthur Giry, présent dans ses cours comme dans ses publications, par exemple dans la préface de son ouvrage *Les établissements de Rouen*<sup>34</sup>. Il note cependant que, aussi qualitatif soit ce travail, il

<sup>31</sup> Giry Arthur, "Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions au XVe siècle", *Bibliothèque de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes*, 1877.

<sup>32</sup> Cette préface est présentée en annexe B de ce mémoire.

<sup>33</sup> Un article au sujet d'Augustin Thierry, publié la même année que la parution de ce mémoire; Guignaut Joseph-Daniel, "Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Augustin Thierry", In: *Mémoires de l'Institut national de France*, Tome 25, 1<sup>e</sup> partie, 1877, pp. 273-316.

<sup>34</sup> Giry Arthur, *Les établissements de Rouen*, Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes section des sciences historiques et philologiques, Tome LV et LIX, 1883-5, 2 vol.

reste à ses yeux un travail de “généralisations brillantes”. La synthèse est nécessaire en histoire mais Giry cherche à cerner le sujet en produisant des monographies, telle que celle proposée dans ce mémoire autour de Saint-Omer. Giry exprime l’importance de réinvestir un sujet délaissé par les historiens français en comparant cette désertion à un retard par rapport à nos voisins européens. Cette perception d’une compétition pour l’écriture de l’histoire dans l’espace européen est propre de la fin du XIXe siècle dans lequel évolue Arthur Giry. Il faut construire une histoire nationale et l’histoire des institutions municipales des royaumes mérovingiens et carolingiens y occupent une place cruciale. L’historien déplore que les thèses défendues par Augustin Thierry aient été acceptées si promptement et profondément par les français. Selon la tradition chartiste Giry demande une mise en question de chaque affirmation, une critique structurée et documentée. Cette critique est possible à partir de la publication de documents inédits et d’inventaires d’archives. Il ajoute “après les travaux d’interprétation et de comparaison, il est permis d’entrevoir le moment où l’histoire des origines et du développement des institutions municipales en France pourra devenir l’objet d’une oeuvre qui ne nous laissera rien à envier aux beaux travaux que l’Allemagne et l’Italie possèdent déjà sur cette partie importante de leur histoire nationale”. Encore une fois il est clair que ce travail s’inscrit dans une volonté de participer à l’écriture d’une histoire nationale qui selon Giry gagnerait à se développer en France et il souhaite y participer, il écrit par la suite en ce sens: “si le présent peut contribuer pour sa part à édifier ce monument, mon but aura été rempli”. Chaque étude locale permet de participer à écrire une histoire nationale à laquelle Arthur Giry aspire. Il poursuit cette idée dans ses travaux par la suite. Nous avons donc ici compris quels sont les enjeux soulevés par l’écriture de l’histoire selon Giry. Nous avons également pu comprendre, même partiellement, la vision du rôle de l’historien d’Arthur Giry, une vision qui se précise au cours de sa vie. Nous possédons maintenant des clés de lecture majeures de son œuvre. L’étude de sa formation au sein de l’Ecole des Chartes et de l’EPHE et l’analyse de ses premiers travaux d’historien nous permettent de poser un regard éclairé sur le reste de sa vie.

## B) Le parcours d’Arthur Giry en dehors de l’Ecole des Chartes et de l’EPHE

Revenons tout d'abord sur l'expérience de la guerre franco-prussienne. La guerre est déclarée entre Napoléon III et Bismarck en juillet 1870, Arthur Giry est alors diplômé de l'Ecole des Chartes depuis janvier. Le jeune archiviste paléographe est confronté à la guerre à l'âge de 22 ans. Son père est en résidence à Joigny, il prend donc part aux opérations de la deuxième armée de la Loire, il est nommé capitaine adjudant-major de la garde mobilisée de l'Yonne<sup>35</sup>. Il est difficile de trouver plus d'informations quant à la façon dont Arthur Giry a pu vivre la guerre personnellement. Sans autre précision sur son statut pendant la guerre, nous pouvons tout de même tenter de reconstruire son parcours dans la deuxième armée de la Loire, dans la garde mobilisée, en qualité de capitaine adjudant-major. Dans un premier temps concernant son grade lors de la guerre, capitaine adjudant-major, le service historique de la défense met à notre disposition un glossaire des gardes de l'armée de terre pour comprendre ce que signifie cette place. On apprend donc par cette source que l'adjudant-major est un officier du rang de capitaine. Il est chargé de l'instruction et de la discipline du corps, donc il s'agit d'un poste relativement élevé. Il l'est d'autant plus qu'en cas d'absence du colonel ou du chef de bataillon il peut être amené à le remplacer. Arthur Giry occupe donc une place dans le corps des sous-officiers de l'armée de terre. Le fait que le titre de capitaine soit accolé à sa fonction d'adjudant-major pourrait signifier qu'il a été amené à assister ou remplacer un officier supérieur dans le commandement d'une unité. Dans un deuxième temps nous pouvons étudier dans quel cadre il a exercé cette fonction, au sein de la garde nationale mobile. La garde mobile ou garde mobilisée est instituée par la loi Niel votée le 14 janvier 1868. Adrien Dansette décrit les conditions dans lesquelles est adoptée cette loi<sup>36</sup>. Sur l'exemple prussien de la conscription, Napoléon III cherche à réformer le service militaire. Mais la France préfère conserver le tirage au sort et le remplacement exercés depuis le début du XIXe siècle. L'armée française est alors confiante de sa position de supériorité face à l'armée prussienne que plusieurs sous-estiment. Suite au vote de cette loi, Niel aurait eu cet échange avec Jules Favre, ce dernier lui aurait lancé : "Vous voulez donc faire de la France une caserne", il aurait répondu; "Et vous, prenez garde d'en faire un cimetière". Ces propos sont probablement apocryphes mais ils illustrent le climat de tension entre l'armée et la politique à l'époque. Dans la garde mobile se trouvent ceux qui ont tiré les

<sup>35</sup> Omont Henry, "Notice sur la vie et les travaux de M. Arthur Giry, membre de l'Académie", In: *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 45<sup>e</sup> année, N. 1, 1901, pp. 45-54.

<sup>36</sup> Adrien Dansette. *Le Second Empire. Louis-Napoléon à la conquête du pouvoir*. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. Paris, Hachette, 1973.

Adrien Dansette; *Le second Empire. Du 2 décembre au 4 septembre*.Paris, Hachette, 1972.

bons numéros, les exemptés et les remplacés. La garde nationale est organisée par département. Les gardes mobilisées, ou *moblots* selon le vocabulaire familier, en théorie doivent faire quinze jours d'exercices par an et ces exercices ne peuvent pas dépasser vingt-quatre heures. Les Mobiles étaient armés et entraînés de manière très inégale. Dansette écrit: "ces dispositions devraient donner à la France une armée de douze cent mille hommes dont quatre cent quinze mille d'active, trois cent trente mille de réserve et quatre cent cinquante mille de garde nationale mobile, chiffres théoriques". La garde mobile qu'ajoute cette loi doit donc en théorie permettre de multiplier par deux les effectifs de l'armée en cas de guerre. Pour le maréchal Adolphe Niel il s'agit de verser la garde mobile dans les régiments de ligne en cas de guerre. Seulement, comme dénoncée par la suite, cette nouvelle garde mobile est rapidement oubliée par le successeur de Niel (mort en 1869) le maréchal Le Boeuf et est victime de coupure budgétaire. Les unités manquent d'instruction et de cohésion. Les historiens s'accordent aujourd'hui pour expliquer la désorganisation de la garde mobile lors de sa mobilisation à l'automne en 1870 par l'état inachevé de ce "nouveau-né fait de papier et d'encre". Nous savons qu'Arthur Giry a déjà vécu l'étape de la circonscription puisqu'il a 22 ans au moment de la guerre, il a donc peut-être tiré un bon numéro lors de cette étape. Il a potentiellement déjà effectué quelques entraînements parmi les quinze jours annuels demandés. Nous pouvons penser qu'il porte le costume de la garde mobile (légèrement différent de celui de l'armée active), il s'agit d'un pantalon et d'une vareuse bleue avec des ornements écarlates. L'armement des *moblots* est précaire comme nous l'avons évoqué à cause du manque d'investissement dans l'armée de réserve. Loin de l'artillerie prussienne, les gardes mobiles doivent se contenter de matériel de réforme comme le commun fusil à tabatière. Dans un troisième temps nous savons qu'il a servi au sein de la garde mobile du département de l'Yonne, c'est-à-dire certainement au sein du 72e régiment de mobiles (qui regroupe le Cantal et l'Yonne), au sein de la deuxième armée de la Loire. Nous pouvons alors reconstruire un parcours possible d'Arthur Giry en suivant l'évolution de la deuxième armée de la Loire. Les 9/10 de l'armée régulière sont engloutis deux mois après le début de la guerre. La garde mobile est alors réorganisée et sous les ordres de Gambetta, elle prend part à la nouvelle armée de la Loire créée en octobre pour continuer la guerre après la défaite de Sedan le 2 septembre 1870. L'armée de la Loire doit aller sauver Paris qui est alors assiégée. Le 13 octobre 1870, Orléans tombe une première fois aux mains des Prussiens, "ce qui complique la marche de l'armée de la Loire vers Paris" note François

Cochet concernant cet épisode de la guerre<sup>37</sup>. C'est après la défaite de Loigny et la deuxième perte d'Orléans que l'armée de la Loire se sépare en deux armées. L'armée de l'Est et la deuxième armée de la Loire de chaque côté du fleuve. Le 72e régiment de mobiles dans lequel sert Giry est intégré à la 2e brigade, la 1e division, au sein du 17e corps qui avec le 16e corps sous le commandement du général Chanzy. Les combats commencent à Beaugency en décembre 1870 et continuent vers la Sarthe où la bataille du Mans, une lourde défaite, reste un souvenir douloureux<sup>38</sup>. La bataille du Mans s'étire du 11 janvier au 12 janvier 1871. La deuxième armée se reforme pendant que l'armistice est signée et se dissout le 14 mars 1871. Cette armée connaît donc de multiples mutations et il est difficile de suivre chaque évolution<sup>39</sup>, nous savons qu'Arthur Giry évolue au sein de la première division d'infanterie du 17e corps d'armée en novembre 1870 mais comme nous l'avons vu par la suite l'armée est remaniée par plusieurs fois par la suite pour accueillir des renforts. Le récit du général Chanzy de la deuxième armée de la Loire permet de suivre les combats et les déplacements de l'armée, ces éléments nous permettent de poser l'hypothèse d'une présence au front d'Arthur Giry<sup>40</sup>. Même si nous ne pouvons dire avec précision la position qu'il exerce au sein de son unité (en dehors du commandement) nous ne pouvons qu'imaginer qu'il a pris part à une partie sinon à la totalité de ces combats. Nous pouvons alors nous tourner vers l'histoire des soldats qui vivent une expérience similaire pour tenter de reconstituer une réalité à laquelle Arthur Giry a pu être confrontée. Le quotidien des soldats français pendant la bataille du Mans est introduit dans l'ouvrage de Frédéric Beauchef 1871, *Le Mans, une bataille oubliée*<sup>41</sup> pour expliquer la défaite décisive de la France. Des travaux d'historiens sur la guerre nous éclairent également sur le moral des soldats, comme le travail de Pierre Milza, « *L'année terrible* ». *La guerre franco-prussienne, septembre 1870-mars 1871*<sup>42</sup>. Le titre de cet ouvrage fait référence au titre du recueil de poème de Victor Hugo, *L'année terrible* publié en 1872, qui retrace l'année 1871. La guerre franco-prussienne marque la population française. Les guerres napoléoniennes semblent un souvenir lointain lorsque la guerre est déclarée en

<sup>37</sup> Cochet François, « 8 - 1870. Le grand ancêtre », In: *Les Français en guerres. De 1870 à nos jours*, sous la direction de Cochet François. Perrin, 2017, pp. 219-259.

<sup>38</sup> Le monument du Tertre de Changé commémore les morts du 72e régiment de mobiles parmi les 254 soldats français et allemands.

<sup>39</sup> Des récits comme celui de Grenest (Eugène-Désiré-Edouard Sergent) nous permettent de suivre une évolution plus complète de l'armée de la Loire.

<sup>40</sup> Chanzy Antoine-Eugène-Alfred, *La deuxième armée de la Loire: campagne de 1870-1871*, 7e édition, E. Plon, Paris, 1876.

<sup>41</sup> Beauchef Frédéric , 1871, *Le Mans, une bataille oubliée*, Éd. Libra diffusio, 2010.

<sup>42</sup> Milza Pierre , « *L'année terrible* ». *La guerre franco-prussienne, septembre 1870-mars 1871*, Perrin, Paris, 2009.

1870, la guerre pour les français est une affaire professionnelle et ne touche pas les civils.<sup>43</sup> Or les civils, armée de réserve ou population des zones de combats, sont directement impactés par la guerre. Pourtant cette confrontation à la violence, certains parlant d'une première expérience guerre totalisante, est vite écartée du débat public. Comme le note Rachel Chrastil "Au début des années 1870, l'évocation de la guerre se focalisa sur l'action des hommes politiques et des généraux plutôt que sur le trauma vécu par les civils". De plus la bonne entente qui a pu exister entre les français et les prussiens confrontés ensemble à la violence de cette guerre a "disparu de la mémoire collective des deux peuples après le conflit" comme l'écrit Oliver Stein<sup>44</sup>. L'historien allemand ajoute "C'est particulièrement vrai en France où la défaite et l'occupation allemande sont ressenties comme une honte nationale. Même si bien des souvenirs personnels rédigés après 1871 font mention de bonnes relations avec l'ennemi, ils n'ont aucune influence sur la mémoire collective et le discours national". L'image cultivée jusqu'à la première guerre mondiale est celle de l'allemand brutal et barbare. Oliver Stein souligne que si la mémoire collective est altérée, les souvenirs publiés par les anciens soldats font toujours mention de ces relations harmonieuses. Il y a donc fort à parier qu'Arthur Giry n'a pas cultivé un dégoût ou une haine envers les allemands, une hypothèse nourrie par la preuve des fréquents voyages d'Arthur Giry en Allemagne et en région occupée au cours de sa vie. Nous pouvons donner comme exemple de réaction d'un historien à la guerre, celui de Fustel de Coulanges qui rédige au début de l'année 1871 ce paragraphe: "j'espère que l'on reconnaîtra que je n'ai à l'égard de ceux qui nous ont vaincus ni colère, ni rancune, ni envie. Ces sentiments bas ne sont pas pour relever des vaincus, et ce serait une triste et pauvre revanche que d'insulter ses vainqueurs. Quand j'écris l'histoire, je ne suis plus un Français, je suis un homme ; mes intérêts et mes sentiments de Français doivent disparaître, et ma conscience d'homme doit seule parler. Je ne dois haïr que la guerre et l'injustice. Je me tiendrai en garde contre les calomnies réciproques que deux grandes nations se sont lancées à plaisir"<sup>45</sup>. De plus, Claude Digeon note dans sa thèse *La crise allemande de la pensée française*<sup>46</sup> que "la guerre, si elle les trouble en tant qu'hommes et Français, elle ne contredit pas, comme chez leurs aînés, des habitudes de pensée, ni une confiance mise depuis longtemps en l'Allemagne", et il ajoute ensuite au sujet des jeunes

<sup>43</sup> Chrastil Rachel, « Se préparer à la guerre en 1870-1871 », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, vol. 60, no. 1, 2020, pp. 91-105.

<sup>44</sup> Stein Oliver, "Chez « l'ennemi » comme chez soi : cantonnements allemands chez l'habitant pendant la guerre de 1870-1871 ", *Revue d'histoire du XIXe siècle*, vol. 60, no. 1, 2020, pp. 123-143.

<sup>45</sup> Numa Denys Fustel de Coulanges, *Essai historique sur la guerre et la Commune*, ms inédit, BNF. Édition partielle par Sophie-Anne Leterrier, *Le XIX<sup>e</sup> siècle historien*, op. cit., p. 224-266.

<sup>46</sup> Digeon Claude, *La crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Presses universitaires de France, Paris, 1959 .

gens qui ont connus la guerre qu' "elle ne crée pas dans leur vie une coupure, mais représente un point de départ". Arthur Giry n'a pas de haine de l'Allemagne mais il est possible d'imaginer que comme dans l'esprit de ses contemporains, il cherche à expliquer la défaite française et trouve une source d'explication dans l'infériorité de la discipline française face à la machine prussienne. Cette expérience de la guerre nous avons tenté de la reconstituer à l'aide des quelques informations en notre possession, son parcours et son vécu ne sont éclairés que partiellement par ces données. Mais cette reconstruction est essentielle pour comprendre une grande part de la vie d'Arthur Giry qu'il n'est pas possible de trouver dans les archives<sup>47</sup>. Comme l'écrit Pierre Bourdieu : "qui songerait à évoquer un voyage sans avoir une idée du paysage dans lequel il s'accomplit"?<sup>48</sup> Le contexte étant un élément essentiel de l'écriture biographique il est nécessaire de reconstruire le plus correctement possible l'expérience de la guerre qui a pu être celle d'Arthur Giry.

Suite au combat, la Commune de Paris de mars à mai 1871 marque la société française. Cette période insurrectionnelle commence vers le 18 mars lorsque face à des mouvements de foule le gouvernement quitte Paris pour Versailles. Nous savons que l'armée au sein de laquelle Arthur Giry sert se dissout le 14 mars vers Poitiers, nous savons par le biais d'un rapport de police à son sujet qu'Arthur Giry au retour de la guerre "a passé le temps de l'insurrection chez son père" donc à Joigny<sup>49</sup>. L'EPHE est fermée depuis 1870 et n'ouvre qu'en juin 1871 il ne peut donc pas y aller étudier<sup>50</sup>. Nous savons qu'il reprend un travail partiel au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale à son retour de la guerre, nous pouvons alors étudier comment cette institution vit la Commune pour appréhender le vécu de Giry. Au sein du département des manuscrits où travaille Arthur Giry, Léopold Delisle est bibliothécaire et selon Marie Galvez<sup>51</sup> il est "devenu la victime la plus visible de la Commune" en ayant refusé de laisser entrer au département des Manuscrits l'employé nommé par la Commune. Réaction qu'il lui a valu d'être révoqué "publiquement et

<sup>47</sup> Les fonds des archives nationales n'ont pas pu apporter plus de précision à ce travail, nous avons notamment étudié les dossiers Xm/50-75 qui concernent la garde nationale mobile et la cote F9/1259 au sujet de la mobilisation de la garde nationale du département de l'Yonne.

<sup>48</sup> Bourdieu Pierre, "L'illusion biographique", in: *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, juin 1986.

<sup>49</sup> Le rapport de police de 1876 conservé sous la cote Ba 1096 aux archives de la préfecture de police dans le dossier d'Arthur Giry et présenté en annexe R de ce mémoire.

<sup>50</sup> « École Pratique des Hautes Études. Section des sciences historiques et philologiques, 1868-1872 », *Rapport sur l'École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques, 1868-1872*, 1872, p. 3-5.

<sup>51</sup> Galvez Marie, « La Bibliothèque nationale et la Commune de Paris (18 mars-28 mai 1871) », *Revue de la BNF*, vol. 50, no. 2, 2015, pp. 70-85.

à titre individuel". Il y a à la Bibliothèque nationale une forte présence d'employés opposés à la Commune. Il est possible d'expliquer cette opposition à la Commune par la majorité légaliste au sein des médiévistes, Léopold Delisle, Fustel de Coulanges<sup>52</sup> ou même Jules Michelet s'opposent à cette insurrection comme le note Agnès Graceffa<sup>53</sup>. Les maîtres d'Arthur Giry ont donc une position bien définie à l'égard de la Commune, son ancienne école également, comme le montre le discours de Natalis de Wailly président du Conseil de perfectionnement de l'Ecole des Chartes en 1872 qui qualifie les communards d'"incendiaires"<sup>54</sup>. Les incendies de la Commune et la répression Versaillaise font subir des pertes conséquentes par des incendies aux Archives nationales. On perd notamment dans ces incendies les fonds concernant la police du Second Empire et des états civils parisiens. En 1871 les Archives nationales ne comptent que trente et un archivistes qui sont bien impuissants devant la disparition d'archives<sup>55</sup>.

Pour évoquer le parcours extra-académique d'Arthur Giry il faut également évoquer son expérience professionnelle en tant qu'archiviste. Après la guerre, il revient à son poste au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Nous apprenons dans une lettre de Louis Delisle que "ce pauvre Giry n'a jamais figuré sur les états du personnel titulaire de la Bibliothèque nationale". Il y a dans cette lettre conservée dans le dossier personnel de Giry dans les fonds de l'Ecole des Chartes aux archives nationales<sup>56</sup>, plus encore de précisions: "il y a exécuté pendant quelques mois, au département des manuscrits, des travaux de rangement, qui ont été rétribués à la tâche et ne donnaient lieu à aucun revenue". Ce n'est donc que lorsqu'il est nommé archiviste à la section du secrétariat des Archives nationales le 20 février 1873 qu'il obtient son premier emploi. Il reste à ce poste durant 5 ans selon Henri Omont<sup>57</sup>. Nous pouvons nous demander qu'est-ce qu'être archiviste à cette époque, et pour répondre à cette question il est possible de repenser à la formation que reçut Arthur Giry à l'Ecole des Chartes qui est bien celle des archivistes de la troisième République. Dans *La*

<sup>52</sup> Il assimile les communeux à des « coquins » : Hartog François, *Le XIX<sup>e</sup> siècle historien. Le cas Fustel de Coulanges*, Paris, Presses universitaire de France, 1988, Seuil, 2001, p. 55.

<sup>53</sup> Graceffa Agnès, "Chapitre 6. Médiévistes en guerre : Un engagement patriotique. Analyse comparée entre 1870-1871 et 1914-1918", In: Condette Jean-François, *Les Écoles dans la guerre : Acteurs et institutions éducatives dans les tourmentes guerrières (xvi<sup>i</sup>-xx<sup>e</sup> siècles)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2014, pp. 159-180.

<sup>54</sup> Natalis de Wailly, « Allocution du 22 janvier 1872 », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, Tome 31, 1872, p. 456-457.

<sup>55</sup> Cœuré Sophie et Duclert Vincent, *Les archives*, La Découverte, « Repères », 2019.

<sup>56</sup> Cette lettre est conservée parmi les fonds de l'Ecole des Chartes sous la cote 93AJ/80 aux Archives nationales.

<sup>57</sup> Omont Henry. Notice sur la vie et les travaux de M. Arthur Giry, membre de l'Académie. In: *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 45<sup>e</sup> année, N. 1, 1901, pp. 45-54.

*Pratique archivistique française*<sup>58</sup> Jean Favier compare le travail de l'archiviste contemporain à celui “du moine qui veillait, au moyen âge, sur le chartrier de Cluny”, la comparaison est heureuse pour parler de la vision que confère l'Ecole des Chartes au métier d'archiviste. Il faut cependant ajouter à cette fonction de sauvegarde des documents la gestion de ces derniers comme l'expliquent Vincent Duclert et Sophie Cœuré. Arthur Giry en tant qu'archiviste est affecté à la section du secrétariat des Archives nationales. Cette section est créée par l'ordonnance du 5 janvier 1846 qui réorganise les Archives nationales sous l'impulsion de Jean-Antoine Letronne archéologue et directeur de l'Ecole des Chartes en 1847. Arthur Giry travaille aux Archives nationales sous la direction d'Alfred Maury et au côté notamment d' Emile Campardon qui aimait écrire des quatrains sur ses collègues et amis<sup>59</sup>. Campardon écrit un quatrain sur Giry, en faisant référence à ses opinions politiques: “Giry, qui fréquentait les Jacobins modernes, / Dans leur sens abondait,/ Et, trouvant du vieux Thiers les allures trop ternes,/ Vota pour Barodet<sup>60</sup>.”. Ce quatrain, cité par Rodolphe Trouilleux<sup>61</sup>, nous indique l'aisance avec laquelle Arthur Giry se permet d'aborder ses opinions politiques. Giry est engagé en tant que professeur à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes dès 1874. Il nous faut rappeler, pour justifier le cumul d'emplois de l'historien, que contrairement à d'autres chartistes, il est sans le sous et doit travailler pour vivre. Il a d'ailleurs déjà donné des cours particuliers en arrivant à Paris pour survivre selon Bertrand Joly<sup>62</sup>, son expérience professionnelle est différente de certains de ses confrères et se rapproche plus de celle des frères Molinier par exemple.

---

<sup>58</sup> Direction des Archives de France, *La Pratique archivistique française* , sous la direction de Jean Favier, directeur général des Archives de France, assisté de Danièle Neirinck, conservateur général chargé du service technique, Paris, Archives nationales, 1993.

<sup>59</sup> Stein Henri, “Emile Campardon (1837-1915)”, In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1915, Tome 76, pp. 215-219.

<sup>60</sup> Désiré Barodet (1823-1906) est un homme politique de gauche, qui appartient à la franc-maçonnerie et est figure de l'anticléricalisme.

<sup>61</sup> Trouilleux Rodolphe, *Émile Campardon (1837-1915) et les Archives nationales*, Paris, Société des amis des archives de France, 2005, p. 13-14.

<sup>62</sup> Amalvi Christian dir., *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones : de Grégoire de Tours à Georges Duby*. Paris: la Boutique de l'Histoire, 2004.

## C) Sa spécialisation en histoire médiévale

Pour étudier la spécialisation d'Arthur Giry dans le champ de l'histoire du moyen âge nous pouvons revenir sur l'engouement romantique pour cette période au début du XIXe siècle et la place qu'occupe l'histoire du moyen âge dans le roman national. Le moyen âge est une notion inventée par les humanistes à la Renaissance pour noircir cette période. Cette définition d'une période historique comme étant une période intermédiaire illustre le mépris des humanistes pour une période considérée comme barbare. Le moyen âge n'a aux yeux des humanistes aucun intérêt sur le plan culturel. La curiosité pour cette époque se développe durant les lumières de la moitié à la fin du XVIIIe siècle. Des œuvres comme les *Mémoires de l'ancienne Chevalerie considérés comme un établissement politique et militaire* de La Curne de Sainte-Palaye en 1759 participent à ce succès. Les collectionneurs réunissent également à cette période des textes, "de quoi donner à rêver au «bon vieux temps» en style troubadour à une génération nourrie de rousseauisme pour méditer sur les «progrès» des civilisations, juste avant la Révolution française" tel qu'on peut le lire dans l'ouvrage collectif *La Fabrique du Moyen Âge au xix<sup>e</sup> siècle. Représentaions du Moyen Âge dans la culture et la littérature françaises du xix<sup>e</sup> siècle*<sup>63</sup> paru en 2006. Cette émulsion autour du moyen âge fantasmé se poursuit au XIXe siècle. Comme l'illustre l'œuvre de Victor Hugo publiée pour la première fois en 1831, *Notre-Dame de Paris*. Ce roman, symbole du romantisme français, prend place à la fin du moyen âge. Christian Amalvi<sup>64</sup> écrit au sujet du roman: "[il] exprime une triple fracture temporelle : celle du passage entre une époque, le moyen âge à son déclin, selon les idées du XIX<sup>e</sup> siècle, et l'aube brillante de la Renaissance, porteuse de grandes espérances sur le plan religieux avec la Réforme protestante." Cette analyse n'est pas propre à l'auteur, en effet les lumières, même en ayant exhumé le sujet par curiosité, perpétuent les préjugés sur le moyen âge mis en place à la Renaissance. Les Lumières s'opposent à l'obscurité du moyen âge. L'expérience personnelle de Victor Hugo appuie cette volonté de se défaire du moyen âge et des pratiques "moyenâgeuses" selon l'adjectif péjoratif. Ce roman est rédigé pendant la révolution de juillet 1830 "qui chasse du

<sup>63</sup> *La Fabrique du Moyen Âge au xix<sup>e</sup> siècle. Représentaions du Moyen Âge dans la culture et la littérature françaises du xix<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de S. Bernard-Griffiths, P. Glaudes et B. Vibert, Paris, Honoré Champion, 2006.

<sup>64</sup> Amalvi Christian, « Du Moyen-Âge barbare au Moyen-Âge matrice de la modernité : histoire d'une métamorphose historiographique. Du romantisme à l'histoire des mentalités 1830-2015. », *Perspectives médiévales*, 2016.

trône le très réactionnaire Charles X, accusé précisément par les libéraux de vouloir restaurer ce moyen âge clérical et monarchiste qu'ils détestent” comme l'explique Amalvi dans le même article. La légende noire du moyen âge forgée par la littérature romantique puis “relayée, à la fin du XIXe siècle, par l'école de Jules Ferry puis par les médias avides de clichés, dure longtemps dans la mémoire collective”. Le moyen âge permet aux écrivains du XIXe siècle de projeter leurs fantasmes et leurs aspirations dans une époque qu'on sait fondamentale pour la formation du présent et pourtant tellement lointaine à leurs yeux. L'abondante architecture médiévale donne un cadre sans que la science ne puisse encore tout à fait faire état des réalités de cette époque. L'ignorance permet de rêver de cette époque dont la légende noire fait miroiter des récits sombres et moralement pernicieux. Car si au XIXe siècle la pression moralisatrice de l'Eglise décroît, la pression d'une nouvelle morale républicaine s'installe puis se solidifie sous la IIIe République. Comme l'écrit Pierre Ter-Sarkissian, les “idéologues républicains nationalistes du XIXe siècle, qui s'imaginaient avoir sécularisé et laïcisé la conception de l'histoire, réintégraient à leur manière le sacré dans le culte de la nation et de l'Etat”<sup>65</sup>, et c'est dans ce contexte qu'interviennent les historiens. Les historiens ont une nouvelle vocation, écrire un passé légendaire et prétendu unique. Cette histoire, qui est nationale car elle coïncide avec la construction du concept de nation en France, peut être illustré par le manuel dirigé par Ernest Lavisse, le “Petit Lavisse” qui dès la dixième page met en perspective sur une même carte la Gaule et la France pour donner à voir ce “mythe du commencement”. Comme d'autres pays européens ( notamment l'Allemagne qui cherche à s'unir derrière une histoire commune suite à la guerre franco-prussienne de 1870), la France se cherche un passé antique et glorieux. Pour écrire cette histoire nationale, la profession historienne est institutionnalisée. La périodisation de l'histoire ne reconnaît alors que le moyen âge et l'antiquité comme périodes historiques, les historiens suivent le plus souvent une formation à l'histoire du moyen âge et se spécialisent par la suite, pour poursuivre leur travail dans divers champs comme l'histoire moderne par exemple. La prédominance de l'histoire du moyen âge dans la discipline historique naissante lors des dernières décennies du XIXe siècle laisse une place importante aux professionnels de l'histoire spécialistes de la période médiévale. Olivier Dumoulin écrit dans son article “La tribu des médiévistes” que l'existence des médiévistes est lié à l'existence du moyen âge, et “le moyen âge existe puisqu'il y a des études médiévales, les études médiévales existent

---

<sup>65</sup> Ter-Sarkissian Pierre, “Le mythe national. L'histoire de France en question de Suzanne Citron, 1987”, In: *Hommes et Migrations*, n°1112, Avril-mai 1988, “Le livre et l'immigration”, pp. 84-86.

puisqu'il qu'il y a des spécialistes qui y consacrent leur vie”<sup>66</sup>. Parmi ces spécialistes, Arthur Giry. Mais on ne peut pas encore parler de médiéviste lorsqu'Arthur Giry commence sa carrière d'historien. Ce n'est qu'en 1897 que Camille Jullian emploi la catégorie médiéviste dans un texte classique sans que le terme ne pose de débat<sup>67</sup>. La spécialisation autour du moyen âge a permis une progression de la science par une construction d'outils critiques adaptés aux supports documentaires étudiés. L'histoire médiévale se développe à la fin du XIXe siècle grâce au travail sur cette période réalisé tout au cours du siècle. Le médiéviste naît entre 1897 et 1914 grâce au travail préalable établi par les historiens et au développement de la science historique. La question se pose alors de qui est le médiéviste. Gabriel Monod, comme l'écrit Olivier Dumoulin, “demeure fidèle aux catégories à l'intérieur desquelles il a pensé la naissance d'une histoire scientifique alliant érudit et historien, face à l'amateur-collectionneur et au pur narrateur”. L'historien se construit donc entre ces deux spécimens typiques du XIXe siècle dans le domaine de l'histoire médiévale. Si ces hommes ont permis de donner un accès plus large aux sources de l'histoire médiévale - le travail du collectionneur-, et de poser un cadre général pour l'analyse de ces documents - le travail du narrateur-, ils ne sont pas les historiens qui travaillent à la fin du siècle à l'édification d'une discipline scientifique. Le rôle de l'Ecole des Chartes est aussi fondamental dans l'édification de la discipline de l'histoire médiévale. Telle que l'écrivent Pierre Caron et Philippe Sagnac en 1902; l'Ecole des Chartes “joue depuis sa fondation, en 1821, un rôle scientifique considérable; ce sont son esprit et ses méthodes qui ont renouvelé au XIXe siècle les études d'histoire du moyen âge, et il guère aujourd'hui de médiéviste qualifié qui n'y ai reçu son enseignement”<sup>68</sup>. Arthur Giry se trouve donc à la confluence de ces deux acteurs de l'institutionnalisation de l'histoire médiévale. Comme nous l'avons étudié précédemment, Giry se forme à la fois sous l'autorité de l'Ecole des Chartes et celle de Monod à l'EPHE. La préface qu'écrit Arthur Giry pour la thèse de Ferdinand Lot<sup>69</sup> permet d'illustrer ces explications<sup>70</sup>. Cette préface livre de précieux renseignements sur la vision de Giry sur son propre métier. L'historien y présente ses méthodes d'enseignement et de travail, nous

<sup>66</sup> Dumoulin Olivier, “La tribu des médiéviste”, In: *Genèses*, 21, 1995, *Le nazisme et les savants*, sous la direction de Susanna Magri , pp. 120-133.

<sup>67</sup> Jullian Camille , *Extraits des historiens français, Notes sur l'histoire en France au XIXe siècle*, Paris, 1897, réed. Genève, Slatkine, 1979

<sup>68</sup> Caron Pierre et Sagnac Philippe, *L'état actuel des études d'histoire moderne en France* Paris, *Revue d'histoire moderne*, 1902.

<sup>69</sup> Ferdinand Lot (préf. Arthur Giry), *Les derniers Carolingiens : Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine (954-991)*, Paris, Librairie Émile Bouillon éditeur, coll. « Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences philologiques et historiques » (n° 87), 1891.

<sup>70</sup> Vous pouvez trouver cette préface dans son entiereté en Annexe C de ce mémoire.

étudierons ici ces dernières. Nous avons précédemment étudié la méthode enseignée à Arthur Giry durant sa formation à l'Ecole des Chartes et à l'EPHE, nous trouvons dans ce texte une preuve de la survivance de ces méthodes dans sa carrière, ce qui justifie également l'étude de sa formation. Arthur Giry écrit alors au sujet des conférences qu'il donne à l'EPHE durant l'année scolaire 1887-1888, "Je m'étais appliqué à montrer par des exemples comment des investigations patientes, l'étude, l'analyse et la comparaison minutieuse des sources, ainsi que la critique des travaux déjà faits, étaient susceptibles de conduire à des résultats nouveaux et spécialement à des rectifications chronologiques assez nombreuses [...]" . Voilà en une phrase la méthode appliquée par Giry à ses travaux. Nous reconnaissions dans la description des "investigations patientes, l'étude, l'analyse et la comparaison minutieuse des sources" l'influence de l'Ecole des Chartes et de la critique des sources enseignée par la méthode héritée des mauristes. Il ajoute d'ailleurs par la suite dans un autre paragraphe au sujets des sources manuscrites et publiées des établissements religieux qui existaient à l'époque carolingienne: "on copia les actes inédits, on collationna les originaux, on classa et on répartit entre les diverses collaborateurs les notes". La copie, la collecte et le classement des documents sont des étapes qui font partie de la méthode enseignée à l'Ecole des Chartes. En 1898, Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos<sup>71</sup> formalisent la méthode historique sous forme d'un protocole scientifique, regroupant ces étapes sous le terme d'heuristique qui désigne le travail de collecte des sources qui est complété par l'herméneutique qui désigne le travail d'interprétation des sources. Arthur Giry suit donc la méthode de travail qui vaudra à cette école historique de se faire désigner par la postérieure des Annales "école méthodique" voir "école positiviste". L'école des Annales critique un certain "culte du document" de la part de l'école méthodique. En effet, nous pouvons noter dans cette préface l'importance qu'attribue Giry aux documents. Pour comprendre l'enjeux des documents dans l'écriture de l'histoire selon cette école, il est possible de lire dans le manuel de Seignobos et Langlois la description de la tâche de l'historien. Il y est écrit : "le document c'est le point de départ; le fait passé, c'est le point d'arriver". Le document ( de *documentum*, qui sert à instruire ) est une trace du passé auquel on assigne le rôle de matériaux comparable à l'objet du naturaliste qui acquiert connaissance par l'observation directe, pour palier au rapport indirect à son objet l'historien doit faire appel à des voies de raisonnements pour rendre présent à nouveau ce qui est absent. Les auteurs de l'*Introduction aux études historiques* énoncent clairement la motivation de l'historien: "l'histoire a pour but de décrire, au moyen de documents, les

---

<sup>71</sup> Une édition préfacée par Madeleine Rebérioux; Langlois: Charles-Victor, et Seignobos Charles, *Introduction aux études historiques*, Éditions Kimé, 1992.

sociétés passées et leurs métamorphoses". Cette volonté est partagée par Arthur Giry et ses élèves, le travail d'heuristique - par la collecte et le classement des sources - et d'herméneutique - par l'analyse et la comparaison minutieuse - vise à "jeter un peu de lumière sur toute la période de notre histoire qui va du Traité de Verdun à l'avènement de la dynastie Capétienne". Et il s'agit bien d'écrire les métamorphose des sociétés françaises puisqu'Arthur Giry continue son texte de la sorte: "époque intéressante entre toutes, puisque c'est alors que la France s'est faite, qu'elle a commencé à prendre quelque obscure conscience de son existence nationale et que se sont développés mystérieusement les germes des institutions qui allaient devenir le régime féodal". Comme nous l'avons précédemment évoqué, le travail d'Arthur Giry s'inscrit dans l'écriture de l'histoire nationale. Selon lui, l'histoire médiévale est donc la période à laquelle "la France s'est faite" et commence à prendre conscience de "son existence nationale", ce qui implique que l'existence de la France remonte aux carolingiens et qu'elle s'unir par une conscience nationale. Nous pouvons expliquer la vision d'Arthur Giry en nous référant aux éléments présentés préalablement autour du contexte dans lequel s'inscrivent ses travaux. Il est pertinent de faire ici référence au "Petit Lavis" qui par exemple établit déjà une comparaison entre la Gaule et la France. L'histoire se perçoit comme nationale. Il s'agit d'écrire l'histoire de France, l'histoire de la nation française, alors justifier l'intérêt d'un sujet en le présentant comme l'étude de la racine de la nation française est sensé. Dans la suite de ce paragraphe Arthur Giry insiste sur l'importance d'écrire cette histoire nationale avant que d'autres s'en chargent; "J'avais à diverses reprises exprimé le regret que nous n'eussions point encore en France, pour cette époque du moins, d'instruments de travail comparables aux Jahrbücher ou aux Regestes de l'Allemagne, et manifesté la crainte de voir abandonner à l'érudition allemande tout ce domaine de notre histoire nationale". La science allemande est un modèle<sup>72</sup> et les historiens écrivent dans un objectif de défense du patrimoine nationale comme l'explique Claude Digeon dans sa thèse *La crise allemande de la pensée française*<sup>73</sup>. Comme nous l'avons déjà étudié dans la préface du mémoire d'Arthur Giry, le jeune historien exprime déjà ce "regret" du retard de la France face à ses voisins européens dans l'écriture de l'histoire à l'époque carolingienne. C'est d'ailleurs à ce sujet qu'il nous faut évoquer le débat animé existant à

<sup>72</sup> "Après 1870, les élites intellectuelles françaises dans leur grande majorité réinterprètent la défaite en l'attribuant globalement à la rationalité allemande. Pour toute une génération, la science allemande devint un modèle et les historiens ne dérogent pas à la règle."

M.Espagne, M.Werner, "La construction d'une référence culturelle allemande en France. Génèse et histoire (1750-1914)"Annales, ECS, 1987, n°4, p.969-992

<sup>73</sup> Digeon Claude, *La crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Presses universitaires de France, Paris, 1959.

l'époque entre les voisins d'outre-Rhin. Charlemagne (et les carolingiens) est-il français ou german? Georges Minois, qui dédie le premier chapitre de sa biographie de Charlemagne au sujet du mythe<sup>74</sup>, explique l'évolution de la représentation du personnage. Victor Hugo voit en Charlemagne le personnage qui préfigure la paix que pourrait amener une amitié franco-allemande pour l'Europe. La guerre de 1870 change l'image de Charlemagne qui encore plus que le sujet d'un débat devient même un "facteur d'hostilité entre la France et l'Allemagne" selon George Minois. L'historien écrit : "du côté français, la tendance est au dénigrement de ce personnage trop allemand pour être honnête". Charlemagne est traité d'Allemand comme une critique et malgré la tentative de Fustel de Coulanges de montrer que l'empire carolingien "n'avait rien de germanique" en 1876 dans *La Revue des deux mondes* l'étude des carolingiens et des sources de cette histoire sont laissés aux allemands à une époque de "défrancisation" du sujet selon l'expression de Minois. En revanche du côté germanique la science allemande "s'empare totalement du grand empereur, dont elle publie avec une érudition remarquable les capitulaires et les autres documents relatifs à son règne, dans les *Monumenta Germaniae Historica* de 1880" une publication à laquelle Arthur Giry fait référence dans ses travaux. Arthur Giry en présentant l'histoire des carolingiens comme partie intégrante de l'histoire de France dans cette préface rejoint Fustel de Coulanges pour dire qu'il ne s'agit pas ici d'une histoire germanique. En prenant en compte cette vision de l'histoire des carolingiens par Giry nous comprenons pourquoi il essaye de réhabiliter cette histoire aux yeux des historiens français. Il faut cependant nuancer cette idée d'une histoire carolingienne française pour Giry, puisqu'il choisit en collège avec ses élèves de ne commencer la rédaction d'un Régeste carolingien seulement à partir de Charles le Chauve, voici l'explication qu'il donne à ce sujet plus loin dans la préface: "il fut décidé que nous laisserions de côté les premiers monarques carolingiens, dont l'histoire et les actes ont été en Allemagne l'objet de travaux approfondis, et que nos études commencerait avec le règne de Charles le Chauve. Nous décidâmes également de nous occuper exclusivement des souverains de la France, en y comprenant, bien entendu, les rois de Provence, de Bourgogne et d'Aquitaine". Il est donc question des territoires les plus proches de l'actuelle France, le reste est abandonné à l'Allemagne. Il continue son plaidoyer pour une histoire carolingienne en abordant la méthode qui devrait être employé pour rivaliser avec la science allemande: "j'avais indiqué enfin comment le travail de recherche, d'inventaire, de classement et de critique des sources historiques pourrait devenir l'œuvre d'une collaboration associant maître

---

<sup>74</sup> Minois Georges, « 1 - Le mythe de Charlemagne : mille ans de métamorphoses (1000-2000) », *Charlemagne*, sous la direction de Minois Georges. Perrin, 2014, pp. 11-76.

et élèves dans une entreprise commune". Arthur Giry résume ici les étapes qui composent le travail historique selon lui, telles que nous les avons étudiées préalablement: la recherche, l'inventaire, le classement et la critique des sources historiques, l'herméneutique puis l'heuristique dans cet ordre. Mais cette phrase ajoute l'idée d'un travail en collaboration entre le maître et ses élèves, une collaboration qui existe dans les cours donnés à l'EPHE, au cours de séminaires inspirés des universités allemandes. Le séminaire consiste spécifiquement à la construction de travaux communs entre le maître et ses élèves pour leur apprendre par la pratique les méthodes de recherche. Il rend encore hommage à la méthode qui lui a été enseigné à l'EPHE lorsqu'il présente les règles de rédactions de ce Régeste : "faire précédér chaque fascicule d'une notice critique sommaire des sources, et d'une bibliographie étendue; suivre dans la composition l'ordre chronologique aussi rigoureusement que possible; ne négliger aucun fait, si minime que soit son importance; justifier par des notes et autant que possible par des textes toutes les allégations; n'user d'aucun artifice pour masquer les lacunes de l'histoire ou pour faire illusion sur la pauvreté des sources; rejeter en Appendices l'étude des questions accessoires ou les discussions qui rompraient l'ordre chronologique; négliger de parti pris, si chaque volume par une table alphabétique et analytique des noms propres et des matières"; il s'agit de construire des outils de travail qui seront des références pour les historiens, faciles à consulter. La bibliographie et la critique des sources permettent d'approfondir le travail présenté dans le catalogue. La justification des notes permet d'assurer ainsi que la bibliographie un travail solide. Et, ce qui est pertinent, Arthur Giry mentionne qu'il faut montrer les lacunes de l'histoire et ne pas les cacher comme il pouvait être d'usage à l'époque romantique. L'histoire se construit par des documents, qu'il faut citer, et en histoire médiévale nombreux documents sont manquants, ou sinon il ne reste que des copies. Et lorsqu'il s'agit de copies, l'analyse est différente, certaines sont de mauvaise facture. Arthur Giry prend le parti d'écrire l'histoire du moyen âge malgré le problème des sources, malgré le manque encore évident d'inventaire à son époque. Les jeunes archives françaises n'ont eu ni le temps ni les moyens depuis la Révolution de produire des classement ou des catalogues de toutes les archives, Arthur Giry profite de ses voyages pour consulter des archives et trouver des documents inédits. Certains voyages sont même planifiés pour visiter certaines archives en particulier.

Tout d'abord pour étudier les voyages d'Arthur Giry en direction d'archives nous pouvons étudier les demandes qu'il formule auprès de l'Instruction Publique concernant ces voyages d'étude. Nous trouvons dans son dossier, à la cote F/17/2970/2 des Archives

nationales, plusieurs lettres sur ce sujet. Une lettre d'Arthur Giry adressée au ministre de l'Instruction publique et des beaux arts daté du 9 mai 1877 nous donne un exemple de l'initiative que présente très tôt dans sa carrière le jeune historien. En 1877 rappelons nous qu'il est diplômé de l'EPHE depuis 2 ans seulement et qu'il commence à y enseigner il travaille en tant qu'archiviste à la section secrétariat des Archives nationales depuis 4 ans. Dans cette lettre, il demande une mission à Lucques (Toscane) dans la bibliothèque du chapitre de la cathédrale pour aller consulter un manuscrit du IXème siècle contenant un recueil de recettes à l'usage des artisans. Ce manuscrit est déjà publié par un italien dans les *Antiquitates italicae* mais Giry ajoute que la transcription de l'historien Ludovico Antonio Muratori est "très incorrectement" faite. Il désire également collecter un autre manuscrit à Venise. Il demande à organiser un voyage de 4 semaines pour un "intérêt scientifique". En 1881, lorsqu'il est répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes, il demande une mission dans les archives municipales de Bayonne qui lui est refusée par le ministère. Il souhaite collecter des documents relatifs aux institutions municipales des communes de l'Ouest sous la domination anglaise. On peut retrouver un cours sur ce thème dans les archives de l'EPHE sous la cote 4GIR09, on retrouve également sous la cote EPHE 4GIR08 un carnet vide prévu à l'effet d'un dépouillement des archives pour l'étude des institutions municipales du midi de la France. En 1885 il demande une mission dans le Grand-Duché de Luxembourg en Allemagne et en Suisse afin de rechercher dans les bibliothèques et dépôts d'archives pour consulter des documents relatifs à la diplomatique. Dans une lettre le 20 juillet 1887 Arthur Giry demande au ministère des Affaires étrangères un accès aux bibliothèques et dépôts d'archives de Lorraine, d'Alsace et de Prusse, et un accès aux dépôts d'archives municipales afin de recueillir des documents pour l'enseignement de la diplomatique. Il reçoit une réponse positive dans une lettre le 10 août ainsi qu'un passeport diplomatique. Il s'agit là de tous les échanges conservés dans les fonds de l'Instruction Publique concernant les voyages d'Arthur Giry. Mais on trouve encore aux Archives nationales, dans les fonds de l'Ecole des Chartes cette fois, une autre source concernant ces voyages. Sont conservés sous la cote 93AJ/80, le dossier d'Arthur Giry à l'Ecole des Chartes, les lettres qu'il envoie à Alfred Morel-Fatio, secrétaire de l'Ecole des Chartes de 1885 à 1906, pour recevoir son solde pendant ses déplacements qui sont parfois longs. Souvent il ne se contente pas simplement d'indiquer comment lui faire parvenir l'argent mais raconte ses voyages. Nous pouvons prendre comme exemple les deux lettres de ce dossier nous informant de son voyage en Espagne durant les vacances scolaires de l'année 1886. La première date est une lettre écrite à Paris, donc avant son départ, daté du 21 août 1896. Il écrit à Morel-Fatio en ces mots: "Si je puis vous rendre

quelques services en Espagne je suis tout à votre disposition. Je séjournerai quelques temps à Barcelone et irai de là à Gérone, à Vick [sic], peut-être à Urgel. De là j'irai à Tarragone, Saragosse et Madrid mais alors plutôt en touriste. Peut-être ensuite pousserai-je jusqu'en Andalousie car j'ai bien envie de voir Grenade Cordoue et Séville, mais cela dépendra du temps dont je pourrai disposer.”, comme dans plusieurs lettres ont peut observer que les érudits s'entraident, se rendant service pour collecter des archives. Les documents originaux n'étant parfois pas encore publiés ou alors publiés dans une édition insatisfaisante, il faut voyager jusqu'aux archives pour les consulter et si le voyage se démocratise au XIXe siècle il n'est pas encore accessible largement. Le temps du voyage explique également que Giry veut profiter de cette occasion pour visiter plusieurs villes. Une lettre de Madrid du 12 septembre 1896 nous informe elle du voyage de Giry et donne une idée des conditions dans lesquelles il peut avoir accès aux archives hors de France. Il écrit, s'adressant toujours à Morel-Fatio, “Je suis à Madrid depuis deux jours, enchanté de ce que je vois. J'ai trouvé à la bibliothèque nationale Schiffe qui travaille avec grande ardeur et ne paraît avoir trouvé beaucoup de choses intéressantes mais qui est toujours fatigué et est fort inquiet de sa thèse. Il attend avec impatience une réponse de vous pour savoir s'il doit demander un nouveau savoir<sup>75</sup>. [...] Contre toute attente j'ai trouvé ici, la bibliothèque nationale deux diplômes carolingiens. Et de plus j'ai appris qu'il existait cinq originaux dans les archives des Nudius Celi; malheureusement le texte du duc actuel s'oppose paraît-il à ce qu'on fasse aucune recherche dans les archives avant la majorité de son papille. L'archiviste M.Paz y Melia me dit qu'en faisant agir certaines influences, il serait peut-être possible de faire flétrir la consigne.”. Cette lettre nous apprend qu'Arthur Giry évolue au sein d'un réseau européen d'érudits. Arthur Giry chercher mais peut-être sans trop espérer des documents pour compléter son travail, puisqu'il dit que c'est “contre toute attente” qu'il découvre deux diplômes carolingiens, et sa recherche est parfois entravé, la législation concernant les archives étant très restreinte, il faut négocier pour travailler sur certains documents. En dehors de ces voyages<sup>76</sup>, puisque ces derniers sont longs et coûteux, comme alternative, Arthur Giry correspond profusément avec les archivistes.

---

<sup>75</sup> On apprend qu'il vient de Barcelone et se dirige vers Séville.

<sup>76</sup> Ses autres voyages sont commentés en Annexe pour ne pas gêner la cohérence du texte. Vous pouvez retrouver une analyse de ses voyages en Allemagne dans l'annexe D.

## II) Le professeur

### A)Le professeur à l'œuvre

Nous avons déjà évoqué dans une première partie la formation et les premiers pas d'Arthur Giry en histoire. Nous allons aborder dans cette première sous-partie son travail de professeur et plus spécifiquement son enseignement à l'Ecole des Chartes et à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Cette étude est menée grâce aux archives conservées dans les fonds des deux écoles aujourd'hui conservées aux Archives nationales. Encore une fois il faut préciser que les cotes des archives de l'EPHE qui seront présentées dans cette partie ne sont données qu'à titre indicatif, et que dû au déménagement des archives aux Archives nationales et sans le nouveau catalogue, il est impossible de donner des cotes plus justes. Nous avons déjà abordé la méthode enseignée à Giry et dans une troisième sous-partie nous avons étudié comment il continue de suivre cette méthode dans sa carrière. Nous allons ici étudier comment cette méthode fait partie de son enseignement, puis la relation qu'il entretient avec ses élèves, et une étude précise sera construite autour de ses cours de diplomatique.

Il nous faut inscrire cette étape de la vie de Giry dans une chronologie plus large, intéressons-nous au déroulement de sa carrière de professeur. Pour suivre la chronologie qui est décrite dans ce paragraphe il est possible de se référer à la frise chronologique proposée en annexe E. Nous pouvons aborder son parcours à l'Ecole des Chartes. C'est sous l'impulsion de Jules Quicherat qu'il quitte son poste d'archiviste aux Archives nationales pour le rejoindre en tant que secrétaire de l'Ecole des Chartes en 1878. Arthur Giry n'obtient un poste de professeur de l'Ecole des Chartes qu'en 1885, il est alors nommé en remplacement de Louis de Mas-Latrie en tant que professeur de Diplomatique. Il avait déjà auparavant suppléé de Mas-Latrie lors du second semestre de l'année scolaire 1883-1884, comme en atteste une correspondance officielle conservée dans le dossier d'Arthur Giry sous la cote 93AJ/80 dans les fonds de l'Ecole des Chartes aux Archives nationales. Alfred Morel-Fatio est alors nommé pour remplacer Arthur Giry aux fonctions de secrétaire de

l'Ecole des Chartes<sup>77</sup>. Arthur Giry garde cette fonction de professeur de Diplomatique à l'Ecole des Chartes jusqu'à sa mort en 1899. Sa carrière de professeur se déroule également en parallèle à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. En 1874 Gabriel Monod, directeur de la section historique de l'EPHE, appelle Arthur Giry qui n'est pas encore diplômé (et pourtant est présenté comme tel dans le rapport de l'Ecole) à suppléer Jules Roy en voyage en Allemagne<sup>78</sup>. Durant les années scolaires suivantes, 1875-1876 et 1876-1877, Arthur Giry donne une conférence supplémentaire<sup>79</sup>. C'est le 6 février 1877 qu'est créée une nouvelle conférence d'histoire dont est chargé Arthur Giry sous le titre de maître de conférence<sup>80</sup>. Il reste maître de conférence à l'EPHE jusqu'à la fin de sa vie. Il gagne le titre de directeur adjoint de la section historique à partir du 26 octobre 1892. Il faut également mentionner qu'il donne des cours de sciences auxiliaires de l'histoire à la Sorbonne de 1881 à 1885. Durant les treize premières années de sa carrière d'historien Arthur Giry s'intéresse principalement aux institutions municipales en France au moyen-âge dans le courant de ses travaux de recherche sur Saint-Omer, il travaille sur le sud puis le nord. C'est à partir des années 1880 environ qu'il se penche davantage sur la diplomatique. Ce sujet d'étude l'occupe jusqu'à la fin de sa vie.

Son enseignement à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes peut être étudié par le recours aux rapports publiés par l'Ecole à destination du ministère de l'Instruction Publique<sup>81</sup>. C'est le ministère de l'Instruction Publique qui finance l'EPHE. Ces rapports nous renseignent année par année des noms des enseignants et des élèves et livrent aussi pour chaque conférence un court résumé du contenu de ces dernières. Dans le dossier de la présidence de Gabriel Monod à l'EPHE<sup>82</sup> il y a un sous-dossier contenant le travail de Monod pour constituer le premier rapport sur les travaux des premiers historiens de la IV section depuis 1868. Cette étude peut être complétée par l'analyse des notes de cours conservées à l'EPHE. Nous allons préciser

<sup>77</sup> "École des Chartes", In: *Bulletin administratif de l'instruction publique*, Tome 37 n°644, 1885.

<sup>78</sup> Maury Alfred, Monod Gabriel, Thévenin Marcel, Giry Arthur, Roy Jules, "IV. Histoire", In: *Rapport sur l'École pratique des hautes études, 1874-1875*, 1874, pp. 120-123.

<sup>79</sup> Maury Alfred, Monod Gabriel, Thévenin Marcel, "IV. Histoire", In: *Rapport sur l'École pratique des hautes études, 1875-1876*, 1875, pp. 134-138.

Maury Alfred, Monod Gabriel, Thévenin Marcel, "IV. Histoire", In: *Rapport sur l'École pratique des hautes études, 1876-1877*, 1876, pp. 145-150.

<sup>80</sup> Maury Alfred, Monod Gabriel, Thévenin Marcel, Roy Jules, Giry Arthur, "Histoire", In: *Rapport sur l'École pratique des hautes études, 1877-1878, 1878-1879*, 1877, pp. 54-61.

Lot Ferdinand, "Arthur Giry", In: *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1901*, 1900, pp. 20-47.

<sup>81</sup> Il est d'ailleurs possible de retrouver certains de ces rapports, de 1868 à 1880, dans les fonds de l'Instruction Publique sous la cote F/17/3997 aux Archives nationales.

<sup>82</sup> Aujourd'hui parmi les fonds de l'EPHE à la cote 20200033/3 aux Archives nationales.

notre étude sur les cours qu'Arthur Giry donne sur les carolingiens de 1896 à 1898 à l'EPHE, et dont les notes sont conservées dans les fonds de l'Ecole sous la cote EPHE 4GIR33. Nous savons qu'en 1895 sa première conférence est titrée "*Etude des sources diplomatiques et narratives de l'histoire de France pendant la période carolingienne*", comme l'indique le rapport de la section historique<sup>83</sup>. Cette conférence a pour objectif de produire une "révision des sources de l'histoire carolingienne" en s'appuyant sur les lettres de Loup de Ferrières<sup>84</sup>. Sa seconde conférence s'inscrit dans la continuité des conférences qui, depuis 1888, ont pour objectif de préparer un recueil des actes des souverains de la France. Le rapport nous indique un changement de parcours concernant cette conférence: "Le projet primitif avait été de dresser seulement un catalogue des actes et d'établir un régeste; mais, depuis lors, les éditeurs des *Monumenta Germaniae*<sup>85</sup> ayant pris la résolution de publier des diplômes carolingiens depuis l'avènement de la dynastie, le directeur de la Conférence s'est entendu avec M. le professeur Mühlbacher, directeur de la publication allemande, pour réservier à la Conférence la publication des diplômes des souverains spécialement français, c'est-à-dire des rois de France depuis Charles le Chauve jusqu'à Louis V, des rois d'Aquitaine et des rois de Bourgogne. La question de savoir dans quelle publication, allemande ou française, prendraient place les diplômes des rois de Lorraine est restée provisoirement en suspens". Il faut pour comprendre ce changement dans la direction de la conférence songer à la rivalité franco-allemande. Nous avons abordé le conflit sur l'appartenance des carolingiens à une certaine histoire nationale, soit française soit allemande, les deux ne pouvant accepter de partager un souverain. Charlemagne est alors abandonné aux allemands et "défrancisé" , Charles le Chauve quant à lui peut être étudié par les historiens français et intégré à l'histoire nationale, puisque son territoire couvre essentiellement celui de la France. Il est également mention dans ce rapport de la publication de *Diplomata* qui reprend sous la direction d'Arthur Giry membre de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres depuis 1894 et d'Eugène de Rozière membre depuis 1871, homme politique et archiviste paléographe. Tous deux s'entendent pour qu'un recueil de la Conférence y soit publié, Giry donne de la publicité aux travaux de ses élèves. Nous pouvons relever que cette année s'inscrit pour cette conférence dans la poursuite du "dépouillement méthodique des collections de la

<sup>83</sup> Monod Gabriel, Thévenin Marcel, Roy Jules, Giry Arthur, Bémont Charles, "VII. Histoire", In: *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques, Annuaire 1896, 1895*, pp. 51-56.

<sup>84</sup> Les notes sur cette conférence autour des correspondances de Loup de Ferrière étaient anciennement conservées parmi les dossiers d'Arthur Giry sous la cote EPHE 4GIR32 dans les archives de l'EPHE aujourd'hui aux Archives nationales.

<sup>85</sup> Les *Monumenta Germaniae Historica* sont un institut de recherche sur le moyen âge fondé en 1819 sous l'impulsion du nationalisme romantique allemand qui publie sous ce nom des sources écrites de l'antiquité tardive au moyen-âge et devient un symbole de l'érudition allemande.

Bibliothèque et des Archives nationales". Il est question de la méthode, il s'agit de celle que nous avons détaillée dans la dernière sous-partie de la première partie. Enfin, ce rapport fait mention des actes relatifs à la *Donation de Rueil* dont l'étude par Arthur Giry est publiée dans les *Mélanges Julien Havet*<sup>86</sup>, ouvrage dédié à la mémoire de Julien Havet (1853-1893) ancien élève de l'Ecole des Chartes et de l'EPHE. On retrouve dans la correspondance de son frère Louis Havet, une lettre d'Arthur Giry à propos de ces mélanges, on y apprend qu'il souhaitait livrer une étude sur Loup de Ferrière dans un premier temps en 1894 mais renonce par manque de temps<sup>87</sup>. En 1896, sa première conférence conserve son titre : "Etude des sources diplomatiques et narratives de l'*histoire de France pendant la période carolingienne*" et continue le travail commencé précédemment. La deuxième conférence "Etude des actes des souverains de la France de 840 à 987"<sup>88</sup>, donc de la fin de Règne de Louis le Pieux (le règne de Charles le Chauve ne commence qu'en 843) à la fin du règne de Louis V le Fainéant dernier roi de la dynastie carolingienne. L'étude se spécifie pour cette année autour des documents de la province ecclésiastique de Tours. En 1897, sa première conférence "Etude des sources diplomatiques et narratives de l'*histoire de France pendant la période carolingienne*" porte ses fruits avec de nombreuses publications des élèves et du maître. Sa deuxième conférence "Etude des actes des souverains de la France de 840 à 987" continue et s'articule cette année-là autour des documents provenant de l'abbaye de Saint-Martin de Tours<sup>89</sup>. Pour compléter ces documents, prenons les notes d'Arthur Giry conservées dans les fonds de l'EPHE. Dans une note (parmi les papiers conservés à la cote EPHE 4GIR33) titrée Loup de Ferrières 897 à 862 environ, Arthur Giry explique l'intérêt d'étudier Loup de Ferrière: "Un ms. de la Bibl. nat. qui se trouvait encore au XVIe siècle [dans] la Bibl. de l'abb[aye] Ferrières (ch.l. de laut. du Loiret-près Montargis) contient un recueil de 127 lettres écrites par un personnage du nom de Loup (Lupus à un grand nombre de correspondants. Nous connaissons cette provenance parce qu'un érudit du XVIe s. les fit copier à Ferrières à cette époque par P.Daniel, bailli de S.Berroir sur Loire. [...] Il suffit de parcourir ces lettres pour voir que leur auteur était abbé de Ferrières sous Charles le Chauve, qu'il fut mêlé aux affaires de l'époque et que ces lettres fournissent en abondance des renseignements que l'on

<sup>86</sup> *Mélanges Julien Havet, Recueil de travaux d'érudition dédiés à la mémoire de Julien Havet (1853-1893)*, E. Leroux éditeur, 1895.

<sup>87</sup> Cette lettre est conservée au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France parmi les correspondances de Louis Havet à la cote NAF 24495, elle est présentée en annexe T de ce mémoire.

<sup>88</sup> Monod Gabriel, Thévenin Marcel, Roy Jules, Giry Arthur, Bémont Charles, "VII. Histoire", In: *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques, Annuaire 1897, 1896*, pp. 65-69.

<sup>89</sup> Monod Gabriel, Thévenin Marcel, Roy Jules, Reuss Rodolphe, Giry Arthur, Bémont Charles, "VII. Histoire", In: *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques, Annuaire 1898, 1897*, pp. 51-56.

cherchait vainement ailleurs sur l'histoire de l'époque, sur la civilisation et en particulier la culture littéraire et enfin sur la vie monastique.”. On comprend en lisant ces lignes en quoi l'étude des lettres de Loup de Fourrières s'inscrit dans les recherches d'Arthur Giry et de ses élèves à l'EPHE pour l'écriture de l'histoire des carolingiens. Comme le soulignait la préface qu'Arthur Giry rédige pour la thèse de Ferdinand Lot<sup>90</sup>, l'historien insiste qu'il ne faut pas cacher les manques de sources mais les mettre en évidence et qu'il est possible d'avoir recours à un large éventail de sources, autres que les sources officielles, pour remédier à ces manques. Ainsi l'étude d'un corpus de correspondances paraît à la pointe de la recherche historique médiévale de l'époque. Dans ses notes<sup>91</sup>, nous trouvons ce qui semble être une note concernant son cours de critique des sources diplomatiques concernant l'histoire française, la feuille étant titrée “Sources diplomatiques”. On trouve sur cette feuille une courte liste concernant ces sources : “Les plus importantes, / les plus dispersées/ celles qui sont en grande partie inédites,/celles qui ont été encore le moins explorées”, il ajoute ensuite: “Elles n'ont jamais été réunies. Il n'y a jamais eu même un essai de répertoire”. Il explique: “Tous les documents diplomatiques de cette époque reculée proviennent des établissements ecclésiastiques. C'est donc en recherchant ce qui nous est parvenu en fait de documents carol[ingiens] dans chacun des dépôts d'archives des églises et des abb[ayes] d'ancienne fondation, qu'on peut espérer de reconstituer la série de ces documents”. Il ajoute: “Il existe un guide (fort médiocre) qui peut y aider”, et donne la référence du livre de Hermann Oesterley *Wegweiser durch die Literatur der Urkundensammlung* publié à Berlin entre 1885 et 1886. Il cite dans la suite de ses notes les travaux de ses amis Louis Delisle et Auguste Molinier. Nous trouvons ensuite une feuille sur laquelle sont point par point abordés les détails de la première conférence donnée par Arthur Giry en 1896. Pour plus de lisibilité nous faisons ici appel à ce document présenté en annexe. Dans ce premier cours Arthur Giry expose les objectifs et la construction de la conférence. Il commence par préciser qu'il ne s'agit pas d'un cours d'histoire magistral traditionnel mais véritablement d'une formation à la recherche par la pratique. Cette formation passe par l'enseignement de la critique, il parle de la “critique de textes” ainsi que de la “critique d'interprétation”. Arthur Giry fait ici référence à la méthode de l'école historique qui sera plus tard désignée sous le nom d'école positiviste. La méthode historique telle que construite à la fin du XIXe siècle par les historiens qui voulaient se rapprocher des sciences naturelles cherche à établir une méthode comparable à

<sup>90</sup> Lot Ferdinand, préf. Arthur Giry, *Les derniers Carolingiens : Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine (954-991)*, Paris, Librairie Émile Bouillon éditeur, coll. « Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences philologiques et historiques » (no 87), 1891.

<sup>91</sup> Parmi les fonds de l'EPHE aujourd'hui aux Archives nationales, anciennement conservé sous la cote 4GIR33.

un protocole scientifique. Ainsi l'étude d'un document (qui contient la trace du passé que l'historien cherche à reconstituer), se déroule en deux étapes telles que désignées par Seignobos et Langlois, l'heuristique c'est-à-dire le travail de collecte des sources, puis l'herméneutique c'est-à-dire le travail d'interprétation en deux étapes: la critique externe sur le support matériel du texte puis la critique interne sur le texte en lui-même. Les auteurs de l'*Introduction aux études historiques*<sup>92</sup> ne voient que deux risques majeurs à cette méthode, liés au facteur humain, le risque d'erreur d'interprétation ou le risque d'hyper critique opposé. Arthur Giry apprend à ses élèves à suivre cette méthode. Il explique à la suite en une phrase comment il souhaite procéder dans ce cours : "La méthode que nous emploierons est très simple - elle consistera à choisir un texte, à l'expliquer ensemble - à le rapprocher de toutes les autres sources qui peuvent contribuer à l'éclaircir - à examiner et à juger les travaux extérieurs dont il a été l'objet, à en rechercher les sources, à en déterminer l'autorité et la valeur - et à arriver ainsi à montrer comment l'histoire peut être en partie renouvelée ou plutôt précisée". Il insiste à plusieurs reprises sur la méthode avant d'ajouter qu'il s'agit d'un travail de collaboration. Comme nous l'avons déjà évoqué, le séminaire d'origine allemande construit un travail collaboratif entre le maître et ses élèves. De plus les élèves de l'EPHE viennent chercher une formation complémentaire, ils connaissent déjà l'histoire de France et viennent apprendre la pratique de la recherche historique. Arthur Giry écrit ainsi: "Il ne s'agit pas ici d'acquérir une foule de notions nouvelles; ni de s'encombrer la mémoire des faits - mais d'apprendre à travailler sur les sources, à appliquer les règles de la critique historique. J'attends donc de vous non pas seulement de l'assiduité aux leçons, non pas de la docilité passive, mais une véritable collaboration. Je parlerai seul aussi peu que possible, nous expliquerons les textes ensemble, nous les discuterons". La présentation du contenu du cours peut être éclairée à l'aide de la préface qu'Arthur Giry rédige à la thèse de Ferdinand Lot dans laquelle il explique l'objet des conférences qu'il y tient sur les carolingiens. A la suite de ce cours on trouve ce qui semble être une liste des élèves de Giry à cette conférence avec au côté de leur noms leur écoles. On compte en tout 26 noms. Se trouve ensuite une liste des "Questions à étudier" avec pour chacune la date correspondante et l'ordre à suivre. Dans un dossier "M. Lauer 844-846" à la suite, on trouve un travail de reconstruction de l'Itinéraire de Charles le Chauve avec un récit année par année du contexte dans lequel évolue le roi construit à l'aide de références. Les recherches sur Charles le Chauve aboutissent en partie pour Giry à la publication de son article "Dates de deux diplômes de Charles le Chauve pour

---

<sup>92</sup> Langlois Charles-Victor et Seignobos Charles, *Introduction aux études historiques*. Éditions Kimé, 1992.

l'abbaye des Fossés”<sup>93</sup> en 1895. Après sa mort, ses anciens élèves, Maurice Prou et Ferdinand Lot continuent son travail pour publier *Recueil des Actes de Charles II le Chauve, roi de France 840-860*<sup>94</sup>. Pour approfondir cette étude de l'enseignement d'Arthur Giry, il est possible en se plongeant dans les cahiers de ses élèves, de compléter ses notes de cours. Les cahiers de cours peuvent nous orienter sur la manière dont Arthur Giry utilise ses notes. Les cahiers de Philippe Lauer, qui est élève de Giry et suit la conférence sur les sources diplomatiques carolingiennes des années 1890, sont conservés pour certains aux Archives nationales dans des fonds privés<sup>95</sup>. On y retrouve la méthode d'enseignement d'Arthur Giry, ainsi que des exercices qui rendent compte de la pratique de la critique des documents étudiés. De la même sorte, il est possible de retrouver quelques cahiers d'élèves d'Arthur Giry à l'Ecole des Chartes. Dans les fonds privés de Philippe Lauer, notamment, on retrouve le cours de diplomatique enseigné par Arthur Giry à l'Ecole des Chartes<sup>96</sup>. Dans ces cours on trouve des exercices de paléographie autour de chartes de Lothaire et des carolingiens avec des remarques de diplomatique au milieu des transcriptions. A la manière de Giry, on trouve dans ses affaires de petites fiches, une sur l'année liturgique et l'autre avec des notes sur la vie de Louis le Pieux avec des traductions et des définitions. A ces cours, est joint un dossier nommé “sources Giry”, on peut imaginer qu'Arthur Giry demande à ses élèves de maîtriser un large corpus de sources. Des cahiers anonymes sont également conservés dans les fonds de l'Ecole des Chartes; sous la cote 93AJ/354 aux Archives nationales on trouve ce qui semble être un cahier d'exercice (une déduction qu'il est possible de formuler après avoir pris connaissance des cours proposés par Giry) puisqu'il s'agit d'un enchaînement de chartes carolingiennes dans un ordre chronologique de Charlemagne à Louis le Pieux. L'élève met en évidence la date de charte et les formules importantes qui la composent et explique l'intérêt de ces éléments comme preuves dans la construction d'une chronologie des faits. On retrouve en marge de ce cahier de courtes biographies des monarques et des chronologies des dynasties ainsi qu'un court historique de l'évolution des formules des chancelleries et ainsi que l'évolution de la datation des actes sous les différents monarques, on peut imaginer qu'il s'agit d'un pense-bête pour l'élève qui utilise ces éléments pour critiquer les textes.

---

<sup>93</sup> Giry Arthur, “Dates de deux diplômes de Charles le Chauve pour l'abbaye des Fossés”, In: *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1895, Tome 56, pp. 509-517.

<sup>94</sup> Tessier Georges, Lot Ferdinand, Prou Maurice,Giry Arthur, *Recueil des Actes de Charles II le Chauve, roi de France, 840-860*. Paris, Imprimerie nationale, 1943.

<sup>95</sup> Sous la cote AB/XIX/3379 aux Archives nationales se trouvent par exemple les notes d'un cours d'Arthur Giry à l'EPHE sur les annales de Saint-Bertin.

<sup>96</sup> Conservé aux Archives nationales, sous la cote AB/XIX/3377.

Pour étudier l'enseignement d'Arthur Giry à l'Ecole des Chartes nous pouvons nous appuyer sur ses papiers d'érudits conservés dans les fonds de l'Ecole aux Archives nationales. Sous la cote 93AJ/263 et 93AJ/264 sont conservés ses cours de diplomatique. Pour enseigner la diplomatique, c'est-à-dire la discipline qui critique les documents officiels, Arthur Giry enseigne la même méthode que pour l'étude des carolingiens. Dans des notes on trouve sa présentation de l'application de la méthode dans le cadre de la diplomatique: "La preuve des résultats atteint par l'hypothèse consiste à l'évidence des résultats/ La tâche de la critique en un déterminisme et par rapport les matériaux dont nous disposons de trouver avec les actes donc et porteur témoignage<sup>97</sup>/ a. critique de l'authenticité/ b. critique de la véracité/ c. critique des sources/ Le résultat de la critique n'est pas "le fait proprement historique" mais de même les matériaux en état et de rendre ainsi possible un jugement relativement juste et correct". Cette présentation de la méthode rappelle bien que son objectif est de permettre de formuler une interprétation la plus juste après la critique méticuleuse du document, il parle même dans une leçon suivante de "méthode d'investigation". Arthur Giry note ensuite sur la même feuille: "longtemps l'exposition historique s'est contentée de répéter dans ses récits avec plus ou moins d'originalité dans son jugement, les jugements exprimés jadis dans les sources orales et écrites - et alors l'illusion ainsi obtenu de faits réels transmis par tradition a passé pour état de l'histoire à peu près comme si l'époque des successeurs d'Alexandre n'avait été qu'une [suite] ininterrompue de guerres parce que nos sources ne nous parlent guère [que] des luttes de cette époque". On peut mettre cette citation en résonance avec la critique que Lucien Febvre formule à l'égard de l'école méthodique pour montrer que cette école est plus nuancée que l'image qu'en laisse les Annales; "L'histoire s'endormait dans ses certitudes. Elle s'arrêtait dans sa marche. Elle redit, répétait, reprenait : elle ne recréait plus. Et chaque année qui passait donnait à sa voix, un peu plus, le son caverneux d'une voix d'outre-tombe"<sup>98</sup>. Comme l'explique Laurent Mucchielli, cette critique est infondée pour parler de l'historiographie des années 1880 aux années 1920. Après ces quelques notes introducives, nous pouvons aborder les rédactions de la première leçon de diplomatique. En annexe se trouvent plusieurs leçons d'Arthur Giry. Dans sa première leçon en tant que remplaçant de Louis De Mas-Latrie, Arthur Giry fait un court historique de la diplomatique avant de présenter l'objet du cours: "Le cours de diplomatique a pour but de vous initier à la

<sup>97</sup> Ces notes ne constituent pas un cours entièrement rédigé, en reformulant ces notes nous pouvons écrire que la tâche de la critique consiste à mettre en rapport les matériaux dont nous disposons et par déterminisme trouver dans les actes les témoignages dont ils sont porteurs.

<sup>98</sup> Mucchielli Laurent, *Mythes et histoire des sciences humaines*. Paris, Éd. La Découverte, coll. "Recherches", 2004

critique des chartes et j'entends par là l'art de chercher dans leur teneur ce qui est bon l'histoire et utile pour la critique.”, et en ayant donné cette présentation du cours il justifie la méthode de contrôle: “Et c'est pour cela que dans les examens de fin d'année on a donné pour sanction à cet enseignement, non seulement des questions sur la matière même du cours, mais encore une épreuve de traduction déchiffrement par laquelle vous devez montrer que vous connaissez tous les devoirs d'un éditeur de texte deuxièmement une épreuve de traduction où vous devez prouver que vous avez l'intelligence complète des documents diplomatiques jusqu'au moindres formules troisièmement une épreuve d'analyse enfin par laquelle vous devez témoigner que vous savez discerner, au milieu de l'enchaînement des formules, les traits principaux à retenir dans une charte.”. Il présente ensuite le programme du cours pour l'année ainsi que les sources à maîtriser. A la suite vient la première leçon du cours de diplomatique qu'Arthur Giry rédige en tant que professeur de diplomatique à l'Ecole des Chartes. Il commence par rendre hommage à son ancien professeur, Louis De Mas-Latrie, dont il prend la suite. Il présente le but de son cours: “Je me propose de vous faire faire autant que possible les observations et les comparaisons, qui permettent d'établir la doctrine diplomatique.”et explique ensuite le programme de l'année. Ce programme compte une grande part de pratique, dont des rédactions d'analyses hebdomadaires. Il encourage ses élèves à lire. Après la première leçon nous pouvons nous pencher sur la dernière leçon, toute aussi pertinente qui permet de comprendre les enjeux du cours de diplomatique selon Arthur Giry. Nous pouvons remarquer premièrement la façon dont Giry reconnaît que son cours est incomplet et invite ainsi ses élèves à continuer leurs recherches. Il reconnaît également avoir choisi de défavoriser certains documents pour pouvoir approfondir l'analyse d'autres et il écrit à ce sujet : “je crois qu'il valait mieux procéder ainsi, que de comprendre plus de matières dans ce cours et d'être également incomplet sur chacun d'elle”. Il conclut de la sorte: “Ce qu'il importe que vous appréciez dans cet enseignement, ce n'est ni une nomenclature complète, ni un résumé théorique, mais une méthode qui ne s'acquierte, qu'en se familiarisant avec les documents, en les soumettant à une étude minutieuse.” et par là même insiste sur l'importance de la méthode et de la pratique nécessaire pour l'acquisition de cette méthode. Dans une autre version de sa dernière leçon qu'il utilise de 1884 à 1889, Arthur Giry clôt son cours par un rappel de méthode, une règle essentielle: “ pour publier un texte il faut d'abord le comprendre” et ajoute que si cette règle paraît évidente il ne faut cependant pas l'oublier. Il critique les éditeurs de textes qui n'en font fit et ajoute :” Je n'aurai pas besoin de beaucoup de recherches pour vous prouver par des exemples que c'est la règle qui de toutes est la moins observée.”. Et, comme dans la dernière fin de leçon, souhaite bonne

chance à ses élèves. Ces leçons que l'on trouve dans les archives de l'Ecole des Chartes ou de l'EPHE sont annotées, retravaillées. Arthur Giry passe du temps à rédiger ses cours et pourtant pour de nombreuses leçons, contrairement à Paul Meyer, il n'y a pas de versions copiées au propre de ses cours dans les dossiers d'archives explorés. Ce sont souvent des notes. Pour avoir plus d'information sur la façon dont se déroulent les cours donnés par Arthur Giry nous pouvons étudier plusieurs témoignages. Prenons par exemple deux témoignages d'historiens belges, Eugène Lameere et Paul Frédéricq<sup>99</sup>. Eugène Lameere présente l'enseignement d'Arthur Giry dans le cadre d'une analyse plus générale des cours donnés à l'Ecole des Chartes<sup>100</sup>. Il écrit au sujet du déroulement des cours de diplomatique d'Arthur Giry: "Le professeur s'est attaché, dès les premiers jours de novembre, à l'étude particulière de la chancellerie pontificale. Après l'examen des bulles et des documents pontificaux vint celui des actes des rois de France à différentes époques. C'est de ces explications que M. Giry donne à ses élèves les notions élémentaires de diplomatique. M. Giry fait préparer les chartes par les étudiants, leur fait faire des analyses qu'il veut très exactes et qu'il corrige avec une conscience digne d'éloges.". Lameere note donc la relation particulière qu'entretient le professeur avec ses élèves, qui est normal à l'EPHE mais moins conventionnelle à l'Ecole des Chartes. Il continue de la sorte dans cet article: "L'enseignement du maître se donne en même temps que la lecture des documents par les élèves. Le cours de diplomatique est en quelque sorte la répétition du cours de paléographie avec de nouvelles connaissances.". Ce témoignage concorde avec les notes de ces cours que l'on retrouve à l'Ecole des Chartes et que nous avons étudié. Pour étudier à présent son enseignement à l'EPHE nous pouvons lire le témoignage de l'historien belge Paul Frédéricq dans ses impressions de voyages<sup>101</sup>. Concernant le cours d'Arthur Giry à l'EPHE sur les sources diplomatiques de l'histoire de France il note : "Fréquemment M. Giry lisait des extraits de chartes dans un grand in-folio des Ordonnances royales , qui était ouvert devant lui, ou signalait des dissertations spéciales qu'il avait eu soin d'apporter à la leçon et qu'il faisait circuler parmi les élèves, leur indiquant la valeur et les conclusions de ces monographies. De leur côté les élèves l'interrogeaient de temps en temps pour lui poser une question ou solliciter des éclaircissements. Le sujet du cours était captivant et la grande compétence de M. Giry est connue. La voix grave et vibrante du professeur, qui parle avec

<sup>99</sup> Les témoignages de ces historiens concernant l'enseignement d'Arthur Giry sont présentés en annexe J de ce mémoire. On retrouve dans le témoignage de Lameere un commentaire sur le *Manuel de diplomatique*.

<sup>100</sup> Lameere Eugène, "Les études historiques à Paris (*suite et fin*)" In: *Revue de l'université de Bruxelle*, première année, 1896, pp. 752-753.

<sup>101</sup> Frédéricq Paul, "L'enseignement supérieur de l'Histoire à Paris. Notes et impressions de voyage", In: *Revue internationale de l'enseignement*, tome 6, Juillet-Décembre 1883. pp. 742-798

une conviction nerveuse, ajoute encore au charme de son enseignement.”. Au sujet de la deuxième conférence d’Arthur Giry, Paul Frédéricq note “M. Giry distribua aux six élèves des fac-similés d’un diplôme du roi Philippe le Bel, donné à Courtrai en 1297, par lequel il élevait le comte d’Anjou à la dignité de pair de France. La pièce fut d’abord déchiffrée, puis commentée à fond.” D’autres documents “furent lus par les élèves et discutés soigneusement en commun”. L’historien belge ajoute: “Le professeur dirigeait ces exercices de critique diplomatique avec une cordialité et une sûreté remarquables.”. Plusieurs des anciens élèves d’Arthur Giry renvoient cette image de leur professeur. Le dossier de Maurice Prou à l’Ecole des Chartes ne livre aucun renseignement sur sa relation avec son ancien professeur<sup>102</sup> et le dossier de Ferdinand Lot à l’EPHE n’est pas accessible en raison du déménagement des archives de l’Ecole aux Archives nationales. On peut tout de même trouver des notes de cours de Ferdinand Lot concernant l’enseignement d’Arthur Giry à l’Ecole des Chartes durant l’année scolaire 1887-1888 parmi les papiers qu’il laisse à la Bibliothèque de l’Institut de France<sup>103</sup>. Nous savons, par plusieurs publications communes et des discours du maître et de ses étudiants<sup>104</sup>, qu’Arthur Giry apprécie travailler avec ses élèves et nomme Maurice Prou comme successeur à sa place de professeur de diplomatique à l’Ecole des Chartes et Ferdinand Lot comme successeur à l’Ecole Pratique des Hautes Etudes.

## B) Le *Manuel de Diplomatique* un projet d’envergure

Après avoir étudié l’enseignement d’Arthur Giry dans ses cours à l’Ecole des Chartes et à l’Ecole Pratique des Hautes Etudes, nous pouvons aborder sa position de professeur par la publication du *Manuel de Diplomatique*, son ouvrage le plus célèbre<sup>105</sup>. Pour rédiger son manuel, Arthur Giry s’inspire de ses cours et cherche surtout à construire un outil pour ses étudiants. Le processus de construction d’un manuel n’est alors pas largement répandu en France comme il peut l’être en Allemagne et ce projet d’envergure le place à une position particulière dans le corps académique de l’époque.

---

<sup>102</sup> Ce dossier est conservé à la cote 93AJ/300 des fonds de l’Ecole des Chartes aux Archives nationales.

<sup>103</sup> Ces notes sont conservées sous la cote Ms 7258-d à la Bibliothèque de l’Institut de France.

<sup>104</sup> Notamment les nécrologies comme celle qu’il écrit pour la mort d’un de ses élèves, André Réville. Petit-Dutaillis Charles, *André Réville (1867-1894)*, In: *Bibliothèque de l’école des chartes*, 1895, Tome 56, pp. 144-149.

<sup>105</sup> Giry, Arthur, *Manuel de Diplomatique*. Paris, Librairie Hachette, 1894, In-8°, XVI-944p.

Nous prenons ici appui sur la nouvelle édition du célèbre manuel d'Arthur Giry publié après sa mort en 1925 car elle est plus simplement accessible<sup>106</sup>. Pour entamer l'étude de cet ouvrage nous pouvons étudier les objectifs que doit remplir ce manuel. Pour cela, dans la continuité du travail présenté précédemment, nous pouvons trouver dans ses notes conservées à l'Ecole des Chartes ce que Giry en dit dans ses cours<sup>107</sup>. Dans son cours de diplomatique pour l'année 1894 à l'Ecole des Chartes, Arthur Giry écrit "La diplomatique est la science qui doit vous procurer l'intelligence de toute une classe de documents et vous permettre de les utiliser en vue de l'histoire / Ce sont ces deux caractères qui donnent aux sources diplomatiques une valeur historique de premier ordre; qui font pilier constituent le contrôle perpétuel des autres sources historiques.". Il insiste sur le rôle de la diplomatique dans l'écriture de l'histoire pour dire son intérêt. Les sciences auxiliaires de l'histoire existent pour servir dans la construction du récit historique. Arthur Giry ajoute dans la suite de ce même cours : "Mais du moment que les sources diplomatiques empruntent la plus grande partie de leur autorité à leur authenticité et à la certitude de leur date - il importe de pouvoir vérifier cette authenticité et établir cette date. Ce sont là deux objets importants que se propose d'étudier la critique diplomatique. Ces documents, je viens de le dire, ont une grande importance parce qu'ils contrôlent les témoignages des annalistes et des chroniqueurs. mais là ne se borne pas leur rôle; ils éclairent l'histoire là où les annales et les chroniques et les annales font défaut - ils les complètent et les suppléent. Ils ajoutent, aux renseignements donnés par les autres sources, une foule d'autres renseignements, dont l'histoire a besoin, mais qui même annaliste ou chroniquer n'eut jamais songé à consigner dans son oeuvre." Ainsi Arthur Giry explique qu'il est possible de narrer l'histoire sans avoir recours à la diplomatique mais que pour faire un travail d'historien il faut construire l'enchaînement des faits (dont il est aussi question dans la préface qu'il écrit à la thèse de Ferdinand Lot), il faut savoir critiquer les sources pour s'en servir de la bonne façon. Les documents qu'utilisent les chartistes, les documents dont parle Dom Mabillon lorsqu'il écrit *De re Diplomatica*, ces actes publics, peuvent renseigner l'historien de manière indirecte et Arthur Giry ajoutent à leurs sujet: "précisément parce qu'ils n'ont pas été faits en vue de l'histoire ces témoignages impersonnels sont moins trompeurs que les oeuvre des chroniqueurs si souvent mensongers rarement l'acte est intéressant par son objet même, le plus souvent c'est à cause des

---

<sup>106</sup> Giry, Arthur, *Manuel de Diplomatique*. Nouvelle Édition , Paris, Librairie Félix Alcan, 1925.

<sup>107</sup> Les papiers d'érudits d'Arthur Giry sont conservés aux Archives nationales parmi les fonds de l'Ecole des Chartes sous la cote 93AJ/263 et 93AJ/264, nous nous intéressons ici à cette dernière cote.

personnages, des événements, des faits qu'il constate accessoirements". C'est donc un document qui nécessite une critique, qui ne peut être publié sans commentaire. Il précise son propos par la suite: "Il nous importe assez peu que tel personnage obscur ait vendu à tel autre une portion de ses biens ce qu'il nous intéresse justement ce qu'ils n'ont pas eu pour but de nous apprendre", et donne ainsi un exemple de ce genre de document. La diplomatique est enseigné à l'Ecole des Chartes non pas pour former de futurs historiens mais pour former des archivistes paléographes, capables de comprendre et de critiquer un document, le rendant accessible à l'histoire, l'archiviste du XIXe siècle prépare le document à être utilisé en vue de l'histoire comme l'explique Arthur Giry. Il écrit dans son cours: "La diplomatique vous apprendra à interpréter les chartes est à en tirer de teneur ce qui est bon pour l'histoire est utile à la critique.". Il mentionne à la fin de son cours, après avoir donné le programme de l'année à ses élèves, l'aide que peut leur apporter son manuel nouvellement publié. Il l'introduit de la sorte: " J'ai publié en effet, l'an dernier un *Manuel de diplomatique*, qui sera la base de cet enseignement et auquel je me permettrai de vous renvoyer souvent.". Il explique ensuite que l'objet de ce cours n'est pas d'encombrer la mémoire des élèves mais de leur enseigner une méthode qui ne se trouve pas dans les livres. Il souhaite enseigner cette méthode en présentant à ses étudiants un large éventail de sources, des documents divers, pour en faire des observations et des comparaisons. Il ajoute à la fin de cette justification de l'existence du manuel: " Et permettez-moi de vous dire dès maintenant comment je crois que vous devrez l'utiliser.". Il propose ensuite une manière de s'en servir pour ses élèves qui soit cohérente avec le cours qu'il leur présente: "Il me semble qu'il vous sera utile de la parcourir d'abord, rapidement très rapidement tout entier de façon à vous familiariser avec son maniement. Lisez de préférence le livre Ier (préliminaires) et le livre III ( Eléments critiques) sur lesquels je ne ferai pas de leçons spéciales, puis au fur et à mesure des leçons vous pourrez vous reporter aux parties afférentes à ces leçons, en vous servant surtout de l'index alphabétique.". La méthode qui tient à cœur à Giry est formulée, comme nous l'avons étudiée, en 1898 par Seignobos et Langlois<sup>108</sup>. Charles-Victor Langlois écrit une critique du manuel d'Arthur Giry en 1894 dans la revue de la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. Ancien élève de l'EPHE et de l'Ecole des Chartes, il est alors professeur d'histoire à la Sorbonne depuis 1888<sup>109</sup>. Dans cette critique Langlois commence par décrire toute la difficulté que représente l'ouvrage entrepris par Giry, un travail titanique qui vieillit très

---

<sup>108</sup> Langlois, Charles-Victor, et Seignobos Charles, *Introduction aux études historiques*. Éditions Kimé, 1992.

<sup>109</sup> Langlois Charles-Victor, "Manuel de Diplomatique, par Arthur Giry", In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1894, Tome 55, pp. 661-669.

vite, “ils n'ont pas de valeur durable” écrit Langlois. Mais ce travail est nécessaire, "d'intérêt public" écrit l'auteur de cette critique, qui voit en ce manuel un précieux outil pour les étudiants: “Inventorier ce que l'on sait, indiquer exactement ce que l'on ne sait pas, c'est permettre aux apprentis de consacrer à frayer des voies nouvelles le temps qu'ils auraient été obligés d'employer à reconnaître les chemins battus.”. Le manuel que construit Arthur Giry rivalise avec la science allemande, avec Harry Bresslau<sup>110</sup>, “ces Handbuch, ces Lehrbuch, ces Grundriss, ces répertoires de tout genre, dont les éditions se succèdent si rapidement, et qui attestent, en même temps qu'ils surexcitent, l'énergie scientifique de nos voisins” comme l'écrit Langlois dans sa critique. Le manuel de Giry se différencie des manuels allemands par plusieurs traits, sa complexité et sa pédagogie. Langlois écrit: “ Introduire dans un Manuel, qui est un tableau des connaissances acquises, les résultats inédits de recherches personnelles, cela serait assurément dangereux si l'auteur n'avait pas soin de distinguer avec précision ce qu'il résume de ce qu'il ajoute. Mais telle a été, à cet égard, la scrupuleuse attention de notre confrère que toute objection de principe tombe. On ne peut que lui savoir gré des observations nouvelles dont il a enrichi les doctrines classique”, Arthur Giry cherche à être le plus exact possible dans chacun de ses propos. Sur le caractère pédagogique du manuel de Giry, Langlois écrit: “Le livre de M. Giry, évidemment sorti d'un cours oral, a une tout autre allure que le traité dogmatique de M. Bresslau; il est plus familier, plus pédagogique. On y trouve ça et là des conseils élémentaires, de maître à élève”, il ajoute: “Il est clair que l'auteur ne s'est pas contenté d'exposer, il enseigne”. Effectivement il s'agit d'une œuvre pleinement liée à l'enseignement d'Arthur Giry. Ses cours lui donnent l'expérience nécessaire pour construire un outil qui répond aux attentes des étudiants, sa formation, sa carrière et sa détermination tent d'y répondre. Dans la préface du manuel -ou plus précisément l'avertissement-, signé en 1893, Arthur Giry confirme les propos de Charles-Victor Langlois. Il y indique sa vision du manuel, quel objectif fut celui observé durant sa rédaction. Il y écrit: “En composant l'ouvrage que je présente aujourd’hui au public, j’ai voulu à la fois initier les commençants à l’étude de l’ensemble des sources de l’histoire désignées sous le nom de documents diplomatiques et servir de guide aux historiens.”, comme l'a indiqué Langlois en définissant la fonction d'un manuel. Concernant la fonction d'un manuel Arthur Giry, lorsqu'il commente le manuel de Carl Traugott Gottlob Schoenemann professeur à Leipzig *Lehrbuch der allgemeinen besonders älteren Diplomatik in einem vollständigen systematischen Zusammenhang zum Gebrauch akademischer Vorlesungen ... Neue Ausgabe.*

---

<sup>110</sup> Bresslau Harry, *Handbuch der Urhundenlehre für Deutschland und Italien*, vol. 1, De Gruyter, 1889.

*Mit sechszehn Kupfertafeln* publié en 1818, écrit dans sa deuxième leçon du cours de diplomatique de l'Ecole des Chartes qu'il présente de 1885 à 1889, "Il donne sur certains points accessoires une profusion de détails inutiles sur d'autres il est d'une brièveté excessive. [...] un auteur mal au courant de la science, qui a entassé dans un livre tous les résultats des travaux partiels qu'il a connu sans se préoccuper des parties pour lesquels les travaux étaient en moins grand nombre ou lui étaient inconnus son livre n'a pas les proportions, l'ordonnance et la sûreté d'information qui pourrait en faire un bon manuel". Il ajoute ensuite dans l'avertissement du manuel au sujet de la difficulté que représente l'assemblage du manuel qu'il faut dire "que ce livre est pour une bonne part le fruit d'un enquête personnelle, poursuivie avec persévérance dans les archives et les collections de toutes les régions de la France et des pays voisins" et cela pour un motif bien précis qu'il explique: "j'ai voulu, dans la mesure du possible, vivifier la science par des recherches nouvelles et donner à mon travail la valeur qui peut seule résulter du contact immédiat des documents et de l'observation directe" pour éviter ce qu'il regrette dans la plupart des manuels qu'il critique dans ces cours des "erreurs traditionnelles, qui s'exagèrent et encombrent la science en se transmettant sur la seule foi des autorités". Nous en avons par exemple une illustration dans la deuxième leçon qu'il donne le 24 novembre 1885 à l'EPHE dans le cadre de son préambule de l'étude des institutions municipales<sup>111</sup>, Arthur Giry rédige dans ses notes qu'une doctrine datée du XVIIIe siècle a "trainée dans les manuels d'histoire jusqu'à nos jours" et qu'il s'agit de celle qu'on enseignait encore quand il était au collège. En opposition à ces manuels, Arthur Giry produit un travail scientifique qui renouvelle sa discipline avec le *Manuel de Diplomatique*. Il reconnaît que ce travail est imparfait et sera un jour scientifiquement daté mais il cherche à couvrir un plus large terrain que les manuels de diplomatique français précédents. Arthur Giry fait une œuvre globale mais ne pouvant pas écrire une histoire européenne il se recentre sur la France et écrit à ce sujet: " Je n'ai pas hésité à franchir nos frontières, mais je dois déclarer que le point de vue auquel je me suis placé a toujours été l'histoire de la France. Fondé sur les documents de nos archives françaises, ce livre s'adresse donc avant tout aux travailleurs qui veulent étudier les sources de l'histoire de notre pays", il s'agit d'un manuel français. Et il justifie par là même l'équilibre de son ouvrage orienté vers l'histoire française. Il termine cet avertissement qui le protège des attaques de critiques sur son contenu en justifiant ses choix en remerciant la collaboration de ses amis et collègues. La collaboration scientifique est chère à Arthur Giry

---

<sup>111</sup> Anciennement conservé sous la cote EPHE4GIR11, ce cours est le deuxième du dossier et fait partie du préambule des leçons sur les institutions municipales.

qui produit une grande quantité de travaux en collaboration avec des maîtres, des élèves, des collègues. Il écrit ici: “Un travail qui met en œuvre des documents en grand nombre, dispersés un peu partout, et qui touche à une foule de questions diverses, ne pouvait s’effectuer sans que l’auteur eut recours au savoir et à l’obligeance de beaucoup de savants. Cette collaboration ne m’a pas fait défaut, et j’ai mentionné en leur lieu les communications dont je lui suis redevable.”. En faisant appel à des spécialistes, Arthur Giry assure à son manuel une plus grande qualité scientifique, il cherche à produire un manuel à la pointe de la science. Parmi ces amis Arthur Giry rend particulièrement hommage à la mémoire de Julien Havet, le frère de Louis Havet qui s’éteint à 40 ans le 19 août 1893.

Tournons-nous à présent vers le contenu de ce manuel pour mieux l’analyser. Giry commence son ouvrage en introduisant les concepts et les auteurs principaux de la discipline. Cette introduction assez large montre déjà comment se construit le *Manuel de diplomatique*, autour de noms et de bibliographies précises, accompagnés par du vocabulaire technique. La Table des matières permet de rapidement comprendre la composition du manuel<sup>112</sup>. Le premier livre intitulé “préliminaires de la diplomatique” donne une large introduction de la discipline qu’enseigne Arthur Giry, la biographie qui y est présentée est accompagnée de critiques franches et courtes pour orienter les étudiants. Le deuxième livre, concernant la chronologie technique est introduit de la sorte par Arthur Giry: “l’étude des documents diplomatique donne lieu sans cesse à des vérifications de dates et à des recherches chronologiques qui exigent la connaissance des systèmes employés depuis le commencement du moyen-âge dans les divers pays de l’occident de l’Europe pour déterminer le temps”. Giry introduit dans ce livre des outils tels que plusieurs calendriers. Le troisième livre porte sur les éléments critique de la teneur des chartes, c’est-à-dire la critique interne du document selon la méthode historique. Le quatrième livre intitulé “parties constitutives des chartes” est constitué de chapitres permettant la critique extérieure du document. L’analyse des chancelleries proposé par Arthur Giry dans le cinquième livre doit permettre selon lui de mettre les documents “en état d’être utilisés en vue de l’histoire”. Le sixième livre est consacré à l’analyse des actes privés, auxquels Giry accorde une importance particulière. Le dernier livre qui compose le *Manuel de Diplomatique*, le septième livre concerne les documents faux. Arthur Giry rappelle en introduction du livre que toutes ces connaissances doivent permettre à l’historien de discerner le vrai du faux lors de l’étude d’un document. Il

---

<sup>112</sup> La Table des matières de l’édition de 1925 du *Manuel de Diplomatique* est présentée en annexe K.2 du mémoire.

écrit ; “les règles de la diplomatique ont en grande partie pour objet de permettre de distinguer les actes authentiques des actes apocryphes”<sup>113</sup>.

Pour étudier la construction du *Manuel de Diplomatique* les archives de l’Ecole des Chartes aux Archives nationales nous livrent de précieux renseignements; on trouve à la cote 93AJ/264 dans le dossier d’Arthur Giry des correspondances concernant des recherches entreprises par l’historien pour la rédaction du manuel. Le Livre II, qui contient les renseignements chronologiques, est le fruit, comme une large part du manuel, de recherches personnelles d’Arthur Giry, tel qu’il l’a présenté dans l’avertissement. Pour prouver ces recherches, plusieurs lettres sont présentées en annexe et nous allons ici en proposer une analyse. Par ces recherches Arthur Giry souhaite donner avec précision la date du commencement de l’année et son évolution dans différentes aires géographiques d’Europe. Les lettres sont présentées dans l’ordre établi par Giry dans ses notes, il les trie par aire géographique. La première lettre est celle de Théophile Dufour (1844-1922) , qui après des études et une brève carrière dans le droit, est diplômé de l’Ecole des Chartes dans la promotion de 1873<sup>114</sup>. Cette lettre date du 14 novembre 1890, il n’occupe plus son ancien poste de directeur des Archives d’Etat depuis 1885 et occupe celui directeur de la Bibliothèque publique et universitaire (Bibliothèque de Genève). Pour étudier cette lettre nous avons la chance d’avoir un brouillon de lettre rédigé par Giry à son intention. Il demande à Dufour de lui communiquer un numéro de l’*Indicateur d’histoire Suisse* qu’il ne trouve -et cela le surprend- dans aucune bibliothèque parisienne. Il souhaite y consulter un article sur le “style de la nativité”. Il explique ensuite à son ami “J’achève en ce moment mon Manuel de diplomatique et mets sur les pieds tant bien que mal la partie chronologique que j’avais laissé jusqu’ici à l’état de matériaux connu comme dirait notre ami Montaignon<sup>115</sup>. En ce qui touche surtout les usages des différents pays pour commencer l’année et pour le compléter en général, c’est plein de trous que je désespère de boucher.”. Il manque de renseignements sur la Suisse et s’adresse donc à sa relation la plus habilitée à lui répondre. Dans la réponse de Théophile Dufour du 14 novembre 1890 (sur papier à lettre officiel de la Bibliothèque de Genève), on apprend qu’il envoie l’article demandé à Arthur Giry. En plus des indications sur les publications scientifiques, Dufour donne des renseignements sur la

<sup>113</sup> Un résumé plus précis du contenu du *Manuel de Diplomatique* est proposé en annexe K.3. de ce mémoire.

<sup>114</sup> Couderc Camille, “Théophile Dufour (1844-1922)”, In: *Bibliothèque de l’école des chartes*, 1922, Tome 83, pp. 463-465.

<sup>115</sup> Anatole de Montaignon (1824-1895), ancien élève de l’Ecole des Chartes, archiviste, secrétaire de l’Ecole des Chartes il y devient professeur de bibliographie, classement des archives et des bibliothèques. Il est impliqué dans des comités et sociétés communes à Arthur Giry dont la Société de l’histoire de Paris et de l’Île de France.

date du commencement de l'année dans le canton de Genève et propose à Giry : “si vous le désirez, il me sera très facile d'écrire à ce sujet à quelques amis de Zurich, Berne, Bâle, Fribourg et Lausanne” et de cette façon compléter avec précisions les renseignements généraux accessibles. Il ajoute: “Je crois que, de cette façon, vous auriez du nouveau et du solide, tandis que les Manuels ne font guère, d'habitude, que se copier les uns les autres.”, comme plusieurs historiens méthodistes, Dufour reconnaît l'importance d'écrire les manuels d'une façon différente, plus proche de la manière allemande. Léon Dorez (1864-1922) étudie de 1888 à 1891 à l'Ecole des Chartes puis est nommé membre de l'Ecole française de Rome de 1891 à 1893<sup>116</sup>. Il mentionne dans sa lettre du 25 décembre 1891 une correspondance entre lui et Arthur Giry, il le remercie d'une réponse et se félicite de leur échange de renseignements. Il donne ici des informations concernant la statue de Saint-Hippolyte et son culte. Il donne plusieurs références et donne une recommandation : “Le mieux, dans un livre comme le vôtre”. Après ces renseignements il écrit: “Heureux d'être entré en relations épistolaires avec vous, j'espère que vous voudrez bien nous adresser à moi en toute autre circonstance analogue à celle-ci”; des relations épistolaires qu'Arthur Giry semble entretenir avec un plusieurs érudits européens. Arthur Giry s'adresse également à Georges Guigue (1861-1926). Le fils de Marie-Claude Guigue suit le parcours de son père, né à Trévoux, il étudie à l'Ecole des Chartes de 1880 à 1886, il est nommé archiviste-en-chef des archives du Rhône en 1889<sup>117</sup>. La lettre que nous avons (sur papier officiel des archives départemental du Rhône) est datée du 20 mai 1890. Georges Guigue s'adresse à Giry par l'appellation “mon cher maître”, il est effectivement élève de l'Ecole des Chartes durant la période d'enseignement de Giry. Dans sa lettre il commence par faire référence à une discussion préalable sur un obituaire de Saint-Jean, nous pouvons penser qu'ils entretiennent une relation épistolaire. Ils sont proches et parlent de leur famille. Il répond ensuite à la question de Giry sur le commencement de l'année : “Je n'ai rien de rien pour le commencement de l'année, en Lyonnais c'est Pâque je ne suis pas encore arrivé à mettre la main sur l'exception que pourtant je soupçonne. Par contre qq. dates de saints varient comme la Sainte Marguerite que vous trouverez dans les Tard-Venus pour l'incendie de Mathison”. Il fait référence à sa thèse de l'Ecole des Chartes, *Les Tard-Venus en Lyonnais, Forez et Beaujolais, 1356-1369*<sup>118</sup>. Il cherche des preuves, et sans preuve il explique bien à Arthur Giry qu'il s'agit de soupçons

<sup>116</sup> Omont Henri, “Léon Dorez (1864-1922)”, In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1922, Tome 83, pp. 246-247.

<sup>117</sup> Prou Maurice, “Georges Guigue (1861-1926)”, In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1926, Tome 87, pp. 433-436.

<sup>118</sup> Guigue Georges, *Les Tard-Venus en Lyonnais, Forez et Beaujolais, 1356-1369*, Impr. Vitte et Perrussel, Lyon, 1886.

mais l'oriente vers des sources vérifiées. Arthur Giry demande des renseignements à Maurice Prou pour couvrir la Bourgogne. Maurice Prou (1861-1930), ancien élève d'Arthur Giry, il travaille depuis 1885 au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale<sup>119</sup>. Cette lettre de Paris est datée du 26 décembre 1890. Comme Guigue, Prou s'adresse à Giry par le terme de maître. Il ne dissimule pas cependant sa critique de la méthode de Giry pour rédiger son manuel. Il écrit dans cette lettre: "Je ne connais rien sur le commencement de l'année en Bourgogne. Je crois que le seul moyen de résoudre la question au moins quelques points serait de parcourir des annales bourguignonnes et des chartes. Mais si vous faites cela pour toutes les provinces, il me semble que ça sera bien long. Ne pourriez-vous pas vous contenter des recherches bien faites et y ajouter les résultats auxquels vous avez pu arriver précédemment à l'occasion d'autres études.". Maurice Prou propose à Arthur Giry de rédiger un manuel de manière traditionnellement académique en France. Concernant la correspondance d'Arthur Giry avec Emile Duvernoy (au sujet de la Lorraine), nous avons sous cette cote deux lettres. La première lettre (sur papier officiel des archives départementales de Meurthe et Moselle) de Nancy est datée du 25 octobre 1890 et commence de la sorte: "Je m'empresse de vous adresser vingt-deux fiches contenant divers renseignements sur la question dont vous m'entretenez. Comme vous le remarquerez, presque toutes ces notes sont extraites de documents originaux. Les indications de seconde main sur le commencement de l'année en Lorraine sont presque toutes erronées et on ne peut s'y fier. Mon prédécesseur lui-même s'est trompé à cet égard.". Les archivistes formés à l'Ecole des Chartes font face à des sociétés d'historiens amateurs et il y a très peu de professionnels de l'histoire dans les archives de province<sup>120</sup>. Pour avoir des données exactes Arthur Giry s'adresse à un réseau d'archivistes paléographes ayant reçu la même formation que lui, ils ont accès aux documents originaux et les utilisent de la même manière que lui. Les chartistes partagent une méthode qui leur permet de communiquer plus facilement des renseignements. Leur culture commune joue un rôle important dans leur proximité<sup>121</sup>. Une deuxième lettre de Nancy du 29 octobre 1890 nous informe tout d'abord que Giry a utilisé les fiches puis les a renvoyées à Duvernoy. L'inventaire des archives ecclésiastiques de la Meurthe manque de détail et ne permet pas à l'archiviste de renseigner plus amplement Giry. S'il ne peut pas donner plus de précisions, il donne à Arthur Giry le nom de spécialistes: "Peut-être notre

<sup>119</sup> Cagnat René, "Notice sur la vie et les travaux de M. Maurice Prou", In: *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 76<sup>e</sup> année, N. 4, pp. 404-417, 1932.

<sup>120</sup> Den Boer Pim, *History as a Profession: The study of History in France 1818-1914*, trans. Arnold J.Pomerans, Princeton Legacy Library, Princeton University Press, 1998.

<sup>121</sup> Charles-Olivier Carbonell, *Histoire et historiens : une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*, Privat, Toulouse, 1976.

confrère A.Bourgeois archiviste de Loir-et-Cher pourrait-il vous donner les renseignements qui me manquent à cet égard. Il a beaucoup fouillé pour sa thèse les archives de l'évêché de Metz. Peut-être aussi mon collègue des Vosges. M.Paul Chevreux a-t-il des notes sur cette question. Il inventorie en ce moment et en grand détail, la série G de son département qui compte plusieurs milliers d'articles, tandis que la mienne n'en a que 1300.”. Voilà la preuve que le *Manuel de Diplomatique* se construit sur des recherches personnelles et une collaboration scientifique de grande envergure.

### C) Publier, collaborer, l'exemple des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire* en hommage à Jules Quicherat

Arthur Giry participe à la publication du premier volume de *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire* publié en 1885<sup>122</sup>. Si le livre de Valérie Tesnière<sup>123</sup> nous indique les acteurs de la publication académique, nous avons ici un exemple de la complexité du parcours menant à la publication. Ce premier volume est publié dans le cadre d'un travail de la Société de l'Ecole des Chartes pour publier les travaux inédits du défunt Jules Quicherat. Jules Quicherat né le 13 octobre 1814 à Paris y meurt le 8 avril 1882. Il vient d'une famille humble et ses études ainsi que celles de son frère sont soutenues par M. de Lanneau qui leur permet de suivre des cours au collège de Sainte-Barbe. Après des cours de langues orientales au collège de France, son frère l'encourage à suivre les cours de l'Ecole des Chartes. Il est diplômé de l'Ecole des Chartes en 1837 et travaille ensuite au dépouillement des collections de la Bibliothèque royale sous Champollion-Figeac. Quicherat participe avec des amis à la création de la revue de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* autour de l'idée de “grouper en société tous les anciens élèves de l'Ecole et d'entreprendre la publication d'un recueil spécialement consacré à l'étude du moyen-âge” comme l'écrit De Lasteyrie<sup>124</sup>. En 1847 il entre à l'Ecole des

<sup>122</sup> Castan Auguste, Giry Arthur, Lasteyrie Robert (de), *Mélanges d'archéologie et d'histoire*. ; T. 1er. *Antiquités celtiques, romaines et gallo-romaines, mémoires et fragments*, “réunis par A. Giry et A. Castan, précédés d'une Notice sur la vie et les travaux de J. Quicherat, par R. de Lasteyrie”, Alphonse Picard éditeur, Librairie des archives nationales et de la société de l'Ecole des Chartes,Paris , 1885.

<sup>123</sup> Tesnière Valérie, *Le Quadrige. Un siècle d'édition universitaire 1860-1968*,PUF, Paris, 2001.

<sup>124</sup> Lasteyrie Robert (de) , “Notice sur la vie et les travaux de J. Quicherat”, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, Tome 1, Alphonse Picard éditeur, Librairie des archives nationales et de la société de l'Ecole des Chartes,Paris , 1885.

Chartes en tant que répétiteur d'archéologie après que la discipline y ai été introduite par la réforme de M. de Salvandy. En 1849, il ajoute au cours d'archéologie des cours de diplomatique française en prenant la place vacante de professeur. En 1871 il est nommé directeur de l'Ecole des Chartes, position qu'il occupe jusqu'à sa mort. A sa mort Jules Quicherat est un archéologue et un historien reconnu. Sa famille fait abandon de la propriété littéraire de ses travaux à la Société de l'Ecole des Chartes "en mémoire de la part prise par leur frère à sa fondation et à son développement" tel que présenté dans l'avertissement de ce premier tome rédigé par Arthur Giry. Dans les papiers d'Arthur Giry conservées dans les fonds de l'Ecole des Chartes aux Archives nationales, on retrouve un dossier contenant les notes d'Arthur Giry pour la publication de cet ouvrage<sup>125</sup>. Arthur Giry est, lors de la mort de Jules Quicherat, secrétaire de l'Ecole des Chartes. Il prend en charge des responsabilités administratives et c'est une chose qui se remarque lorsqu'on étudie les correspondances conservées dans ce dossier. Il ne semble pas être membre de la Société de l'Ecole des Chartes -contrairement à Robert de Lasteyrie qui est membre de la commission de publication de la Société de l'Ecole des Chartes- au moment de l'édition du mélange<sup>126</sup>. Comme expliqué dans l'avertissement, sans faire partie de la Société, Arthur Giry est désigné pour travailler sur ces papiers: "[Ses héritiers] réunirent en même temps quelques-uns des amis et des anciens élèves de J. Quicherat auxquels ils remirent ses papiers qu'ils désignèrent pour disposer de ses travaux, tant publiés qu'inédits, "de la manière la plus conforme aux volontés et à l'honneur de la mémoire de leur ami et de leur maître". C'étaient MM. Ludovic Lalanne, Henri Bordier, Leopold Delisle, Jules Roy, Robert de Lasteyrie, Emile Chatelain et Arthur Giry.", parmi eux nous avons dans ce dossier des correspondances de Ludovic Lalanne, Emile Chatelain et Arthur Giry. Tout d'abord, analysons l'acquisition de ces documents. Deux brouillons de lettres d'Arthur Giry se trouvant dans ce dossier peuvent nous éclairer à ce sujet. Dans la première lettre, qui doit dater du printemps 1882, Arthur Giry s'adresse à un confrère qui semble être Auguste Castan puisqu'il le relie à la Société d'émulation du Doubs. Arthur Giry mentionne dans cette première lettre la publication des travaux de Jules Quicherat et la publication des documents donnés par sa famille : "Le but de ma lettre d'aujourd'hui est de vous demander quelques renseignements sur notre cher vieux maître. Vous savez que nous nous proposons de publier en plusieurs volumes [de] mélanges archéologiques et historiques la plupart des mémoires qu'il avait donnés à la bibl. de l'Ecole

---

<sup>125</sup> Ces archives sont conservées sous la cote 93AJ/324 aux Archives nationales parmi les archives de l'Ecole des Chartes.

<sup>126</sup> "Chronique", In: *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1880, tome 41. pp. 296-302

des Chartes et à d'autres revues. Dans ce but je me suis chargé de dresser une bibliographie aussi complète que possible de tous ses écrits et je vous serais fort obligés de m'y aider en me renseignant sur ce qu'il a donné à votre société d'émulation du Doubs.” Il est possible de trouver cette bibliographie achevé dans le premier tome des *Mélanges* à la page 36, et dans la revue *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*<sup>127</sup>. La publication des dons des héritiers de Jules Quicherat est mentionnée après la signature: “Vous apprendrez avec plaisir que la famille de M. Quicherat a fait don à l'Ecole de tous ses papiers. Nous y avons trouvé entre autres chose, une grande partie de son histoire de l'industrie et du commerce de la loire, tout à fait achevée. Son cours d'archéologie, jusqu'à y compris l'origine du gothique rédigé, enfin un très important mémoire sur la topographie parisienne à l'époque romaine. Nous allons nous mettre en mesure de publier tout cela.”. Dans la deuxième lettre, datée du 22 mai 1882, Arthur Giry s'adresse à un ami, il s'agit certainement de Gabriel Monod à qui il a promis une notice sur Jules Quicherat, mais prend du retard<sup>128</sup>. Il évoque les problèmes administratifs rencontrés par l'Ecole qui n'a pas encore de nouveau directeur. D'ailleurs la première lettre commence de la sorte : “Il y a longtemps déjà que je vous aurai retourné les documents de vos archives que vous aviez adressés à M. Quicherat et que nous avons fait reproduire, s'il ne me fallait pour envoyer la lettre officielle nécessaire la signature d'un directeur dont nous manquons toujours.”. Arthur Giry s'occupe de démarches administratives pour acquérir les documents donnés par la famille de Jules Quicherat. Après avoir obtenu le nom du notaire de l'ancien directeur de l'Ecole des Chartes par Emile Chatelain, Arthur Giry écrit une lettre à Auguste Jozon, le notaire, nous avons dans ce dossier un brouillon de la lettre qu'il souhaite lui écrire. On apprend dans le brouillon de sa lettre à Jozon que Jules Tardif (1827-1882)<sup>129</sup> s'occupe des formalités pour acquérir les documents, il est membre du comité de publication de la Société de l'Ecole des Chartes, mais plusieurs chartistes sont impliqués dans ces démarches. Arthur Giry commence cette lettre de la sorte: “Comme je le pensais et je vous l'avais dit, la Société de l'Ecole des Chartes doit être autorisée administrativement à accepter la donation de la propriété littéraire des œuvres de M. J. Quicherat qui lui a été faite, l'acte doit donc nécessairement porter que l'acceptation est faite sous réserve de cette autorisation.”, il faut donc des signatures. La lettre suivante est écrite par Camille de La Croix, c'est une réponse à Arthur Giry. Camille de La croix (1831-1911) est un jésuite à

<sup>127</sup> Giry Arthur, “Bibliographie des ouvrages de Jules Quicherat”, In: *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1882, tome 43. pp. 316-360.

<sup>128</sup> Cette notice est peut-être celle publiée par Arthur Giry dans la *Revue historique* de mai 1882, pp. 241-264.

<sup>129</sup> Lelong Eugène, “Jules Tardif (1827-1882)”. In: *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1884, Tome 45. pp. 437-477.

partir de 1854, d'origine flamande, il est ordonné prêtre en 1864 et vit en France à partir de 1850. Il est archéologue et travaille autour des sites gallo-romain comme Jules Quicherat. Dans sa lettre du 15 janvier 1883 de Poitiers, on apprend qu'il entretient une correspondance avec Giry puisqu'il le remercie d'une lettre du 20 février 1882. De La Croix répond à la demande d'Arthur Giry de conserver sa correspondance avec Jules Quicherat. Il écrit: "Je comprend que vous avez le désir de conserver aux archives de l'Ecole ma correspondance et j'y accède bien volontiers puisque celà (sic) semble vous être agréable; mais vous demande de vouloir bien me la renvoyer entière, afin de pouvoir, d'une part en prendre des notes, et de l'autre entourer de crayon de couleur les passages qu'il me semblerait plus sage pour le moment de ne pas livrer au public. Je ne garderai ces lettres que quelques jours et vous les renverrai ensuite.". Si le Père de La Croix est tout disposé à laisser à l'Ecole des Chartes sa correspondance avec Jules Quicherat, il souhaite tout de même la censurer. Il est intéressant de noter qu'il n'écrit pas qu'il faille que cette censure dure, il écrit que cette censure est une précaution concernant des données qui pourrait gêner "pour le moment". Il reconnaît l'intérêt de ces correspondances, il écrit: "Quant à vous communiquer les 16 que m'a écrites notre regretté ami, vous en feriez prendre copie, j'y suis tout disposé, d'autant qu'elles offrent, ce me semble, un intérêt réel non seulement pour ce qui me concerne ainsi que mes travaux, mais encore, et surtout parce qu'elles sont empreintes d'un cachet qui est tout à l'honneur de leur auteur." A la recherche des ces correspondances, nous pouvons ouvrir dans les fonds de l'Ecole des Chartes les cotes 93AJ/327 et 93AJ/5/2. La cote 93AJ/327 contient les correspondances de Jules Quicherat de 1837 à 1882 mais on n'y trouve seulement des courriers officiels sur les nominations ou salaires des membres de l'Ecole des Chartes. Sous la cote 93AJ/5/2 on trouve les papiers de Jules Quicherat en tant que directeur, si on trouve certaines notes sur ses anciens élèves dont il suit avec intérêt la carrière, on n'y trouve pas de correspondance scientifique. Et il est difficile d'explorer cette piste du côté des archives de Camille de La Croix qui n'est pas un personnage étudié par les historiens. Cette lettre nous livre également de précieux renseignements sur le parcours de la publication scientifique. Il faut copier les textes, les envoyer, les relire, les imprimer, et les rendre publiques. Camille de La Croix écrit ici à Giry ses problèmes de publications sur l'ouvrage dont il discute avec lui par relation épistolaire. Tout d'abord Giry lui propose de promouvoir son futur ouvrage dans les revues et les journaux, une publicité qui est dur à gagner sans un réseau suffisamment développé. Dans un second temps concernant l'impression de son travail il écrit: "Ma publication éprouve un léger retard parce que je suis obligé de faire fondre des caractères de lettres liées doubles ou triples qui manquent à la série des caractères épigraphiques corps 8 de

l'imprimerie Nationale dont je me sers pour les inscriptions de mon ouvrage". Pour approfondir la question de la publication, la lettre de Ludovic Lalanne et celle de l'éditeur Alphonse Picard peuvent être étudiées ensemble. Ludovic Lalanne, frère de Jules Quicherat, est un historien expérimenté et prolifique en 1882. Il reçoit le prix Archon-Despérouses de l'Académie française en 1881 pour le *Lexique des œuvres de Brantôme*. Originaire d'une famille royaliste, il est élève de l'Ecole des Chartes dont il est diplômé en 1841<sup>130</sup>. Il est l'un des archivistes paléographes désignés pour prendre soin de la publication des papiers de Jules Quicherat. Lalanne est proche en âge de Quicherat et nous pouvons imaginer qu'ils sont amis, sur une feuille intitulé "questions à poser à Lalanne" -il semble qu'il s'agit des renseignements qu'il souhaite obtenir de lui qu'il indique à Monod dans le deuxième brouillon de lettre de Giry-, il y pose des questions personnelles. Une question porte sur son lieu de naissance, une sur la condition de son père et une sur l'influence de sa mère, il écrit à ce sujet " il m'en a parlé rarement -1 ou 2 fois mais les larmes aux yeux". Les questions portent ensuite sur son parcours d'érudition: "comment s'est-il tourné du côté de l'érudition? Michelet y est-il pour quelque chose quand l'a-t-il connu?/ n'a-t-il pas fait des langues orientales?". Lalanne doit être assez proche de Jules Quicherat pour qu'Arthur Giry envisage de lui poser ces questions. Ces historiens de l'Ecole des Chartes contemporains sont tous deux impliqués dans la vie érudite de leur époque. Déjà habitué à se battre pour conserver les papiers d'érudits des membres de l'Institut, Lalanne connaît les enjeux de ce travail. Dans une lettre du 24 juillet 1882, il écrit à Giry pour le remercier du traité entendu avec l'éditeur des *Mélanges* Alphonse Picard: "Les conditions sont excellentes, et l'ouvrage sera en des mains qui sauront le faire valoir, car le public de Picard est justement celui qu'il nous faut. La commission vous devra de grands remerciements.". Nous avons ici plusieurs éléments qu'il nous faut commenter. Tout d'abord il faut comprendre qui est le public de Picard. Les éditions Picard sont fondées par Alphonse Picard en 1869. Éditeur spécialisé dans les ouvrages et revues d'histoire antique et d'archéologie, il serait aujourd'hui désigné d'éditeur scientifique<sup>131</sup>. Pour caractériser Picard nous pouvons citer sa nécrologie dans les Annales du Midi: "M. Alphonse Picard, libraire-éditeur, à Paris, et l'un des éditeurs de notre Revue, est mort le 22 juin dernier. Par sa longue carrière consacrée presque entièrement à la librairie ancienne, par la publication de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, des Belles-Lettres et des Séances et travaux de*

<sup>130</sup> Barthélémy Anatole de, "Ludovic Lalanne (1815-1898)", In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1898, Tome 59, pp. 589-598.

<sup>131</sup> Delalain Paul dir., Picard Alphonse et Polain Louis, *Catalogue de la Bibliothèque technique*, Cercle de la Librairie, de l'imprimerie, de la papeterie, du commerce de la musique et des estampes, Paris, Septembre 1894.

*l'Académie des sciences morales et politiques*, par la publication de nombreuses œuvres des historiens de notre temps, par sa science bibliographique et le concours, très précieux qu'elle lui permit de prêter aux savants et érudits, il tient une large place dans le développement des connaissances historiques durant la seconde moitié du XIXe siècle.”<sup>132</sup>. Et en effet on retrouve déjà tous ces titres de publications dans sa lettre à Giry du 28 juillet 1882<sup>133</sup>. Alphonse Picard s'y présente déjà comme l'éditeur de la librairie de la Société de l'Ecole des Chartes et des Archives nationales. Il propose des abonnements pour toutes les revues qu'il publie. Le choix de l'éditeur et l'établissement d'un contrat sont primordiaux lors du travail de publication. C'est sûrement pourquoi Lalanne dit à Giry que la commission lui devra de grands remerciements. Par la commission, Lalanne sous-entend la commission de publication de la Société de l'Ecole des Chartes. Arthur Giry qui fait un travail de relation avec l'éditeur reçoit donc une lettre d'Alphonse Picard qui accepte le traité proposé par le secrétaire de l'Ecole des Chartes et y ajoute seulement un article de précaution: “Il demeure entendu entre les parties que dans le cas où la publication n'aurait pas le succès désiré par l'Editeur M. Picard aura la faculté d'arrêter la publication sans qu'elle atteigne le nombre de volumes désigné à l'article 1er.”, car s'agissant d'une édition scientifique d'autant plus, il faut tout de même s'assurer de vendre ces ouvrages. Jouer le rôle de l'éditeur peut avoir un autre sens comme celui que lui donne Auguste Castan lorsqu'il désigne son travail d'annotation des travaux de Jules Quicherat en vue de la publication des *Mélanges*. La prochaine relation épistolaire que nous abordons est celle entre Arthur Giry et Auguste Castan son co-auteur du premier volume des *Mélanges*. Auguste Castan né à Besançon le 20 novembre 1833, fait ses études à l'Ecole des Chartes dont il est diplômé en 1855. Il rentre ensuite à sa ville natale où il travaille à la bibliothèque municipale de Besançon sous Charles Weiss avant de prendre sa place en tant que directeur de la bibliothèque jusqu'en 1892<sup>134</sup>. Il est élu membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1875 et membre associé de l'Académie royale de Belgique en 1881<sup>135</sup>. Il évoque sa relation avec Jules Quicherat dans sa lettre à Arthur Giry du 19 mai 1882. Il s'intéresse particulièrement à l'histoire de sa région, la Franche-Comté, dans l'Antiquité. C'est pourquoi il est chargé dans la cadre de la publication des *Mélanges* de travailler sur le débat autour d'Alésia auquel prend part Jules Quicherat. Le brouillon d'une première lettre qu'Arthur Giry lui envoie nous permet d'appréhender la

<sup>132</sup> Alphonse Picard (1833-1906). In: *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, Tome 19, N°73, 1907. p. 127.

<sup>133</sup> Cette lettre est présentée en annexe N de ce mémoire.

<sup>134</sup> Richard Hélène, « Bibliothèque municipale de Besançon » In: *Patrimoine des bibliothèques de France*, Paris, Payot, 1995, vol. 4, pp. 28-39.

<sup>135</sup> “Brèves informations biographiques”, *Bulletin Lettres*, 1953.

manière dont il est contacté par l'Ecole des Chartes. Ce brouillon de lettre, daté du 21 décembre 1882 commence de la sorte: “Monsieur et cher confrère, / Le comité chargé des papiers et des travaux laissés par M.Quicherat s'est réunis samedi dernier et a décidé d'entreprendre le plus tôt possible la réédition des opuscules de notre cher vieux maître<sup>136</sup>. Je lui ai donné connaissance de la réponse que vous aviez faite à la proposition que j'avais été chargée de vous transmettre pour la publication de ce qui concerne la position d'Alésia. Le comité m'a chargé de vous exprimer les plus vifs remerciements et de vous prier de vouloir bien préparer le plus tôt possible cette publication qui doit entrer dans le 1er volume consacré aux époques ante historiques, gauloise et romaine.” Arthur Giry et Auguste Castan avait donc déjà discuté de la rédaction du volume et c'est ici une confirmation par le comité de publication du plan proposé. Dans cette lettre Giry expose également à Castan les autres décisions concernant l'édition des textes autour de la polémique d'Alésia, il écrit “ Il lui a paru que pour cette ré-édition il conviendrait non pas seulement de publier dans l'ordre chronologique les articles et dissertations de Quicherat, mais qu'il était indispensable de les expliquer en quelques sorte en les faisant précéder de quelques notes en petit texte, résumant les articles auxquels il répondait et faisant aussi brièvement que possible l'histoire de cette fameuse polémique.”; mais également de retirer des articles les répétitions et : “De plus, à la distance où nous sommes de la polémique qui n'a plus l'intérêt des premiers jours, il y aurait lieu peut-être aussi de faire un certain nombre de coupures précisément de ce qui a surtout le caractère polémique pour ne conserver précisément ce qui reste utile pour l'histoire de la question et pour la science”. La polémique d'Alésia à laquelle font références ces textes date de la moitié du XIXe siècle. Napoléon III, après Napoléon Ier et son *Précis des guerres de César*<sup>137</sup>, s'intéresse à l'histoire des campagnes de la guerre des gaules de l'empereur romain et mène des fouilles pour trouver le siège de la bataille d'Alésia<sup>138</sup>. C'est Alise en Bourgogne qui gagne cette place plutôt qu'Alaise en Franche-Comté. Jules Quicherat, dans ce courant, cherche à définir la position de la mythique cité gauloise d'Alésia où se tient le siège de César contre Vercingétorix. Si la position est à l'époque communément admise à Alise en Auxois, Jules Quicherat place la ville gauloise à Alaise en Franche-Comté. Dans un premier temps le chartiste dans son ouvrage *l'Alesia de César rendue à la Franche-Comté* s'appuie

---

<sup>136</sup> Il est possible de trouver une invitation adressée à Arthur Giry à la commission chargé des papiers de Jules Quicherat dans les fonds de l'EPHE aux Archives nationales à la cote EPHE4GIR29.

<sup>137</sup> Écrit par M. Marchand, à l'Ile Sainte-Hélène, sous la dictée de l'Empereur, *Précis des Guerres de César*, Gosselin libraire-éditeur, 1836

<sup>138</sup> Le Gall Joël, “Nouveaux aperçus sur les fouilles d' Alésia sous le Second Empire”. In: *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 105<sup>e</sup> année, N. 1, 1961, pp. 73-79.

sur une étude littéraire des textes de César<sup>139</sup>. Dans un deuxième temps, après des fouilles archéologiques à Alaise, et la découverte de nombreuses tombes gallo-romaines, Jules Quicherat pense tenir sa preuve de la place d'Alesia après que l'Institut ait pris parti en faveur d'Alise<sup>140</sup>. Dans *Alaise et Séquanie*, publié par la librairie de la Bibliothèque de Besançon en 1860, Alphonse Delacroix, le membre fondateur de la Société d'Emulation du Doubs, s'exprime en faveur de la position d'Alésia à Alaise comme Jules Quicherat et Auguste Castan. Le débat n'est pas clos en 1882, même s'il n'est plus aussi vifs que sous le second empire, et les acteurs de ce premier volume des *Mélange* semblent s'accorder sur la position d'Alésia à Alaise comme leur maître et confrère. Dans une première lettre de Besançon le 26 décembre 1882, Auguste Castan écrit à Arthur Giry : "Monsieur et cher confrère,/ En conséquence du désir que vous m'avez fait l'honneur de m'exprimer de la part du comité chargé de la publication des oeuvres inédites ou éparses du regretté Jules Quicherat, j'ai immédiatement songé à ce qu'il me semblerait opportun de rééditer et convenable de négliger dans les écrits du maître concernant la question d'Alésia.". Il explique dans la suite de sa lettre quelles sont les notes et articles qu'il souhaite rééditer, il justifie l'abandon dans ce volume d'une bonne part de petits articles dont les thèses principales sont reprises dans des ouvrages plus grands. Comme demandé par Arthur Giry, Auguste Castan propose de rédiger quelques lignes de commentaire pour chaque article. Il répond également dans cette lettre à la demande posée par Giry dans la précédente: "Peut-être aurez-vous à Besançon quelques doubles de ces opuscules que vous pourrez sacrifier pour faire la copie du volume - je pourrai peut-être vous procurer quelques-uns que vous n'auriez pas. Quant à ceux que ni vous ni moi ne trouverions, vous pouvez en faire copier ce que vous jugerez utile de réimprimer, l'éditeur Picard vous remboursera des frais que vous aurez fait de ce chef.". Et voici ici la réponse de Castan: "J'ai tous les textes sous la main; je puis faire mon travail d'annoteur sans avoir besoin d'aucun envoi de votre part; mais quand à la copie pour l'imprimeur, il y aura lieu de nous concerter. Je n'ai que fort peu de doubles des travaux de Quicherat". Ce problème de textes se pose encore une fois comme celui de la copie. Si Auguste Castan indique ici qu'il demande à sa femme de chercher des doubles des travaux de Quicherat dans son magasin de brochure on apprend dans sa deuxième lettre du 14 janvier qu'il n'en trouve qu'un. Dans cette seconde lettre de Besançon du 14 janvier 1883, Auguste Castan informe également Arthur Giry de son discours lu à la Société d'Emulation du Doubs qui est imprimé. Ce

<sup>139</sup> Servois Gustave, *L'Alesia de César rendue à la Franche-Comté...*, par Jules Quicherat.. In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1857, Tome 18, pp. 463-464.

<sup>140</sup> Servois Gustave, *Conclusion pour Alaise dans la question d'Alesia*, par Jules Quicherat.. In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1858, Tome 19, pp. 304-305.

discours nous pouvons le trouver sous le titre proposé déjà par Castan dans cette lettre: “Jules Quicherat défenseur d’Alaise” publié dans les *Mémoires Société d’Emulation du Doubs*<sup>141</sup>. Il écrit à propos de cette communication : “Ce morceau serait, si vous le trouvez bon, la préface de notre réimpression des principaux travaux de Quicherat concernant Alésia. J’ai pensé qu’un historique de grand débat réduit à ses incidents essentiels, ne serait pas, déplacé dans les *Mélanges*: je crois avoir réussi à indiquer comment Quicherat était entré dans cette bagarre et quels avaient été les motifs de son impénitence.”. On retrouve également cette communication dans le premier volume, tel que proposé dans cette lettre par Auguste Castan. On retrouve sa communication sous le même titre à la page 468 du premier volume en introduction du chapitre dédié à la question d’Alésia. A la communication initiale est ajouté un post-scriptum : “Aucun intérêt scientifique ne pouvant motiver désormais le réveil du débat entre Alaise et Alise, nous ne jugeons pas utile de reproduire tout ce qui est sorti de la plume de Jules Quicherat au cours de cette longue polémique. On trouvera d’ailleurs, dans la *Bibliographie* des travaux du maître, une énumération fidèle de cette catégorie de ses écrits, dont plusieurs n’avaient qu’un intérêt de circonstance. De cet ensemble nous réimprimons seulement les morceaux qui nous ont semblé particulièrement aptes à caractériser le talent supérieur que possédait Jules Quicherat pour exposer avec clarté, dissenter avec méthode et déduire avec la verve d’un brillant logicien.”. Ce post-scriptum correspond tout à fait au propos qu’il échange Arthur Giry, on peut donc penser que la collaboration entre les deux scientifiques est réelle. La *Bibliographie* à laquelle il fait référence est celle composée par Arthur Giry présenté page 36 de ce volume. Dans cette seconde lettre on peut également lire la forme que prend l’édition des textes de Jules Quicherat dans le premier volume des *Mélanges*: “Je vais faire recopier ce morceau, en mettant quelques citations en bas des pages qui le composent: ce sera prêt dans deux jours. J’ai déjà arrêté le choix des opuscules du maître concernant Alésia, en vue de la reproduction. Je mettrai en tête de chacun d’eux une note de dix à douze lignes: par ci par là, je placerai, en renvoi, quelques notes explicatives ou rectificatives, suivies de la mention Note des éditeurs, ou de ma signature, suivant ce que vous jugerez le mieux.”, ces paragraphes qui introduisent chaque articles dans le troisième chapitre du premier volume des *Mélanges* sont signés par les initiales d’Auguste Castan et prennent la forme qu’il présente ici.

---

<sup>141</sup> Castan Auguste, “Jules Quicherat défenseur d’Alaise”, *Mémoires Société d’Emulation du Doubs*, 1883, pp.116.

En dehors des correspondances conservées sous la cote 93AJ/324 il y a également les notes d'Arthur Giry concernant la publication du volume. Il s'agit de mots, tout au plus de phrases, sur des feuilles volantes. Une note sur la répartition du travail de traitement des papiers de Jules Quicherat daté du 10 juin 1882 nous indique qu'Arthur Giry est assigné à la réimpression de fragments dans les *Mélanges*. Dans une autre note on apprend qu'il est désigné pour "faire classer par M. de Curzon d'abord ceux des papiers qui ne peuvent être utiles ni pour pour les mélanges, ni pour la laine ni pour l'archéologie". Henri de Curzon (1861-1942), fils du peintre Alphonse de Curzon, est élève de l'Ecole des Chartes depuis 1879 et il est nommé archiviste aux Archives nationales en 1882<sup>142</sup>. Ces notes permettent également de comprendre, par l'hommage qu'Arthur Giry rend à Jules Quicherat, les qualités qu'il lui attribue, quelle vision Giry porte sur le métier d'historien<sup>143</sup>. Dans des notes dispersées on retrouve les expressions suivantes: "Nul n'était plus impatient que lui du jury des préjugés, des fictions religieuses, politiques et sociales", Giry fait référence à la "fidélité" qu'entretient Jules Quicherat à ses principes , il note : "La vérité a été guide de la pensée, la franchise la règle de ses actes, la patrie", Arthur Giry insiste sur l'honnêteté de Jules Quicherat, qui a selon lui une "haine profonde de l'injustice et de l'hypocrisie". L'élève qualifie son maître par " La vérité, l'indépendance d'esprit la plus entière qui lui sont propres" et par sa volonté de "Faire le bien". Il écrit aussi qu'il "appréciait les hommes en raison des efforts" qu'ils peuvent faire et que le "seul titre valable pour lui était de pouvoir se dire parvenu du travail" et dans ce sens il fait prévaloir le travail à la naissance. Cette droiture de Quicherat s'accompagne selon Giry chez lui d'une austérité qualitative. Il note à ce sujet: "Il n'a jamais agréé des politesses dégradantes qui lui étaient faites par l'empire", il donne "l'exemple d'une vie austère" et d'un "caractère d'une fermeté et d'une énergie". Si il peut être un professeur sévère il est juste et ne se moque pas. Il "Aimait les jeunes qui étaient pauvres mais il ne lui déplaisait pas de les laisser aux prises avec les difficultés matérielles de la vie - les forts se tiraient d'affaire", on peut penser qu'Arthur Giry fait partie de ceux-là. Cette austérité n'est pas pour autant dénuée de grandiose pour Giry qui écrit: "L'austérité de sa vie s'alliait à une gaieté, à une verve gauloise qui donnait à sa conversation un grand attrait". Quant à la relation qu'entretient Jules Quicherat à son métier, Arthur Giry salue l'implication de son maître. Il écrit que Quicherat fait partie des "Enthousiastes du

<sup>142</sup> Dufourcq Norbert, "Henri de Curzon (1861-1942)", In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1946, Tome 106, livraison 1, pp. 159-162.

<sup>143</sup> A ce sujet le discours qu'il tient aux funérailles de son confrère Pierre Bonnassieux est aussi édifiant, de même que celui qu'il tient en hommage à Anatole de Montaiglon :

"Pierre Bonnassieux (1850-1895)", In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1895, Tome 56, pp. 415-425.

"Obsèques de M. de Montaiglon", In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1895, Tome 56, pp. 591-597.

m[oyn].a[ge] qui auraient voulu mettre au courant l'humanité toute entière". Il écrit sur son héritage: " Il n'avait jamais de circonlocutions pour exprimer sa pensée". Au sujet de son style il note: "Perfection en style obtenue par l'extrême rigueur - simplicité des moyens - âpreté de l'expression - ne recule jamais devant l'expression juste ou crue - style trop travaillé - cette simplicité sent l'effort - ou sent le travail de la condensation". A ces mots il faut ajouter cette description: "Revient toujours aux idées générales aux vues d'ensemble - sans avoir besoin de digressions de généralisations en hors d'œuvre ne perd jamais de vue l'ensemble". Toutes ces caractéristiques sont des qualités d'un historien selon Arthur Giry. Il cite le début du cours d'archéologie enseigné par Quicherat pour résumé son caractère austère, honnête et sa formulation pleine de verve: "La science de toutes espèce a consisté au moyen âge à disserter sur les livres, à déduire des témoignages écrits, que l'école avait acceptés toutes les conséquences qu'ils étaient capables de rendre. Avant tout on cherchait à s'appuyer sur une autorité et nul ne le fut avisé de donner la valeur d'une autorité à un fait constaté scrupuleusement par lui-même.". La droiture de Quicherat que décrit Giry s'étend de sa vie privée à sa vie professionnelle. Sur une autre feuille, un autre passage de Quicherat est cité : "Il n'y a pas d'histoire comme celle du moyen âge pour montrer avec quelle incertitude les sociétés avancent dans la voie des améliorations et combien les noms auxquels on s'attache pour le bien qu'ils prodiguent d'abord sont la plupart du temps fatale aux générations suivantes. Depuis l'atainrum des carolingiens jusqu'aux temps modernes, les peuples et les gouvernements n'ont été occupés qu'à défaire en un siècle ce qu'ils avaient fait dans l'autre, ayant presque toujours eu à se repentir d'un correctifs apportés par eux aux maux dont ils souffraient.". Cette citation révèle non seulement la vision de l'histoire par Jules Quicherat mais bien plus largement aussi celle de son époque. Pour étudier l'hommage qu'Arthur Giry rend par ce travail, et la rétrospective qui l'accompagne sur le métier d'historien, il faudrait comparer son travail autour des *Mélanges* de Jules Quicherat avec celui autour de l'hommage rendu à Gabriel Monod<sup>144</sup>. Les notes d'Arthur Giry pour son travail autour de l'hommage rendu Gabriel Monod par la publications de travaux de ses anciens élèves dans un ouvrage commun en 1896, sont peut-être dans les fonds de l'EPHE qui sont pour l'instant inaccessibles. On sait cependant qu'il y a participé et on retrouve

---

<sup>144</sup> "Hommage à M. Gabriel Monod", In: *Revue internationale de l'enseignement*, tome 32, Juillet-Décembre 1896, pp. 547-553.

et

Bondois, "Hommage à M. Gabriel Monod", In: *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques, Annuaire 1908-1910*, pp. 138-140.

plusieurs imprimés mentionnant cet ouvrage dans ses notes de cours à l'EPHE anciennement conservées sous la cote EPHE4GIR33 par exemple.

### III) L'historien engagé

#### A) La présence d'Arthur Giry dans l'espace public

Nous aborderons dans cette sous-partie la présence d'Arthur Giry dans l'espace public, en dehors de l'Affaire Dreyfus, au travers de ses correspondances, d'articles parus dans la presse et de son dossier de police. Arthur Giry est un homme actif dans la vie publique parisienne, il est présent dans plusieurs comités et cercles. Il est franc-maçon et depuis son élection à l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres il a acquis un certain statut. Cette sous-partie s'appuyant sur la chronologie de la vie d'Arthur Giry, il est possible de se référer à la frise chronologique proposée en annexe pour plus d'intelligibilité.

Dans un premier temps intéressons-nous à l'engagement d'Arthur Giry au sein même des institutions précédemment évoquées, l'Ecole des Chartes et l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Nous avons mentionné qu'Arthur Giry est secrétaire de l'Ecole des Chartes de 1878 à 1885. A plusieurs reprises durant cette période Arthur Giry est confronté aux élections du conseil de perfectionnement. Les papiers administratifs concernant ces élections sont conservés sous la cote 93AJ/5 dans les fonds de l'Ecole des Chartes aux Archives nationales. Nous avons sous cette cote deux témoignages du retrait de l'historien face aux affaires de l'Ecole; notamment une lettre au président le 12 avril 1880 qui est transcrise en annexe<sup>145</sup>. Dans cette lettre Arthur Giry indique qu'il s'abstient, il ne participe pas au scrutin pour l'élection d'un délégué au conseil supérieur de l'instruction publique, après le débat qui a eu lieu concernant son droit de voter en tant que secrétaire professeur-suppléant de l'Ecole des Chartes. Il note dans sa lettre qu'il s'abstient pour ce scrutin ci pour ne pas entretenir les tensions mais qu'il faut régler ce problème; "Permettez-moi d'ajouter que je vous serai reconnaissant de vouloir bien faire le nécessaire pour faire spécifier ultérieurement par qui de

---

<sup>145</sup> Cette lettre est présentée en annexe O de ce mémoire.

droit l’interprétation que doit recevoir la loi à cet égard”. Cette révision n’a pas eu lieu à temps puisqu’un problème semblable ressurgit en 1882, et Arthur Giry une nouvelle fois écrit une lettre pour informer qu’il s’abstient de voter lors du scrutin pour l’élection du délégué au conseil supérieur de l’instruction publique. Une feuille de présence de la séance du 9 juillet 1896 du conseil de perfectionnement de l’Ecole des Chartes atteste qu’il a pu voter, il y est alors professeur de diplomatique. Il nous faut commenter au sujet de l’EPHE, avant d’étudier ses autres engagements, les archives concernant le vingt-cinquième anniversaire de l’Ecole conservées aux Archives nationales sous la cote 20200033/051<sup>146</sup>. On trouve dans ce dossier un poème présentant chaque professeur de l’EPHE, il est présenté dans petit livret imprimé titré *Tesserae convivales ad usum altiorum studiorum scholae*, introduit en annexe. Arthur Giry n’assiste pas à la célébration d’anniversaire de l’EPHE pour cette année 1894, comme il en informe Gaston Paris dans une lettre 27 avril 1894<sup>147</sup>. En revanche Arthur Giry assiste peut-être au banquet de la section des sciences historiques et philologiques de l’EPHE du 29 décembre 1888 dont l’affiche est conservée dans ce même dossier. On peut y lire, de la même manière que dans le livret imprimé de 1894, un poème -manuscrit- où sont présentés tous les membres de la section. Au dos du feuillet A3 plié en deux, un plan de table révèle le placement de chacun de ces individus. Sur ce plan de table, présenté en annexe, on peut voir qu’Arthur Giry est assis parmi les historiens, entre Robert De Lasteyrie et Julien Havet du côté de la galerie des fêtes.

Pour approfondir cette étude de l’étendue des relations professionnelles d’Arthur Giry, étudions à présent les cercles auxquels il prend part. Arthur Giry est invité à plusieurs comités de perfectionnement de différentes écoles, l’Ecole des Chartes<sup>148</sup> et le Collège libre des sciences sociales<sup>149</sup>. Il est membre de la Société de l’Ecole des Chartes<sup>150</sup> reconnue d’utilité publique en 1854, qui donne accès à la Bibliothèque de l’Ecole des Chartes. Si les archives consultées sont insuffisantes pour établir la date d’adhésion d’Arthur Giry à la société de l’Ecole des Chartes, l’aide de Jean-Charles Bédague nous permet de reconstituer en partie son parcours au sein de la Société. Arthur Giry est vice-président de la Société de l’Ecole des Chartes en 1894-1895, puis président en 1895-1896. Il est membre de la

<sup>146</sup> Cette cote fait partie de celles actualisées.

<sup>147</sup> Lettre conservée au département des manuscrits de la BNF dans les correspondances de Gaston Paris sous la cote NAF 24441.

<sup>148</sup> Invitations anciennement conservées sous la cote EPHE 4GIR33.

<sup>149</sup> Invitations anciennement conservées sous la cote EPHE 4GIR34.

<sup>150</sup> Selon l’adresse d’une invitation anciennement conservée sous la cote EPHE 4GIR34.

commission de publication des *Mémoires et documents* de la Société de 1896 à sa mort. Arthur Giry est élu membre ordinaire de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres la même année, le 4 décembre 1896, en remplacement d'Eugène de Rozière, son ancien maître, qui l'avait désigné comme son successeur. Avant son élection il avait déjà reçu le second prix Gobert de l'Académie en 1878 pour son mémoire sur *L'histoire de la ville de Saint-Omer et des ses institutions*, son mémoire de l'EPHE publié en 1877. Suite à son élection en tant que membre ordinaire de l'Académie, il reçoit par décret la légion d'honneur le 29 décembre 1896 par le ministre de l'Instruction publique<sup>151</sup>. L'Académie cherche depuis la chute de l'Empire à participer à l'érudition française. Et cela dans plusieurs domaines que ce soit l'Antiquité classique, l'Orientalisme, les études médiévales, l'archéologie et philologie. C'est dans ce cadre que l'Académie publie encore à cette époque des recueils de sources pour poursuivre l'ouvrage des mauristes. Une lettre d'Arthur Giry adressée à Paul Meyer nous permet de comprendre comment se déroule cette élection. Cette lettre du 20 août 1895, nous apprend que Giry réfléchit à candidater: "La vacance survenue à l'Académie des inscriptions par la mort de M. Derenbourg pose la question de l'éventualité de ma candidature dont nous avons déjà plusieurs fois causé. Ne pensez-vous pas que je ferai(sic) bien de me présenter afin de prendre rang? C'est l'opinion de mes amis qui m'y poussent pour des raisons que je ne saurai trouver mauvaises. Je ne pense pas qu'il y ait aucune démarche à faire avant le mois d'octobre, mais je voudrai bien auparavant avoir votre avis.", Arthur Giry hésite avant de se présenter. L'historien est membre de plusieurs autres cercles érudits, selon les archives de l'EPHE, Arthur Giry prend des notes au dos d'une invitation de la Société historique du cercle Saint-Simon signée par Gabriel Monod<sup>152</sup>. Dans un bulletin de la Société historique et du Cercle Saint-Simon, un compte rendu de l'assemblée générale annuelle du 20 mars 1895 nous informe qu'elle est présidée par Gabriel Monod président d'honneur<sup>153</sup>. Le cercle se réunit 2 rue Saint-Simon depuis 1883, année de sa fondation. Gabriel Monod est président du cercle depuis sa fondation . Le premier bulletin de la Société historique s'ouvre donc sur un rapport lu durant l'assemblée générale extraordinaire du 11 novembre 1882 par Gabriel Monod qui explique le but de ce cercle. Sur un modèle londonien, l'idée est de créer à la fois un Cercle et une Société avec pour centre « un groupe d'hommes s'intéressant aux mêmes études et animés du même esprit »<sup>154</sup>. L'histoire est choisie comme élément fédérateur, au sens le plus large pour laisser chaque savant s'y retrouver. L'idée est de réunir un cercle

<sup>151</sup> Conservée aux Archives nationales sous la cote LH/1152/75, une reproduction est proposée en annexe Q.1..

<sup>152</sup> Invitation anciennement conservée sous la cote EPHE 4GIR29.

<sup>153</sup> *Bulletin du Cercle St-Simon (Société historique)*, N°15, Janvier 1895, L. Cerf libraire de la Société, 1895.

<sup>154</sup> *Société historique et Cercle Saint-Simon*, Première année, L. Cerf libraire de la Société, 1883.

mondain, pour faire avancer la recherche certes mais également pour y trouver des plaisirs mondains. Dans le *comité fondateur*, qui se réunit à partir de 1881, on retrouve Emile Boutmy (1835-1906) directeur de l'école libre des sciences politiques, Gabriel Fagiez (1842-1927) archiviste paléographe qui participe en parallèle au projet de Monod de la *Revue historique*, Girard de Rialle (1841-1904) conservateur des archives du ministère des affaires étrangères, Graux maître de conférence de l'école des Hautes Etudes, Hanotaux commis principal aux archives du ministère des affaires étrangères, Ernest Lavisse (1842-1922) professeur suppléant à la Faculté de lettres, Henry Lemmonier (1842-1936), archiviste paléographe et alors professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, Charles Melouzay (1841-1908) professeur d'histoire au lycée Fontanes, Gabriel Monod (1844-1912) directeur de la *Revue historique*, Eugène Müntz (1845-1902) bibliothécaire de l'école des Beaux-Arts, Gaston Paris (1839-1903) professeur au Collège de France, Albert Sorel (1842-1906) historien et secrétaire général de la présidence du Sénat, Paul Vidal de la Blache (1845-1918) maître de conférence à l'école Normale supérieure, Edgar Zévort (1842-1908) historien et inspecteur d'Académie, et Arthur Giry, qui est alors mentionné en tant secrétaire de l'Ecole des Chartes<sup>155</sup>. Ce comité est donc constitué d'un grand nombre de savants, d'enseignants, de chercheurs, de scientifiques d'une même génération. Arthur Giry côtoie un cercle plus étendu, dans lequel on retrouve malgré tout un grand nombre de chartistes.

Au-delà des cercles érudits, Arthur Giry prend des engagements citoyens. Giry développe un autre réseau à Paris autour de la Société franco-arménienne. On retrouve dans les notes de Giry conservées à l'EPHE deux invitations à des réunions de la Société<sup>156</sup>. L'une des invitations porte sur une réunion pour décider de l'avenir de la Société<sup>157</sup>. Dans un article de juillet 1896, *La Revue des femmes russes : organe du féminisme international*<sup>158</sup> évoque la création de la Société franco-arménienne suite au massacre des Arméniens. Cet article mentionne notamment les membres du comité provisoire, Léon Mariller (1862-1901) historien et philosophe des religions, Auguste Sabatier (1839-1901) théologien, Jean Réville (1854-1908) pasteur et théologien, Jean Monnier théologien protestant, Frank Puaux (1844-1922) pasteur, théologien et historien du protestantisme français, et un certains Iskender. La Société s'est fait remarquer dans la presse de l'époque avec sa note au parlement

<sup>155</sup> *Bulletin de la Société historique et Cercle Saint-Simon*, Première année, Paris au cercle Saint-Simon, Chez Léopold Cerf, Librairie de la Société, 1883.

<sup>156</sup> Invitations anciennement conservées sous les cotes EPHE 4GIR33 et EPHE 4GIR33.

<sup>157</sup> Cette invitation était anciennement conservée sous la cote EPHE 4GIR34.

<sup>158</sup> *La Revue des femmes russes : organe du féminisme international*, Juillet 1896, tome 1, N°3-4, première année.

concernant le massacre de la population arménienne par le sultan. Dans le journal du 17 janvier 1897 de *La Justice*<sup>159</sup> et dans le journal du même jour de *La Petite presse*<sup>160</sup> et le journal du 16 janvier 1897 de *Le Temps*<sup>161</sup>, il est question de la note adressée par la Société au parlement. Dans le journal du 10 juillet 1897 de *L'Univers*<sup>162</sup>, un article revient sur une conférence donnée par Paul Leroy-Beaulieu (1843-1916), économiste, bonapartiste, frère de l'historien Anatole Leroy-Beaulieu, en soutien aux victimes des massacres d'Arménie à la société de géographie. L'abbé Frémont (1852-1912) est invité à s'exprimer puisqu'il s'agit de protéger les chrétiens d'Orient. C'est une Société impliquée politiquement, elle cherche à faire évoluer la politique française à l'égard des chrétiens d'Orient, face aux massacres ayant lieu en Arménie. Mais c'est aussi, et peut-être surtout, une Société chrétienne, protestante, elle fait intervenir des membres du clergé et ses conférences sont suivies par la presse chrétienne. Arthur Giry a reçu de ses parents une éducation protestante mais il est décrit et se décrit lui-même comme un athée convaincu. Il a pu se rapprocher de ce cercle par son réseau protestant (dont la principale figure est, rappelons-le, Gabriel Monod). Son contact avec ce cercle social est peut-être moins développé par Giry étant donné son athéisme. Rien n'indique que Giry est membre de cette Société. La participation de Giry à la Société franco-arménienne le rapproche d'un autre cercle, le comité de protection et de défense des indigènes dont le président Paul Viollet défend les deux causes<sup>163</sup>. Arthur Giry est un des membres fondateurs du Comité de protection et défense des indigènes<sup>164</sup>. On retrouve dans ses notes conservées à l'EPHE une invitation du comité de protection et de défense des indigènes datée du 14 novembre 1898<sup>165</sup>. Cette invitation est signée par Paul Viollet en tant que secrétaire du Comité. La même année la *Revue générale du droit international public* relaie une lettre envoyée au président du Conseil par Arthur Giry et Paul Viollet au nom du Comité de protection et de défense des indigènes à propos de l'assassinat d'un boy par un officier à Madagascar<sup>166</sup>. Déjà en 1892, Paul Viollet questionne le ministre de la Marine sur

<sup>159</sup> *La Justice*, dir. Clemenceau, red. Camille Pelletan, 17 janvier 1897, N°6.207.

<sup>160</sup> *La Petite Presse*, red. Balathier Bragelonne, 17 janvier 1897.

<sup>161</sup> *Le Temps*, dir. Hébrard Adrien, 16 janvier 1897.

<sup>162</sup> *L'Univers*, red. Veuillot Louis, 10 juillet 1897.

<sup>163</sup> *Pro Armenia*, red. Quillard Pierre, 25 mars 1901, N°9.

<sup>164</sup> In: *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1899, tome 60. pp. 703-7.

et

“Paul Viollet compte avec son ami le chartiste et dreyfusard Arthur Giry parmi les fondateurs du Comité de protection et de défense des indigènes”.

*Paul Viollet (1840-1914)* : «un grand savant assoiffé de justice» : journée d'étude, 25 septembre 2015, Ecole nationale des chartes, Paris, École des chartes, coll. «Études et rencontres de l'École des chartes» (n° 56), 2019, page 119.

<sup>165</sup> Cette invitation était anciennement conservée sous la cote EPHE 4GIR34.

<sup>166</sup> *Revue générale de droit international public : droit des gens, histoire diplomatique, droit pénal, droit fiscal, droit administratif*, Pillet Antoine, Fauchille Paul, Tome V, 1898.

une rumeur qui court dans la presse sur le fait que des soldats français achèvent les blessés dahoméens<sup>167</sup>. Il a le soutien de Victor Schoelcher (1804-1893), d'Alexandre Isaac (1845-1899) et Arthur Giry. Victor Schoelcher est un homme politique qui a combattu l'esclavage jusqu'à la fin de sa vie à la fin de l'année 1893. Alexandre Isaac est un homme politique qui a longtemps œuvré pour l'organisation de l'enseignement primaire et secondaire public en Guadeloupe avant d'être élu sénateur de 1885 à 1899. C'est encore au côté de Paul Viollet, qu'Arthur Giry, rejoint par Gabriel Monod, critique le livre anti-militaire d'Urbain Gohier par deux lettres dans *Le Siècle* le 3 et le 6 juillet 1898<sup>168</sup>. Paul Viollet cite Arthur Giry comme l'un des ses « amis des premiers jours » dans une séance du comité consultatif des affaires indigènes en 1913<sup>169</sup>.

Nous voyons donc qu'Arthur Giry a cotoyé la presse dans le cadre de son engagement citoyen. Pour aborder plus en profondeur sa présence dans la presse, nous devons également étudier la place de savant qu'il y occupe. En dehors de sa présence dans la revue chartiste de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* que nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises au cours de ce mémoire, et au delà de ses publications dans le cadre de l'Académie des Inscriptions et de Belles Lettres par la voie de rapports, nous pouvons commencer par l'étude de sa place au sein de la *Revue historique*. Gabriel Monod crée en 1876 la *Revue historique* avec le catholique Gustave Fagniez. Comme l'écrit Laurent Mucchielli, “Avec la revue historique Monod veut se démarquer de la très catholique *Revue des questions historiques*, il entend le positivisme comme une idée de progrès et de science, il loue l'histoire que les lumières ont projetée, il prie les généralités et les hypothèses de l'historiographie allemande”<sup>170</sup>. Dans l'avant propos du premier numéro de la *Revue historique*, ses fondateurs établissent clairement que celle-ci est “destinée à favoriser la publication de travaux originaux sur les diverses parties de l'histoire, et à fournir des renseignements exacts et complets sur le mouvement des études historiques dans les pays étrangers aussi bien qu'en France”<sup>171</sup>. C'est une revue qui s'adresse aux érudits et non exclusivement aux professionnels

---

<sup>167</sup> Sibeud, Emmanuelle, « Une libre pensée impériale ? Le Comité de protection et de défense des indigènes (ca. 1892-1914) », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 27, no. 1, 2009, pp. 57-74.

<sup>168</sup> Paul Viollet (1840-1914) : «un grand savant assoiffé de justice» : journée d'étude, 25 septembre 2015, Ecole nationale des chartes, Paris, École des chartes, coll. « Études et rencontres de l'École des chartes » (n° 56), 2019, page 108.

<sup>169</sup> Comité consultatif des affaires indigènes, section de Madagascar, séance du 2 juillet 1913, CAOM, Fonds ministériels, Séries géographiques, Madagascar, carton 326.

<sup>170</sup> Mucchielli, Laurent, « 4. Aux origines de la Nouvelle Histoire », *Mythes et histoire des sciences humaines*, La Découverte, 2004, pp. 93-128.

<sup>171</sup> *Revue historique* n°518 avril-juin 1876, Presses universitaires de France, Paris.

historiens. Arthur Giry participe régulièrement à cette revue, depuis sa fondation, au côté de Gabriel Monod, de Gabriel Fagniez, de Charles Bayet, Gustave Bloch, Paul Guiraud, Ernest Havet, Camille Jullian, et Ernest Lavisse. L'historien du monde Byzantin Charles Bayet a un an d'écart avec Giry et il suit un parcours universitaire<sup>172</sup>. À l'école française d'Athènes, il côtoie Gustave Bloch né en 1848. L'historien suit un parcours universitaire, il est professeur d'histoire ancienne et participe à la rédaction d'un des tomes de l'*Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution* d'Ernest Lavisse. Ernest Lavisse, l'historien positiviste de l'histoire nationale né en 1842, est directeur de l'Ecole normale supérieure où Paul Guiraud fait ses études. Né en 1850 Paul Guiraud, élève de Fustel de Coulanges suit un parcours universitaire brillant. Ernest Havet est également un normalien, né en 1813 il est ami avec Ernest Renan. L'année de sa création, Arthur Giry rédige pour la *Revue historique* un compte-rendu de l'ouvrage de son ancien professeur d'archéologie médiévale à l'Ecole des Chartes, Jules Quicherat, *Histoire du costume en France*<sup>173</sup>. Avec la *Revue historique* Arthur Giry évolue non seulement parmi des normaliens mais côtoie également l'historiographie allemande et plus largement européenne. Comme nous pouvons le voir dans la frise chronologique présentée en annexe, Arthur Giry a également publié plusieurs articles dans le journal *La République française* de 1874 à 1882 d'après Bertrand Joly<sup>174</sup>. L'article dédié à Arthur Giry dans la *Grande encyclopédie* indiquant qu'il y écrit de 1872 à 1880<sup>175</sup> donne de fausses dates comme le montre Henri Maïstre<sup>176</sup>. Ce journal est fondé le 7 novembre 1871 par Léon Gambetta. L'histoire des journaux n'est pas encore pleinement développée en France, il est difficile de retracer l'histoire de ce quotidien sans se baser sur l'histoire de ses acteurs. C'est le pari que tient Jérôme Grévy dans son analyse du journal républicain construite notamment par l'étude de correspondances<sup>177</sup>. Dans ce neuvième chapitre de son ouvrage *La République des opportunistes (1870-1885)* il commente l'évolution de l'organe de l'Union Républicaine. Grâce à cette étude du rôle conféré au journal par Gambetta, nous voyons quelle est l'implication politique que prend Arthur Giry en y écrivant. Jérôme Grévy

---

<sup>172</sup> Soria Judith, Spieser, Jean-Michel, "Bayet, Charles ( 1849-1918)", *Dictionnaire critique des historiens de l'Art*, publications numériques INHA, 2020.

<sup>173</sup> Cet article paraît dans le Tome 1 de la *Revue historique* pages 623 à 626.

Maïstre Henri, "Bibliographie des travaux de A. Giry", *La Correspondance historique et archéologique*, 6e année, Librairie A. Fontemoing, Paris, 1899, page 368.

<sup>174</sup> Amalvi Christian dir. Joly Bertrand, "Arthur Giry", *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones : de Grégoire de Tours à Georges Duby*. Paris: la Boutique de l'Histoire, 2004

<sup>175</sup> *La grande encyclopédie: inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*, Tome 18, H. Lamirault et Compagnie éditeurs, Paris, 1885, page 1000.

<sup>176</sup> Maïstre Henri, "Bibliographie des travaux de A. Giry", *La Correspondance historique et archéologique*, 6e année, Librairie A. Fontemoing, Paris, 1899, page 365.

<sup>177</sup> Grévy, Jérôme, « 9 - Les journaux de Gambetta », *La République des opportunistes (1870-1885)*, Perrin, 1998, pp. 150-170.

écrit “Le but du journal n'est pas seulement de diffuser les idées républicaines, mais de préparer la formation d'une équipe gouvernementale crédible. Gambetta est conscient de la nécessité d'avoir un journal pour défendre la ligne politique modérée qu'il souhaite donner au parti républicain.”. *La République française* est un journal républicain qui se positionne en opposition à l'Empire, aux monarchistes, et aux bonapartistes mais tout en étant modéré. Celle ligne modérée que suit le journal est tenue par Gambetta, qui commande avec précision les articles qui composent son journal et Challemel-Lacour qui joue le rôle de diplomate et coordonne chaque numéro. Après avoir consulté les journaux de l'année 1874 et 1875 on remarque l'absence de la signature d'Arthur Giry, à ce sujet il faut noter que “Les articles ne sont pas signés par leurs auteurs car les signatures estime-t-on, suppriment la liberté et engendrent la corruption” et cette mesure permet également de protéger les rédacteurs : “le gouvernement [voit la mesure] d'un mauvais oeil, car elle empêche de poursuivre individuellement, le cas échéant, un rédacteur”. Si le journal cherche à avoir une large portée (Gambetta a peur d'effrayer les paysans) et la rédaction a une certaine volonté d'éduquer les couches sociales les moins favorisées, le journal est relativement cher et sa présentation est austère. L'historien Edouard Krakowski écrit en 1932 que le style austère du journal s'explique par la volonté de “séduire ses lecteurs et ses bailleurs de fonds, protestants d'Alsace pourvus de hautes vertus mais à qui, en général, la gaieté fait défaut”. Cette volonté d'éducation est notamment traduite par la mise en place du feuilleton de la revue scientifique. Dans le journal du 9 janvier 1874 on trouve par exemple en bas de page une rubrique intitulée “Feuilleton de *la République Française* du 9 janvier 1874” ce feuilleton est titré “Revue des sciences historiques” et porte sur “L'Ecole pratique des hautes études (Section des sciences historiques et philologiques)”<sup>178</sup>. Cet article commence de la sorte “L'enseignement public en France doit être, à tous ses degrés, transformé et réorganisé. L'opinion publique déjà saisie depuis longtemps ne s'est pas trompée à la suite des malheurs du pays sur l'urgence de ces questions; sa pression irrésistible imposera, à n'en pas douter, dans un temps qui s'éloigne sans cesse, mais qui viendra, une réforme de l'enseignement primaire.”. L'article critique acerbement l'enseignement supérieur français et met en valeur l'EPHE. L'auteur de l'article critique les hommes politiques qui ne passent pas à l'action pour réformer l'enseignement supérieur, il écrit “*La science est un luxe* et l'on peut s'en passer, avait dit M. de Lorgeril. Cela ne se discute pas, mais il faut espérer que bientôt il n'y aura plus dans une Assemblée française d'hommes capables de prononcer de telles paroles.”. L'article se conclut de la sorte:

---

<sup>178</sup> *La République Française*, 9 janvier 1874, Quatrième année N°789.

“De ce que nous venons de dire du centre d’activité scientifique qui s’est formé à l’*Ecole des hautes études*, peut-on conclure qu’un remède efficace a été apporté à la décadence de l’enseignement supérieur? Tel n’est point notre avis. La création de cette Ecole a été un expédient, une expérience: ce n’a été qu’une nouvelle école spéciale enlevant encore aux Facultés quelques-uns de leurs élèves, contribuant à les rendre plus désertes, plus vides et plus inutiles. Son succès et sa prospérité démontrent que les sources de la vie scientifique ne sont pas taries en France; mais ils démontrent aussi l’urgence d’une réorganisation totale de l’enseignement supérieur.”. Si cet article ne porte pas de signature, il s’agit d’un article rédigé par Arthur Giry pour *La République française* comme l’indique Henri Maïstre<sup>179</sup>. Henri Maïstre précise au sujet de la rubrique *Revue des sciences historiques* qu’elle “avait été créée, à la *République française*, par M. André Lefèvre, le 8 février 1872” et qu’elle reste anonyme jusqu’en 1876. Dans ce même paragraphe il donne le nom des autres collaborateurs de cette rubrique. Dans le même journal, il participe également à la *Revue administrative* du journal *La République française*, il rédige la partie historique au côté de Franck, le contrôleur principal de la Ville de Paris<sup>180</sup>. Il est intéressant de noter que pour ce journal il n’écrit pas seulement sur l’époque médiévale mais couvre largement l’histoire européenne du haut moyen-âge à l’époque moderne, il commente également la recherche historique contemporaine sur plusieurs sujets. Dans un autre registre, Arthur Giry est directeur de la section historique de la *Grande encyclopédie* de 1886 à sa mort. Giry est membre du comité de direction de l’encyclopédie au côté de Marcellin Berthelot (1827-1907) chimiste<sup>181</sup>, Hartwig Derenbourg (1844-1908) orientaliste, Ferdinand-Camille Dreyfus (1851-1905) homme politique , Ernest Glasson (1839-1907) professeur de droit, Dr. Louis Hanh (1844-1921)<sup>182</sup> bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris, Charles-Ange Laisant (1841-1920) mathématicien et homme politique, Hermann Laurent (1841-1908) mathématicien, Emile Levasseur (1828-1911) économiste, Henri Marion (1846-1896)

---

<sup>179</sup> Maïstre Henri, “Bibliographie des travaux de A. Giry”, *La Correspondance historique et archéologique*, 6e année, Librairie A. Fontemoing, Paris, 1899, page 365.

<sup>180</sup> Ibid. page 367

<sup>181</sup> Maurice Berthelot est ami d’Arthur Giry et on peut d’ailleurs trouver dans son dossier à l’École des Chartes sous la cote 93AJ/80 un dossier contenant les notes d’Arthur Giry pour la rédaction d’un ouvrage commun avec son ami chimiste sur les techniques des arts au moyen âge. On trouve dans ce dossier des notations alchimiques, des cours de l’année 1883-1884 à l’EPHE portant sur des textes sur l’histoire de la techniques des arts au moyen âge et un article de presse découpé “Les origines de l’alchimie” portant sur le travail de Berthelot, dans le journal du 12 octobre 1886 du *Temps*.

<sup>182</sup> Moins médiatisé que les autres membres, voici une étude portant sur Louis Han: Antonutti, Isabelle. “HAHN, François Louis, HAHN, Victor-Lucien, HAHN, André-Alfred : HAHN, François Louis (Strasbourg, 16 décembre 1844 – Saint-Denis d’Oléron, 20 décembre 1921), HAHN, Victor-Lucien (Batna (Algérie), 16 septembre 1872 – Paris, 2 septembre 1942), HAHN, André-Alfred (Paris, 30 juillet 1900 – Paris, 31 août 1975)”. Antonutti, Isabelle. *Figures de bibliothécaires*. Villeurbanne : Presses de l’Enssib, 2020, pp. 133-136.

philosophe, Eugène Müntz (1845-1902) conservateur de l'Ecole nationale des beaux-arts et Adolphe Waltz (1840-1926) professeur de lettres classiques. La liste des collaborateurs est large, on peut tout de même noter la présence d'Auguste Molinier, d'Henri Omont, de Maurice Prou et d'un Louis Will dont la fonction n'est pas spécifiée, qui pourrait être l'homme qui s'adresse à Arthur Giry dans une correspondance conservées parmi les recherches du *Manuel de diplomatique* et qui connaît George Will. On peut également noter la collaboration de plusieurs archivistes de province. On peut lire dans la préface de l'encyclopédie "La France, malgré des tentatives nombreuses dont quelques-unes ont été en leur temps, couronnées de succès, ne possède pas encore un grand ouvrage encyclopédique, populaire et cependant au courant des plus récents progrès de la science moderne. Ce genre de publication ne manque ni en Angleterre, ni en Allemagne, ni aux Etats-Unis."<sup>183</sup>. Dans le sillage de l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert : *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, éditée de 1751 à 1772, il ne faut pas oublier que la France du XIXe siècle évolue dans le souvenir de la Révolution française, les lumières sont encore un exemple d'érudition d'autant plus pour Arthur Giry qui rappelons-le est franc-maçon. Entre cet héritage des lumières et le courant progressiste propre à leur temps, ces hommes de science cherchent à répertorier l'avancée de la science, et à rivaliser ce faisant avec leurs voisins européens. La préface se poursuit de la sorte: "Les découvertes de l'astronomie, de la physique et de la chimie, les applications nouvelles de l'électricité, les restitutions de l'archéologie, les résultats donnés par la science du langage, l'histoire, l'anthropologie, la biologie et les sciences naturelles, les sciences morales, politiques et sociales, en un mot tout ce qui est de nature à jeter la lumière sur le monde physique et sur le monde intellectuel trouve place dans la *Grande Encyclopédie*. Elle expose les faits avec une scrupuleuse exactitude, les théories diverses du contradictoires avec impartialité: il appartient au lecteur de comparer et de conclure.". Cette préface se conclut après un historique de l'encyclopédie par une phrase exclamative: " Puissions-nous marquer cette constatation du travail humain, ce tableau de notre temps, de traits qui en fassent vivre le souvenir, comme vit encore de nos jours le souvenir de l'oeuvre de Diderot et de d'Alembert!". Cette œuvre profondément positiviste à laquelle participe Arthur Giry impliqué dans la direction de la publication, est un exemple de plus de son investissement dans le développement et la diffusion de la science. Il s'adresse personnellement à l'historien spécialiste de l'Allemagne Arthur Chuquet (1853-1925) pour compléter sa biographie dans la *Grande encyclopédie*.

---

<sup>183</sup> *La grande encyclopédie: inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*, Tome 1, H. Lamirault et Compagnie éditeurs, Paris, 1885.

Dans la correspondance d'Arthur Chuquet conservée au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, on trouve la lettre dans laquelle Arthur Giry lui demande pour l'encyclopédie son lieu de naissance et une liste de ses publications<sup>184</sup>. Dans le tome 18 on trouve la biographie d'Arthur Giry<sup>185</sup> qui se définit comme historien. Cet article se termine, après une biographie et une courte bibliographie, sur ses autres publications “Il a collaboré en outre à plusieurs journaux quotidiens et notamment à la *République française* (de 1872 à 1880) et donné un grand nombre de mémoires et d'articles à des revues périodiques: *Bibliothèques de l'Ecole des chartes*, *Revue critique*, *Revue historique*, etc.”.

Il reste donc d'autres journaux quotidiens auxquels participe Arthur Giry à étudier. Pour poursuivre cette étude, la bibliographie que dresse Henri Maïstre de ses publications est un outil indispensable<sup>186</sup>. Chaque article d'Arthur Giry y est répertorié, qu'il soit signé ou non. Cette bibliographie est dans un premier temps publiée dans *La Correspondance historique et archéologique* une revue d'information, en deux fois, 1899<sup>187</sup> et 1900<sup>188</sup>. Une source reste encore à exploiter pour compléter le tableau de la présence publique d'Arthur Giry hors de l'Affaire Dreyfus: son dossier de police<sup>189</sup>. Giry est président du Cercle des Jeunes Travailleurs des 9e et 18e arrondissements, il en préside une réunion rue 18 Clignancourt le 20 juillet 1882. Un extrait de rapport du 22 janvier 1878 nous informe que Giry a été nommé membre du comité organisateur de la manifestation pour le centenaire de Voltaire. Un autre extrait de rapport datant du 18 août 1877 fait mention d'un procès perdu par Giry qui est gérant de *l'Echo du Velay* et doit payer une amende et “insertion devra être faite dans le premier n° de cette feuille à paraître et dans trois autres journaux au choix du demandeur”. Arthur Giry perd et doit payer 500 francs, au côté de M. Assézat de Bouteyre qui doit payer 100 francs, contre Antoine-Léonce Guyot-Montpayroux homme politique et journaliste de la Loire. La BNF indique que *l'Echo du Velay* est un journal du département de la Haute-Loire qui paraît le lundi, mercredi et vendredi. Imprimé à Saint-Etienne, il existe entre 1872 et 1902. On apprend également dans ce rapport qu'il est rédacteur du journal *la*

<sup>184</sup> On trouve cette lettre sous la cote NAF 13668 dans les fonds du département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, elle est présentée en annexe T.2. de ce mémoire.

<sup>185</sup> *La grande encyclopédie: inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*, Tome 18, H. Lamirault et Compagnie éditeurs, Paris, 1885, page 1000.

<sup>186</sup> Maïstre, Henri, *Bibliographie des travaux de A. Giry*, Saint-Denis, 1900.

<sup>187</sup> Maïstre Henri, “Bibliographie des travaux de A. Giry”, *La Correspondance historique et archéologique*, 6e année, Librairie A. Fontemoing, Paris, 1899.

<sup>188</sup> Maïstre Henri, “Bibliographie des travaux de A. Giry (fin)” *La Correspondance historique et archéologique*, 7e année, Librairie A. Fontemoing, Paris, 1900.

<sup>189</sup> Le dossier d'Arthur Giry aux archives de la préfecture de police de Paris est conservé sous la cote Ba 1096.

*Réforme économique* en 1877. Ces pistes seraient certainement intéressantes à poursuivre pour analyser la place des historiens dans la presse. Un extrait d'une liste des membres du Congrès International d'Etudiants nous indique qu'Arthur Giry "est signalé comme ayant adhéré au projet d'un Congrès International d'étudiants" durant l'été 1876. La lettre suivante est une demande du chef de la police municipale. On peut lire dans cette lettre du 29 janvier 1876 " Monsieur Amart est prié de faire prendre et de transmettre au cabinet des renseignements sommaire sur le n° Giry, Arthur, professeur suppléant à l'Ecole des hautes Etudes demeurant rue de Verneuil 55, qui a dû faire l'objet d'un rapport de la bague n°6, le "Mont-Sinaï". Informier très discrètement". Ces renseignements sont joints à une lettre d'introduction de l'officier de Paix qui écrit "Les renseignements de toute nature recueillis sur son compte sont favorables. / Il est républicain et ne paraît pas s'occuper d'intrigues politiques". Arthur Giry renvoie l'image d'un homme calme et rangé. Nous pouvons lire à la suite le rapport datant du 24 septembre 1876. Ce rapport indique qu'Arthur Giry est un homme "tranquille et rangé, qu' "On ne lui connaît ni dettes ni maîtresse." et les "Les renseignements recueillis sur les antécédents et la moralité du n° Giry sont bons." il n'est pas dangereux pour la République, " Il est républicain mais non radical.". Un autre rapport datant du 2 mai 1876 qui porte sur la "tenue du 1er de la loge n°6" Le "Mont-Sinaï"<sup>190</sup>, Arthur Giry est qualifié de "profane" : "Ce profane est libre penseur, d'opinions très-libérales et fermement républicaines, partisan dans la mesure la plus large de l'émancipation générale." . Il est ensuite fait mention du testament franc-maçonnique que rédige Arthur Giry après son élection: "Giry ne croit pas en Dieu et ne reconnaît pas à l'homme des devoirs religieux. Dieu est une fiction; il n'est, à défaut d'autre meilleure, qu'une explication fantaisiste donnée aux phénomènes dont la nature offre le spectacle. Giry souhaite la venue du règne de la fraternité et de la justice, et termine son testament en faisant connaître sa résolution de se faire enterrer civilement." Giry se proclame ainsi athée. Le rapport se poursuit: "Invité à dire d'une manière précise pourquoi il ne croit pas en Dieu, Giry se borne à donner de son opinion cette seule raison: que la science ne démontre en rien l'existence de Dieu." de même Arthur Giry ne croit pas en l'immortalité de l'âme. Il est donc lié à cette loge qui selon le rapport se considère comme une "société secrète". Jean-Robert Ragache propose une étude de la "culture politique des francs-maçons à la fin du XIXe siècle en France" dans son ouvrage

---

<sup>190</sup> Plusieurs rapport concernant la loge du Mont-Sinaï sont conservées au département des manuscrits de la BNF, dont notamment un rapport de 1877 susceptible d'éclairer la place qu'y tient Arthur Giry à la cote FM IMPR-1827, un Tableau de la loge, datant de 1895, est disponible à la cote FM IMPR-2631(1).

*Franc-maçonnerie et histoire*<sup>191</sup>. Dans cette étude, il analyse non seulement la composition des rangs de la franc-maçonnerie française (qui accueille de nombreux salariés comme Giry), mais également le rôle des Francs-maçons dans l'affermissement de la République. Arthur Giry, en étant Franc-maçon affirme sa place d'acteur politique et remplit un rôle social. Arthur Giry rentre dans la Franc-maçonnerie alors que le débat sur la suppression de la croyance obligatoire en l'existence de Dieu déchire les loges depuis le milieu du XIXe siècle. Il faut également relever un événement dans la Franc-maçonnerie française en 1875, un an avant l'initiation d'Arthur Giry. Le 8 juillet 1875, Emile Littré et Jules Ferry sont initiés, c'est un exemple de la place que prend la pensée positiviste et le combat laïc dans la Franc-maçonnerie française. La Franc-maçonnerie se considère et apparaît comme un bastion républicain et laïc lié au radicalisme français. On peut noter à ce sujet la place qu'occupe Emile Combes. La Franc-maçonnerie française, derrière le couvent du Grand Orient, s'engage dans le combat dreyfusard contre les "éternels ennemis de la liberté". Jean-Robert Ragache qualifie la Franc-maçonnerie d'organisation politique. Cherchant à mesurer son rôle dans la mise en place de la IIIe République, il conclut: "la Franc-maçonnerie a plus accompagné le mouvement qu'elle ne l'a suscité".

## B) Son engagement dans L'Affaire Dreyfus

Étudions maintenant le cadre et l'évolution de l'engagement d'Arthur Giry en tant que savant puis en tant que citoyen dans l'affaire qui déchire la France durant les décennies 1890 et 1900 l'Affaire Dreyfus. Le portrait d'Arthur Giry dressé jusqu'ici est celui d'un républicain modéré, qui prend activement part à la société par son engagement scientifique et citoyen. Avec son engagement dans l'Affaire Dreyfus nous abordons un tournant, lorsqu'il prend part au débat politique et prend la place d'intellectuel. François Hartog écrit au sujet de ce changement: "Devant les réactions populaires, qui les inquiètent, les historiens républicains sont obligés de constater que le sentiment national, à l'établissement duquel ils ont œuvré, peut-être mobilisé au service du mensonge."<sup>192</sup>. Arthur Giry participe à l'écriture

<sup>191</sup> Ragache, Jean-Robert, "La culture politique des francs-maçons à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en France", Saunier, Éric, et Christine Gaudin, *Franc-maçonnerie et histoire : bilan et perspectives*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2003.

<sup>192</sup> Hartog François, « 4. L'historien dans le tableau : défis et épreuves », In: *Vidal-Naquet, historien en personne. L'homme-mémoire et le moment-mémoire*, sous la direction de Hartog François, La Découverte, 2007, pp. 95-116.

de l'histoire nationale française. Il est intéressant d'étudier de quelle façon Arthur Giry est amené à s'engager dans l'Affaire Dreyfus. Comme l'écrit Marie Aynie, on peut parler de choix dreyfusard, d'une démarche intellectuelle pour cette prise de partie<sup>193</sup>. De plus cette étude nous permet d'aborder ce que Vincent Duclert introduit: "l'émergence d'une relation entre l'activité scientifique et l'engagement civique" qui s'explique en partie parce que l'engagement des savants dans l'Affaire Dreyfus "implique un acte d'exposition publique et une revendication formelle"<sup>194</sup>. Arthur Giry s'engage, non comme un citoyen comme c'est le cas pour son engagement auprès du comité de défense des indigènes ou celui de défense des arméniens, en tant qu'historien, mais en tant que savant. De la même manière, Gabriel Monod, son professeur puis ami, est le premier à écrire une lettre ouverte dans la presse au sujet de l'Affaire. Il déclare être dreyfusard dans le journal *Le Temps* et *Le Journal des débats* du 8 novembre 1897, il s'agit de la première intervention publique d'un savant. Le 16 novembre 1897, Mathieu Dreyfus conteste le verdict de 1894 et accuse le commandant Esterhazy, de nouveaux experts sont appelés en justice pour évaluer le bordereau. Il s'agit de Edmond Belhomme, Pierre Varinard et Émile Couard (un chartiste). Ils concluent que le bordereau est d'une écriture forgée, et son auteur n'est pas Esterhazy dont l'écriture a peut-être été imitée. Bertrand Joly explique leur conclusion sur le bordereau par la précision du jury militaire qu'ils ont subi<sup>195</sup>. Après la lettre ouverte *J'accuse* d'Emile Zola le 13 janvier 1898 les événements se précipitent. Zola invite des savants, des "experts" à témoigner lors de son procès, des experts qui n'ont vu le bordereau que par la reproduction qu'en donne la presse<sup>196</sup>. Emile Grimaux explique que ces savants sortent de leur laboratoire ou de leur cabinet de travail "parce qu'ils ont compris qu'il s'agit aujourd'hui de la Liberté et de l'honneur de la Patrie"<sup>197</sup>. Arthur Giry est parmi ces savants. Il répond à l'appel de Zola et participe par une déclaration au procès Zola le 17 février 1898. Nous faisons ici appel à deux sources pour étudier son expertise. Premièrement la transcription du *Procès Zola*, Tome II, des pages 90 et 91; "Je déclarerai d'abord à MM. les jurés que je ne suis point un expert en écritures professionnel, que je ne suis pas initié du tout aux mystères de la graphologie. Je suis, comme je le disais tout à l'heure, professeur à l'Ecole des chartes et à l'Ecole des hautes

<sup>193</sup> Aynie Marie, *Les Amis inconnus. Se mobiliser pour Dreyfus 1897-1899*, Privat, Toulouse, 2011.

<sup>194</sup> Duclert Vincent, "L'engagement scientifique et l'intellectuel démocratique. Le sens de l'affaire Dreyfus", In: *Politix*, vol. 12, n°48, Quatrième trimestre 1999. *Les savants et le politique*, sous la direction de Pierre Serna. pp. 71-94.

<sup>195</sup> Joly, Bertrand, "La bataille des experts en écriture", *L'Histoire*, mensuel 173, janvier 1994

<sup>196</sup> Ferri Laurent, "Émile Zola et « ces messieurs de l'École des chartes » dans l'affaire Dreyfus : documents inédits", In: *Bibliothèque de l'école des chartes*. 2006, tome 164, livraison 2. pp. 595-603

<sup>197</sup> Emile Grimaux, *Le Procès Zola*, Compte-rendu sténographique in extenso, Paris, Stock, 1898, Tome 1, page 535.

études, et par conséquent un de ces experts d'occasion dont parlait hier, je le sais par les journaux, mon honorable confrère, M. Couard. A l'Ecole des chartes, je suis spécialement chargé d'enseigner la diplomatique, c'est-à-dire l'application de la critique aux documents d'archives. L'étude et la comparaison des écritures ont naturellement un rôle important dans cette branche de l'érudition; nous apprenons à nos élèves à déterminer l'âge, l'attribution des documents, leur provenance, à discerner les documents authentiques, à distinguer les documents falsifiés, interpolés, des documents sincères. Sans doute, M. Couard l'a dit, et il a dit parfaitement la vérité, nous nous occupons plus spécialement d'écritures d'une époque assez reculée, mais la méthode est toujours la même ; elle ne varie pas. Lorsqu'on a acquis cette éducation particulière qui donne l'habitude de remarquer, dans une écriture, les particularités les plus minutieuses, on peut appliquer cette méthode aussi bien à des écritures contemporaines qu'à des écritures anciennes, et, sous ce rapport, je puis même dire que l'étude de l'écriture des documents du Moyen Age est d'autant plus utile que l'écriture du Moyen Age est moins individuelle”<sup>198</sup>. Dans un deuxième temps la transcription qu'en donne l'ouvrage de E. de Haime dans *Les faits acquis à l'histoire: affaire Dreyfus* édité en 1898 commence par la mention qui est faite par Giry d'une lettre que lui aurait envoyée Zola pour le “prier d'examiner les documents qui devaient être versés dans ce débat”. S'il n'a pas été possible de retrouver la lettre en question dans les documents consultés, on peut cependant penser que la lettre que reçoit Arthur Giry est semblable à celle que reçoit son collègue Louis Havet. Cette lettre est présentée dans un large recueil des correspondances de Zola<sup>199</sup>. La lettre d'Emile Zola à Louis Havet, datée du 20 janvier 1898, nous indique que l'auteur français cherche des témoins “habitues aux méthodes scientifiques”. Ces méthodes scientifiques de l'histoire nouvellement fixées, Arthur Giry en use pour prouver ces propos. Arthur Giry parle donc de cette lettre qu'il reçoit d'Emile Zola qui lui demande son expertise : “j'ai hésité un moment à accepter la charge de faire cet examen. J'ai hésité parce que je n'avais pas l'habitude, je dois le confesser, de ces sortes d'expertises on m'en avait sollicité quelquefois et j'avais toujours obstinément, absolument refusé de me détourner, pour cela, de mes études. Et puis, je dois le dire, je craignais que les conditions dans lesquelles je pouvais être obligé de faire cette expertise ne fussent assez défectueuses je prévoyais déjà qu'il ne me serait peut-être pas possible d'examiner l'original même de la pièce principale.”. En effet, le

---

<sup>198</sup> Emile Grimaux, *Le Procès Zola*, Compte-rendu sténographique in extenso, Paris, Stock, 1898, Tome 2, pp. 90-91.

<sup>199</sup> Zola Émile, Bakker Barend Hendrik, Morgan Owen, and Becker Colette, *Correspondances Zola*, Tome IX., Montréal Paris: Presses de l'université de Montréal Centre national de la recherche scientifique, 1978, pp. 150-151.

bordereau qu'Arthur Giry étudie est le fac-similé distribué par la presse. L'historien est habitué à étudier des fac-similés dans le cadre des recherches et de son enseignement mais il y préfère tout de même les originaux comme nous l'avons étudié dans le cadre de la rédaction du *Manuel de Diplomatique* notamment. La méthode historique n'est pleinement applicable que sur un document original qui permet de faire une critique du support matériel du texte. Le bordereau s'avère plus tard assez fidèle, suffisamment pour que Giry ne se soit pas trompé. Arthur Giry explique ensuite pourquoi malgré ses craintes il accepte de venir témoigner. Cet extrait nous livre ce discours : "Mais, en y réfléchissant, en réfléchissant à la gravité des questions de justice et de légalité qui dominent tout ce débat, j'ai pensé qu'il était de mon devoir de sortir de ma réserve habituelle pour faire l'examen qu'on me demandait, afin d'essayer, dans la mesure de mes forces, d'aider à la manifestation de la vérité. J'acceptai donc. Seulement en acceptant, je spécifiais, en écrivant à M. Zola, que je voulais cela était naturel, mais enfin je tenais à le spécifier d'une façon très précise que je tenais à ce que ma liberté fût absolument entière, et que, si je faisais cet examen, quel que fût le résultat des études auxquelles j'allais me, livrer, je viendrais l'exposer ici franchement et nettement.". Il ajoute plus loin: "J'ai traité ces documents comme je l'aurais fait de documents du moyen âge, n'ayant d'autre but, d'autre parti pris, que celui de la recherche de la vérité."<sup>200</sup> Dans son ouvrage *Les Preuves* Jean Jaurès ajoute dans son extrait de la déclaration, la conclusion du diplomate: "Est-ce à dire que je puis affirmer que le commandant Esterhazy est l'auteur du bordereau? Je ne veux le faire, je ne veux pas aller jusqu'à là. Je ne veux pas le faire, parce que après tout, je n'ai fait mon expertise que sur des facs-similés, et quoique bien persuadé que la pièce originale confirmerait mes conclusions d'une manière éclatante, cependant il y a une petite chance d'erreur. Je ne veux pas le faire, surtout parce que je crois qu'une expertise d'écritures peut bien servir à corroborer des soupçons, à diriger des recherches, à conduire, comme c'est le cas ici, jusqu'à la conviction morale, mais qu'elle ne peut pas produire, à elle seule, la certitude absolue qui, à mon avis, est nécessaire pour asseoir son jugement.". Jaurès ajoute ensuite que ce témoignage de rigueur fait honte à l'Etat-Major qui cache le bordereau et condamne Dreyfus sans autre preuve légale. François Hartog écrit à propos de cette déclaration : "Au procès Zola, Arthur Giry, membre de l'Institut et professeur de l'Ecole des Chartes définit ainsi le métier d'historien: détecter le faux, débroussailler le vrai."<sup>201</sup>. Cette

<sup>200</sup> La retranscription de la déclaration de Giry du 17 février 1898 est également disponible à la page 162 de l'ouvrage *Les preuves* de Jean Jaurès.

Jaurès, Jean, *Les Preuves. Affaire Dreyfus*, Paris, 1898, in-°8, pp.162-165.

<sup>201</sup> Hartog, François. « 4. L'historien dans le tableau : défis et épreuves », , *Vidal-Naquet, historien en personne. L'homme-mémoire et le moment-mémoire*, sous la direction de Hartog François. La Découverte, 2007, pp. 95-116.

honnêteté, Arthur Giry y fait référence tout au long du procès. Il déclare prendre la parole en tant que scientifique et agit donc en tant que tel. Il applique la même méthode dans sur le bordereau qu'il applique dans ses travaux d'historien. Pierre-Yves Gaudard écrit au sujet de l'école méthodiste qu'elle avait, "par son acharnement à interpréter rigoureusement des documents, joué un rôle décisif dans la manifestation de la vérité."<sup>202</sup>.

La prise de position de plusieurs savants au procès Zola de février 1898 crée à l'Ecole des Chartes une opposition entre les dreyfusards qui participent au procès et les antidreyfusards qui jugent inconvenante cette prise de position publique<sup>203</sup>. On peut prendre l'exemple de cette fracture au sein de l'Ecole des Chartes par l'échange d'articles dans *l'Éclair* qui a lieu en février 1898. Paul Meyer, directeur de l'Ecole des Chartes, Auguste Molinier, et Arthur Giry, qui y sont professeurs, sont accusés par Robert de Lasteyrie et cinquante-cinq autres collègues archivistes paléographes d'avoir lors du procès proposé un jugement fallacieux. Le conflit commence, après une interview de Lasteyrie dans le même journal, par la lettre ouverte des archivistes paléographes qui rejoignent Lasteyrie et dénoncent les déclarations de Meyer, Molinier et Giry en tant qu'experts lors du procès Zola. Voilà le discours, transcrit dans cet article, auquel adhèrent les chartistes: "J'ai peine à comprendre, dit M. de Lasteyrie, comment ils ont pu oublier à ce point toutes les traditions critique en honneur à l'Ecole des Chartes. Une des premières règles que nous enseignons à nos élèves, c'est de recourir toujours aux originaux. Vingt fois, dans les soutenances de thèses nous avons eu occasion de montrer aux candidats les erreurs dans lesquelles ils étaient tombés pour avoir négligé cette précaution élémentaire. Et on la jugera inutile, quand il s'agit d'une chose aussi délicate qu'une expertise d'écriture, et l'on prétendrait tirer des conclusions de reproductions dont on n'a pu contrôler la sincérité et qui sont trop grossières pour qu'on y puisse retrouver les éléments indispensables pour se faire une opinion raisonnée!"<sup>204</sup>. Ces archivistes-paléographes reprochent à leurs confrères de ne pas avoir utilisé la méthode critique, celle de leur formation et celle de travail. Si le document n'est pas l'original, critique Lasteyrie, il ne peut pas être critiqué. Les accusés se défendent dans le journal du 24 février 1898, deux jours plus tard. Meyer, Giry et Molinier se défendent et n'accusent pas Lasteyrie, ils parlent simplement d'une mauvaise interprétation, ils écrivent: "Où en serait l'histoire si

<sup>202</sup> Gaudard Pierre-Yves, « L'historien et le prétoire », *Le Débat*, vol. 102, no. 5, 1998, pp. 37-44.

<sup>203</sup> Monchablon Alain, "Le Quartier latin, un microcosme révélateur des oppositions issues de l'Affaire", In: Manceron Gilles, et Emmanuel Naquet, *Être dreyfusard hier et aujourd'hui*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, pp. 259-262.

<sup>204</sup> *L'Éclair*, 22 février 1898.

l'on devait renoncer à se servir de tous les documents dont les originaux ont disparu? Pour ne citer qu'un exemple, M. de Lasteyrie n'ignore pas que l'un de nos confrères, qui fut l'honneur de notre école, a pu reconstituer et interpréter une écriture chiffrée du dixième siècle, connue seulement par de médiocres dessins du dix-septième, qui ne valaient certainement pas le fac-similé du fameux bordereau; lui serait-il venu à l'esprit de contester l'évidence de cette brillante découverte sous le fallacieux prétexte que Julien Havet n'avait pas consulté les originaux, depuis longtemps disparus, des lettres de Gerbert?"<sup>205</sup>. Comme nous l'avons abordé, Arthur Giry travaille régulièrement sur des fac-similés, comme d'autres historiens. Bertrand Joly analyse le débat entre les chartistes dans son article "L'Ecole des chartes et l'Affaire Dreyfus" en 1989<sup>206</sup> et Thomas Ribémont approfondit les recherches avec son article "Les historiens chartistes au cœur de l'affaire Dreyfus" en 2005<sup>207</sup>. Bertrand Joly explique que Meyer, Molinier et Giry sont attaqués sur leur formation professionnelle, qu'il s'agit d'une violente critique de leur savoir faire d'historien. Et c'est bien sur ce sujet qu'ils cherchent à se défendre. Ils écrivent à la suite dans cette lettre: "A défaut de cette pièce, qu'il n'était pas en notre pouvoir de nous procurer, nous avons procédé à notre examen sur le fac-similé, mais avec toute la prudence et les réserves nécessaires et sans nous départir des règles de la critique. Nous avons reconnu que l'original aurait permis certaines observations qu'il n'était pas possible de faire sur un fac-similé, mais nous avons estimé et nous estimons encore que celui-ci nous permettrait de juger de la physionomie générale de l'écriture et de la forme des lettres, ce qui était suffisant: / 1° Pour y reconnaître une écriture courante naturelle, non mélangée, et exclure en conséquences toute possibilité d'un décalque par des mots rapportés; / 2° Pour identifier cette écriture avec celle du commandant Esterhazy, que nous avions pu étudier sur des fac-similés zincographiques, des photographies directes et des originaux.". Giry prouve qu'il utilise la critique lorsqu'il dénonce le "faux Henry", document qui clôt la première phase du procès. Ces critiques parues le 23 et le 31 août dans *Le Siècle* sont signées sous ses initiales sous le titre "Réflexions d'un critique". Durant l'été 1898 Arthur Giry reste ainsi engagé et n'a de cesse de montrer publiquement son soutien à Dreyfus et à Piquart. Il signe avec Paul Meyer une lettre ouverte publiée le 14 juillet 1898 dans *Le Siècle* pour protester contre l'arrestation de Piquart. Dans cette Bertrand Joly écrit qu'il "démolit méthodiquement le faux Henry et en démontre la fausseté" et il ajoute que "Cette

<sup>205</sup> L'Eclair, 24 février 1898.

<sup>206</sup> Joly Bertrand, "L'Ecole des chartes et l'Affaire Dreyfus", In: *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1989, Tome 147. pp. 611-671.

<sup>207</sup> Ribémont Thomas, « Les historiens chartistes au cœur de l'affaire Dreyfus », In: *Raisons politiques*, vol. no 18, no. 2, 2005, pp. 97-116.

performance a d'autant plus de mérite qu'on ne dispose à ce moment-là que de la teneur du document, lu imprudemment à la Chambre par le ministre de la Guerre, et non du document lui-même. Le suicide du faussaire vient presque aussitôt donner raison à Giry, relançant l'Affaire, et par conséquent les expertises.”<sup>208</sup>. Dans le dossier de police d'Arthur Giry on peut trouver un extrait de rapport indiquant qu'il participe le 28 novembre 1898 à une réunion d'un groupe d'étudiants sémites en qualité de professeur à l'Ecole des Chartes et “il a déclaré que Picquart avait toute sa confiance”<sup>209</sup>. Arthur Giry est rappelé à la barre le 2 février 1899 dans le cadre du procès Zola dans l'Affaire Dreyfus. On trouve sa déposition dans les notes manuscrites de Fernand Labori, l'avocat d'Emile Zola<sup>210</sup>. Il répond au président qui lui demande de rendre compte de ses observations: “Après l'examen, un peu court, auquel nous nous sommes livrés, je ne puis donner à la cour qu'une impression d'ensemble. Il aurait fallu un temps plus long pour recommencer une étude méthodique et pouvoir donner une analyse complète et une démonstration tout à fait pertinente. La première chose dont je me suis préoccupé a été de vérifier sur l'original du bordereau si les fac-similés sur lequel j'avais fait des études antérieures (celui du matin notamment) avaient été suffisamment exacts pour permettre des observations. J'ai constaté que le fac-similé sur lequel j'avais travaillé avait été très suffisant. L'examen de l'original a éclairci un certain nombre de points, certaines choses qui m'avaient troublé lorsque j'avais vu le fac-similé se sont éclaircies lorsque j'ai vu que les déchirures de l'original avaient pu produire une altération de certains actes sur ce fac-similé.”. Il explique ensuite, par la formation des lettres et autres caractères, comment il est possible de lier l'écriture de bordereau à celle d'Esterhazy. C'est après une longue liste de preuves donc qu'il conclut: “J'avais relevé, l'an dernier, lorsque j'ai fait une étude minutieuse de ces écritures, une foule de caractères, de différenciations; mais il y a un an à peu près que je n'ai vu le bordereau, et ma mémoire ne me les fournit pas tous. Mais ce que je puis affirmer à la cour, c'est que l'examen auquel je me suis livré confirme, de tous points, les conclusions que j'avais tiré de l'étude du fac-similé du bordereau et d'autres pièces de comparaison. L'écriture du bordereau est une écriture naturelle et courante. Ce n'est pas l'écriture de Dreyfus, mais au contraire, c'est tout-à-fait l'écriture d'Esterhazy.”. Comme nous l'avions étudié, Arthur Giry a su analyser le fac-similé. Il s'agit pour lui d'un outil de travail fréquent, ce support ne lui a pas inconnu, et comme il l'avait suspecté lors de sa première analyse dont il rend compte le 17 février 1898, le fac-similé est assez fidèle pour

<sup>208</sup> Joly, Bertrand, “La bataille des experts en écriture”, *L'Histoire*, mensuel 173, janvier 1994

<sup>209</sup> Le dossier d'Arthur Giry aux archives de la préfecture de police de Paris est conservé sous la cote Ba 1096.

<sup>210</sup> Ces notes sont conservées sous la cote NAF 28046 (16) au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

pouvoir conclure qu'il s'agit de l'écriture d'Esterhazy. La déposition d'Arthur Giry au procès de Rennes le 30 août 1899 est transcrise dans un article d'août 1899 du *Figaro* conservé dans le dossier de police d'Arthur Giry<sup>211</sup>. Il est le soixante-dix-septième témoin de ce procès, nous apprend le journal. C'est la première fois qu'il rencontre Alfred Dreyfus, l'accusé. Il commence sa déposition de la sorte: "Monsieur le président, les études que j'ai été appelé à faire sur les documents dont vous venez de parler peuvent se résumer aisément en quelques mots. Ces études m'ont conduit à la certitude que le document désigné sous le nom de bordereau était d'une écriture courante, naturelle, non déguisée, et que cette écriture ne présente avec celle du capitaine Dreyfus que des analogies absolument superficielles. Tandis qu'au contraire elle est identique à celle d'Esterhazy. Venant le dernier de tous les experts, je voudrais ménager autant que possible les instants du conseil de guerre et ne pas répéter des observations qui ont dû déjà être faites en partie et qui pourraient paraître fastidieuses. Cependant il est nécessaire que je justifie ma conviction et que je vous montre sur quoi elle se fonde. Je vous demanderai, monsieur le président, l'autorisation de me servir de quelques documents et en particulier du fac-similé du bordereau; pour les observations précises et de détail comme celles que j'aurais à faire, les notes que j'ai me sont à peu près indispensables.". Le président lui interdit ensuite de lire ses notes et il accepte. Si le comportement du président peut paraître rude à l'égard de Giry, il ne faut pas oublier la défiance du conseil de guerre envers les chartistes. Bertrand Joly écrit à ce sujet: "Le conseil de guerre [à Rennes] les écoute avec une attention scrupuleuse mais pleine de méfiance; car il voit en eux surtout des 'intellectuels', ces pédants présomptueux qui se croient les aristocrates de l'esprit et qui ont tous perdu, plus ou moins, la mentalité nationale"<sup>212</sup>. La méthode avec laquelle il prouve ses propos est la même que celle par laquelle il montre qu'une charte est fausse, par des notes, des références à un fac-similé qu'il montre à ses élèves, Arthur Giry se montre pédagogue auprès du conseil de guerre. Il est interrogé ensuite par Labori et répond par des phrases courtes, mais critique tout de même les conditions dans lesquelles sont remis les documents: il relève les preuves du procès qui ne sont pas triés chronologiquement (concernant les correspondances notamment). Arthur Giry est déjà malade quand il rentre chez lui après cette déposition. Marcel Proust traduit son admiration pour la vérité scientifique défendue par Meyer, Giry et Molinier malgré la pression militaire dans un

<sup>211</sup> Son dossier de police est conservé aux archives de la préfecture de police sous la cote Ba 1096 et ni la date ni le numéro du journal ne sont indiqués. Sa déposition est également transcrise dans le deuxième tome du compte-rendu sténographique 'in-extenso' du procès dreyfus devant le conseil de guerre de Rennes entre le 7 août et le 9 septembre 1899 publié chez P.-V. Stock éditeur en 1900.

<sup>212</sup> Joly Bertrand, "L'Ecole des chartes et l'Affaire Dreyfus", In: *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1989, Tome 147, page 652.

ouvrage semi-biographique *Jean Santeuil*<sup>213</sup>. Son personnage Jean Santeuil assiste au procès et “arrive pour les dépositions de MM. Paul Meyer, Giry et Molinier” et est impressionné par le discours de Paul Meyer. L’étude des liens entre l’oeuvre de Proust et les chartistes dans l’Affaire Dreyfus réalisée par Yuji Murakami est pertinente à lire à ce sujet<sup>214</sup>. Cet aplomb dont font preuve les trois chartistes peut s’expliquer par leur vocation républicaine: les savants se voient comme des citoyens éclairés, ils ont combattu en 1870, ils défendent la République qu’ils se sont battus pour établir<sup>215</sup>. Emmanuel Naquet explique également : “Le tournant des XIXe et XXe siècles est marqué par un renouvellement épistémologique de l’histoire que l’Affaire Dreyfus a cristallisé à travers les principes et les usages critiques de Gabriel Monod et Charles Seignobos, mais aussi des chartistes Paul Viollet et Arthur Giry. Ces savants ont compris la scientificité d’une responsabilité intellectuelle et d’intellectuel dans les débats de la cité.”<sup>216</sup>. Vincent Duclert spécifie que le rôle civique du savoir scientifique de la fin du XIXe siècle né de la relation entre des pratiques de science et une conscience de citoyenneté, une relation qui est révélée dans l’Affaire Dreyfus de manière collective et individuelle et qui débouche sur la naissance d’un type d’intellectuel, un type dans lequel nous pouvons inscrire Arthur Giry<sup>217</sup>. Emmanuel Naquet critique d’ailleurs un ouvrage de Vincent Duclert<sup>218</sup> en notant que “le lecteur pourra regretter les trop rares représentations de dreyfusards des origines – le commandant Forzinetti, Ludovic Trarieux, Édouard Grimaux, Arthur Giry, Yves Guyot, Édouard Brissaud, Paul Reclus –”, Arthur Giry fait donc selon lui partie des premiers dreyfusards<sup>219</sup>. Durant L’Affaire Dreyfus, Arthur Giry, épris de la conviction morale dont il parle lors des procès, s’engage en tant qu’intellectuel dans la cause dreyfusarde. Cet engagement se traduit par les nombreux articles qu’il publie dans la presse et par sa participation au côté de Ludovic Trarieux dans la création de la Ligue des Droits de l’Homme. La Ligue française pour la défense des droits de l’homme et du citoyen est créée le

---

<sup>213</sup> Proust Marcel, *Jean Santeuil*, Gallimard, 1952

<sup>214</sup> Murakami Yuji, *Notes sur les “La vérité et les opinions” de Jean Santeuil*”, Kyoto University, 2008 (仏文研究 (2008), 39: 47-72)

<sup>215</sup> Zachmann Gayle, *Confrontations: Politics and Aesthetics in Nineteenth-Century France*. Ed. Kathryn M. Grossman, Michael E. Lane, Bénédicte Monicat, and Willa Z. Silverman ,Amsterdam, Atlanta, Editions Rodopi B.V., 2001, pp. 187-200.

<sup>216</sup> Naquet Emmanuel, « Expertise citoyenne et société civile à propos des origines de la guerre : l’apport de Pierre Renouvin », In: *Matériaux pour l’histoire de notre temps*, vol. 131-132, no. 1-2, 2019, pp. 76-81.

<sup>217</sup> Duclert Vincent, “L’engagement scientifique et l’intellectuel démocratique. Le sens de l’affaire Dreyfus”, In: *Politix*, vol. 12, n°48, Quatrième trimestre 1999. *Les savants et le politique*, sous la direction de Pierre Serna. pp. 71-94.

<sup>218</sup> Duclert Vincent, *Dreyfus est innocent ! Histoire d’une affaire d’État*, Larousse, Paris, 2006.

<sup>219</sup> Naquet Emmanuel, « L’historiographie récente de l’affaire Dreyfus (2005-2006). À propos de quelques parutions », In: *Revue historique*, vol. 642, no. 2, 2007, pp. 369-378.

4 juin 1898 et Ludovic Trarieux en est élu président par acclamation<sup>220</sup>. Lors d'une assemblée du 15 juin 1899 de la LDH qui a pour objet principale l'élection du tiers sortant, Arthur Giry, présenté en tant que « membre de l'institut », est un des membres du tiers sortant mais il n'est pas réélu<sup>221</sup>. La Ligue des droits de l'homme est déjà perçue lors de sa création comme un rassemblement d'intellectuels. Une autre preuve vient conforter l'idée qu'Arthur Giry est bien un intellectuel, la lettre qu'il écrit à Joseph Reinach et la préface qu'il écrit à une brochure dreyfusarde. Joseph Reinach (1856-1921) est un journaliste qui a suivi une formation de droit et a un diplôme d'avocat. Dreyfusard, il s'engage dans la presse pour défendre le capitaine Dreyfus et reste célèbre pour la publication de l'*Histoire de l'affaire Dreyfus*<sup>222</sup>. Arthur Giry lui écrit le 8 avril 1899: "Un de mes anciens élèves, M.Vauthier, professeur à la Faculté de droit de Bruxelles a publié dans la Revue de l'université de Bruxelles, un article de 30 pages intitulé La France et l'Affaire Dreyfus qui est excellent. Sous une forme très modérée il s'est appliqué à montrer comment un simple procès met en jeu des questions suprêmes de justice, de morale et de liberté; comment il a mis aux prises deux conceptions sociales; l'esprit de libéralisme démocratique et l'esprit de réaction autoritaire et cléricale; comment enfin les forces réactionnaires se sont appliquées à faire confondre leur cause avec celle du patriotisme. Il me semble que cet article, fort sympathique à la France, peut être de nature à faire réfléchir quelques uns des "intellectuels" qui ne sont pas encore avec nous. Ne pourrions-nous le ré-imprimer et le répandre dans le monde des gens cultivés? J'y pourrai mettre au besoin quelques lignes de préface pour dire qui est M.Vauthier et pourquoi l'opinion d'un étranger vaut la peine d'être examinée."<sup>223</sup>. L'article dont il est question est publié en 1899 sous le titre *La France et l'Affaire Dreyfus*<sup>224</sup>. Arthur Giry introduit l'article de la sorte: "Cette brochure n'est pas un nouveau récit de l'affaire Dreyfus; on n'y trouvera ni détails inédits, ni discussion nouvelle; l'injustice et l'illégalité de la sentence de 1894 sont désormais avérées et il ne manque pas de publications où ceux qui ne savent pas encore se renseigner.". Il ajoute plus loin au sujet de son ancien élève : "Les pages que lui a inspirées l'affaire Dreyfus, destinées d'abord au public de son pays et publiées dans une revue de Bruxelles, me paraissent avoir pour nous autres Français un

<sup>220</sup> « Chronologie de l'histoire de la LDH (1898-1940) », Grégory Cingal éd., *Retour de Moscou. Les archives de la Ligue des droits de l'homme 1890-1940*. La Découverte, 2004, pp. 173-183.

<sup>221</sup> *Ligue Française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen* "Assemblée générale du 15 juin 1899".

<sup>222</sup> Reinach Joseph, *Histoire de l'affaire Dreyfus*, 7 volumes, Fasquelle, 1901-1911 (rééditions 1929, puis 2006, « Bouquins », Robert Laffont).

<sup>223</sup> Cette lettre est conservée parmi les correspondances de Joseph Reinach sous la cote NAF 13574 au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, elle est présentée en annexe T.5. de ce mémoire.

<sup>224</sup> Vauthier Maurice, *La France et l'Affaire Dreyfus*, pref. Giry Arthur, P.-V. Stock éditeur, Paris, 1899.

intérêt capital et ne peuvent nous laisser indifférents. Écrites loin de la mêlée, par un spectateur attentif et plein de sympathie pour la France, mais dégagé de nos passions et indépendant de nos partis, elles me semblent avoir la valeur d'un jugement historique. Alors que nous sommes encore en pleine bataille, un étranger pouvait seul peut-être discerner avec une netteté suffisante les causes profondes de la crise que nous traversons, et montrer à l'évidence, comme l'a fait M. Vauthier, que l'affaire n'est somme toute qu'un épisode de la lutte depuis longtemps engagée par toutes les forces de réaction, coalisées contre le régime démocratique et son idéal de justice, de liberté, d'humanité, d'intelligence et de paix.”. Au sujet de l’Affaire Dreyfus en Belgique, Jean Stengers dans son étude fait référence au travail de Maurice Vauthier<sup>225</sup>. Vauthier écrit dans cette brochure: “L'état mental de la France, durant la période qui s'étend de la fin de l'année 1897 au printemps de l'année 1899, fournira aux historiens de l'avenir un inépuisable sujet d'observations.”<sup>226</sup>, il écrit avec affection au sujet de la France et évoque le patriotisme français exacerbé durant l’Affaire qu'il qualifie de “tendre” et “jaloux”. Il donne le regard extérieur sur l’Affaire qu’Arthur Giry souhaitait diffuser. Giry est engagé dans l’Affaire et cherche peut-être à prendre un certain recul.

L’université d’Harvard met à disposition sur internet des correspondances concernant l’Affaire Dreyfus<sup>227</sup>. En fouillant parmi les centaines de lettres, trois sont signées par Arthur Giry<sup>228</sup>. Elles sont présentées en annexe. Ces lettres, si nous ne savons à qui elles sont adressées, on peut imaginer qu’elles le sont soit à Paul Meyer, soit à Auguste Molinier puisqu’il s’agit des deux amis qui livrent leur expertises à ses côtés lors de l’Affaire. Mais il est aussi question d’un dîner mensuel, qui est peut-être le dîner mensuel de la *Revue Critique*<sup>229</sup>. Dans la première lettre, datée du 26 janvier 1898, Arthur Giry écrit: “Je crois bien qu'il n'y a guère de danger qu'on nous fasse tomber dans un piège, car, d'après ce que je prévois, les témoins défileront les un après les autres, sans qu'on leur laisse ouvrir la bouche - ce sera une nouvelle infamie.”. Cette lettre nous permet de comprendre l'état d'esprit dans lequel Arthur Giry aborde le procès Zola où il témoigne en février. L'absence du nom du

<sup>225</sup> Stengers Jean, “La Belgique et l’Affaire Dreyfus”, In: *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, tome 6, n°1-6, 1995. pp. 69-105.

et

Stengers Jean, “La Belgique, un foyer de dreyfusisme”, In Denis, M., Lagrée, M., & Veillard, J. (Eds.), *L'affaire Dreyfus et l'opinion publique : en France et à l'étranger*. Presses, 1995.

<sup>226</sup> Vauthier Maurice, *La France et l’Affaire Dreyfus*, pref. Giry Arthur, P.-V. Stock éditeur, Paris, 1899, page 23.

<sup>227</sup> Le répertoire de la cote MS Judaica 1.3 (1-99). Houghton Library, Harvard University, Cambridge, Mass.

<sup>228</sup> Classé (59-60) Giry, Arthur, 1848-1899. 2 A.L.s.to [ ]. (seq. 141-143).

<sup>229</sup> Une invitation au dîner mensuel de la *Revue Critique* adressée à Arthur Giry était anciennement conservée dans le dossier d’Arthur Giry à l’EPHE sous la cote EPHE4GIR14.

destinataire empêche d'analyser avec plus de précision ces lettres. La deuxième lettre permet également d'entrevoir les dessous de l'engagement d'Arthur Giry, il écrit dans cette lettre du 30 mars 1898, "J'avais trouvé tout d'abord un peu prématurée la souscription Zola et l'avait combattue aux réunions auxquelles j'avais été convié; je persiste dans mon opinion, mais , puisqu'on a passé outre à nos scrupules, je crois qu'il faut faire la manifestation aussi large que possible et je vous envoie de tout mon coeur ma modeste contribution.". Il s'engage dans l'Affaire de tout corps après sa déposition au procès Zola et les débats auxquels il prend part, comme nous l'avons étudié par le biais de la presse. Nombreux sont ceux qui voient en Giry un homme modéré et secret. Il écrit ici qu'il laisse ses retenues derrière, qu'une urgence de l'action demande de laisser à un autre temps les scrupules. C'est ce dernier engagement dont se souviennent ses amis après sa mort.

### C) Sa mort précoce

Arthur Giry s'éteint à 51 ans le 13 novembre 1899 après une longue maladie. Il souffre depuis son retour du procès de Rennes d'une fièvre typhoïde qui s'aggrave à l'automne d'une pneumonie. Il est enterré au cimetière Montparnasse le 15 novembre 1899 lors d'une cérémonie civile, selon ses vœux. Un cortège de plus de 300 personnes se joint à la cérémonie, dont Emile Zola et Joseph Reinach auprès desquels il avait mené le combat dreyfusard. Un rapport de la police nous indique avec précision le déroulement de l'enterrement<sup>230</sup>. On peut y lire "Le cortège était composé, en majorité, de professeurs, de membres des différentes académies, d'élèves et d'anciens élèves de l'Ecole des Chartes, de membre de la Ligue des Droits de l'Homme, de la société pour la protection des indigènes de l'Afrique, etc, et d'une cinquantaine de femmes. On a remarqué la présence de MM. Trarieux, de Pressensé, Reinach, Emile Zola, Joindy.". Le pasteur protestant qui est mentionné à plusieurs reprises dans ce rapport, donne après les prières un discours que la police juge "mi-politique mi-religieux": "Il a dit notamment qu'il y avait en Arthur Giry, non seulement un excellent mari, un bon père de famille, mais aussi un bon citoyen tombé au champ d'honneur des suites d'une maladie contractée dans la dernière bataille pour le triomphe de la justice et de la vérité contre la plus grande iniquité du siècle. C'était un

---

<sup>230</sup> Dans le dossier de police d'Arthur Giry conservé à la cote Ba 1096 aux archives de la préfecture de police.

homme bon, généreux et droit, qui savait tout sacrifier pour ce qu'il croyait être la justice et la vérité". Certains discours prononcés sur sa tombe sont regroupés dans le numéro 60 de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* pour l'année 1899<sup>231</sup>. Le premier discours est celui d'Alfred Croiset, président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dont Arthur Giry est membre depuis 1895. Il insiste sur trois caractéristiques de Giry dont plusieurs de ces hommages font mention: "Fermeté, honnêteté, droiture, ces mots reviennent d'eux-mêmes quand on parle de Giry.". Il ajoute: "Ce ne serait pas le faire connaître tout entier que de ne pas rappeler quelle chaleur de cœur, quelle délicatesse de conscience se cachaient sous des dehors qui pouvaient d'abord sembler un peu froids. Ce savant modeste [est l'] ami d'une studieuse obscurité". Cette présentation de Giry froid et modéré est peut-être liée à son origine protestante, les protestants étant réputés à l'époque pour être froids et contenus selon leur coutumes. Reste à définir s'il s'agit du réel comportement d'Arthur Giry ou s'il est interprété de la sorte par ses contemporains puisqu'il a des origines protestantes. Croiset explique tout de même que cette attitude protestante est accompagnée chez Giry d'une conscience aiguë du devoir, qu'il fait partie des braves gens et conclut: "Quand une chose lui paraissait juste, il la "faisait bravement, à la française"". Gaston Raynaud, président de la Société de l'Ecole des Chartes, parle, comme Croiset, d'une certaine timidité d'Arthur Giry dans son discours: "Il faut en effet avoir vu Giry dans l'intimité pour comprendre ce qu'il avait d'enthousiasme pour les idées généreuses sous une apparence un peu froide, ce qu'il avait d'élan sous une réserve quelquefois timide.". Paul Meyer, dans son discours, après avoir loué la carrière brillante de son ami, insiste sur la mort précoce qu'il connaît: "Il nous a quittés en pleine activité, frustrant les espérances que faisait concevoir un talent toujours grandissant. Il laisse à sa famille éplorée un nom honoré, à ses amis et à ses élèves le bel exemple d'une vie consacrée au culte de la science et de la vérité". Le combat pour la vérité, au-delà de celui scientifique, c'est peut-être ici celui de l'Affaire Dreyfus qui a rapproché les deux hommes. Paul Viollet, archiviste paléographe, rend hommage à Giry en ces termes dans son discours: "Giry était au premier rang de ceux qui, en ces temps troublés, ne sacrifient rien de leurs convictions personnelles et savent néanmoins se faire par leur caractère respecter et aimer de tous. Je dirai plus : il était de ces hommes rares qui savent grouper en une pensée et une action communes ceux qui par ailleurs sont en lutte de pensée et en rivalité d'action.". Il ajoute ensuite :" Il restera toujours parmi les hommes un fonds commun de vérité, de probité et de bonté assez large et assez vaste pour servir de lien puissant et très efficace entre ceux

---

<sup>231</sup> "Arthur Giry (1848-1999)", In: *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1899, Tome 60. pp. 703-711.

que dans une langue trop grossière nous appelons des adversaires.” et conclut: “Dieu, j'en ai la confiance, reçoit dans l'autre monde tous les bons, les charitables et les sincères, tous les justes.”. Pour comprendre ce discours, il faut rappeler qu’Arthur Giry est athée d’origine protestante, Paul Viollet est catholique, et comme l’écrit Thomas Ribémont Paul Viollet est un homme “marqué à droite tandis qu’Arthur Giry est “à gauche”<sup>232</sup>. Paul Viollet est l’un des rares catholiques qu’Arthur Giry apprécie. Ils développent une amitié et défendent des intérêts communs malgré leurs différences. L’ouvrage issue de la journée d’étude du 24 septembre 2015 publié en 2019 *Paul Viollet (1840-1914)* : «*un grand savant assoiffé de justice*» aborde à plusieurs reprises leurs relations<sup>233</sup>. Charles Kohler, archiviste paléographe, ancien élève d’Arthur Giry à l’Ecole des Chartes et à l’EPHE, donne un discours poétique sur la tombe de son maître et ami: “ La mort implacable a brisé prématurément cette généreuse existence. Mais elle ne pouvait nous le ravir complètement; la tombe ne l’enfermera pas tout entier. De lui nous retenons quelque chose ; nous gardons cette part de lui-même qu'il nous a laissée dans son enseignement et qu'à notre tour, par la parole et par la plume, dans la mesure de nos moyens et de nos forces, nous transmettrons après nous. Nous gardons le souvenir de cet artisan de lumière, dont la vie de travail nous a montré la raison de vivre.”. Charles Kohler loue l’enseignement d’Arthur Giry et insiste sur la bonne relation qu’Arthur Giry entretient avec ses élèves, qui souvent, deviennent ses amis. Il conclut ainsi son discours: “Non, maître respecté, ami fidèle et sûr, tu ne meurs pas tout entier. Nous adressons aujourd’hui le suprême adieu à ta dépouille mortelle; mais nous sentons que quelque chose de toi vit en nous.”. Galabert, un élève de Giry à l’Ecole des Chartes, corrobore ce témoignage et loue comme Kohler l’enseignement de leur professeur : “Tous nous avions admiré sa critique si scrupuleuse, la sûreté de ses raisonnements, la modestie avec laquelle il nous présentait ses opinions ou rectifiait les légères erreurs qu'il avait pu remarquer dans ses propres ouvrages. Tous nous savions combien il nous était dévoué, nous sentions avec quelle passion il s'efforçait de nous instruire.”. Gabriel Monod retranscrit lui-même le discours qu'il tient sur la tombe ouverte de Giry dans la nécrologie en son honneur dans le *Revue historique*<sup>234</sup>. On peut y relever la façon dont il introduit son ami: “Giry n'était pas seulement un savant de premier ordre, il était aussi un homme de coeur et un homme de bien; à l'ascendant du maître se joignait chez lui l'attrait de l'homme et de l'ami; si l'on travaillait si bien pour lui et avec

---

<sup>232</sup> Ribémont Thomas, « Les historiens chartistes au cœur de l'affaire Dreyfus », In: *Raisons politiques*, vol. no 18, no. 2, 2005, page 101.

<sup>233</sup> *Paul Viollet (1840-1914)* : «*un grand savant assoiffé de justice*» : journée d’étude, 25 septembre 2015, Ecole nationale des chartes, Paris, École des chartes, coll. « Études et rencontres de l’École des chartes » (n° 56), 2019.

<sup>234</sup> Gabriel Monod, "Arthur Giry", *Revue historique*, t.72, 1900, pp. 103-107.

lui, c'est qu'il aimait et se faisait aimer. Ce qu'étaient pour lui ses élèves, ceux qui ont entendu ici même, il y a peu d'années, l'adieu qu'il adressa à André Réville, enlevé dans le fleur de l'âge, du talent et du bonheur, en ont eu la pleine révélation. Ajouterai-je que l'austère simplicité de sa vie, ce qu'on savait ou qu'on devinait des affections profondes et pures qui la remplissaient, donnait encore à sa personne et à sa parole une autorité pleine de charme.”. Il ajoute: “Enfin, ce qui complétait Giry, ce qui lui assurait une irrésistible ascendant sur les jeunes gens sensibles à la vraie valeur morale, c'est qu'il y avait en lui, sous des dehors d'une réserve discrète, à côté du maître savant, de l'ami fidèle, de l'homme de famille d'une tendresse exquise, un citoyen à l'âme stoïque et enthousiaste. Toutes les fois qu'il y avait un devoir patriotique à remplir, Giry était prêt à tous les sacrifices”. Après les discours funéraires, “la cérémonie a pris fin à 4 heures, sans incident. Aucun cri n'a été poussé. De nombreuses personnes ont défilé devant la veuve et la fille du défunt.”<sup>235</sup>. Louis Havet écrit une lettre à Alfred Dreyfus dans laquelle il revient sur l'enterrement de son ami<sup>236</sup>. Il écrit dans cette lettre du 16 novembre 1899 -le lendemain de l'enterrement de Giry- à Dreyfus : “ Il laisse une toute jeune femme avec un bébé et pas ombre de fortune. D'un premier mariage il avait une fille de vingt ans, qui étudie la médecine. Les poussées tristes risqueraient en ce moment de nous déprimer, s'il ne nous semblait voir chez tout ce qui a été militant un renouveau d'ardeur nouvelle. Je suis rentré du cimetière très réconforté de ce que j'ai vu et senti d'ardeur chez tous les nôtres.”. D'autres hommages rendus par ses élèves nous permettent de rendre compte de la réception de l'enseignement d'Arthur Giry. Ferdinand Lot s'exprime à plusieurs reprises sur ce sujet, en 1900 il écrit la nécrologie de son ancien professeur qu'il remplace à l'EPHE: “Son abord pouvait paraître assez réservé. Il n'était pas dans sa nature de faire étalage d'amabilité. Les jeunes gens n'en étaient que plus charmés quand, après une courte fréquentation, ils constataient sous cette froideur apparente la bienveillance la plus sûre et la plus constante, et leur respect pour leur maître se changeait rapidement en une véritable affection. Si bien, comme on l'a dit en termes excellents, que “chaque année nouvelle qui voyait croître le nombre de ceux qu'il avait instruits voyait croître en même temps le nombre de ses amis”. Au reste, ceux qui ne l'ont point connu dans l'intimité ne peuvent se faire de lui qu'une idée imparfaite. C'est dans ses entretiens à domicile, le dimanche matin, qu'il se révélait. Il y déployait la plus franche cordialité; sa conversation, toujours instructive, abondante en anecdotes, parfois malicieuse, jamais

---

<sup>235</sup> Rapport de la police sur l'enterrement d'Arthur Giry sous la cote Ba 1096 préfecture de police.

<sup>236</sup> Cette lettre du 16 novembre 1899 en réponse de Louis Havet à Alfred Dreyfus est conservée au musée d'art et d'histoire du judaïsme inventaire 97.17.051.025, elle est présentée en annexe W de ce mémoire.

malveillante, se maintenait au ton d'un enjouement presque constant. C'est vers ces heures de détente réconfortante que se reporteront nos souvenirs. Nous aimerons à nous rappeler son étonnement amusé quand il apprenait quelque manifestation de la sottise humaine, son rire clair, franc et toujours jeune.”. Ferdinand Lot cite le discours de Charles Kohler pour parler du professeur qu'est Arthur Giry et pour qualifier la relation de proximité qu'il entretient avec ses élèves. Si Ferdinand Lot ne l'aborde pas ici, il faut se souvenir qu'Arthur Giry a souvent aidé ses élèves à publier leurs travaux. Ayant lui-même fait de longues études, et ne pouvant s'appuyer sur une richesse familiale, il a une expérience qui lui permet d'accompagner plusieurs de ses élèves. Ferdinand Lot remarque ici l'accueil qu'Arthur Giry réserve à ses étudiants le dimanche matin. Dans ses notes conservées parmi les fonds de l'Ecole des Chartes on peut retrouver dans la marge d'un cours d'introduction à la méthode historique cette note “leurs travaux personnels -> que je suis à leur disposition ici et chez moi le dimanche matin de 9h à midi”<sup>237</sup>, et dans plusieurs autres cours introductif on retrouve également simplement “que je suis à leur disposition” dans la marge. Dans une deuxième partie cette nécrologie Ferdinand Lot écrit à propos de l'effet de l'Affaire Dreyfus sur son maître: “Cette maîtrise de soi-même, qu'elle fût naturelle ou acquise, n'en eut pas moins sur sa santé une influence destructive; une sensibilité extrême soigneusement refoulée et comprimée exerça ses ravages à l'intérieur. Dans les deux dernières années de sa vie, seuls quelques intimes purent soupçonner derrière le calme parfait de ses manières le bouleversement qu'opérait en lui une crise où il voyait sombrer tout ce qui fut l'idéal de la génération à laquelle il appartenait. Quand il revint de Rennes, sa constitution si robuste était minée par de longs mois de soucis et de chagrins. Une maladie infectieuse, dont sa magnifique santé eût autrement triomphé, le terrassa. Il lutta plusieurs semaines avec courage, mais sans illusion. Ce mot « courage» est le dernier qu'il prononça quelques instants encore avant sa fin. Il était la conclusion naturelle de sa vie. Giry laissera à tous ceux qui l'ont approché le souvenir d'une ferme intelligence, d'un cœur chaud, d'un caractère vraiment viril.”. Joseph Reinach donne le même témoignage de l'état de Giry à son retour de Rennes, il en revient “le spectre de lui-même, avec la mort sur le visage”<sup>238</sup>. Gabriel Monod dans la nécrologie dit de son ami qu'il “rentra à Paris malade, brisé, atteint à mort”<sup>239</sup>. En 1922 à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de l'EPHE, Ferdinand Lot rend hommage à Arthur Giry dans un discours différent. Son discours est retranscrit dans la revue de l'EPHE :

<sup>237</sup> Cours conservé dans le dossier 93AJ/263 aux Archives Nationales dans les fonds de l'Ecole des Chartes.

<sup>238</sup> Amalvi Christian dir. Joly Bertrand, “Arthur Giry”, *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones : de Grégoire de Tours à Georges Duby*. Paris: la Boutique de l'Histoire, 2004.

<sup>239</sup> Gabriel Monod, "Arthur Giry", *Revue historique*, t.72, 1900, page 107.

“Vous n'attendez pas de moi que je passe en revue la vie et les ouvrages de tous nos collègues disparus. Leurs publications défendent leur mémoire. Il m'est impossible cependant de ne pas m'arrêter sur la personnalité d'Arthur Giry. C'est de lui que se réclament comme de leur vrai maître la moitié de ceux qui enseignent l'histoire parmi nous, ainsi que le Directeur d'une école voisine qui nous est chère. Giry dépassa la conception traditionnelle du séminaire historique. Avec lui il ne s'agit pas seulement de commenter des textes publiés, il faut de l'inédit. Il faut remuer les archives, de Paris, de la province, de l'étranger. La récolte faite, on revient à l'École travailler de concert à l'exploiter. Plan hardi, plan fécond, qui mettait sa conférence d'histoire bien au-dessus de la moyenne des séminaires français ou étrangers, mais à la condition de pouvoir recruter des travailleurs désintéressés. Giry eut assez d'ascendant pour entraîner à sa suite des équipes de cet ordre à plusieurs reprises. De ses longues et vastes recherches dans les archives de toute la France, et même de l'Europe Occidentale, deux séries de travaux sont sorties, la première concernant les institutions des villes françaises, la seconde embrassant l'histoire de la France à l'époque carolingienne. Cette dernière série n'était qu'amorcée lorsque le Directeur d'Études fut terrassé en pleine vigueur intellectuelle le 13 novembre 1899 à l'âge de cinquante-trois ans. Ses élèves, dont plusieurs ont pris place dans le corps enseignant de l'École, ont pensé que la meilleure manière d'honorer la mémoire de leur maître était de poursuivre son œuvre. Les volumes parus dans notre bibliothèque diront s'ils ont réussi à être les continuateurs d'un homme qui fut tout à la fois un directeur d'études incomparable, un ami précieux et un bon citoyen.”<sup>240</sup>. Nous avons déjà abordé les séminaires dirigés par Arthur Giry, nous avons dans ce discours un témoignage de leur portés. Malgré une disparition précoce, Giry a pu former des historiens capables de reprendre et de continuer son travail selon la méthode qu'il a instauré et reste une référence. S'il n'a pas pu atteindre l'autorité de l'âge, il a tout de même réussi à rester mémorable. Léon Levillain dans son compte rendu de la publication des actes de Charles le Chauve<sup>241</sup> commence par exprimer son émotion face à cette publication : “Pour les hommes de ma génération qui étaient élèves d'Arthur Giry à l'Ecole des Hautes Etudes, il y a plus d'un demi-siècle, et qui furent appelés par lui à collaborer au dépistage des diplômes des Carolingiens français dans les dépôts publics et dans les collections privées” c'est une grande émotion. Maurice Prou , le

<sup>240</sup> “Célébration du cinquantenaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes”, *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes* publié sous les auspices du ministère historiques et philologiques, deux cent trente et unième fascicule,, Librairie ancienne Honoré Champion, 1922.

<sup>241</sup> Levillain Léon, *Recueil des Actes de Charles II le Chauve, roi de France*, commencé par Arthur Giry, continué par Maurice Prou, terminé et publié, sous la direction de M. Ferdinand Lot, par M. Georges Tessier. Tome I : 840-860. Paris, Imprimerie nationale, 1943. (*Chartes et diplômes relatifs à l'Histoire de France, publiés par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*) . In: *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1946, Tome 106, livraison 1. pp. 107-108.

successeur désigné d'Arthur Giry à la chaire de diplomatique de l'Ecole des Chartes, rend hommage à son ancien professeur dans sa leçon d'ouverture en 1900: "La mission d'un professeur est délicate et entraîne avec elle des devoirs que l'on peut toujours craindre, quelque conscience qu'on y apporte, de ne pas remplir entièrement. Si la responsabilité qui m'incombera vis à-vis de vous, Messieurs, et vis-à-vis de l'Ecole, est pour me troubler, mon émotion s'augmente encore quand ma pensée se reporte vers celui dont toute l'Ecole pleure la perte inattendue et cruelle. J'aurais certes le droit de redouter la comparaison qui s'établira entre les leçons qu'il a données à vos aînés avec tant d'autorité et celles que vous allez recevoir. Ce serait d'une vanité mal séante, car si je ne puis hausser mon enseignement jusqu'au point où il l'avait porté, au moins ferai-je pour suivre ses traces et continuer sa doctrine des efforts qui mériteraient quelque indulgence."<sup>242</sup>.

A sa mort, nombreux sont ceux qui rendent hommage plus au citoyen engagé qu'à l'érudit. Un article paru dans *Le XIXe siècle* du 17 novembre 1899, rend hommage à Giry. Le journaliste, Lucien Victor-Meunière, considère Arthur Giry comme un confrère républicain. Il évoque l'historien en ces termes : "Giry était un homme doux et simple". A contre-courant de tous ceux qui lui prêtent de la droiture et de la fermeté, le journaliste présente Giry comme un homme que tout le monde peut comprendre, dont on peut aisément se sentir proche. Sans doute, le journaliste cherche à attirer l'empathie du lecteur. Le journaliste évoque avec émotion la première fois que Giry rencontre Dreyfus lors de sa parution devant le conseil de guerre à Rennes. Il donne à cette scène une importance démesurée, ne parlant pas de Giry comme un homme de science ou de conviction mais simplement comme un homme ému. Lucien Victor-Meunière conclut au sujet d'Arthur Giry: "il est devenu grand lorsqu'il a mis sa science au service de la justice, et c'est pour cela que nos regrets, notre admiration émue lui font aujourd'hui cortège". Le journaliste se place en tant que citoyen, reconnaissant Giry par son engagement citoyen plus que pour son œuvre pour la science. Une nécrologie de Giry dans les *Annales du Midi*<sup>243</sup> nous rappelle ses origines provençales. Les membres de la fondation remercient Arthur Giry pour son soutien, et regrettent de ne jamais voir l'article qu'il leur avait promis "*les Carolingiens et la Marche d'Espagne*". Nous apprenons que Giry porte "aux choses du Midi un intérêt plus vif que la nature de ses publications le laisse supposer". *L'Aurore* du 16 novembre 1899 annonce la mort d'Arthur Giry qui est présenté

<sup>242</sup> Prou Maurice, "Leçon d'ouverture du cours de diplomatique à l'École des Chartes le 25 janvier 1900", In: *Revue internationale de l'enseignement*, Tome 39, Janvier-Juin 1900. pp. 193-219.

<sup>243</sup> "Arthur Giry (1848-1899)", In: *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, Tome 12, N°45, 1900. p. 125.

par le journaliste Thargelion comme “notre éminent ami”. Le journal relaie le discours de Paul Meyer. Ce dernier parle avec émotion de son ami “ Giry était en progrès constant: il ne perdait rien de ce qu'il avait acquis et acquérirait(sic) toujours de telle sorte qu'on ne peut dire que l'œuvre considérable qu'il a laissée donne sa pleine mesure. Giry n'avait pas seulement les qualités propres à l'érudit”, pour Paul Meyer, Giry était un homme plein de qualités humaines. Les qualités du scientifique sont vantées par le biais de ses publications, ses ouvrages et ses décorations. Dans le numéro du *Temps* du 15 novembre 1899, un article est dédié à Arthur Giry. Sa vie professionnelle est résumée en quelques lignes puis il est question plus longuement de son rôle dans l'affaire Dreyfus. Il est ajouté que “les personnes qui n'auraient pas reçu de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu”, les invitations sont lancées. Louis Delaporte écrit dans les seules coupures de presses concernant Arthur Giry conservées à la Bibliothèque nationale au sujet du professeur : “je tâche de démêler quelques traits de la physionomie du docte et doux professeur de l'Ecole des Chartes, "suavissimus et doctissimus", comme Néris disait de dom Mabillon.”<sup>244</sup>

Arthur Giry commence sa carrière d'historien sans le sous, donnant des cours particuliers avant de rentrer à l'Ecole des Chartes, et meurt sans laisser “l'ombre d'une fortune”<sup>245</sup> à sa famille. Les archives de l'Ecole des Chartes nous laissent entrevoir le combat de Lily Giry qui tente de rassembler de l'argent et remercient les services rendus par ceux qui ont connu son mari. Dans le dossier contenant les papiers de l'administration de la bibliothèque de l'Ecole des Chartes on trouve le déroulement de l'acquisition de la bibliothèque d'Arthur Giry<sup>246</sup>. La veuve de Giry vient vendre sa bibliothèque à ses amis et collègues de l'Ecole des Chartes, on peut voir les contributions de chacun de ses amis, Maurice Prou et Gabriel Monod notamment, achètent en grande quantité ces ouvrages. Une lettre, en fin de dossier, rend compte des transactions principales. Il est possible d'y lire que 3,600 francs sont attribués à Lily Giry pour le rachat de la bibliothèque qu'elle avait reçue dans la succession de son défunt mari. Ce montant ne peut pas suffire à la faire vivre avec son bébé, les amis de Giry s'unissent pour lui trouver un bureau de tabac. Dans le dossier d'Arthur Giry à l'Ecole des Chartes, des lettres de Lily Giry adressées au secrétaire de l'Ecole nous indiquent qu'il l'aide à rassembler les papiers nécessaires -notamment dans sa lettre du 21 novembre 1899 puis à nouveau dans sa lettre du 10 janvier- pour obtenir le

<sup>244</sup> Cette coupure de presse est conservée sous la cote FOL-LN1-232 (10427) à la BNF François Mitterand.

<sup>245</sup> Selon Louis Havet dans sa lettre à Alfred Dreyfus.

<sup>246</sup> Sous la cote 93AJ/46 dans les fonds de l'Ecole des Chartes aux Archives nationales.

bureau de tabac et pour obtenir une pension pour sa fille (dans sa lettre du 10 janvier 1900 et le remercie le 17 avril 1900)<sup>247</sup>. Une autre lettre du 6 décembre 1899 indique également qu'Albert Lange, le père de la première épouse d'Arthur Giry, aide Lily Giry dans ces démarches. Lily Giry écrit à Joseph Reinach le 4 avril 1900 pour le remercier du rôle qu'il a joué dans l'obtention du bureau de tabac qui est finalisée<sup>248</sup>. Ce bureau de tabac il est possible de penser que Lily Giry y travaille pour gagner sa vie, ou bien le loue, mais elle peint également des aquarelles<sup>249</sup>. Un inventaire après décès nous permettrait d'en apprendre plus longuement sur ses conditions de vie mais ces notes nous permettent déjà d'établir qu'il ne vit pas dans un grand luxe. Le travail qu'il fait lui permet de vivre. Arthur Giry connaît une mort précoce, sa carrière fulgurante nous permet tout de même d'aborder une large partie de l'historiographie de la fin du XIXe siècle. Arthur Giry laisse de nombreux travaux inachevés dont ces anciens élèves prennent soin et par un travail collectif, publient. Son souvenir est porté par ses anciens élèves en grande partie, il reste sinon un chartiste célèbre, un érudit ou un médiéviste auteur du *Manuel de diplomatique* qui reste aujourd'hui une référence.

---

<sup>247</sup> Ce dossier est conservé à la cote 93AJ/80 dans les fonds de l'Ecole des Chartes aux Archives nationales. On trouve sous cette cote une lettre de Lily Giry au secrétaire de l'Ecole des Chartes qui parle de notes prises par Arthur Giry durant la guerre, des papiers qui s'il étaient découverts pourraient amener beaucoup à sa biographie.

<sup>248</sup> Cette lettre est conservée dans la correspondance de Joseph Reinach à la cote NAF 13574 au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

<sup>249</sup> Dont certaines sont aujourd'hui vendues aux enchères.

## Conclusion

\*

\* \* \*

Nous avons dans ce mémoire démontré qu'Arthur Giry reçoit une formation d'archiviste-paléographe qu'il complète, au côté de Gabriel Monod, d'une formation à la recherche en histoire. S'il est dans un premier temps intéressé par l'archéologie du moyen-âge après avoir reçu l'enseignement de Jules Quicherat à l'Ecole des Chartes, il décide de se spécialiser dans l'histoire des institutions municipales au moyen-âge après son travail autour des archives de Saint-Omer. Il commence jeune à publier des travaux d'érudition et fournit un travail méthodique.

En étudiant les cours qu'il donne en diplomatique nous avons pu étudier la méthode qu'il enseigne à ses élèves, celle de l'école méthodique qui structure les sciences historiques en France à la fin du XIXe siècle. On retrouve cette méthode dans le *Manuel de Diplomatique* que publie Arthur Giry en 1894 et qui marque un tournant dans sa carrière, le propulsant à l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres. Par les exemples du *Manuel de Diplomatique* et des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, nous avons pu étudier le travail de recherche et de collaboration qu'effectue Arthur Giry. Arthur Giry collabore avec historiens et archivistes et que ses ouvrages sont construits à partir de ses recherches. Il complète ces dernières avec des travaux européens, il cherche à donner les références les plus récentes possibles.

Arthur Giry est engagé dans plusieurs cercles citoyens et érudits. Il écrit dans la presse et il est présent dans l'espace public. Lorsqu'éclate l'Affaire Dreyfus après la prise de position de Zola, Giry accepte de paraître à son procès en tant qu'expert. Il s'engage ensuite entièrement dans le combat dreyfusard et rejoint les intellectuels, il publie dans la presse et signe des lettres ouvertes. Sa mort précoce interrompt ses recherches et son enseignement. Pour certains, comme en rendent compte les discours à son enterrement et ses nécrologies, il meurt en "martyr" de l'Affaire Dreyfus.

Ce travail rassemble de nombreuses informations biographiques sur Arthur Giry, ce qui non seulement résulte en une synthèse de travaux précédents, mais d'une étude de

documents inédits. Fruit d'une recherche conséquente dans divers fonds d'archives, ce mémoire cherche à faire un état des documents pouvant renseigner la vie d'Arthur Giry. Dans cette optique, un large éventail de correspondances exhumé par ces recherches est introduit dans ce mémoire. Sont présentés en annexe plusieurs documents inédits, outre les correspondances, comme certains cours de diplomatique. Ce travail de biographie, le premier aussi complet concernant Arthur Giry, apporte à l'histoire des connaissances sur ce personnage, qui comme nous l'avons vu, occupe une place importante du monde érudit de la fin du XIXe siècle. Par plusieurs angles de vues, ce travail résulte en l'acquisition de nouvelles connaissances concernant Arthur Giry en tant qu'historien; sur ses méthodes de travail qui sont strictes selon la tradition chartiste; sa volonté de participer à un savoir encyclopédique et d'établir l'histoire en tant que science, qui l'inscrivent dans le courant historiographique méthodique; et sa méthode d'enseignement qui témoigne de l'organisation de sa pensée et de l'investissement particulier dont il fait preuve pour encourager la pratique de la recherche chez ses élèves. Ce travail nous permet de comprendre qui est Arthur Giry dans son temps; un homme qui voyage et entretient des correspondances, qui écrit dans la presse, qui s'engage pour ses idées. Ce qui nous amène à évoquer les connaissances sur l'engagement citoyen d'Arthur Giry qu'apportent ce travail; les preuves sont réunies concernant sa part prise dans l'Affaire Dreyfus; ce mémoire prouve également qu'il est possible de le comparer à un intellectuel malgré sa mort précoce qui l'arrête au coeur de son combat.

Malgré l'important travail de recherche d'archives qui constitue ce mémoire, il manque pour compléter la biographie d'Arthur Giry des archives personnelles. Ces archives sont peut-être parmi les cotes qu'il reste à explorer dans les fonds de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes aujourd'hui aux Archives nationales. Si le dossier d'Arthur Giry dans les fonds de l'Ecole des Chartes apporte un grand nombre de renseignements sur sa vie privée (notamment grâce à la correspondance qu'il entretient avec Alfred Morel-Fatio qui y est conservée), la veuve d'Arthur Giry mentionne dans une lettre des notes prises par son mari durant la guerre franco-prussienne qu'il faudrait chercher<sup>250</sup>. Pour trouver plus de correspondances et de faire-part pouvant nous renseigner sur Arthur Giry il faudrait donc consulter plus amplement ses cours qui sont conservés dans les fonds de l'EPHE<sup>251</sup>.

---

<sup>250</sup> Lettre conservée dans le dossier d'Arthur Giry parmi les fonds de l'Ecole des Chartes aux Archives nationales sous la cote 93AJ/80.

<sup>251</sup> Notamment le dossier anciennement conservé sous la cote EPHE4GIR14 dans lequel sont conservées un grand nombre de correspondances.

Il faut ajouter que d'autres approches auraient été intéressantes à développer. Le travail de Patrick Boucheron et Jacques Dalarun sur Georges Duby<sup>252</sup> est un exemple inspirant de ce qu'une biographie d'un historien peut être. Dans cette biographie, l'élaboration et la réception de l'œuvre de Georges Duby sont analysées par une étude de ce que lit Duby et ceux qui lisent Duby. Pour construire un travail de la sorte autour de Giry, pour étudier ce que lit Giry, il faudrait consulter les ouvrages de sa bibliothèque qu'il donne à la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. Mais malgré les recherches nécessaires à la rédaction de ce mémoire, ces ouvrages n'ont pas été découverts. En revanche, il est possible d'étudier les références qu'il donne dans ces cours et les textes qu'il recopie. On apprend de cette manière qu'il lit l'anglais, l'allemand et l'italien, il lit des références classiques comme des historiens contemporains européens. Pour l'étude de ceux qu'ils l'ont lu, il est possible de lire les critiques de ses ouvrages, les témoignages et les nécrologies de ses anciens élèves. De même la vie d'historien d'Arthur Giry pourrait être étudiée sous l'angle de sa proximité avec le sud de la France qui est parfois, à tort, oublié. Comme on l'observe au fil de ses notes<sup>253</sup>, et comme le remarque la revue des *Annales du Midi*: "il portait aux choses du Midi un intérêt plus vif que la nature de ses publications ne le laisserait supposer"<sup>254</sup>. Enfin il serait possible d'étudier Arthur Giry par le biais de ses réseaux, de l'inscrire dans une prosopographie parmi ses collègues ou bien de suivre quelles relations il entretient avec ses élèves par le biais de leurs nécrologies notamment.

Dans le cadre d'un travail d'historiographie, le travail de Charles-Olivier Carbonnel sur les historiens de la fin du XIXe siècle est une référence<sup>255</sup>. Ce mémoire permet cependant d'appréhender l'approfondissement du sujet qui est encore possible d'effectuer. L'ouvrage classique de Pim Den Boer propose une étude de la mutation lié à l'institutionnalisation de la discipline historique en France au tournant de la fin du XIXe siècle accompagné de tableaux, d'une étude statistique<sup>256</sup>. Il serait intéressant de proposer, à la manière de William Keylor en 1975, un travail actualisé qui étudierait les liens entre les historiens à l'échelle européenne et

---

<sup>252</sup> Boucheron Patrick, Dalarun Jacques (dir.), *Georges Duby. Portrait de l'historien en ses archives*, Paris, Gallimard, coll. « Hors série Connaissance », 2015.

<sup>253</sup> Il serait notamment intéressant de prendre appui pour une étude de la sorte sur les cours qu'il donne concernant les institutions municipales du Midi au moyen-âge, ces cours étaient anciennement conservés sous la cote EPHE4GIR08.

<sup>254</sup> "Arthur Giry (1848-1899)", In: *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, Tome 12, N°45, 1900, page 125.

<sup>255</sup> Carbonell Charles-Olivier, *Histoire et historiens : une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*, Privat, Toulouse, 1976.

<sup>256</sup> Den Boer Pim, *History as a Profession: The study of History in France 1818-1914*, trans. Arnold J.Pomerans, Princeton Legacy Library, Princeton University Press, 1998.

l'impact de leur environnement sur leurs travaux, sur leurs choix de sujets d'étude<sup>257</sup>. Cette biographie d'Arthur Giry permet de rassembler des connaissances sur un acteur qui peut par la suite être exemplifié pour rendre compte de son milieu social ou professionnel. C'est là l'intérêt de la biographie, cette pierre amené à l'édifice, pourra peut-être participer à la compréhension de l'ensemble.

\*

\* \* \*

---

<sup>257</sup> Keylor William, *Academy and Community, The Foundation of the French Historical Profession*, Harvard University Press, 1975.

## Bibliographie

## **Bibliographie de la première partie concernant la formation et les premiers pas d'Arthur Giry**

Amalvi Christian, « Du Moyen-Âge barbare au Moyen-Âge matrice de la modernité : histoire d'une métamorphose historiographique. Du romantisme à l'histoire des mentalités 1830-2015. », Perspectives médiévales [En ligne], 37 | 2016, mis en ligne le 01 janvier 2016, consulté le 29 mars 2021.

Bédague Jean-Charles, Bubenicek Michelle et Olivier Poncet, *L'École Nationale Des Chartes: Deux Cents Ans Au Service De L'histoire*. Gallimard, 2020.

Bernard-Griffiths Simone, Glaudes Pierre, et Vibert Bertrand, (dir.), *La Fabrique du Moyen Âge au XIXe siècle. Représentaions du Moyen Âge dans la culture et la littérature françaises du XIXe siècle*, Paris, Honoré Champion, 2006

Chanzy Antoine-Eugène-Alfred, *La deuxième armée de la Loire: campagne de 1870-1871*, 7e édition, E.Plon, Paris, 1876.

Chrastil Rachel, « Se préparer à la guerre en 1870-1871 », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, vol. 60, no. 1, 2020, pp. 91-105.

Cochet François, « 8 - 1870. Le grand ancêtre », *Les Français en guerres. De 1870 à nos jours*, sous la direction de Cochet François, Perrin, 2017, pp. 219-259.

Dansette Adrien, *Le second Empire. Du 2 décembre au 4 septembre.*, Paris, Hachette, 1972.

Dansette Adrien, *Le Second Empire. Louis-Napoléon à la conquête du pouvoir*, Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée, Paris, Hachette, 1973.

Digeon Claude, *La crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris, Presses universitaires de France, 1959.

Direction des Archives de France, *La Pratique archivistique française*, sous la direction de Jean Favier, directeur général des Archives de France, assisté de Danièle Neirinck, conservateur général chargé du service technique, Paris, Archives nationales, 1993.

Dumoulin Olivier, "La tribu des médiéviste", In: *Genèses*, 21, 1995. *Le nazisme et les savants*, sous la direction de Susanna Magri, 1995, pp. 120-133.

Galvez Marie, « La Bibliothèque nationale et la Commune de Paris (18 mars-28 mai 1871) », *Revue de la BNF*, vol. 50, no. 2, 2015, pp. 70-85.

Graceffa Agnès, "Chapitre 6. Médiévistes en guerre : Un engagement patriotique. Analyse comparée entre 1870-1871 et 1914-1918". Condette, Jean-François. *Les Écoles dans la guerre : Acteurs et institutions éducatives dans les tourmentes guerrières (xviie-xxe siècles)*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2014, pp. 159-180.

Espagne Michel et Werner Michael, "La construction d'une référence culturelle allemande en France. Génèse et histoire (1750-1914)" *Annales*, ECS, n°4, 1987, p.969-992.

Milza Pierre, « *L'année terrible* ». *La guerre franco-prussienne, septembre 1870-mars 1871*, Paris, Perrin, 2009.

Minois Georges, « 1 - Le mythe de Charlemagne : mille ans de métamorphoses (1000-2000) », *Charlemagne*, sous la direction de Minois Georges, Perrin, 2014, pp. 11-76.

Omont Henry, "Notice sur la vie et les travaux de M. Arthur Giry, membre de l'Académie", In: *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 45<sup>e</sup> année, N. 1, 1901, pp. 45-54.

Paquet Fabien et Bost Hubert, "Vous avez dit "Ecole pratique"?", *L'Histoire*, mensuel 445, mars 2018.

Stein Oliver, « Chez « l'ennemi » comme chez soi : cantonnements allemands chez l'habitant pendant la guerre de 1870-1871 », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, vol. 60, no. 1, 2020, pp. 123-143.

## **Bibliographie de la deuxième partie concernant la carrière de professeur d'Arthur Giry**

"Alphonse Picard (1833-1906)", In: *Annales du Midi : Revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, Tome 19, N°73, 1907, p. 127.

Barthélémy Anatole (de), "Ludovic Lalanne (1815-1898)". In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1898, tome 59, pp. 589-598.

Carbonell Charles-Olivier, *Histoire et historiens : une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*, Privat, Toulouse, 1976.

Delalain Paul dir., Picard Alphonse et Polain Louis, *Catalogue de la Bibliothèque technique*, Cercle de la Librairie, de l'imprimerie, de la papeterie, du commerce de la musique et des estampes, Paris, Septembre 1894.

Den Boer Pim, *History as a Profession: The study of History in France 1818-1914*, trans. Arnold J.Pomerans, Princeton Legacy Library, Princeton University Press, 1998.

Lasteyrie Robert (de), *Notice sur la vie et les travaux de J. Quicherat, Mélanges d'archéologie et d'histoire*, Tome 1, Alphonse Picard éditeur, Librairie des archives nationales et de la société de l'Ecole des Chartes, Paris, 1885.

Laurent Mucchielli, *Mythes et histoire des sciences humaines*, Paris, Éd. La Découverte, coll. Recherches, 2004.

Le Gall Joël, "Nouveaux aperçus sur les fouilles d' Alésia sous le Second Empire", In: *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 105<sup>e</sup> année, N. 1, 1961, pp. 73-79.

Prou Maurice, "Georges Guigue (1861-1926)", In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1926, Tome 87, pp. 433-436.

Richard Hélène, « Bibliothèque municipale de Besançon » In: *Patrimoine des bibliothèques de France*, Paris : Payot, 1995, vol. 4, p. 28-39

Tesnière Valérie, *Le Quadrige. Un siècle d'édition universitaire 1860-1968*, Paris, PUF, 2001.

### **Bibliographie de la troisième partie concernant l'engagement d'Arthur Giry**

Amalvi Christian dir. Joly Bertrand, “Arthur Giry”, *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones : de Grégoire de Tours à Georges Duby*, Paris: la Boutique de l’Histoire, 2004.

Aynie Marie, *Les Amis inconnus. Se mobiliser pour Dreyfus 1897-1899*, Privat, Toulouse, 2011.

Cingal Grégory éd., « Chronologie de l'histoire de la LDH (1898-1940) », *Retour de Moscou. Les archives de la Ligue des droits de l'homme 1890-1940*, La Découverte, 2004, pp. 173-183.

Duclert Vincent, “L'engagement scientifique et l'intellectuel démocratique. Le sens de l'affaire Dreyfus.” In: Politix, vol. 12, n°48, Quatrième trimestre 1999. *Les savants et le politique*, sous la direction de Pierre Serna, 1999, pp. 71-94.

Duclert Vincent, “De L'engagement Des Savants à L'intellectuel Critique: Une Histoire Intellectuelle De L'affaire Dreyfus.” *Historical Reflections / Réflexions Historiques*, vol. 24, no. 1, 1998, pp. 25–62.

Ferri Laurent, “Émile Zola et « ces messieurs de l'École des chartes » dans l'affaire Dreyfus : documents inédits”, In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, 2006, Tome 164, livraison 2. pp. 595-603

Gaudard Pierre-Yves, « L'historien et le prétoire », *Le Débat*, vol. 102, no. 5, 1998, pp. 37-44.

Grévy Jérôme, « 9 - Les journaux de Gambetta », *La République des opportunistes (1870-1885)*, sous la direction de Grévy Jérôme. Perrin, 1998, pp. 150-170.

Hartog François, « 4. L'historien dans le tableau : défis et épreuves », *Vidal-Naquet, historien en personne. L'homme-mémoire et le moment-mémoire*, sous la direction de Hartog François, La Découverte, 2007, pp. 95-116.

Joly Bertrand, “L'Ecole des chartes et l'Affaire Dreyfus”, In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1989, Tome 147, pp. 611-671.

Joly Bertrand, “La bataille des experts en écriture”, *L'Histoire*, mensuel 173, janvier 1994.

Monchablon Alain, “Le Quartier latin, un microcosme révélateur des oppositions issues de l'Affaire”, Manceron Gilles et Emmanuel Naquet, *Être dreyfusard hier et aujourd'hui*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, pp. 259-262.

Murakami Yuji, *Notes sur les "La vérité et les opinions" de Jean Santeuil*, Kyoto University, 2008 (仏文研究 (2008), 39: 47-72).

Naquet Emmanuel, « Expertise citoyenne et société civile à propos des origines de la guerre : l'apport de Pierre Renouvin », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 131-132, no. 1-2, 2019, pp. 76-81.

Naquet Emmanuel, « L'historiographie récente de l'affaire Dreyfus (2005-2006). À propos de quelques parutions », *Revue historique*, vol. 642, no. 2, 2007, pp. 369-378.

*Paul Viollet (1840-1914) : «un grand savant assoiffé de justice» : journée d'étude, 25 septembre 2015*, Ecole nationale des chartes, Paris, École des chartes, coll. « Études et rencontres de l'École des chartes » (no 56), 2019.

Ragache Jean-Robert, “La culture politique des francs-maçons à la fin du XIXe siècle en France”, Saunier Éric et Christine Gaudin, *Franc-maçonnerie et histoire : bilan et perspectives*, Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2003.

*Revue historique* n°518 avril-juin 1876, Presses universitaires de France, Paris

Ribémont Thomas. « Les historiens chartistes au cœur de l'affaire Dreyfus », *Raisons politiques*, vol. no 18, no. 2, 2005, pp. 97-116.

Sibeud Emmanuelle, « Une libre pensée impériale ? Le Comité de protection et de défense des indigènes (ca. 1892-1914) », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 27, no. 1, 2009, pp. 57-74.

Stengers Jean, “La Belgique et l’Affaire Dreyfus”. In: Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, tome 6, n°1-6, 1995. pp. 69-105

Stengers Jean, “La Belgique, un foyer de dreyfusisme”, In: Denis, M., Lagrée, M., & Veillard, J. (Eds.), *L'affaire Dreyfus et l'opinion publique : en France et à l'étranger*, Presses, 1995.

### **Bibliographie générale**

Anheim Étienne, « L'historiographie est-elle une forme d'histoire intellectuelle ? La controverse de 1934 entre Lucien Febvre et Henri Jassemín », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 59-4bis, no. 5, 2012, pp. 105-130.

Bourdieu Pierre, “L’illusion biographique”, In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 62-63, juin 1986, pp. 69-72.

Crivello Maryline et Jean-Noël Pelen, ed. Individu, récit, histoire. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2008.

Datta Venita et Willa Z. Silverman, “Introduction: New Approaches to Intellectuals and the Dreyfus Affair.”, *Historical Reflections / Réflexions Historiques*, vol. 24, no. 1, 1998, pp. 1-6.

Keylor William, *Academy and Community, The Foundation of the French Historical Profession*, Harvard University Press, 1975.

Lindenberg Daniel, et Grémion Pierre, “L'intellectuel à La Française Et L'éternelle « Affaire ».” *Esprit* (1940-), no. 262 (3/4), 2000, pp. 122–136.

Loriga Sabina, « Ecriture biographique et écriture de l'histoire aux XIXe et XXe siècles », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n°45, 2010, pp. 47-71.

Noronha-DiVanna Isabel, *Writing History in the Third Republic*, Cambridge Scholars Publishing, 2010.

Pelen Jean-Noël, “Entre intime, histoire et Grands Récits : l'assemblage narratif du Sujet : Réflexion introductory”, In: Crivello, Maryline et Jean-Noël Pelen, *Individu, récit, histoire*. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2008, pp. 11-34.

Popkin Jeremy, *From Herodotus to H-Net: The Story of Historiography*, Oxford University Press, 2015.

Rebérioux Madeleine, « Histoire, historiens et dreyfusisme », *Revue historique*, avril-juin 1979.

Valette Jacques et Alfred Wahl, *Les Français et la France : 1859-1899*, Éditions Sedes programme ReLIRE, 1986.

## Sources

## Sources de la première partie

Caron Pierre et Sagnac Philippe, “L'état actuel des études d'histoire moderne en France”, Paris, *Revue d'histoire moderne*, 1902.

Giry Arthur, *Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions au XVe siècle*, Bibliothèque de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, 1877.

Giry Arthur, “Les châtelains de Saint-Omer, 1042-1386 (premier article)”, In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1874, Tome 35, pp. 325-355.

Giry Arthur, “Les châtelains de Saint-Omer 1042-1386 (deuxième article)”, In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1875, Tome 36, pp. 91-117.

Giry Arthur, “Notice sur les archives communales anciennes de la ville de Saint-Omer”, In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1868, Tome 29, pp. 169-180.

Giry Arthur, *Les établissements de Rouen*, Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes section des sciences historiques et philologiques, Tome LV et LIX, 1883-5, 2 vol.

Jullian Camille, *Extraits des historiens français, Notes sur l'histoire en France au XIXe siècle*, Paris, 1897, réed. Genève, Slaktine, 1979.

Langlois Charles-Victor et Seignobos Charles, *Introduction aux études historiques*, Éditions Kimé, 1992.

Lot Ferdinand, “Arthur Giry”, In: *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1901*, 1900, pp. 20-47.

Lot Ferdinand, préf. Arthur Giry, *Les derniers Carolingiens : Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine (954-991)*, Paris, Librairie Émile Bouillon éditeur, coll. « Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences philologiques et historiques » (no 87), 1891.

Maury Alfred, Monod Gabriel, Thévenin Marcel, Le Roy Albert, “V. Histoire”, In: *Rapport sur l’École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques, 1873-1874*, 1874, pp. 7-9.

Maury Alfred, Monod Gabriel, Thévenin Marcel, Giry Arthur, Roy Jules. “IV. Histoire”, In: *Rapport sur l’École pratique des hautes études, 1874-1875*, 1874, pp. 120-123.

Maury Alfred, Monod Gabriel, Thévenin Marcel, “V. Histoire”, In: *Rapport sur l’École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques, 1868-1872, 1872*, pp. 11-14.

Stein Henri, “Emile Campardon (1837-1915)”, In: *Bibliothèque de l’école des chartes. 1915, Tome 76*, pp. 215-219.

Wailly Natalis (de), “Allocution du 22 janvier 1872”, *Bibliothèque de l’École des Chartes, Tome 31, 1872*, pp. 456-457.

## Sources de la deuxième partie

Bondois, “Hommage à M. Gabriel Monod”, In: *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1908, 1907*, pp. 138-140.

Castan Auguste, “Jules Quicherat défenseur d’Alaise”, *Mémoires Société d’Emulation du Doubs, 1883*, pp.116

Castan Auguste, Giry Arthur, Lasteyrie Robert (de), *Mélanges d’archéologie et d’histoire. ; T. 1er. Antiquités celtiques, romaines et gallo-romaines, mémoires et fragments, réunis par A. Giry et A. Castan, précédés d’une Notice sur la vie et les travaux de J. Quicherat, par R. de Lasteyrie*, Alphonse Picard éditeur, Librairie des archives nationales et de la société de l’Ecole des Chartes, Paris, 1885.

“Chronique”, In: *Bibliothèque de l’école des chartes, 1880, Tome 41*, pp. 296-302.

Frédéricq Paul, “L’enseignement supérieur de l’Histoire à Paris. Notes et impressions de voyage”, In: *Revue internationale de l’enseignement*, Tome 6, Juillet-Décembre 1883. pp. 742-798.

Giry Arthur, “Bibliographie des ouvrages de Jules Quicherat”, In: *Bibliothèque de l’école des chartes*, 1882, Tome 43, pp. 316-360.

Giry Arthur, “Dates de deux diplômes de Charles le Chauve pour l’abbaye des Fossés”, In: *Bibliothèque de l’école des chartes*, 1895, Tome 56, pp. 509-517.

Giry Arthur, *Manuel de Diplomatique*, Nouvelle Édition , Paris, Librairie Félix Alcan, 1925.

Giry Arthur, *Manuel de Diplomatique*, Paris, Librairie Hachette, 1894, In-8°, XVI-944p.

“Hommage à M. Gabriel Monod”, In: *Revue internationale de l’enseignement*, Tome 32, Juillet-Décembre 1896, pp. 547-553.

Lameere Eugène, “Les études historiques à Paris (*suite et fin*)” In: *Revue de l’université de Bruxelle*, première année, 1896, pp. 745-758.

Langlois Charles-Victor, “Manuel de Diplomatique, par Arthur Giry”, In: *Bibliothèque de l’Ecole des Chartes*, 1894, Tome 55, pp. 661-669.

Lot Ferdinand (préf. Arthur Giry), *Les derniers Carolingiens : Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine (954-991)*, Librairie Émile Bouillon éditeur, coll. « Bibliothèque de l’École des hautes études. Sciences philologiques et historiques » (no 87), Paris, 1891.

Lot Ferdinand, “Arthur Giry”, In: *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1901*, 1900, pp. 20-47.

Maury Alfred, Monod Gabriel, Thévenin Marcel, Giry Arthur, Roy Jules, “IV. Histoire”, In: *Rapport sur l’École pratique des hautes études, 1874-1875*, 1874, pp. 120-123.

Maury Alfred, Monod Gabriel, Thévenin Marcel, Roy Jules, Giry Arthur, “Histoire”, In: *Rapport sur l'École pratique des hautes études, 1877-1878, 1878-1879*, 1877, pp. 54-61.

Maury Alfred, Monod Gabriel, Thévenin Marcel, “IV. Histoire”, In: *Rapport sur l'École pratique des hautes études, 1875-1876*, 1875, pp. 134-138.

Maury Alfred, Monod Gabriel, Thévenin Marcel, “IV. Histoire”, In: *Rapport sur l'École pratique des hautes études, 1876-1877*, 1876, pp. 145-150.

*Mélanges Julien Havet, Recueil de travaux d'érudition dédiés à la mémoire de Julien Havet (1853-1893)*, E. Leroux éditeur, 1895.

Monod Gabriel, Thévenin Marcel, Roy Jules, Giry Arthur, Bémont Charles, “VII. Histoire”, In: *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1896*, 1895, pp. 51-56.

Monod Gabriel, Thévenin Marcel, Roy Jules, Giry Arthur, Bémont Charles, “VII. Histoire”, In: *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1897*, 1896, pp. 65-69.

Monod Gabriel, Thévenin Marcel, Roy Jules, Reuss Rodolphe, Giry Arthur, Bémont Charles, “VII. Histoire”, In: *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1898*, 1897, pp. 51-56.

Servois Gustave, “Conclusion pour Alaise dans la question d'Alesia, par Jules Quicherat”, In: *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1858, Tome 19, pp. 304-305.

Servois Gustave, “L'Alesia de César rendue à la Franche-Comté..., par Jules Quicherat”, In: *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1857, Tome 18. pp. 463-464.

Tessier Georges, Lot Ferdinand, Prou Maurice, Giry Arthur, *Recueil des Actes de Charles II le Chauve, roi de France, 840-860*, Paris, Imprimerie nationale, 1943.

## Sources de la troisième partie

“Arthur Giry (1848-1899)”, In: *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, Tome 12, N°45, 1900. p. 125.

*Bulletin du Cercle St-Simon (Société historique)*, N°15, Janvier 1895, L. Cerf libraire de la Société, 1895

Grimaux Emile, *Le Procès Zola, Compte-rendu sténographique in extenso*, Paris, Stock, Tome 1, 1898.

Grimaux Emile, *Le Procès Zola, Compte-rendu sténographique in extenso*, Paris, Stock, Tome 2, 1898.

Jaurès Jean, *Les Preuves. Affaire Dreyfus*, Paris, 1898.

*L'Eclair*, 22 février 1898.

*L'Eclair*, 24 février 1898.

*L'Univers*, red. Veuillot Louis, 10 juillet 1897.

*La grande encyclopédie: inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*, Tome 1, H. Lamirault et Compagnie éditeurs, Paris, 1885.

*La grande encyclopédie: inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*, Tome 18, H. Lamirault et Compagnie éditeurs, Paris, 1885.

*La Justice*, dir.Clemenceau, red.Camille Pelletan, 17 janvier 1897, N°6.207.

*La Petite Presse*, red. Balathier Bragelonne, 17 janvier 1897.

*La République Française*, 9 janvier 1874, Quatrième année N°789.

*La Revue des femmes russes : organe du féminisme international*, Juillet 1896, Tome 1, N°3-4, première année.

*Le Temps*, dir. Hébrard Adrien, 16 janvier 1897.

Maître Henri, "Bibliographie des travaux de A. Giry", *La Correspondance historique et archéologique*, 6e année, Librairie A. Fontemoing, Paris, 1899, pp. 368.

Monod Gabriel , "Arthur Giry", *Revue historique*, t.72, 1900, pp. 103-107.

*Pro Armenia*, red. Quillard Pierre, 25 mars 1901, N°9.

Reinach Joseph, *Histoire de l'affaire Dreyfus*, 7 volumes, Fasquelle, 1901-1911 (rééditions 1929, puis 2006, « Bouquins », Robert Laffont).

*Revue générale de droit international public : droit des gens, histoire diplomatique, droit pénal, droit fiscal, droit administratif*, Pillet Antoine, Fauchille Paul, Tome V, 1898.

*Société historique et Cercle Saint-Simon*, Première année, L. Cerf libraire de la Société, 1883.

Vauthier Maurice, *La France et l'Affaire Dreyfus*, pref. Giry Arthur, P.-V. Stock éditeur, Paris, 1899.

## Annexes

## Index des Annexes

<b>Annexes</b>	<b>116</b>
<b>Annexe A Arbre généalogique construit par Arthur Giry pour suivre la dynastie des châtelains de Saint-Omer</b>	<b>121</b>
<b>Annexe B Préface du mémoire d'Arthur Giry</b>	<b>123</b>
<b>Annexe C Préface de la thèse de Ferdinand Lot par Arthur Giry</b>	<b>126</b>
<b>Annexe D Les voyages d'Arthur Giry en Allemagne</b>	<b>130</b>
D.1. Une carte postale écrite à Strasbourg le 31 aout 1886:	130
D. 2. Une lettre écrite à Bingen le 14 septembre 1886:	131
D.3. Une lettre de Wissembourg de 29 aout 1887:	131
D.4. Une carte postale de Wissembourg 2 septembre 1887:	132
D.5. Une lettre d'Epinal le 27 septembre 1887:	132
D.6. Une lettre de Stosswihr le 28 août 1888:	133
D.7. Une lettre de Strasbourg le 26 septembre 1888, 10 rue Kageneck:	134
<b>Annexe E Frise chronologique</b>	<b>136</b>
<b>Annexe F Note sur la conférence Etude des sources diplomatique et narratives de l'histoire de France pendant la période carolingienne.</b>	<b>137</b>
<b>Annexe G Cours de diplomatique d'Arthur Giry</b>	<b>139</b>
G.1. Cours de diplomatique compris dans le dossier 1e leçon - 23 avril 1884 “Chancellerie mérovingienne/ Bibliographie/ Préceptes”. Cours rédigé pour le supplément de Louis De Mas-Latrie.	140
G.2. Cours de diplomatique rédigé pour le premier cours donné par Arthur Giry à l'Ecole des Chartes en tant que professeur de Diplomatique à la suite de Louis de Mas-Latrie.	145
G.3. Dernier cours de diplomatique donné par Arthur Giry, 9e leçon le 31 janvier 1882 : “Actes faux mérovingiens et Explication de Recueil d'anciens actes”	148
G.4. Dernière leçon de diplomatique sur les règles générales utilisée en fin d'année de 1884 à 1889 par Arthur Giry:	149
G.5. Première version du premier cours de diplomatique d'Arthur Giry présumément avant 1894:	149
G.6. Deuxième version de cette première leçon remaniée avec mention du Manuel de Diplomatique publié en 1894:	156
<b>Annexe H Première leçon de diplomatique par Arthur Giry dans le cadre de l'enseignement des sciences auxiliaires de l'histoire à la Sorbonne.</b>	<b>159</b>
<b>Annexe I Première leçon du cours sur les institutions municipales en France au moyen-âge par Arthur Giry pour l'EPHE daté du 17 octobre 1889:</b>	<b>162</b>
<b>Annexe J Témoignages concernant l'enseignement d'Arthur Giry</b>	<b>164</b>
J.1. Commentaire de Paul Frédéricq sur l'enseignement d'Arthur Giry à l'EPHE	164

J.2. Commentaire d'Eugène Lameere sur l'enseignement d'Arthur Giry à l'Ecole des Chartes	165
<b>Annexe K Extraits du Manuel de Diplomatique</b>	<b>166</b>
K.1. Avertissement du Manuel de Diplomatique.	166
K.2. Table des matières du Manuel de Diplomatique dans l'édition de 1925	168
<b>K.3. Résumé du contenu du Manuel de Diplomatique</b>	<b>176</b>
<b>Annexe L Correspondances concernant la construction du Manuel de Diplomatique.</b>	<b>182</b>
L.1. Lettre de Théophile Dufour.	182
L.2. Lettre de Léon Dorez	188
L.3. Lettre de Georges Guigue	191
L.4. Lettre de Maurice Prou	196
L.5. Correspondance avec Emile Duvernoy (1861-1943) historien de la Lorraine.	202
L.5.1. Lettre du 25 octobre 1890	202
L.5.2. Lettre du 29 octobre 1890	208
L.6. Brouillon de lettre d'Arthur Giry à Dufour	212
<b>Annexe M Lettres des élèves d'Arthur Giry lui étant adressé pour l'aider dans ses recherches pour le Manuel de Diplomatique.</b>	<b>215</b>
M.1. Lettre de Ferdinand Lot.	215
M.2. Lettre de Maurice Prou	217
<b>Annexe N Papiers d'Arthur Giry concernant la publication des Mélanges Quicherats</b>	<b>219</b>
N.1. Brouillon de lettre d'Arthur Giry 12 avril 1889	219
N.2. Lettre de Giry à Jozon.	221
N.3. Lettre de Châtelain à Giry	224
N.4. Lettre de Camille de la Croix à Arthur Giry	226
N.5. Brouillon de lettre d'Arthur Giry à Auguste Castan	231
N.6. Lettre d'Alphonse Picard éditeur à Arthur Giry	234
N.7. Correspondance d'Auguste Castan à Arthur Giry	236
N.7.1. Lettre du 19 mai 1882	236
N.7.2. Lettre du 26 décembre 1882	245
N.7.3. Lettre du 14 janvier 1883	250
N.8. Lettre de Ludovic Lalanne à Arthur Giry	254
N.9. Note d'Arthur Giry intitulé "Demander à Lalanne"	256
N.10. Des brouillons de lettres d'Arthur Giry sans destinataires	258
N.10.1. Première lettre:	258
N.10.2. Deuxième lettre:	263
<b>Annexe O Lettre d'Arthur Giry au Président concernant l'élection du délégué au conseil supérieur de l'instruction publique</b>	<b>265</b>

<b>Annexe P Archives de célébrations du vingt-cinquième anniversaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes</b>	<b>266</b>
P.1. Affiche du banquet du 29 décembre 1888 pour la section des sciences historiques et philologiques de l'EPHE	266
P.2. Archives de célébrations du vingt-cinquième anniversaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes	273
<b>Annexe Q Arthur Giry rentre à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres</b>	<b>286</b>
Q.1. Légion d'honneur d'Arthur Giry	286
Q.2. Lettre de Paul Viollet à Arthur Giry	287
<b>Annexe R Rapports de police sur Arthur Giry</b>	<b>288</b>
R.2. Rapport de police daté du 7 octobre 1876	288
R.3. Rapport sur le déroulement de l'enterrement d'Arthur Giry	290
<b>Annexe S Lettres d'Arthur Giry durant l'Affaire Dreyfus</b>	<b>296</b>
<b>Annexe T Correspondances d'Arthur Giry conservées au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France</b>	<b>300</b>
T.1. Correspondance de Louis Havet	300
T.1.1. Première lettre	300
T.1.2. Lettre du 11 février 1884	300
T.1.3. Lettre du 21 avril 1884	301
T.1.4. Lettre du 6 avril 1894	301
T.2. Correspondance d'Arthur Chuquet	302
T.3. Correspondance de Gaston Paris	302
T.3.1. Lettre du 19 avril 1876	302
T.3.2. Lettre du 14 mai 1878	303
T.3.3. Lettre du 22 septembre 1882	304
T.3.4. Lettre du 2 juin 1891	304
T.3.5. Lettre du 4 novembre 1891	304
T.3.6. Lettre du 3 août 1892	305
T.3.7. Lettre du 6 janvier 1894	306
T.3.8. Lettre du 27 avril 1894	306
T.3.9. Lettre du 9 juin 1894	306
T.3.10. Lettre du 26 mars 1898	307
T.4. Correspondance de Paul Meyer	308
T.4.1. Lettre du 29 décembre 1887	308
T.4.2. Lettre du 20 août 1895	309
T.4.3. Lettre du 1er janvier 1896	309
T.4.4. Carte postale du 17 août	310
T.5. Correspondance de Joseph Reinach	310
T.5.1. Lettre du 8 avril 1899	310
T.5.2. Lettre du 4 avril 1900	311

<b>Annexe U Déposition d'Arthur Giry dans la cadre du procès Zola le 2 février 1899 selon les notes de Fernand Labori</b>	<b>312</b>
<b>Annexe V Préface de La France et l'Affaire Dreyfus par Arthur Giry</b>	<b>315</b>
<b>Annexe W Lettre de Louis Havet à Alfred Dreyfus le 16 novembre 1899</b>	<b>317</b>
<b>Annexe X Carte des voyages et des correspondances d'Arthur Giry</b>	<b>320</b>
<b>Annexe Y Arbre généalogique d'Arthur Giry</b>	<b>321</b>
<b>Annexe Z Tableau pour l'étude du réseau d'Arthur Giry</b>	<b>322</b>
<b>Annexe Ä Essai de représentation sommaire de l'entourage d'Arthur Giry</b>	<b>324</b>

## Annexe A Arbre généalogique construit par Arthur Giry pour suivre la dynastie des châtelains de Saint-Omer

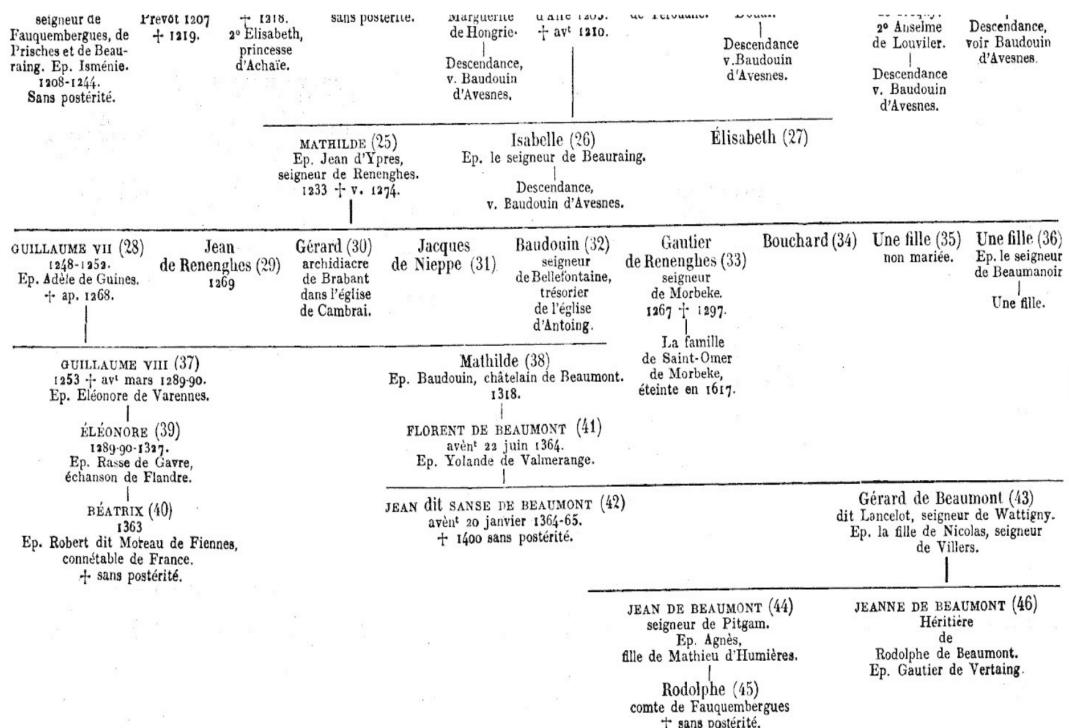
Giry Arthur. Les châtelains de Saint-Omer, 1042-1386 [premier article].. In: *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1874, Tome 35. pp. 325-355.

### CHÂTELAINS DE SAINT-OMER

(1042-1409).

N. B. — Les chiffres entre parenthèses qui suivent chaque nom correspondent aux chiffres placés après chacun d'eux au cours de la discussion. Les dates, lorsqu'elles ne sont pas précédées d'une indication telle que naissance, mort, etc., indiquent les époques extrêmes entre lesquelles on rencontre le personnage mentionné dans les documents. Les noms des châtelains sont en petites capitales.

	LAMBERT (1) 1042-1063.	OUVRI KABEL OU RABEL (2) 1072-1083.	BAUDOUIN (3) 1092-1097.	GUILLAUME I (4) 1097(?)-1126. HOSTON (5) 1127.	Gilbert (4) frère du châtelain Guillaume. 1121-1123.	Hugues (4) 1121-1123.	Mathilde (12) Ep. Arnoul de Gand. 1146 † av <sup>t</sup> 1175.	Plusieurs autres filles.
GAUTIER (7) châtelain 1145, seigneur de Tibériade, 1161 † av <sup>t</sup> 1173. Ep. Eschive.	GUILLAUME III (8) châtelain, seigneur de Fauquembergues. 1161-1178. Ep. Mathilde.	Hoston (9) chevalier du Temple. 1141-1166.	Gérard (10) prévôt de St-Omer. 1142-1160.	Hugues (11) seigneur de Fauquembergues. 1146 † av <sup>t</sup> 1175.				
Descendance, v. <i>Familles d'outre-mer</i> , p. 454.	GUILLAUME IV (13) 1157, châtelain v. 1178 + v. 1191. Ep. Ide d'Avesnes 1171 (?) † entre 1205 et 1211.							



333



## Annexe B Préface du mémoire d'Arthur Giry

Giry Arthur, "Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions au XVe siècle", *Bibliothèque de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes*, 1877, 622 p.

L'histoire des institutions municipales n'a fait que peu de progrès en France depuis les beaux travaux d'Augustin Thierry sur cette matière si ample et si féconde. Tandis qu'en Belgique, en Allemagne et en Italie nombre de travaux et surtout une quantité considérable de textes publiés ont hâté la solution des nombreux problèmes qui se rattachent à ces études, il semble qu'en France les généralisations brillantes de l'auteur du *Tableau de l'ancienne France municipale*, au lieu de stimuler les savants, ont longtemps contribué à faire déserter ce terrain scientifique. Les théories de l'illustre historien du Tiers-État, loin de faire l'éducation des érudits provinciaux en provoquant des vérifications, des recherches, des investigations nouvelles, se sont imposées à eux comme des vérités incontestables; on retrouve dans toutes les histoires locales son système sur la persistance du régime municipale, adapté tant bien que mal aux villes des différentes régions de la France. Ce sont encore aujourd'hui en cette matière les opinions généralement acceptées en dépit de quelques travaux spéciaux où elles ont été combattues avec toute science et toute autorité.

Depuis quelques années, cependant, d'assez nombreuses publications sollicitent de nouveaux de ce côté, l'attention des érudits. Quelques grandes villes, parmi lesquelles il faut citer en première ligne Bordeaux, Lyon, Arras, ont pris une initiative louable en publiant les documents les plus précieux de leurs archives. A leur exemple, d'autres de moindre importance et des sociétés de province publient des priviléges, des coutumes, des statuts municipaux. Enfin, la collection des inventaires sommaires des archives communales s'enrichit chaque jour de nouveaux volumes auxquels l'impulsion récemment donnée à ces travaux par l'administration permet un développement et un caractère scientifique que n'ont pas les premiers inventaires parus. Toutes ces publications font moins regretter avec laquelle paraissaient les *Monuments inédits de l'histoire du Tiers-Etat*, dont les quatres volumes seuls parus en trente ans ne concernent que l'Amiénois.

Grâce à cette activité nouvelle, les savants ne tarderont pas à pouvoir disposer d'un ensemble de matériaux considérable, et il leur sera possible d'entreprendre des études comparées sur ces anciens monuments des institutions de la France. Après les travaux d'interprétation et de comparaison, il est permis d'entrevoir le moment où l'histoire des origines et du développement des institutions municipales en France pourra devenir l'objet

d'une oeuvre qui ne nous laissera rien à envier aux beaux travaux que l'Allemagne et l'Italie possèdent déjà sur cette partie importante de leur histoire nationale.

Si le présent livre peut contribuer pour sa part à édifier ce monument, mon but aura été rempli.

En écrivant l'histoire municipale de Saint-Omer, je ne me suis pas proposé seulement de faire l'état ancien d'une seule ville, j'ai voulu, en même temps, jeter quelques clartés nouvelles sur les institutions analogues d'un grand nombre de villes du nord.

Les Chartes municipales de Saint-Omer lui ont été concédées à l'époque où cette ville faisait partie du comté de Flandre. Elle obtint ses premiers priviléges au commencement du XIIe siècle, en même temps que d'autres villes, dans des circonstances qui donnent un caractère particulier à ce qu'on peut très légitimement appeler la révolution communale en Flandre. Rivale, tant qu'elle fit partie du comté, des plus grandes communes flamandes pour l'autonomie, la puissance et la richesse dues au commerce et à l'industrie, elle continua, au XIIIe siècle, après la création du comté d'Artois, à développer et à fixer ses institutions. C'est de cette époque que datent les premiers symptômes de sa déchéance; sa ruine et sa décadence furent complètes au XIVe siècle, quand, à la veille de la guerre de Cent-Ans, ses suzerains portèrent un coup fatal à son indépendance.

Les chartes de commune de Saint-Omer anciennement publiées suffisent à montrer que son organisation et ses coutumes présentent des analogies nombreuses avec celles des autres villes de la Flandre et d'un grand nombre de communes du nord de la France. Toutes ces villes ont emprunté leurs *lois* à un fonds commun, l'ancien droit et les anciens usages germaniques dont on peut suivre dans chacune d'elles la persistance et le développement pendant tout le moyen âge.

Saint-Omer a conservé presque intactes ses anciennes archives qui entre toutes celles des villes du nord de la France et de la Belgique, presque toutes si riches, comptent parmi les plus riches. Ces archives étaient restées jusqu'à présent presque inexplorées. Pour l'époque antérieure à la période communale, les chartes de l'abbaye de Saint-Bertin, qui fut le berceau de la ville, celles de l'église collégiale, qui n'est qu'un démembrément de l'abbaye, nous ont conservé des renseignements nombreux.

Aucune ville, m'a-t-il semblé, ne pouvait plus utilement devenir le point de départ d'une histoire comparée des institutions municipales du nord. Dans ce travail, je me suis attachée avec un soin particulier aux questions d'origine. La formation de la ville, la naissance des liens sociaux entre les habitants, l'origine des diverses magistratures municipales, la persistance pendant tout le moyen âge de l'organisation judiciaire de l'époque

carolingienne, le rôle du commerce et en particulier de la gilde dans la formation de la commune, les analogies entre les dispositions des lois barbares et celles des chartes de la ville m'ont occupé successivement et à diverses reprises. Sur tous ces points j'ai accumulé les textes et les faits toujours en ces matières obscures à des solutions définitives et bien coordonnées.

Je ne saurais, sans donner à cette préface des dimensions exagérées indiquer, même sommairement, toutes les sources où j'ai puisé; je les ai citées au cours de ce livre avec une exactitude suffisante pour qu'on puisse aisément s'y reporter; au surplus, on trouvera dans mon travail sur les institutions municipales des villes du nord, qui, je l'espère, ne tardera pas à paraître, une table détaillée de tous les documents concernant ces villes que j'ai pu connaître et une bibliographie de toutes les publications qui peuvent fournir des renseignements sur ce sujet.

J'ai joint à mon travail beaucoup de pièces justificatives: j'espère que leur intérêt justifiera leur longueur. La plupart sont inédites; j'ai dû cependant, à raison de leur importance, réimprimer les chartes constitutives de la commune; je me console de cette nécessité parce que je crois que le texte que j'en donne, collationné avec soin sur les originaux, est plus correcte que tous ceux qui avaient paru jusqu'ici.

Pour ne pas grossir démesurément ce volume j'ai dû renoncer à annoter ces pièces, renoncer enfin - et c'est ce qui m'a donné le plus grand de regrets - à une note sur le dialecte picard employé dans beaucoup de ces documents et à un glossaire que mon ami et confrère Gaston Raynaud avait bien voulu me promettre.

Je ne terminerai pas cette préface sans témoigner à l'administration de Saint-Omer toute ma gratitude pour les facilités de travail que j'ai obtenues à diverses reprises dans le dépôt des archives municipales. Elle a bien voulu, en outre, autoriser le déplacement des cartulaires de la ville et de plusieurs autres manuscrits et registres, ce qui m'a permis, surtout pour le *Registre aux bans* inséré en entier à la fin des pièces justificatives, de publier ces textes dans les meilleures conditions pour arriver à toute l'exactitude possible.

Je dois beaucoup au conseils de mon ami Auguste Molinier, qui a bien voulu se charger de revoir tout mon travail en épreuves; qu'il me permette de l'en remercier ici publiquement.

Paris, juin 1877

## Annexe C Préface de la thèse de Ferdinand Lot par Arthur Giry

Ferdinand Lot (préf. Arthur Giry), *Les derniers Carolingiens : Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine (954-991)*, Paris, Librairie Émile Bouillon éditeur, coll. « Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences philologiques et historiques » (n° 87), 1891.

Ce fascicule est le premier d'une série de travaux sur l'époque carolingienne entrepris par les membres de l'une des conférences d'histoire de l'Ecole des hautes études, sous la direction du maître de conférences.

Il convient de donner, au début de cette publication, un aperçu du plan d'ensemble de ces études. On me pardonnera de raconter pour le faire comment cette entreprise a été conçue et d'exposer comment le travail a été organisé. C'est un petit épisode, mais assez caractéristique si je ne me trompe, de l'histoire des transformations de notre enseignement supérieur, et à ce titre il peut avoir quelque intérêt.

Pendant l'année scolaire 1887-1888 j'avais pris pour sujet de l'une de mes conférences le règne de Charles le Chauve, dont l'étude m'occupait depuis plusieurs années. Je m'étais appliqué à montrer par des exemples comment des investigations patientes, l'étude, l'analyse et la comparaison minutieuse des sources, ainsi que la critique des travaux déjà faits, étaient susceptibles de conduire à des résultats nouveaux et spécialement à des rectifications chronologiques assez nombreuses, partant à jeter un peu de lumière sur toute la période de notre histoire qui va du Traité de Verdun à l'avènement de la dynastie Capétienne, époque intéressante entre toutes, puisque c'est alors que la France s'est faite, qu'elle a commencé à prendre quelque obscure conscience de son existence nationale et que se sont développés mystérieusement les germes des institutions qui allaient devenir le régime féodal. J'avais à diverses reprises exprimé le regret que nous n'eussions point encore en France, pour cette époque du moins, d'instruments de travail comparables aux Jahrbücher ou aux Regestes de l'Allemagne, et manifesté la crainte de voir abandonner à l'érudition allemande tout ce domaine de notre histoire nationale. J'avais indiqué enfin comment le travail de recherche, d'inventaire, de classement et de critique des sources historiques pourrait devenir l'œuvre d'une collaboration associant maître et élèves dans une entreprise commune.

A l'issue de l'année scolaire, huit des élèves qui avaient participé aux conférences, MM.Eckel, Labande, Lot, Mazerolle, Poëte, Soeknée, Travers et Vernier, me firent part de

leur intention de se grouper pour préparer ensemble un Régeste carolingien et me demandèrent de prendre la direction de ce travail. Cette proposition réalisait tous mes vœux et je m'empressai (sic) de l'accueillir.

Dès le début de l'année suivante (1888-1889), l'atelier fut organisé. On arrêta d'abord dans tous ses détails le plan de la publication projetée. Nous nous proposions comme but la recherche et l'étude des actes des souverains français de la dynastie carolingienne, ainsi que la révision attentive de l'histoire de cette époque. Il fut décidé que nous laisserions de côté les premiers monarques carolingiens, dont l'histoire et les actes ont été en Allemagne l'objet de travaux approfondis, et que nos études commencerait avec le règne de Charles le Chauve. Nous décidâmes également de nous occuper exclusivement des souverains de la France, en y comprenant, bien entendu, les rois de Provence, de Bourgogne et d'Aquitaine. Quant au plan même des publications, il fut décidé, après discussion et mûre réflexion, qu'elles se diviseraient en deux séries.

La première consistera en un Catalogue critique des actes des souverains, auquel s'ajoutera le texte de certains documents. On y comprendra, bien entendu, les diplômes faux et les mentions qui font seules d'actes, on n'empruntera aux sources narratives que les renseignements susceptibles de préciser l'itinéraire des souverains. On trouvera en tête du premier fascicule des détails plus circonstanciés sur le plan de cette publication.

La deuxième série formera en quelque sorte les Annales de l'histoire de France sous la dynastie carolingienne. Les travaux qui la composeront seront naturellement des œuvres plus personnelles que ceux qui formeront le Catalogue, aussi est-il naturel d'y laisser aux collaborateurs plus de liberté. Néanmoins nous nous sommes imposé les règles générales suivantes: Faire précéder chaque fascicule d'une notice critique sommaire des sources, et d'une bibliographie étendue; suivre dans la composition l'ordre chronologique aussi rigoureusement que possible; ne négliger aucun fait, si minime que soit son importance; justifier par des notes et autant que possible par des textes toutes les allégations; n'user d'aucun artifice pour masquer les lacunes de l'histoire ou pour faire illusion sur la pauvreté des sources; rejeter en Appendices l'étude des questions accessoires ou les discussions qui rompraient l'ordre chronologique; négliger de parti pris, si chaque volume par une table alphabétique et analytique des noms propres et des matières. Une série de monographies ainsi conçues ne formera pas sans doute l'histoire de la France carolingienne, mais nous espérons que, grâce à la rigueur de la méthode, ces études corrigent des erreurs accréditées, qu'elles feront le départ des certitudes et des conjectures, et surtout qu'elles montreront, mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici, l'enchaînement des faits, tel qu'il résulte de la combinaison et du

contrôle des sources. Nous espérons, en un mot, qu'elles fourniront aux historiens les éléments de l'histoire.

En même temps que l'on arrêterait ainsi le plan des publications, le travail s'organisait. Chacun, suivant ses préférences, choisit la période dont il désirait se charger, tant pour les Catalogues d'actes que pour les Annales; puis on partagea entre les collaborateurs les recherches et les dépouillements des imprimés, des fonds d'archives et des collections de manuscrits. En ce qui touche la préparation des Catalogues d'actes, qui seront plus particulièrement l'œuvre commune, il fut décidé que l'on procéderait aux recherches et à la rédaction en suivant un ordre topographique. Comme en très grande majorité les documents de cette époque proviennent des églises et des monastères, on prit pour base la division ecclésiastique de la Gaule. On dressa la liste des établissements religieux qui existaient à l'époque carolingienne dans chaque diocèse, on rechercha et on étudia les sources manuscrites et publiées de leur histoire, on y releva avec soin toutes les mentions se rapportant aux Carolingiens, on copia les actes inédits, on collationna les originaux, on classa et on répartit entre les diverses collaborateurs les notes, prises sur un modèle et d'après des règles uniformes; chacun rédigea les notices des actes de l'époque dont il s'était chargé, puis, au fur et à mesure de l'avancement du travail, on examina en conférence la série complète des renseignements réunis sur chaque établissement; on revisa alors les notices des actes, on en établit les dates, on identifia les noms de personne et de lieu, on discuta les documents suspects, bref on arrêta la rédaction à peu près définitive des Catalogues.

En dépit des préparations d'examens et de concours, grands obstacles aux recherches scientifiques désintéressées, chacun rivalisant de zèle, la préparation marcha assez vite pendant la première année pour que, - sans parler du dépouillement des grands recueils et des collections manuscrites comprenant des documents de toute la France, - on ait pu dresser le catalogue des actes pour la province ecclésiastique de Reims tout entière, la plus vaste de la France et celle où se trouvait le centre de la domination carolingienne. Depuis lors, le travail s'est forcément un peu ralenti. Des nécessités de carrière ont dispersé plusieurs collaborateurs, mais ils n'en sont pas moins restés fidèles à l'œuvre commune; ils utilisent leur séjour en province pour compulsier les archives locales et dépouiller les ouvrages qui se trouvent à leur portée; ils continuent à nous adresser leurs notes et reçoivent les nôtres; ils profitent enfin des vacances pour travailler à Paris. Dans les deux dernières années, et grâce surtout au dévouement de M.Lot, nous avons puachever le catalogue des actes pour les provinces de Cologne, de Trèves, de Mayence et de Rouen; nous aborderons au commencement de cette année la province de Sens. Nous espérons pouvoir mettre sous presse

la Catalogue des actes de Charles le Chauve d'ici à deux ans, ou même plus tôt, si, comme j'ai lieu de l'espérer, de nouvelles recrues viennent se joindre à nous.

Les fascicules d'*Annales* n'attendront pas pour paraître les Catalogues d'actes; ils seront publiés au fur et à mesure de leur achèvement. Le présent fascicule, consacré aux derniers Carolingiens, est celui qui a été prêt le premier: il prendra place naturellement à la fin de la série. On comprendra qu'il était impossible de s'astreindre à suivre dans la publication l'ordre chronologique. J'ai déjà eu entre les mains une grande partie du travail de M. Eckel sur le règne de Charles le Simple. Les autres fascicules sont à divers états d'avancement.

Il ne m'appartient pas d'apprécier ici le volume dû à M. Lot, mais je tiens à dire que, si l'auteur a profité, comme il convenait, des recherches communes, il n'en a pas moins fait une oeuvre très personnelle, à telles enseignes qu'il est certaines de ses opinions que je ne saurais partager, et par exemple ses idées sur la personne de Hugues Capet. Pour M. Lot ce fut un prince de caractère faible et indécis, prudent jusqu'à la lâcheté, instrument docile des prélats qui tinrent entre leurs mains les destinées de la race de Charlemagne. Je serais plutôt porté à suivre l'opinion traditionnelle et à croire au contraire que le fondateur de la dynastie capétienne fut alors un des rares laïques qui auraient des vues politiques, et qu'il sut, avec une habileté consommée, tirer parti des événements au profit de son ambition. Mais n'est ce pas là en vérité une discussion oiseuse? Des appréciations si différentes de la part des travailleurs également sincères, qui ont étudié ensemble les mêmes sources et se sont trouvées d'accord sur leur valeur, me semblent prouver seulement qu'en réalité il faut renoncer à voir clair dans l'âme des personnages de cette époque et à discerner jamais les mobiles de leur conduite; les témoignages sont trop rares et trop pauvres; heureux si nous pouvons, par la comparaison et la critiques des sources, arriver à reconstituer avec quelque certitude la suite et l'enchaînement des faits.

Paris, 1er novembre 1891

A.GIRY

## Annexe D Les voyages d'Arthur Giry en Allemagne

Cette Annexe permet d'aborder des lettres d'Arthur Giry adressées à Alfred Morel-Fatio (en tant que secrétaire de l'Ecole des Chartes) qui sont conservées dans les fonds de l'Ecole des Chartes aux Archives nationales, à l'intérieur du dossier d'Arthur Giry sous la cote 93AJ/80. On apprend par la lecture de ces correspondances quelques détails sur les voyages de Giry en Allemagne. Si ce corpus n'a pas sa place dans le corps du mémoire on peut cependant noter son intérêt pour comprendre la relation qui existe entre Giry et le monde germanique.

### D.1. Une carte postale écrite à Strasbourg le 31 aout 1886:

“Mon cher ami,

J'espère que l'ouverture de la chasse vous a été propice et que lièvres et perdreaux sont tombés sous vos coups. Je reste à Strasbourg quelques jours encore, vous pourrez m'y adresser mon traitement chez M.le pasteur Will 11 rue Kageneck. En m'y écrivant je vous serai obligé de me dire si E.Molinier est parti pour l'Italie et aussi si vous savez qu'il aille à Parmes; je voudrai l'y charger d'une commission.

A vous,

A.Giry”

Dans cette carte postale Arthur Giry fait mention du pasteur Will, un personnage que l'on peut retrouver dans les papiers de Giry conservés dans les fonds de l'Ecole des Chartes sous la cote 93AJ/263 et 93AJ/264. Si au premier abord il est possible de penser qu'il s'agit de Dionysius Will (1867-1912) qui fait son séminaire à Strasbourg en 1889, on peut trouver dans les notes de cours de Giry, inscrit sur une enveloppe, qu'il s'agit en fait de George Will dont il n'est pas possible de suivre la trace. Nous savons que par la suite il a résidé chez Arthur Giry. Les mentions de George Will sont cernées de papiers en allemand, peut-être le pasteur traduisait-il des textes allemands pour Giry ou lui fournissait-il des Regestes allemands.

#### **D. 2. Une lettre écrite à Bingen le 14 septembre 1886:**

“Mon cher ami,

Votre lettre vient enfin de me rejoindre ou plutôt c'est moi qui l'ai rattrapé avec ce qu'elle contenait. Je m'empresse donc de vous en accuser la réception et de vous donner par la présente quittance de quatre cent soixante quinze francs de mon traitement du mois d'août dernier.

Je n'ai pas reçu la carte postale que vous m'annonciez mais j'imagine qu'elle m'attends à Coblenz ou ailleurs. Je me suis décidé après un tour dans la Forêt noire à refaire le voyage du Rhin que je descends à petites journées. Je serai de retour probablement à la fin du mois; dans tous les cas gardez mon traitement de septembre que je vous demanderai à mon retour. Je suis favorisé par un temps splendide et j'en profite pour courir les montagnes.

Merci et tout à vous,

A.Giry”

Cette lettre permet non seulement d'avoir une idée de la durée des voyages d'Arthur Giry mais permet également d'imaginer ses déplacements. On y apprend le montant de son traitement (qu'il est aussi possible de vérifier par d'autres archives conservées dans les fonds de l'Ecole des Chartes comme dans les fonds de l'Instruction publique). Si le voyage dans la Fôret noire est exceptionnel, il fait souvent mention de voyages le long du Rhin. On peut postuler qu'il connaît bien cette région. Un élément qui nous permet de mieux appréhender les lettres suivantes.

#### **D.3. Une lettre de Wissembourg de 29 aout 1887:**

“Mon cher ami,

Je viens d'arriver ici où j'ai l'autorisation de résider quelques jours, vous seriez bien aimable de m'y envoyer mon traitement (chez Madame Lange, place du marché) Envoyez-moi je vous prie 450 francs en billets de banque, parce que si vous m'envoyez un mandat je serais payé en argent allemand sur lequel je devrais encore perdre au change - car je destine cet argent à être dépensé en France, voulant le plus tôt possible quitter l'Alsace où la situation n'est plus tenable. C'est à peu près celle de prisonnier de guerre interné. On ne

peut faire aucune absence sans l'autorisation de la police. Et fréquemment on vous refuse. On m'a autorisé pour quelques jours Wissembourg et Strasbourg mais on m'a interdit Metz et le Haut Rhin. Je pense aller la semaine prochaine à Strasbourg et de là passer dans les Vosges françaises, d'où je redescendrai dans le Jura.

Bien cordialement à vous,

A.Giry”

Cette lettre, dans un premier temps, nous laisse penser qu'il réside chez sa belle-mère, sa femme Emma est la fille d'Albert Lange. Dans un deuxième temps on y apprend les conditions dans lesquelles se déroule ce voyage, Arthur Giry a vécu au plus près les tensions à la frontière franco-allemande. Il compare sa situation à celle d'un prisonnier de guerre interné sans que l'on puisse dire si telle a été sa situation lors de la guerre franco-prussienne. Ces mesures de confinement contraignent ses plans de marches le long du Rhin. La situation est compliquée entre les deux pays depuis l'affaire Schnaebelé, du nom du principal acteur de cette affaire, Guillaume Schnaebelé. Cette tension diplomatique sur le fonds de la guerre franco-prussienne fait remonter un grand nombre de contentieux.

#### **D.4. Une carte postale de Wissembourg 2 septembre 1887:**

“Mon cher ami, je quitte Wissembourg dimanche - si vous ne m'avez point envoyé mon traitement lorsque vous recevrez cette carte, ayez l'obligeance de me l'adresser cher monsieur le pasteur Will, rue Kageneck à Strasbourg

Bien cordialement à vous,

A.Giry”

Arthur Giry suit donc l'itinéraire qu'il a exposé dans sa lettre précédente, il voyage de Wissembourg à Strasbourg où il retourne chez le pasteur Will, que nous avons déjà évoqué.

#### **D.5. Une lettre d'Epinal le 27 septembre 1887:**

“Mon cher ami,

Si, comme je le présume, vous touchez le traitement jeudi prochain, vous seriez bien aimable de m'adresser le mien porte restante à Lyon où je serai le 30 et le 1er du mois prochain. Je m'achemine à petites journées vers Paris; si notre diner d'obituaire est le 8 octobre j'y serai. Toute la frontière est en émoi à cause de l'affaire de Raon. J'imagine que l'on ne rend pas bien compte à Paris de la situation sur la frontière. Des deux côtés on se croit à la veille de la guerre et l'animosité est à son comble. Je viens de parcourir les Vosges à pied depuis Strasbourg, tantôt en Alsace et tantôt en France. Partout on ne parle que d'une guerre prochaine Les dispositions réciproques ne peuvent manquer de multiplier les accidents comme celui de Raon et la guerre à la fin pourrait bien la sortir.”

On peut trouver des informations concernant le dîner de l'obituaire dans le dossier EPHE 4GIR33 dans les fonds de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes aujourd'hui conservées aux Archives nationales. On apprend notamment que le Dîner de l'obituaire est fondée en 1886 et on peut donner une liste des membres du dîner : l' historien français Charles Bémont (1848-1939) , l' archiviste Ferdinand Bourdon (1857-1909) , l' archiviste paléographe Charles Kohler (1854-1917) , le bibliothécaire et historien français Auguste Molinier (1851-1904) , le conservateur Emile Molinier (1857-1906) , le philologue Alfred Morel-Fatio (1850-1924), le bibliothécaire Henri Omont (1857-1940), l'historien Gaston Raynaud (1850-1911), et un certain A.Thomas qui pourrait être l'archiviste paléographe Antoine Thomas (1857-1935). Arthur Giry parle encore d'un voyage le long du Rhin dans cette lettre, comme déjà évoqué dans sa lettre du 29 août 1887 il évolue dans une situation tendue entre la France et l'Allemagne. Il évoque ici un incident qui met le feu aux poudres, l'affaire de Raon-la-plaine dont on peut lire le déroulement dans les journaux de l'époque<sup>1</sup>.

#### D.6. Une lettre de Stosswihr le 28 août 1888:

Mon cher ami,

Si, comme je le présume, vous allez au Trésor jeudi prochain, je vous serai bien obligé de vouloir bien m'adresser mon traitement ici - c'est à dire Hôtel de la Schlucht, Stosweier par Münster, Haute Alsace, j'y serai jusqu'à samedi matin seulement; aussi je désirerai bien que vous puissiez me l'adresser jeudi d'assez bonne heure pour que je puisse l'avoir vendredi. Je

<sup>1</sup> « L'Attentat de Raon-sur-Plaine », *L'Univers illustré*, 8 octobre 1887, p. 647-650.

continuerai ensuite à courir les Vosges une semaine et je ne puis guère vous donner d'adresse - sinon à Strasbourg, rue Kageneek 10, d'où votre lettre me parviendrait. Dans tout les cas, je vous prie de vouloir bien, comme d'habitude, m'envoyer 450 francs en billets de banque. J'ai été favorisé par le temps dans mes courses. J'ai passé dix fois la frontière sans avoir jamais besoin d'exhiber mon passeport. Donnez moi en m'écrivant des nouvelles de mes amis.

Milles remerciements et tous à vous

A.Giry”

Cette lettre nous renseigne encore sur un voyage de Giry à la frontière franco-allemande, il donne un itinéraire et nous permet ainsi d'imaginer un parcours, qui combiné à d'autres descriptions précédemment évoquées, illustre ses habitudes. Parmis ses habitudes également, on retrouve dans cette lettre l'adresse du pasteur Will, 10 rue Kageneek mentionnée comme une adresse de référence. On comprend qu'Arthur Giry mentionne qu'il ai pu passer la frontière dix fois sans avoir à montrer son passeport, c'est une grande amélioration comparée à son voyage de l'année passée.

#### D.7. Une lettre de Strasbourg le 26 septembre 1888, 10 rue Kageneck:

“Mon cher ami,

Je viens de rentrer ici et vais m'y installer pour y passer encore le mois d'octobre à travailler. Vous seriez bien aimable de m'y envoyer mon traitement de septembre lorsque vous l'aurez touché. Comme d'habitude je vous serais obligé de me le faire tenir en billet de banque.

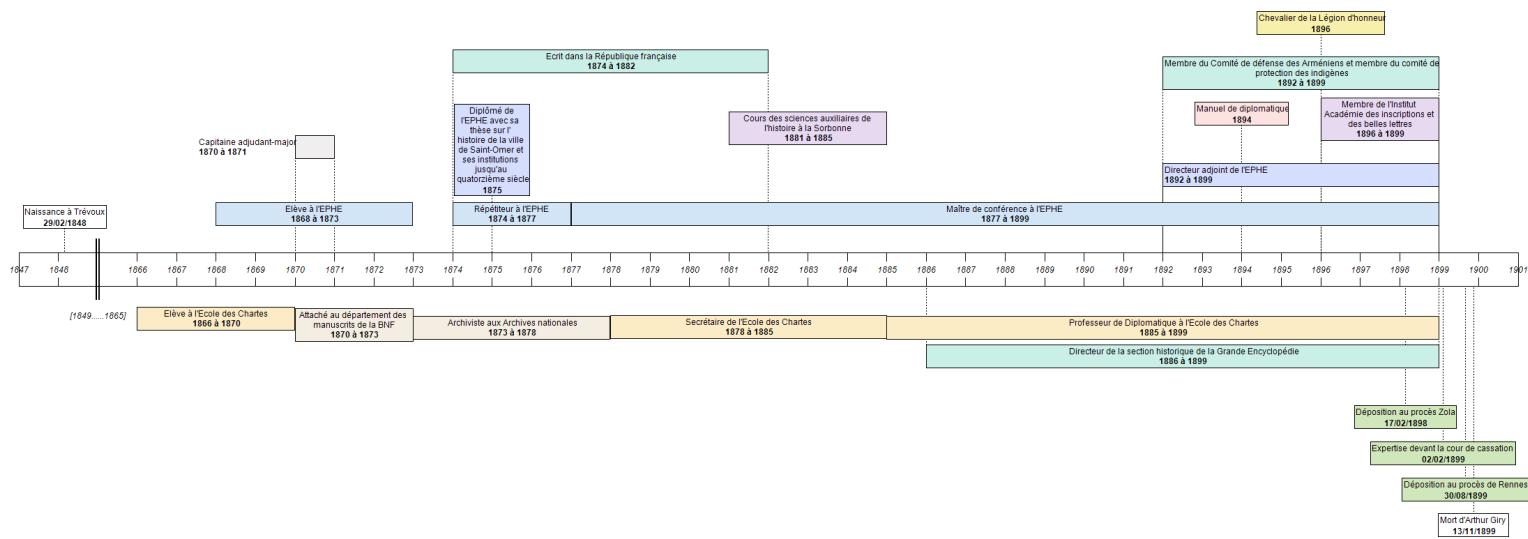
Nous avons eu un superbe mois de septembre dont j'ai profité pour courir en Allemagne. Je suis allé jusqu'à Leipzig; j'avais formé le projet d'aller jusqu'à Berlin, mais il faut malheureusement penser aux cours de l'an prochain et je me suis remisé ici - où je resterai, si toutefois on m'y autorise. Je ne sais plus guère rien de ce qui se passe chez nous- dites moi donc en m'écrivant si c'est vraiment le dr.Robinet qui a été nommé à l'Arsenal comme Molinier paraissait le craindre.

Mille remerciements et tout à vous

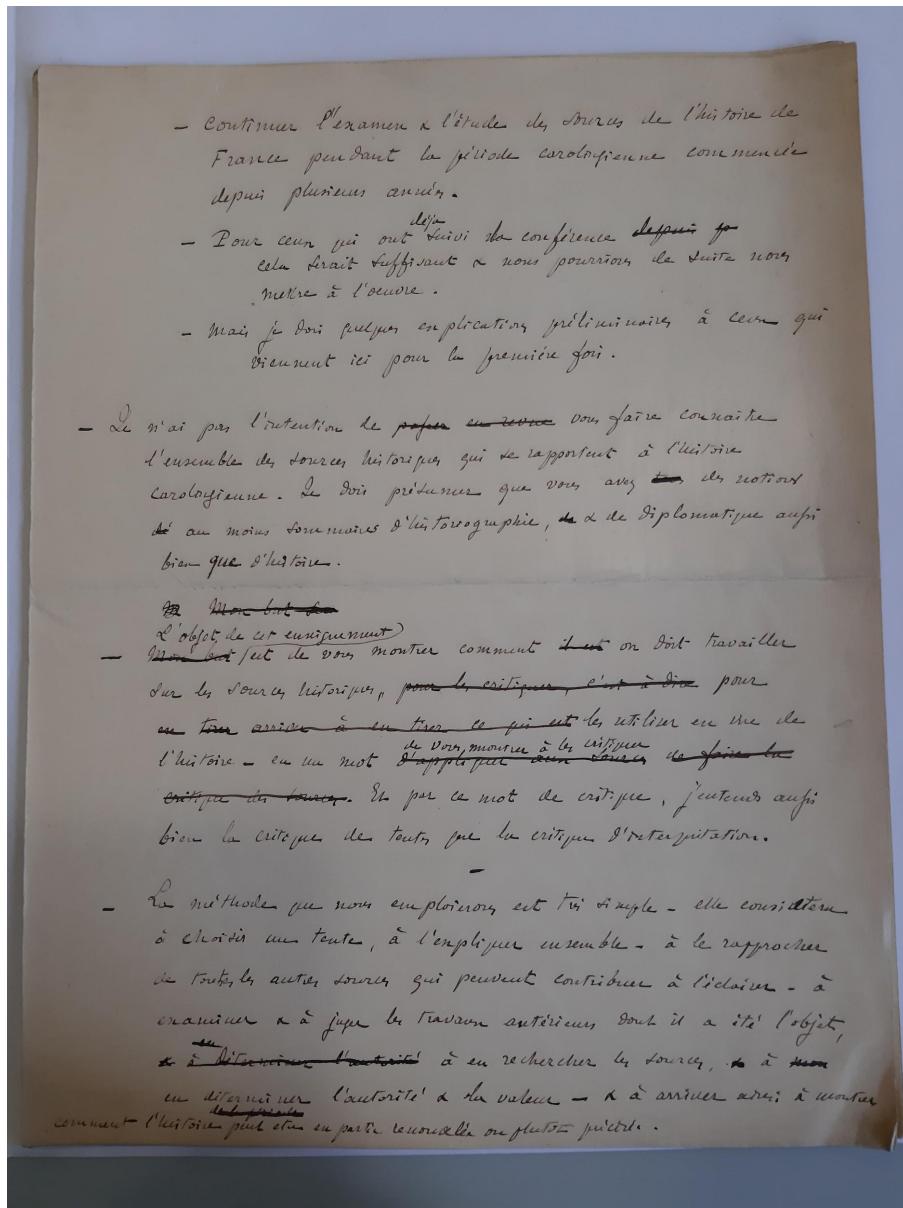
A.Giry”

On apprend comment Giry a passé son mois de septembre 1888. On peut se demander s'il a visité l'université de Leipzig lors de son passage dans la ville. On apprend également qu'il travaille depuis la résidence du pasteur Will. Il y prépare ses cours. Il demande des nouvelles d'Auguste Molinier sans lui demander lui-même, ils se fréquentent au sein d'un même réseau.

## Annexe E Frise chronologique



Annexe F Note sur la conférence *Etude des sources diplomatique et narratives de l'histoire de France pendant la période carolingienne.*



[Transcription:]

- continuer l'examen et l'étude des sources de l'histoire de France pendant la période carolingienne commencée depuis plusieurs années.
- Pour ceux qui ont déjà suivi la conférence cela serait suffisant et nous pourrions de suite nous mettre à l'œuvre.
- Mais je dois quelques explications préliminaires à ceux qui viennent ici pour la première fois.

- Je n'ai pas l'intention de vous faire connaître l'ensemble des sources historiques qui se rapportent à l'histoire carolingienne. Je dois présumer que vous avez des notions d'au moins sommaires d'historiographie, et de diplomatique aussi bien que d'histoire.
- L'objet de cet enseignement est de vous montrer comment on doit travailler sur les sources historiques, pour les utiliser en vue de l'histoire - en un mot de vous montrer à les critiquer. Et par ce mot de critique, j'entends aussi bien la critique de textes que la critique d'interprétation.
- La méthode que nous emploierons est très simple - elle consistera à choisir un texte, à l'expliquer ensemble - à le rapprocher de toutes les autres sources qui peuvent contribuer à l'éclaircir - à examiner et à juger les travaux extérieurs dont il a été l'objet, à en rechercher les sources, à en déterminer l'autorité et la valeur - et à arriver ainsi à montrer comment l'histoire peut être en partie renouvelée ou plutôt précisée.

[ deuxième page]

Insister surtout sur les rapprochement des sources narratives et des sources diplomatiques.

~~La période carolingienne s'étend, comme savez, de l'avènement de Pépin le Bref à l'avènement de Hugues Capet, de 752 à 987.~~

Travail en commun - chacun de vous se chargera d'expliquer, de commenter une partie du texte choisi, ou d'élucider un point particulier.

Il ne s'agit pas ici d'acquérir une foule de notions nouvelles; ni de s'encombrer la mémoire des faits - mais d'apprendre à travailler sur les sources, à appliquer les règles de la critique historique. J'attends donc de vous non pas seulement de l'assiduité aux leçons, non pas de la docilité passive, mais une véritable collaboration. Je parlerai seul aussi peu que possible, nous expliquerons les textes ensemble, nous les discuterons -

[ troisième page]

- La période carolingienne s'étend comme vous savez, de l'avènement de Pépin le Bref à celui de Hugues Capet de 752 à 987.
- Je me garderai bien de vouloir étudier en un année cette longue période de près de 2 siècles ½. Mon but est de faire ici de m'analyse et non pas de la synthèse.

- Division en deux parties: l'une de la chute de la dynastie mérovingienne à la mort de Louis-le-pieux 752-840, est très distincte de la suivante.

L'histoire de France n'y est pas à proprement parler distincte encore de l'histoire de l'Europe occidentale. C'est la suite de l'histoire de l'empire romain désorganisé par les invasions barbares, puis ressuscité sous l'influence de la papauté par Charlemagne. C'est encore le règne de l'universel qui continue.

Ce n'est pas là ce que nous étudierons ensemble.

C'est avec le démembrement de l'empire carolingien que commence l'ère du particularisme, l'histoire moderne des états de l'Europe.

C'est à partir de cette époque qu'il y a un royaume de France vivant d'une vie propre - c'est à partir de cette époque que commence à s'organiser le régime social qu'on a nommé la féodalité.

C'est cette seconde période que je me propose d'étudier avec vous.

La formation du royaume de France et ses premières vicissitudes

L'origine et l'organisation de la Féodalité.

Voilà les deux principaux problèmes qui nous préoccuperont dans les textes que nous étudierons ici.

[ quatrième page]

Nous commencerons donc par l'étude des sources du règne de Charles-le-Chauve - nous prendrons l'une d'elles que nous examinerons de très près en la rapprochant des autres chaque fois qu'il y aura lieu de le faire.

Mais avant de déterminer celle qui sera l'objet de ce travail, il convient d'envisager dans leur ensemble les sources historiques de cette époque; il faut que vous sachiez quelles sont - où les trouver; de quels travaux elles ont été l'objet. Il faut que vous connaissiez les ouvrages qui peuvent servir de guide - d'instrument.

[...]

## Annexe G Cours de diplomatique d'Arthur Giry

### **G.1. Cours de diplomatique compris dans le dossier 1e leçon - 23 avril 1884 “Chancellerie mérovingienne/ Bibliographie/ Préceptes”. Cours rédigé pour le supplément de Louis De Mas-Latrie.**

[Transcription:]

“ Chargé de suppléer M. De Mas-Latrie pendant le 2e semestre de cette année je me propose d'étudier avec vous principalement la Diplomatique royale Française

Je n'ai pas à revenir ici au début de cet enseignement sur les préliminaires et sur les définitions on vous a expliqué mieux que je ne pourrais le faire - en quoi consiste la Diplomatique - on vous a dit quels sont le but et l'importance de cette science qui soit vous procurer l'intelligence des documents du m.a. et vous permettre de les utiliser en vue de l'histoire. Si j'y reviens au début de la série de leçons que je dois vous faire, ce n'est simplement pour vous expliquer de quelle manière je comprends l'enseignement que je suis appelé à vous donner.

Entendu au sens étroit du mot la Diplomatique ne serait que l'art de discerner les actes faux des actes authentiques; c'est ce que Papebroch avait exprimé dans le titre même de son petit traité : veri ac falsi dicrimen su vetisti membranis. Mabillon dans l'immortel ouvrage par lequel il répondit à celui de Paperboch a singulièrement élargi cette étude. ; avec lui la diplomatique est devenue la critique appliquée aux documents de m.a. . Ici, ce que vous devez apprendre dans le cours de Diplomatique (en note dans la marge: ce n'est pas seulement à critiquer les documents pour juger de leur authenticité) ce n'est pas seulement à connaître les usages qui ont été en vigueur aux diverses époques du m.a. pour rédiger les actes authentiques, c'est aussi à interpréter ces documents de manière à être en état de les utiliser, de les publier avec toute l'exactitude, toute la précision qui sont exigées aujourd'hui des éditeurs de textes. Le cours de diplomatique a pour but de vous initier à la critique des chartes et j'entends par là l'art de chercher dans leur teneur ce qui est bon l'histoire et utile pour la critique.

Et c'est pour cela que dans les examens de fin d'année on a donné pour sanction à cet enseignement, non seulement des questions sur la matière même du cours, mais encore une

épreuve de traduction déchiffrement par laquelle vous devez montrer que vous connaissez tous les devoirs d'un éditeur de texte deuxièmement une épreuve de traduction où vous devez prouver que vous avez l'intelligence complète des documents diplomatiques jusqu'au moindres formules troisièmement une épreuve d'analyse enfin par laquelle vous devez témoigner que vous savez discerner, au milieu de l'enchaînement des formules, les traits principaux à retenir dans une charte.

De même que dans un autre cours on vous apprend à connaître, à critiquer, à utiliser les œuvres des historiens, les annales, les chroniques, de même le cours que je suis chargé de vous faire doit vous apprendre à connaître, à critiquer, à utiliser une autre catégorie des sources de l'histoire, celle que l'on nomme les sources diplomatiques, c'est à dire les diplômes, les chartes, lettres, les registres, les cartulaires, tous les documents authentiques qui sont d'une si grande utilité pour l'histoire.

C'est dans cet esprit que j'entendrai l'étude des actes des rois de France que je me propose d'entreprendre avec vous et qui occupera le deuxième semestre.

On vous a déjà dit ce qu'il fallait entendre par un Diplôme. On a fait de ce mot, vous le savez, un terme générique un peu vague que l'on applique aux actes authentiques les plus anciens et les plus solennels - à ceux qui sont émanés du pouvoir souverain ou des plus hautes autorités laïques ou ecclésiastiques, à ceux aussi qui sont destinés à régler des intérêts considérables - Les actes des rois

Mérovingiens, ceux des Carolingiens, certains actes particulièrement solennels des premiers capétiens sont réputés des Diplômes. Il est bon de vous prévenir - ou plutôt de vous rappeler - que le terme est impropre. Aucun de ces actes n'a été ainsi appelé au m.a.. Ce sont les érudits de la Renaissance qui ont exhumé le terme oublié depuis l'Antiquité pour l'appliquer aux actes du moyen-âge les plus vénérables par l'ancienneté et à ceux qui avaient revêtus des formes les plus solennelles. Cette dénomination ayant pour elle l'usage nous la conserverons, tout en nous rappelant qu'elle est moderne et qu'il n'y a pas eu à proprement parler de diplômes à l'époque que nous nous proposons d'étudier.

-

Les plus anciens diplômes royaux de notre pays sont de l'époque Mérovingienne - ce sont ceux que nous devons d'abord examiner.

Ces documents sont rares tous ceux qui existaient sont connus et publiés et il y a bien peu d'apparences qu'on en découvre aujourd'hui de nouveaux. Néanmoins il y a profit à les étudier. Ils ont la plus grande importance pour l'étude de bonnes institutions et ils sont loin d'avoir donné tout ce qu'on peut en tirer. On est loin aussi d'avoir appliqué une critique suffisante à tous ceux que leur éditeurs ont donné comme authentique. Enfin, c'est dans le diplôme Mérovingien que nous trouverons l'origine du style et des formules qui ont été employés aux époques suivantes.

Sur moins de 500 diplômes mérovingiens qui nous sont parvenus il y a tout au plus, dans toute l'Europe une cinquantaine d'originaux; la plupart proviennent de Notre-Dame de Paris; de Saint-Germain des Près, de Saint Denis et se trouvent aujourd'hui aux archives nationales.

Si j'insiste sur les originaux, c'est que ce sont les seuls documents qui permettent d'asseoir solidement la doctrine diplomatique. Les copies et particulièrement les copies anciennes sont toujours sujettes d'altérations, de remaniements, de rajeunissement; à la prendre pour base de ses observations le diplomatite risquerait de se tromper grossièrement en rapportant à une époque les habitudes, les usages de beaucoup postérieurs, aussi ce doit être une règle générale et absolue en diplomatique de ne faire d'observations tendant à asseoir la doctrine que sur des originaux exclusivement. J'aurai plus d'une foi au cours de ces leçons l'occasion de vous montrer à quel point les copies diffèrent souvent des originaux - et nous constaterons ensemble quelles méprises a donné lieu l'inobservation de cette règle.

Formules Outre les actes dont je viens de vous parler il existe une autre source de documents mérovingiens à laquelle le diplomate doit avoir recours; je veux parler des recueils de formules. Ce sont d'anciens formulaires analogues à ceux qu'utilisent aujourd'hui les officiers publics qui ont des actes à rédiger. Ce sont des recueils des différents actes qui peuvent être faits, rédigés d'avance, où les noms, les dates, et certains détails particuliers sont restés en blanc.

On vous dira l'année prochaine dans le cours de droit de quel intérêt inestimable sont ces recueils pour l'histoire du droit. Vous comprenez qu'il ne sont guère moins utiles à la diplomatique surtout pour une époque qui nous a laissé aussi peu de documents que l'époque mérovingienne.

Voici l'indication des principaux de ces recueils qui contiennent des diplômes mérovingiens.  
[...]

Capitulaires On devrait placer aussi parmi les sources diplomatiques de la période mérovingienne les actes par lesquels s'est manifesté le pouvoir législatif des rois - les édits, les décrets, les constitutions - mais ceux de ces documents qui sont parvenus jusqu'à nous sont dépouillés de toutes les formes dont ils ont dû être revêtus à l'origine. Nous ne les connaissons que par des recueils législatifs et ils ne donnent aucune prise à la critique diplomatique.

Bibliographie Avant de vous décrire les formes de l'acte royal mérovingien je dois vous dire où l'on trouve ceux qui ont été publiés, et vous citer les éditions de ces actes, des formules et des capitulaires que vous devrez consulter.

Il va de soi que les actes de l'époque Mérovingienne ont été publiés dans une foule de recueils dont je ne m'attarderai pas à vous faire l'énumération. Le premier volume de la Table chronologique des diplômes que je ne rappelle ici que pour mémoire vous donne l'indication des ouvrages où se trouvent ceux de ces documents qui ont été publiés sous l'ancien régime. Je me contenterai de vous signaler les ouvrages où les actes Mérovingiens se trouvent en nombre, ceux dans lesquels leur publication a été l'objet d'une attention particulière.

Au dernier siècle deux érudits du plus grand mérite - dont les noms vous sont si bien connus - Bressigny et Laporte du Weil avaient été chargés par le gouvernement de recueillir et de publier toutes les chartes de l'époque mérovingienne. Vingt ans durant ils travaillèrent à la recherche des textes et à leur étude; ils venaient à pein d'achever l'impression du volume qui était encore dépourvu de tables quand un décret de l'assemblée nationale du 14 août 1790 ordonna la suspension de tous les ouvrages entrepris sous les auspices et frais du gouvernement.

L'édition du volume imprimé par Bressigny fut néanmoins en vente en 1791, mais il ne s'en vendit que de très rares exemplaires - Elle fut du reste entièrement détruite peu de temps après. Ce volume était extrêmement rare et connu seulement de quelques curieux quand en 1832 l'Académie des Inscriptions songea à reprendre les grands travaux littéraires interrompus par la Révolution et chargea Pardessus de diriger la réédition du recueil des Chartes Mérovingiennes.

Telle est l'origine du Recueil (I) à 3)

le premier volume parut en 1843 et le deuxième volume en 1849

Lorsque Monsieur Letronne fut appelé à diriger les archives nationales il jugea à propos de faire reproduire en fac-similé toute la belle collection des documents mérovingiens

conservée aux Archives. Cette publication peut parut en 1848 en un grand atlas, accompagné d'une plaquette ou en in-octavo (4)

Ces documents ont du reste été l'objet d'une nouvelle édition plus correcte. Lorsque M.Delaborde entreprit la publication des Inventaires et documents des archives de l'Empire - il confia la préparation du volume qui devait comprendre tous de la série K (monuments historiques) à M.Jules Tardif, le paléographe le plus autorisé qui fut et comme il convenait, il fut décidé que les documents les plus anciens de cette série qui contient les plus anciens qui existent aux archives - seraient republiés ou entendu. Un certain nombre de documents mérovingiens avaient échappé aux recherches des archivistes du temps de M.Letronne ou leur avaient paru illisibles. Ils furent compris dans la publication de M.Tardif et on en fait exécuter des reproductions qui s'ajoutent à l'atlas de fac-similés publié en 1848.

C'est dans ce volume que vous connaissez bien que se trouve les éditions les plus correctes des documents de l'époque mérovingienne on ne peut guère faire si une reproche à M.Tardif c'est d'avoir omis d'interpréter les notes tironiennes qui se rencontrent dans un certain nombre de diplômes et qui ont une certaine importance au point de vue diplomatique.

Lui, qui avait montré à déchiffrer cette tachygraphe ne s'est pas cependant cru assez autorisé pour interpréter ces signes qui restent parfois douteux. Il est fâcheux aussi que par excès de prudence il est omis de se prononcer sur l'authenticité du document. Une courte notice préliminaire qu'il a placée en tête de sa publication est un petit traité de diplomatique - fort bien clair et auquel je vous enjou à recourir à l'occasion.

Depuis l'époque de la Fondation du grand recueil des Monumenta en Allemagne il avait été convenu qu'une série particulière serait consacrée aux Diplomata et que cette collection de diplômes commencerait avec les Mérovingiens.

La préparation en avait été confiée à M.Karl Pertz le fils du directeur des Monumenta. (6) le premier volume longtemps attendu fut publié en 1872 et fut loin de répondre aux espérances et loin de marquer un progrès sur les éditions précédentes, cette publication leur était de tout pour inférieure. Il faut donc se garder d'y recourir - son seul mérite est d'avoir provoqué en Allemagne et en France des travaux critiques remarquables qu'il faut connaître lorsqu'on étudie les diplômes mérovingiens.

de Sickel (8) Lougnon p.1

de Lougnon (9)

Stumpf, d'historiche Citchift (1873)

a publié une critique

à la critique minutieuse de l'édition de K.Pertz

il a ajouté premièrement une liste de tous les référendaires que les textes font connaître, deuxièmement une liste de tous les diplômes de 481 à 747, troisièmement une série de corrections à divers diplômes.

M.Sickel avec une autorité plus grande encore en réfutant M.Pertz a établi les vrais principes de la science diplomatique et a montré quels étaient les devoirs d'un éditeur de diplôme et a donné aussi à sa brochure la valeur d'un petit traité de diplomatique mérovingienne.

En France enfin M.Lougnon a publié dans le *Revue critique* en 1870 un examen géographie qui reste utile pour la géographie des diplômes mérovingiens, même après le volume sur la géographie mérovingienne du même savant publié en 1877.

Les formules ont été publiées bien souvent et par un grand nombre de savants, Byon, Ludenberg, Bouge, et de nos jours Pardessus, Muriel, bien d'autres noms s'en vont occupés - je me bornerai à vous citer les 2 éditions qui sont en usage. L'une est celle de M.de Rozière (10), l'autre de Zeumer (11).

Les actes législatifs (capitulaires) publiés par Baluze capitularia regum Francorum

Pertz

Boretiers et la série des Monumenta

I Diplomata chartea [...]"

[ Cours conservé parmi les archives de l'Ecole des Chartes aux Archives nationales à la cote 93AJ/364. ]

**G.2. Cours de diplomatique rédigé pour le premier cours donné par Arthur Giry à l'Ecole des Chartes en tant que professeur de Diplomatique à la suite de Louis de Mas-Latrie.**

[ Transcription:]

“Messieurs

En prenant pour la première fois la parole devant vous, je me reprocherai de ne pas rendre tout d'abord un hommage public au savant auquel j'ai l'honneur de succéder, au maître qui pendant plus de 35 ans a enseigné dans cette École la diplomatique et qui avant de se retirer m'a désigné comme son successeur aux suffrages de l'Ecole et de l'Académie des Inscriptions.

M. de M.L. a été mon maître comme il a été le vôtre, vous avez pu encore profiter de ses leçons pendant le premier semestre de cette année et ce n'est pas à vous qui l'avez connu et éprouvez la déception de ne plus entendre aujourd'hui la voix accoutumée qu'il convient de rappeler ce qu'était son enseignement.

M. de M.L., auquel l'Académie vient de faire l'honneur depuis longtemps mérité de l'appeler dans son sein, - s'est retiré, moins pour prendre le repos dû à un long et constant labeur, que pour consacrer son activité tout juvénile et son ardeur toujours alerte aux grands travaux qu'il a entrepris et qu'il a l'impatience de mener bientôt à terme.

Mais s'il renonce à l'enseignement public, nous pourrons du moins profiter encore des conseils de sa vaste et sûre érudition, nous aurons sous cette à nous souvenir de ses préceptes, nous devrons constamment profiter des trésors que contiennent ses ouvrages publiés et ceux qu'il promet de nous donner bientôt.

Lorsque j'étais sur les bancs de l'Ecole, le cours de diplomatique était partagé entre deux professeurs. M. de M.L. enseignait la chronologie et la diplomatique pontificale - La diplomatique française avait été attribuée à M. Jules Quicherat. Je tiens à prononcer aussi le nom de ce maître vénéré au début de ce cours; et à placer pour ainsi dire mon seignement sous son patronage.

Je n'ai pas à revenir aujourd'hui sur les préliminaires et sur les définitions; on vous a expliqué - et cela mieux que je ne saurai le faire - en quoi consiste la diplomatique; on vous a dit l'objet, le but, l'importance de cette science qui doit vous procurer l'intelligence des documents que le m.a. nous a laissé et vous permettre de les utiliser en vue de l'histoire.

Je me propose de vous faire faire autant que possible les observations et les comparaisons, qui permettent d'établir la doctrine diplomatique.

Dans ce but, j'indiquerai chaque semaine dans ma leçon du jeudi les actes, fac-similés ou actes publiés sur lesquels devront porter les explications des leçons de la semaine suivante. Vous devrez étudier ces actes, en préparer l'explication, et en rédiger l'analyse que vous me remettrez à la conférence du mercredi suivant. Cette préparation préalable des documents que nous expliquerons ensemble nous permettra de les examiner ici plus rapidement et aura

l'avantage d'éveiller votre attention, de vous exciter à trouver par vous même les observations dont ils devront être l'objet.

Je tiens beaucoup à ces rédactions d'analyses - bien faire une analyse est une chose difficile- il importe que vous soyez rompu à cet exercice. Je vous prierai d'avoir 2 cahiers de diplomatique,

l'un qui contiendra vos notes de cours. Vous pourrez à votre gré les prendre au cours même avec votre cahier, ou les rédiger ensuite - Je n'ai pas de préférence pour l'un ou l'autre de ces procédés. Le deuxième cahier sera réservé à la transcription d'un acte type de chacune des catégories de document que nous examinerons - Vous vous constituerez ainsi une espèce de formulaire diplomatique, qui formera pour ainsi dire, le recueil des pièces justificatives de votre cahier de cours. On pourra souvent la borner aux formules chaque acte précédé de date et d'analyse. Je me réserve de vous demander de temps à autre ces cahiers- pour me rendre compte de la manière dont vous prenez vos notes et vous faire part de mes observations à ce sujet.

Je me propose de vous indiquer avec soin et exactitude les livres , les travaux, à consulter sur chacun des sujets, que nous étudierons ensemble. Il importe que vous vous habituez à prendre avec exactitude et précision vous même les indications bibliographiques - Mais il ne suffit pas de les

écrire sur vos cahiers - je compte encore que vous aurez la curiosité de voir les livres dont je vous parlerai. Les examens de Pâques nous ont permis de constater que trop souvent vous ne preniez pas la peine de rechercher et de connaître les ouvrages les plus directement utiles à vos études. C'est une chose indispensable. Ces ouvrages se trouvent presque tous dans vos bibliothèques, il importe que vous appreniez à les utiliser, ce sont vos instruments de travail il faut en apprendre le maniement, il faut pour cela les connaître autrement que par les quelques mots que je pourrai vous en dire en cours.

J'ajoute que je suis à votre disposition pour toutes explications, pour tous les supplément d'information dont vous pourrez avoir besoin.”

[ Cours conservé parmi les archives de l'Ecole des Chartes aux Archives nationales à la cote 93AJ/364. ]

**G.3. Dernier cours de diplomatique donné par Arthur Giry, 9e leçon le 31 janvier 1882 : “Actes faux mérovingiens et Explication de Receuil d’anciens actes”**

[ Transcription:]

“[...] En terminant aujourd’hui ce cours de diplomatique je n’ai pas besoin de vous indiquer ce qu’il a d’incomplet. La diplomatique telle qu’on l’entend aujourd’hui s’étend à un si grand nombre de documents qu’il ne m’a pas été possible d’en comprendre toutes les espèces dans mon enseignement d’une année. Il ne m’a été possible de vous parler ni des souverains de l’Allemagne, ni ceux de l’Angleterre ni de ceux de l’Espagne. A l’exception des actes pontificaux j’ai dû négliger aussi l’ensemble si considérable des documents ecclésiastiques actes des conciles, des cardinaux, des évêques et je ne vous ai pas parlé des documents judiciaires, et à peine des actes de diverses administrations. Les cartulaires, les polyptyques et les pouilles, les comptes et bien d’autres documents encore auraient pu nous fournir matière à des observations du ressort de la diplomatique. Dans les catégories même des documents que nous avons étudiés ensemble - je n’ai pas pu donner à toutes un égal développement: sur quelques une je me suis borné à vous donner des notions sommaires, tandis que j’en ai étudié d’autres au contraire en détail. Il y a bien à cette méthode quelques inconvénients. Les diverses parties de l’enseignement ne sont pas également proportionnées. Et cependant je crois qu’il valait mieux procéder ainsi, que de comprendre plus de matières dans ce cours et d’être également incomplet sur chacun d’elle.

Ce qu’il importe que vous appréciez dans cet enseignement, ce n’est ni une nomenclature complète, ni un résumé théorique, mais une méthode qui ne s’acquierte, qu’en se familiarisant avec les documents, en les soumettant à une étude minutieuse. Aussi me suis-je appliqué à mettre sous vos yeux le plus grand nombre possible de spécimens. Il en est beaucoup sans doute que nous avons dû examiner un peu vite, mais il en est un bon nombre que nous avons étudiés par la même. Et c’est cette étude qui me paraît surtout devoir être profitable aux travaux que vous entreprendrez. En prenant aujourd’hui congé de vous - en tant que professeur du moins - permettez-moi de vous exprimer toute la satisfaction que m’ont causé votre zèle, votre assiduité, votre application, vous avez mérité déjà à l’Ecole le renom d’une bonne promotion- C’est là un honneur que vous aurez à cœur de soutenir, non seulement dans vos examens, mais aussi par les thèses que vous préparez. Il est d’un bon augure que vous les ayez déjà tous choisies et commencées. Il y a des promotions qui ont marqué dans l’histoire de l’Ecole. Celle de 1849 qui comptait Messieurs Delisle, Tardif,

Hirules, Martz-Lavaux. Elle est je crois la plus célèbre. Le meilleur souhait que je puisse faire en vous quittant est de vous voir marcher sur ces traces.”

[ Cours conservé parmi les archives de l’Ecole des Chartes aux Archives nationales à la cote 93AJ/364. ]

**G.4. Dernière leçon de diplomatique sur les règles générales utilisée en fin d’année de 1884 à 1889 par Arthur Giry:**

[ Transcription:]

“[...] En achevant de vous donner ces quelques conseil sur la méthode à suivre pour éditer les chartes, je m’aperçois que j’ai omis la condition principale, la règle essentielle que j’aurai dû énoncer dès le début; je l’ai oubliée précisément parce qu’elle est indispensable, parce que c’est la condition première que doit remplir un éditeur, mais je suis inexcusable de l’avoir fait, parce que beaucoup d’éditeurs ne s’en préoccupent pas et ne se mettent pas en état de la remplir.

Cette règle essentielle, c’est que pour publier un texte il faut d’abord le comprendre. Je n’aurai pas besoin de beaucoup de recherches pour vous prouver par des exemples que c’est la règle qui de toutes est la moins observée.

Et maintenant, messieurs, il ne me reste plus qu’à vous demander de vous rappeler les conseils- d’abord aux examens et aussi plus tard quand vous publierez des documents - et à vous souhaiter bonne chance aux prochains examens et pour la suite.”

[ Cours conservé parmi les archives de l’Ecole des Chartes aux Archives nationales à la cote 93AJ/364. ]

**G.5. Première version du premier cours de diplomatique d’Arthur Giry présumément avant 1894:**

[ Transcription:]

“Messieurs

En prenant la parole pour la première fois devant vous, je dois vous expliquer tout d'abord en quoi consistera cet enseignement, quel est le but et comment nous travaillerons ensemble - Ce sera l'objet de ma première leçon.

Je n'ai pas à vous rappeler ici quel progrès la critique a fait faire de nos jours aux sciences historiques - Comment elle les a véritablement renouvelés - comment elle les a fait entrer dans une voie de progrès pour ainsi dire indéfinie. La diplomatique, c'est la critique appliquée à une catégorie des sources de l'histoire.

Ces sources ce sont les diplômes, les chartes, les lettres, les cartulaires, les registres, les comptes, tout cet ensemble de documents auxquels on donne le nom de sources diplomatiques de l'histoire et qui très différents les uns des autres ont cependant des caractères communs qui permettent de les réunir pour une étude commune : leur authenticité et leur date certaine.

[ note ajouté dans la marge sur ce paragraphe: ]

La diplomatique est la science qui doit vous procurer l'intelligence de toute une classe de documents et vous permettre de les utiliser en vue de l'histoire

Ce sont ces deux caractères qui donnent aux sources diplomatiques une valeur historique de premier ordre; qui font pilier constituent le contrôle perpétuel des autres sources historiques.

[ commentaire en note dans la marge : ]

rectifier à l'à peu près

qu'elles témoignent de leurs erreurs - erreurs à démontrer les impossibilités

“

l'intelligence de cet ensemble de documents vous permet de les utiliser en vue de l'histoire.

Les 2 caractères dont je viens de parler Authenticité et date certaine donnent à cette catégorie des sources diplomatiques de l'histoire, une valeur considérable - ils font que ces documents constituent le contrôle perpétuel des autres sources historiques et que selon eux elles confirment leur assertions ou mettent en évidence leurs erreurs.

En règle générale le témoignage d'une charte vaut contre celui d'une chronique.

Mais du moment que les sources diplomatiques empruntent la plus grande partie de leur autorité à leur authenticité et à la certitude de leur date - il importe de pouvoir vérifier cette authenticité et établir cette date. Ce sont là deux objets importants que se propose la critique diplomatique. Ces documents, je viens de le dire, ont une grande importance parce qu'ils

contrôlent les témoignages des annalistes et des chroniqueurs. mais là ne se borne pas leur rôle; ils éclairent l'histoire là où les Annales et les chroniques et les Annales font défaut - ils les complètent et les suppléent. Ils ajoutent

aux renseignements donnés par les autres sources, une foule d'autres renseignements, dont l'histoire a besoin, mais qui même annaliste ou chroniquer n'eut jamais songé à consigner dans son oeuvre. Vous avez déjà lu un assez grand nombre de ces textes pour vous rendre compte de la manière dont ils nous renseignent ce n'est pas directement. Les rédacteurs des Chartes n'ont pas eu pour but comme les chroniqueur de recueillir des faits historiques pour les transmettre à la postérité. Vous savez quelle est la nature des chartes, ce sont pour la plupart des contrats de ventes, des donations, des concessions. Bien rarement ces actes sont intéressants par leur objet même. Il nous est assez indifférent que tel personnage plus ou moins obscur ait vendu à tel autre telle ou telle portion de ses propriétés - mais ce qui nous intéresse dans un acte de ce genre, c'est justement ce que son auteur ne s'est pas proposé de faire connaître. Ce que ces documents n'apprennent pas d'une manière directe, ils l'énoncent d'une manière indirecte - et précisément parce qu'ils n'ont pas été écrits en vue de l'histoire ces témoignages impersonnelles et inconscients ont pour nous une valeur plus grande, nous conduisent à une certitude plus absolue que les témoignages des chroniqueurs - si souvent altérés et que nous prenons si souvent en défaut .

Si par exemple la vente faite par un personnage obscur dont je parlais à l'instant est recueite de la confirmation d'un seigneur dont l'histoire en faisait par revenir à ceux docte - si les indications qui y sont -

En règle générale le témoignage d'une charte vaut contre celui d'une chronique

Mais dès lors que ces documents ont pas leur authenticité et leur date une si grande valeur - il importe de pouvoir vérifier cette authenticité et établir cette date - C'est l'un des objets de la diplomatique.

Si les sources diplomatiques ont en histoire l'importance la plus grande, non seulement comme contrôle des Annales et des chroniques mais aussi parce qu'elles éclairent l'histoire là où les chroniques font défaut, parce qu'elles les complètent et les suppléent, vous en avez déjà vu en assez grand nombre pour savoir qu'elles ne nous renseignent pas directement. Les rédacteurs des chartes n'ont pas eu pour but comme les chroniqueur de recueillir des faits

historiques. Vous savez qu'elle est la nature de ces documents, ce sont des actes publics, des concessions, des donations, des ventes, des contrats, de tout genre.

[ en note dans la marge : ]

mais ce qu'il ne nous apprend par d'une manière directe, ils l'énoncent d'une manière indirecte et précisément parce qu'ils n'ont pas été faits en vue de l'histoire ces témoignages impersonnels sont moins trompeurs que les oeuvre des chroniqueurs si souvent mensongers rarement l'acte est intéressant par son objet même, le plus souvent c'est à cause des personnages, des événements, des faits qu'il constate accessoirements. Il nous importe assez peu que tel personnage obscur ait vendu à tel autre une portion de ses biens ce qu'il nous intéresse justement ce qu'ils n'ont pas eu pour but de nous apprendre. Mais si cette vente a été approuvé par un seigneur dont l'histoire ne faisait pas mention à cette date, si les indications

relatives à la situation des biens cédés nous peuvent donner des indications sur l'ancienne géographie, si les conditions et les circonstances peuvent nous donner des renseignements sur les conditions de la propriété à l'époque de cette ... - l'acte n'en aura pas moins de l'importance.

Le mot de diplôme n'est pas un mot du m.a. C'est un mot de l'antiquité que les savants de la Renaissance ont exhumé assez mal à propos pour l'appliquer par attestation de savoir aux actes émanés des souverains. Dans l'antiquité ce mot désignait en effet une classe de priviléges émanant de la chancellerie impériale - d'abord les simples passeports tels les papes pour voyager, les commissions données à des agents du pouvoir impérial, les avantages concédés aux soldats ayant accompli leur temps de service - Le fait que ces actes étaient gravés sur une double feuille de mital rend compte de leur nom. - Après la chute de l'empire ancien acte n'a plus porté ce nom de diplôme qui tomba complètement en désuétude et ne fut repris qu'à la renaissance pour désigner les actes royaux et même par extension tous les actes solennels - L'emploi de ce mot le généralise si bien que le nom de diplomatique fut donné à la science qui a pour but l'étude des actes Dieu que ce nom du diplôme donné par abus aux documents du m-a. il est d'un sens tellement général, il est si bien consacré par l'usage que nous continuerons à l'employer.

Le mot Charte plus compréhensif que celui de diplôme, vient du mot grec ... litt. papier de papyrus - dans les derniers temps de l'empire romain ce mot signifiait d'une manière générale Papiers d'affaire - Il n'a cessé d'être employé au m.A. et nous pouvons définir la charte un écrit authentique destiné à régler des intérêts ou à consigner des droits.

En thèse générale l'acte destiné à régler les intérêts les plus particuliers, qui ont en apparence le moins de rapports avec l'histoire peut néanmoins avoir un intérêt historique considérable. Seulement, cet intérêt historique il faut savoir le découvrir - il faut savoir en quelque sorte dégager la matière historique des dépositions et des clauses sous intérêt que contiennent les documents. C'est encore là l'un des objets de l'étude de la diplomatique.

[ en note dans la marge: ]

La diplomatique vous apprendra à interpréter les chartes est à en tirer de teneur ce qui est bon pour l'histoire est utile à la critique.

Les sources diplomatiques comptent donc parmi les matériaux historiques les plus importants - il faut ajouter que leur abondance est énorme - on a publié un grand nombre, nos dépôts, publiés et archivés et bibliothéquer en contiennent encore d'inédits en quantité innombrable - Comme archivistes et bibliothécaires vous pouvez être appelés à les cataloguer, comme érudits vous aurez à en publier.

Publier avec exactitude une pièce n'est pas aussi facile que cela paraît au premier abord - Pour en établir le texte d'après les divers copies pour en posséder si l'original est perdu, pour en supplier les passages détruits, pour la ponctuer,

pour la mettre en un mot en état de servir aux histoires qui voudront l'utiliser - cela exige des connaissances , un ensemble de loies, de précautions minutieuses, que n'ont pas toujours à un degré suffisant des textes diplomatiques. C'est encore à des textes que doit servir le cours de diplomatique -

Il en est de même de l'analyse des pièces - Faire d'une charte une bonne analyse, soit pour un inventaire d'archives, soit pour un catalogue d'actes, une analyse qui contienne tout le nécessaire sans être trop longue, est plus difficile qu'on pourrait le croire. C'est l'étude de la diplomatique seule qui peut vous mettre à même de le faire.

Ainsi donc, vérifier l'authenticité des actes, déterminer leur date avec la précision la plus extrême, les interpréter, les publier avec une exactitude rigoureuse, les analyser et enfin les utiliser en vue de l'histoire tel est le but de l'enseignement de la diplomatique.

[ en note dans la marge : ]

C'est pour cela et il n'est pas inutile que je vous le dise dès maintenant que l'on a donné pour sanction à cet enseignement dont les examens non seulement des questions sur les matières mêmes du cours mais encore premièrement une épreuve de déchiffrement et de transcription où vous devez prouver que vous connaissez tous les devoirs d'un éditeur de texte - deuxièmement une épreuve de traduction où vous devez montrer que vous avez l'intelligence

complète des documents, jusqu'au moindres formulations, troisièmement une épreuve d'analyse enfin par laquelle vous devez témoigner que vous savez discerner au milieu de l'enchevêtrement des formules des traits principaux à retenir dans une chartes.

Le but que nous proposons détermine l'objet, la matière de notre étude - Ce seront les diplômes et les Chartes Il faut que nous cherchions les diplômes et les chartes que nous étudierons les divers modes de dater employés dans les différents pays à toutes les époques du m.a. et des temps modernes - il faut que nous recherchions quels sont les

éléments des actes qui peuvent donner place à la critique et que nous en faisions une étude spéciale il faut surtout que nous connaissions à fond les pratiques usités dans chaque lieu et dans chaque siècle pour la rédaction des actes, leurs formules de rédaction, les formes successives auxquelles ils ont été assujettis, il faut enfin que nous étudions quels ont été les divers moyens de validation employés afin que nous y trouvions les éléments de critiques nécessaires.

Il me reste à vous expliquer comment nous travaillerons. Je ne me bornerai pas à vous exposer dogmatiquement du haut de cette chaire les éléments et les principes de la science - je vous soumettrai le plus souvent en fac-similé des documents qui pourront donner lieu aux observations et aux comparaisons qui servent à établir doctrine- Nous lirons et nous expliquerons ensemble ces documents et autant qu'il sera possible, je vous ferai faire à vous-même les observations et les comparaisons, me réservant après cela de les résumer, de les généraliser et d'en tirer les règles de la science. Chaque semaine, dans ma leçon du jeudi j'indiquerai les documents, fac-similé ou actes publiés sur lesquels devront porter les explications des deux leçons de la semaine suivante - Vous aurez à étudier ces actes, à en préparer l'explication et à en rédiger par écrit l'analyse. Vous voudrez bien me remettre

une analyse à la leçon du mercredi suivant. Je tiens beaucoup à ces rédactions d'analyses - c'est souvent chose délicate que d'analyser convenablement un acte - il faut que vous soyez rompus à ce genre d'exercice - qui fait du reste l'objet d'une de vos compositions écrites dans les examens de Pâques et de fin d'année.

Cette préparation préalable des documents qui seront ensuite étudiés ici publiquement aura l'avantage de nous permettre de les examiner plus rapidement que si je vous les soumettais pour la 1ere fois au coeur de la leçon - de plus j'espère que cette méthode contributeur à éveiller votre attention sur les points à examiner, qu'elle vous excitera à faire par vous-même les observations dont ces documents seront l'objet.

Je vous prierai d'avoir deux cahiers de diplomatique - l'un contiendra vos notes de cours - vous pourrez, bien entendu à votre gré les prendre en cours directement sur votre cahier - ou rédiger ensuite vos notes - Je n'ai pas de préférence pour l'un ou pour l'autre de ces procédés - tous deux ont des inconvénients et des avantages.

Le deuxième cahier sera réservé à la transcription d'un acte type de chacune des catégories de document que nous étudierons - Vous vous constituerez ainsi une espèce de formulaire diplomatique qui formera pour ainsi dire le recueil des pièces justificatives de votre cahier de cours- Il ne sera pas toujours nécessaire d'y transcrire dans leur entier les actes qui auront été choisis, il suffira parfois de se borner aux formules et à certains dispositions. Chacun des actes transcrits dans ce cahier devra être précédé de sa date ramené à notre manière de compter et d'une analyse.

Je me réserve de vous demander de temps à autre communication de ces cahiers - pour me rendre compte de la manière dont vous prendrez vos notes- et vous faire mes observations à ce sujet- Bien prendre des notes est un art difficile il ne vous sera pas inutile que vos notes soient contrôlées de temps en temps- De plus vos transcriptions d'actes seront un exercice d'actes seront un exercice d'éditeur, vous devrez y apporter toute l'application que vous mettriez à l'établissement de textes destinés à l'impression - sur ce point encore il ne sera pas inutile que vous subissiez de temps à autre un contrôle -

Nous pouvons après cela entreprendre l'étude des actes diverses catégories d'actes que nous classerons d'après les chancelleries ou les juridictions dont ils émanent. Nous étudierons d'abord les actes des papes et ensuite ceux des souverains de la France.

Tout cela pourra je l'espère occuper notre premier semestre qui sera cet année fort long. Pâques tombant seulement le 25 avril en 1886. - Pour le deuxième semestre qui n'aura guère que deux mois [ note dans la marge : Pâques le 10 avril en 1887 1er semestre 4 mois et demi 2eme semestre 3 mois ] nous résERVERONS l'étude qui sera nécessairement assez rapide des actes des empereurs et des souverains des divers pays de l'Europe - celle des actes ecclésiastiques, celle des actes émanés des seigneurs féodaux - l'examen des actes de juridictions - et enfin nous terminerons par les actes privés et les actes de notaires.

Pour embrasser toute cette matière dans le nombre relativement peu considérable de leçons que comporte une année scolaire, il faudra nécessairement sacrifier bien des détails et surtout malgré tous nos efforts pour vous faire faire des exercices pratiques, réduire ces exercices à peu de chose. Mais ce que nous ne pouvons pas trouver à faire ici, nous pourrions le faire ailleurs - je me suis déterminé à employer une de mes conférences à l'Ecole des hautes études

à des exercices pratiques de diplomatique - et en faisant cela j'ai eu principalement en l'état utile à ceux d'entre vous

qui auraient l'intention de travailler plus particulièrement sur les sources diplomatiques et qui voudraient être restés de plus près à la critique diplomatique.

[ en note dans la marge avec des flèches :

leurs travaux personnels -> que je suis à leur disposition ici et chez moi le dimanche matin de 9h à midi -> signature du cahier avant le cours. - Je signerai en montant en chaire

]

Les conférences bien entendu ne sont pas indispensables pour suivre ce cours. mais je crois qu'elles seront utiles à ceux qui voudront s'exercer plus que nous ne pourrons le faire ici."

[ Cours conservé parmi les archives de l'Ecole des Chartes aux Archives nationales à la cote 93AJ/364. ]

#### **G.6. Deuxième version de cette première leçon remaniée avec mention du *Manuel de Diplomatique* publié en 1894:**

[ Transcription:]

" Ai-je besoin de définir, au début de cette incipit, la science qui en sera l'objet. Vous savez tous ce que c'est que la diplomatique et en lisant des chartes pendant le cours de vos études de 1ere année, consciemment ou non, vous en avez tous déjà fait. En effet, telle du moines que je l'entends, la diplomatique c'est l'application de la critique à une catégorie particulière des sources historiques qu'on nomme les sources diplomatiques. Vous savez qu'on désigne ainsi les diplômes, les chartes, les actes de tous genre qui parviennent des archives et qui ont pour caractère commun d'être authentiques et d'avoir une date certaine. Appliquer la critique à ces sources de l'histoire, c'est en discerner l'authenticité, en déterminer exactement la provenance et la date, en établir le texte, les interpréter et apprendre à en extraire ce qui est utile à l'histoire, à l'histoire entendre dans son sens le plus large.

Ce qui peut-être plus utile que de chercher une bonne définition de la diplomatique et de l'ensemble des documents qui sont l'objet de cette science, c'est de prévenir un préjugé, une prévention que je sais avoir été fort répandue parmi vos prédécesseurs. Plusieurs de ceux qui m'ont honoré de leurs confidences, m'ont expliqué leur peu de gout pour cette partie de l'enseignement de l'Ecole des Chartes en me disant qu'ils ne se proposaient pas de devenir

eux-mêmes des diplomates, qu'ils n'avaient pas l'intention d'entreprendre des travaux spéciaux de critique diplomatiques, qu'ils n'avaient pas l'intention d'entreprendre des travaux spéciaux de critique diplomatique. Laissez-moi vous dire qu'ils étaient profondément dans l'erreur. L'enseignement de la diplomatique, tel que je le comprend ici, n'a pas du tout pour but de faire de vous des diplomatistes. La diplomatique est une science auxiliaire de l'histoire, elle n'existe pas en dehors de l'histoire, mais en revanche l'érudit et l'histoire ne sauraient se passer de notions au moins élémentaires de cette science. Quoi que vous ayez l'intention de faire, quels que soient, dans l'ordre des études historiques, les études où les travaux auxquels vous vous proposez de vous livrer - il faudrait que vous n'ayez jamais l'occasion de vous servir d'un document authentique du moyen age, pour que la diplomatique vous fut inutile. Histoire proprement dite, Histoire littéraire, histoire du droit, philologie, archéologie; toujours vous aurez en plus au moins grand nombre à consulter des chartes, et il n'est pas possible de se servir utilement de chartes sans posséder les règles générales de la critique diplomatique. Ainsi, cela de bien entendu, sans décourager les vocations de diplomatistes, je n'ai pas l'intention de vous attirer exclusivement de ce côté de l'érudition historique, mais simplement de vous donner l'ensemble des notions indispensables pour utiliser les chartes.

Un mot maintenant de la méthode que je me propose d'employer. Jessieu les les derniers temps, comme il n'existe pas de traité, de manuel,

d'ensemble qui fut au courant de la sciencie, j'étais obligé d'employer la plus grande partie du temps donc je disposais pour mon enseignement à exposer la doctrine, les règles générales, l'ensemble de la science; j'étais obligé de donner une folle de notions exactes et précises, dont je puis maintenant alléger nos leçons. J'ai publié en effet, l'an dernier un *Manuel de diplomatique*, qui sera la base de cet enseignement et auquel je me permettrai de vous renvoyer souvent. Ce qui importe en effet ici, ce n'est pas la multiplicité des enseignements, des faits, des notions, que l'on peut trouver dans les livres lorsqu'on ne les a pas dans sa mémoire; ce qui importe c'est la méthode et pour l'aquérir, rien ne vaut à mon avis la pratique. La diplomatique a pour objet d'appliquer la critique aux documents, eh bien nous livrons ensemble force documents, nous les traduisons, nous les commenterons, nous les critiquerons et nous les commenterons ensemble. Chemin faisant je dégagerai les faits généraux, des notions particulières; je provoquerai des observations, vos comparaisons. A vous il appartiendra de faire un choix dans les explications que je vous donnerais, de vous pénétrer de celles qui seront essentielles et dont il importe que vous gardiez le souvenir, de reléguer à l'arrière plus celles qui menaceraient d'encombrer sans profit votre mémoire. Pour coordonner le tout vous aurez l'aide du Manuel. Et permettez-moi de vous dire dès

maintenant comment je crois que vous devrez l'utiliser. Il me semble qu'il vous sera utile de la parcourir d'abord, rapidement très rapidement tout entier de façon à vous familiariser avec son maniement. Lisez de préférence le livre Ier (préliminaires) et le livre III ( Eléments critiques) sur lesquels je ne ferai pas de leçons spéciales, puis au fur et à mesure des leçons vous pourrez vous reporter aux parties afférentes à ces leçons, en vous servant surtout de l'index alphabétique.”

[ Cours conservé parmi les archives de l'Ecole des Chartes aux Archives nationales à la cote 93AJ/364. ]

## Annexe H Première leçon de diplomatique par Arthur Giry dans le cadre de l'enseignement des sciences auxiliaires de l'histoire à la Sorbonne.

[Transcription de la version définitive de la leçon pour l'année 1884-1885, donnée le 6 décembre 1884:]

“Messieurs

Depuis que j'ai été appelé à enseigner les sciences auxiliaires de l'histoire j'ai été chaque année contraint de réduire à un très petit nombre de leçons la part faite à la diplomatique. Je n'ai cessé de le regretter car je considère que de toutes les sciences auxiliaires, celle que enseigne à appliquer la critique aux chartes est peut être celle qui a la plus grande utilité et qui, après la paléographie, est la plus difficile à apprendre dans les livres. Pour ne pas être cette année réduit à la même extrémité que les précédentes j'ai pris le parti de modifier complètement la disposition de mon enseignement. J'ai séparé l'étude de la paléographie des manuscrits de celle des chartes et des diplômes. Cette séparation est rationnelle attendu que les caractères de l'écriture de chacune de ces catégories de documents sont différents. Je ferai le jeudi un cours de paléographie où je ferai l'histoire des modifications et des transformations de l'écriture latin en occident, mais nous ne ferons d'exercice pratiques que sur des mx. Le samedi je me propose de mener de front la diplomatique et paléographie des diplômes et des chartes. ou plutôt, à propos de la diplomatique et pour en appliquer les principes nous ferons des exercices pratiques de lecture - La paléographie véritable sera réservée pour les leçons du jeudi.

La paléographie étudie les caractères externes des documents; la matière sur laquelle ils sont écrits, aussi bien que la forme de l'écriture. La diplomatique pénètre dans leur teneur pour les critiquer et les expliquer et en tirer ce qui peut être utile à l'histoire. Il m'a paru que ces deux études étroitement unies dans la pratique pouvaient ne pas être séparés dans l'enseignement.

Les documents sur lesquels j'encre la critique diplomatique sont les diplômes, les chartes, les lettres, les registres, les cartulaires; nous nommons l'ensemble des textes de cette nature les sources diplomatiques de l'histoire de France.

Si différents qu'ils soient les uns des autres, ces documents ont un caractère commun auquel ils doivent la valeur, l'autorité exceptionnelles qu'ils ont en histoire. Ce sont tous des écrits authentiques.

C'est le caractère d'authenticité qui donne aux chartes les plus particulières, à celles qui n'ont d'autre but que de régler les intérêts privés de personnages obscurs une valeur telle qu'on peut poser comme une règle générale de la de la critique diplomatique que le témoignage d'une charte vaut contre l'affirmation d'un chroniqueur.

Quand je parle de témoignage d'une charte il faut que je précise exactement ce que je veux dire. Le plus souvent l'intérêt de ces sortes de documents, ne réside pas dans le fait même qu'elles ont pour but d'énoncer- La connaissance [le règlements d'intérêts ] a intérêts qu'elles ont pour but de régler n'a souvent pour l'historien aucune utilité. Si l'on invoque leur témoignage c'est plutôt pour ce qu'elles énoncent d'une manière indirecte que pour ce qu'elles énoncent d'une manière directe. Leur date et leur provenance presque toujours certaines, en font les monuments les plus précieux pour la connaissance de la langue des différentes époques et des différents pays. Les personnages qui contractent ou qui sont mentionnés dans ces actes au simple titre de témoins peuvent être des personnages historiques dont on peut constater ainsi l'existence à des époques et dans des lieux déterminés. Les chartes sont la véritable base de la chronologie, c'est avec leur aide seulement qu'on a pu dresser les séries de dignitaires laïques, de fonctionnaires, de seigneurs et donner à la biographie de chacun d'eux une base certaine. Les noms de lieu en grand nombre qui y sont énumérés avec l'indication de leur situation précise, sont les éléments qui permettent de reconstituer la topographie et la géographie ancienne.

C'est avec leur aide enfin qu'on peut faire l'histoire des institutions et l'histoire du droit. Les chartes sont les seuls documents qui nous indiquent quel ont été les institutions depuis la chute de l'empire de Charlemagne jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Et on en peut dire autant de la législation.

Pour toute cette période on ne connaît presqu'aucun document législatif, mais les chartes nous permettent de reconstituer le contenu.

Je pourrai longuement m'étendre sur ce sujet de l'utilité des chartes, vous montrer comment elles doivent fournir le contrôle de toutes les chroniques: de tous les témoignages historiques- mais c'est là un sujet que vous connaissez aussi bien que moi, les travaux historiques que vous avez étudiés vous en ont fournis des exemples nombreux.

Cette valeur, je le répète, les chartes l'empruntent à leur caractère authentique. L'authenticité de ce genre de document est donc la première chose que la critique doit être à même de vérifier - lorsqu'il étudie un document de ce genre il faut pour en tirer parti qu'il puisse s'assurer qu'il n'est ni faux ni altéré.

Je vous disais tout à l'heure que c'étaient souvent les faits énoncés indirectement par les chartes plutôt que leur objet même qui pouvaient intéresser l'historien. c'est là une difficulté de l'emploi en histoire de ces documents qui n'existe pas pour les chroniques. Il faut au milieu du verbiage, des formules, des dispositions nombreuses d'un contrat démêler ce qui peut être utile à l'histoire.

Pour cela, pour vérifier l'authenticité des actes et pour en tirer parti il faut connaître à fond les pratiques usités dans chaque siècle et dans chaque lieu pour la rédaction des actes, leurs formules de rédaction, les formes successives auxquelles ils ont été assujettis [...]"

[ Cours conservé parmi les archives de l'Ecole des Chartes aux Archives nationales à la cote 93AJ/364. ]

## Annexe I Première leçon du cours sur les institutions municipales en France au moyen-âge par Arthur Giry pour l'EPHE daté du 17 octobre 1889:

[Transcription:]

“MM. notre conférence d’aujourd’hui ne sera en quelque sorte qu’une réunion préparatoire où avant de nous mettre à la besogne nous nous entretiendrons un moment ensemble du but que nous poursuivons, de l’objet de nos recherches et de la méthode de nos travaux. - Vous savez tous ce que doivent être ces conférences, et quelles y sont les conditions de travail. Vous ne venez pas ici en auditeurs passifs écouter un cours sur un sujet déterminé vous venez pour vous initier aux méthodes d’investigation et de critique – et cette initiation ne peut avoir lieu qu’à une condition, c’est que nous travaillons en commun, que nous soyons tous les collaborateurs d’une même œuvre . Ici la matière, l’objet de l’enseignement importe peu- nous n’avons pas à nous préoccuper d’embrassé une sujet entier dans un temps déterminé, vous n’attendez pas de moi des considérations générales sur l’ensemble d’un sujet – ce qui importe c’est la méthode, c’est l’étude minutieuse d’un texte, l’application à un sujet, à un texte, à un problème, de toutes les réponses que la critique peut mettre à notre disposition pour la recherche – Aussi le titre que j’ai donné à cette conférence est très vague – Les textes relatifs à l’histoire des institutions municipales ont très nombreux et très variés ; il ne nous sera pas difficile d’y trouver des sujets ’études : je vous proposerai un certain nombre et j’espère que vous mêmes vous en proposerez d’autres. Je n’ai pas en effet à vous soumettre aujourd’hui un programme d’étude complet qui nous occupera toute l’année. En dehors de quelques textes que j’ai l’intention d’étudier avec vous au début je suis à votre disposition pour choisir nos sujets de travaux suivant vos préférences, vos études personnelles, vos besoins. Et ceci m’amène à vous parler de l’organisation du travail – Avant que j’indique le titre même de cette conférence nous expliquerons ici les textes même. Chacun de vous tour à tour en expliquera un passage, nous le commenterons, nous éclaircirons par des comparaisons, nous le discuterons ensemble- et j’espère que chacun de vous prendra une part active à des discussions. Mais ce n’est pas encore là tout ce que j’attends de vous. J’espère que chacun de vous, ou au moins ceux d’entre vous qui auront assez de loisir, choisiront dès les premières semaines de l’année un sujet d’étude dans l’ordre des travaux de la conférence – sujet qui pourrait être ou proposé par moi ou choisi par vous – qu’il eu fait ’objet d’une étude spéciale soit seul soit en collaboration avec un autre d’entre vous – ce travail pourrait être ou une simple préparation ou un travail écrit – nous prendrions pour objet, l’étude d’un

document ou d'un groupe ou document, une question, un problème historique, la critique d'un livre ou d'un mémoire ... - cette étude serait ensuite soumise à une conférence, exposé ou lue, puis discutées en commun. Nous serons ici chez nous, donc ne conférence ou les étrangers ne sont pas admis, nous pourrons donc user soir vis à vis des autres soit vis à vis de nous-même de la plus grande liberté d'appréciation et de critique. Et nous ne nous en priverons pas. Je vous engage à réfléchir dès maintenant à n de ces travaux que vous pourriez entreprendre – nous en parlerons un peu à chaque conférence – pour que je puisse vous donner les indications de sources, de moyens de recherche nécessaire. Les sujets ne font pas défauts et dès maintenant je puis vous indiquer pour fixer vos idées commune pouvant être traités éventuellement :

Si nous avons besoin de textes nous les pourrions autographier.

Mon projet est de commencer par l'étude de la Charte de commune de St Quentin- qui est l'une des plus anciennes sinon la plus ancienne du nord de la France et qui soulève divers questions très anciennes – nous en prendrons texte pour étudier non seulement l'organisation de S.Quentin ; mais encore celle des autres villes qui ont eu la même charte.

-

Si vous croyiez qu'il fut utile auparavant de vous donner quelques indications bibliographiques sur l'ensemble du sujet, de vous exposer à quel résultats généraux on est arrivé sur l'ensemble de la question je suis à votre disposition. Cela dépendra de vous. Il me paraît toutefois que c'est chose inutile. Devrons venir naturellement au fur et à mesure de nos études.

[Entouré dans la marge :] que je suis à leur disposition ici et chez moi”

[ Cours anciennement conservé parmi les fonds de l'EPHE à la cote EPHE4GIR11.]

## Annexe J Témoignages concernant l'enseignement d'Arthur Giry

### J.1. Commentaire de Paul Frédéricq sur l'enseignement d'Arthur Giry à l'EPHE

“M. Giry faisait une conférence sur les origines et le développement des institutions municipales dans les provinces du centre de la France au moyen âge et une autre sur les sources diplomatiques de l'histoire de France du VII au XVI<sup>o</sup> siècle. J'ai éprouvé un vif plaisir à assister à plusieurs de ses leçons. Au cours des institutions municipales, le professeur chargea d'abord un élève d'étudier les chartes d'Etampes en recourant aux textes mêmes et en prenant Augustin Thierry pour guide, et il indiqua à un autre élève l'étude de la coutume de Lorris; puis il passa à l'examen des chartes d'Orléans pendant le XI<sup>o</sup> siècle. Six élèves formaient l'auditoire. Fréquemment M. Giry lisait des extraits de chartes dans un grand in-folio des Ordonnances royales , qui était ouvert devant lui, ou signalait des dissertations spéciales qu'il avait eu soin d'apporter à la leçon et qu'il faisait circuler parmi les élèves, leur indiquant la valeur et les conclusions de ces monographies. De leur côté les élèves l'interrompaient de temps en temps pour lui poser une question ou solliciter des éclaircissements. Le sujet du cours était captivant et la grande compétence de M. Giry est connue. La voix grave et vibrante du professeur, qui parle avec une conviction nerveuse, ajoute encore au charme de son enseignement. Du reste sa conférence sur les sources diplomatiques de l'histoire de France était tout aussi intéressante. M. Giry distribua aux six élèves des fac-similés d'un diplôme du roi Philippe le Bel, donné à Courtrai en 1297, par lequel il élevait le comte d'Anjou à la dignité de pair de France. La pièce fut d'abord déchiffrée, puis commentée à fond. Le professeur y rattacha des digressions instructives sur les pairs ecclésiastiques et laïques en France, sur la genèse des diplômes royaux, sur les notaires et les signatures, sur l'emploi du français dans la chancellerie royale à partir de saint Louis, etc. Puis on passa à une lettre patente du même roi, donnée à la ville d'Ypres en 1296, et à plusieurs autres documents du même règne qui furent lus par les élèves et discutés soigneusement en commun. Le professeur dirigeait ces exercices de critique diplomatique avec une cordialité et une sûreté remarquables.”

Frédéricq Paul. L'enseignement supérieur de l'Histoire à Paris. Notes et impressions de voyage. In: Revue internationale de l'enseignement, tome 6, Juillet-Décembre 1883. pp. 742-798.

## **J.2. Commentaire d'Eugène Lameere sur l'enseignement d'Arthur Giry à l'Ecole des Chartes**

[ Cette analyse des cours d'Arthur Giry intervient dans l'article de l'historien belge au cours de la présentation des cours de l'Ecole des Chartes, et plus précisément lors de la présentation des cours de deuxième année de l'Ecole.]

“Nous connaissons peu de professeurs aussi érudits que M. A. *Giry*. Titulaire de la chaire de diplomatique depuis 1884, M.Giry a consacré tout son temps à l'étude des caractères intrinsèques des chartes et des anciens documents. Il a réuni ses recherches dans un livre capital: son *Manuel de diplomatique*. On est rempli d'admiration quand on songe au labeur extraordinaire auquel a dû se livrer M. Giry pour arriver à composer un livre aussi beau et d'un si grand mérite. Si le livre du savant professeur est remarquable, son cours ne l'est pas moins.

Le professeur s'est attaché, dès les premiers jours de novembre, à l'étude particulière de la chancellerie pontificale. Après l'examen des bulles et des documents pontifical vint celui des actes des rois de France à différentes époques. C'est de ces explications que M. Giry donne à ses élèves les notions élémentaires de diplomatique. M. Giry fait préparer les chartes par les étudiants, leur fait faire des analyses qu'il veut très exactes et qu'il corrige avec une conscience digne d'éloges. L'enseignement du maître se donne en même temps que la lecture des documents par les élèves. Le cours de diplomatique est en quelque sorte la répétition du cours de paléographie avec de nouvelles connaissances.

M.Giry est non seulement un professeur éminent, mais c'est aussi un homme charmant à l'égard de ses élèves. Les étudiants étrangers rencontrent en lui un excellent conseiller toujours prêt à leur rendre service.”

Lameere Eugène, “Les études historiques à Paris (*suite et fin*)” In: *Revue de l'université de Bruxelle*, première année, 1896, pp. 752-753.

## Annexe K Extraits du *Manuel de Diplomatique*

### K.1. Avertissement du *Manuel de Diplomatique*.

“En composant l’ouvrage que je présente aujourd’hui au public, j’ai voulu à la fois initier les commençants à l’étude de l’ensemble des sources de l’histoire désignées sous le nom de documents diplomatiques et servir de guide aux historiens. L’expérience apprendra dans quelle mesure j’ai réussi à atteindre le but que je m’étais proposé.

Il importe assez peu de savoir ce qu’un travail de ce genre a pu coûter de temps et de labeur; mais il est moins inutile peut-être de dire que ce livre est pour une bonne part le fruit d’un enquête personnelle, poursuivie avec persévérance dans les archives et les collections de toutes les régions de la France et des pays voisins. Tout en profitant, comme il en convenait, des travaux de mes devanciers et des résultats acquis par la critique depuis plus de trois siècles, j’ai voulu, dans la mesure du possible, vivifier la science par des recherches nouvelles et donner à mon travail la valeur qui peut seule résulter du contact immédiat des documents et de l’observation directe. J’ai fait effort pour m’affranchir ainsi d’erreurs traditionnelles, qui s’exagèrent et encombrent la science en se transmettant sur la seule foi des autorités.

Dans le vaste domaine des études diplomatiques, il existe des cantons depuis longtemps défrichés où les travailleurs ne cessent d’affluer, tandis que d’autres forment encore comme d’immenses réserves à peine explorées. Au risque de m’égarter, j’ai tenté d’y pousser des reconnaissances et d’y frayer quelques sentiers. Si ces premiers jalonnements pouvaient engager quelques chercheurs dans ces voies nouvelles, j’ai confiance qu’on ne blâmerait pas ma témérité. Je ne me dissimule d’ailleurs ni les lacunes de mon oeuvre, ni les imperfections d’un plan et de classifications qui m’ont entraîné à des redites: j’avoue du reste n’avoir point trop cherché à éviter celles-ci lorsqu’elles m’ont paru contribuer à la clarté.

En vue d’être utile à tous ceux qui peuvent avoir à se servir des chartes, j’ai cru nécessaire de ne négliger aucun de leurs multiples aspects et d’appeler l’attention, ne fût-ce que par quelques remarques sur les principales variétés des documents que les archives nous ont conservés. Je n’ai pas hésité à franchir nos frontières, mais je dois déclarer que le point de vue auquel je me suis placé a toujours été l’histoire de la France. Fondé sur les documents de nos archives françaises, ce livre s’adresse donc avant tout aux travailleurs qui veulent étudier les sources de l’histoire de notre pays. Ainsi s’explique l’apparente disproportion, dont on pourrait s’étonner, dans la part faite aux diverses catégories de documents.

La bibliographie a été l'une de mes principales préoccupations. Je ne l'ai point limitée aux travaux de diplomatique et j'y ai fait une large place aux ouvrages étrangers à cette science, mais susceptibles de servir à élucider les problèmes de tous genres que soulève l'étude des chartes. Je n'ai point eu la vaine prétention d'être complet; j'ai éliminé sans hésitation les livres surannés ou inutiles pour indiquer seulement ceux dont il m'a paru qu'on pouvait tirer profit, et de préférence les plus récents et les mieux informés; je n'ai pas craint, le cas échéant de donner mon appréciation, ni surtout d'indiquer le genre d'utilité qu'on pouvait attendre des ouvrages cités.

Un travail qui met en œuvre des documents en grand nombre, dispersés un peu partout, et qui touche à une foule de questions diverses, ne pouvait s'effectuer sans que l'auteur eut recours au savoir et à l'obligeance de beaucoup de savants. Cette collaboration ne m'a pas fait défaut, et j'ai mentionné en leur lieu les communications dont je lui suis redevable. J'ai voulu, de plus, assurer à certaines parties de mon œuvre le contrôle d'une critique particulièrement compétente; c'est ainsi que mes excellents amis et confrères, MM. Antoine Thomas et Charles Bémont, ont bien voulu lire, l'un les chapitres qui touchent à des questions de philologie romane, l'autre tout ce qui concerne l'Angleterre: et que M. Callandreau, astronome à l'Observatoire de Paris, a pris la peine de revoir la partie relative à la chronologie technique; je dois à leur science des remarques et des conseils que j'ai cherché de mon mieux à mettre à profit. Enfin j'ai prié plusieurs amis et confrères, français et étrangers, de relire la plupart des épreuves de ce volume et de me communiquer leurs observations; je dois, de ce chef, des remerciements particuliers à MM. H.Lemonnier, M. Prou et L. Will. Mais entre ceux auxquels je me plais à exprimer ici ma reconnaissance, celui de tous à la science et à l'amitié duquel j'ai le plus souvent fait appel n'est plus là pour en recevoir le témoignage. La mort de Julien Havet est pour nos études, dont il était l'honneur, un deuil dont je ressens tout particulièrement la tristesse. Il n'y a guère, dans ce volume, de résultats que je n'aie soumis à l'épreuve de sa critique; il n'y a point de pages que je n'aie écrites sans songer à lui et sans chercher à prévoir le jugement qu'il en pourrait porter. Au moment de me séparer d'un ouvrage dont nous avons si souvent discuté ensemble le plan et les détails, qu'on me permette de le placer, tout imparfait qu'il soit, sous le patronage de sa mémoire.

Novembre 1893."

Giry, Arthur. *Manuel de Diplomatique*. Nouvelle Édition , Paris, Librairie Félix Alcan, 1925

K.2. Table des matières du *Manuel de Diplomatique* dans l'édition de 1925

## TABLE DES MATIÈRES

---

### LIVRE I

#### **PRÉLIMINAIRES DE LA DIPLOMATIQUE**

<b>CHAPITRE PREMIER.</b> — Objet de la diplomatique . . . . .	5
§ 1. De la critique diplomatique . . . . .	4
§ 2. Dénotiations générales des sources diplomatiques . . . . .	6
§ 3. Formes sous lesquelles les sources diplomatiques nous sont parvenues. . . . .	10
<b>APPENDICE.</b> I. Des moyens de rechercher les documents diplomatiques dans les dépôts d'archives et dans les bibliothèques . . . . .	37
II. Bibliographie des publications de textes diplomatiques . . . . .	40
III. Des fac-similés . . . . .	40
<b>CHAP. II.</b> — Histoire de la diplomatique . . . . .	51
§ 1. De l'étude des sources diplomatiques avant Mabillon . . . . .	51
§ 2. La science de la diplomatique depuis Mabillon. . . . .	60

### LIVRE II

#### **CHRONOLOGIE TECHNIQUE**

<b>CHAPITRE PREMIER.</b> — Des dates d'années . . . . .	83
§ 1. Des différentes manières de supputer les années . . . . .	83
Année du consulat et du post-consulat. . . . .	83
Année de l'empire, du règne, du pontificat, etc. . . . .	85
Ères diverses employées pour dater les actes . . . . .	88
De l'ère chrétienne . . . . .	88
De l'ère d'Espagne . . . . .	91
De l'ère républicaine . . . . .	95
§ 2. Des périodes chronologiques . . . . .	95
Les olympiades . . . . .	95
De l'indiction. . . . .	99
Autres éléments chronologiques pour la détermination de l'année . . . . .	101
<b>CHAP. II.</b> — Du commencement de l'année. . . . .	103
§ 1. Termes divers du commencement de l'année. . . . .	105
I. Termes fixes : 1 <sup>e</sup> 1 <sup>er</sup> janvier ( <i>style de la Circoncision</i> ). . . . .	105
2 <sup>e</sup> 1 <sup>er</sup> mars ( <i>style lénitien</i> ) . . . . .	106

## TABLE DES MATIÈRES.

3 <sup>e</sup> 21 ou 22 mars ( <i>équinoxe de printemps</i> ) . . . . .	101
4 <sup>e</sup> 25 mars ( <i>style de l'Annonciation</i> ) . . . . .	107
5 <sup>e</sup> 11 août ( <i>fête de S. Tiburce</i> ) . . . . .	108
6 <sup>e</sup> 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>4</sup> septembre . . . . .	108
7 <sup>e</sup> 21 ou 22 septembre ( <i>équinoxe d'automne</i> ) . . . . .	109
8 <sup>e</sup> 25 décembre ( <i>style de la Nativité</i> ) . . . . .	109
<b>II. Terme fixe. Pâques.</b> . . . . .	<b>110</b>
<b>§ 2. Usages des différents pays pour le commencement de l'année</b> . . . . .	<b>112</b>
<b>I. France.</b> . . . . .	<b>112</b>
1 <sup>e</sup> Région du nord . . . . .	113
2 <sup>e</sup> Région de l'ouest . . . . .	115
3 <sup>e</sup> Région du centre . . . . .	116
4 <sup>e</sup> Région de l'est . . . . .	117
5 <sup>e</sup> Région du midi . . . . .	122
<b>II. Allemagne.</b> . . . . .	<b>123</b>
<b>III. Angleterre</b> . . . . .	<b>124</b>
<b>IV. Danemark.</b> . . . . .	<b>125</b>
<b>V. Espagne et Portugal</b> . . . . .	<b>125</b>
<b>VI. Hongrie.</b> . . . . .	<b>126</b>
<b>VII. Italie.</b> . . . . .	<b>126</b>
<b>VIII. Pays-Bas</b> . . . . .	<b>128</b>
<b>IX. Russie</b> . . . . .	<b>128</b>
<b>X. Suède.</b> . . . . .	<b>128</b>
<b>XI. Suisse</b> . . . . .	<b>120</b>
<b>CHAP. III. — Des dates de mois et de jour.</b> . . . . .	<b>131</b>
<b>§ 1. Du calendrier julien.</b> . . . . .	<b>131</b>
<b>§ 2. Du calendrier ecclésiastique</b> . . . . .	<b>133</b>
De la semaine et des jours qui la composent. . . . .	133
<b>§ 3. Des lettres dominicales et du cycle de 28 ans ou cycle solaire</b> . . . . .	<b>134</b>
<b>§ 4. Des concurrents et des réguliers</b> . . . . .	<b>137</b>
<b>§ 5. Calendrier liturgique.</b> . . . . .	<b>140</b>
I. Des fêtes mobiles. . . . .	140
De la date de Pâques . . . . .	141
Procédés en usage au moyen âge pour déterminer la date de Pâques. . . . .	147
Cycle de dix-neuf ans. — Nombre d'or. — Cycle lunaire. . . . .	148
Cycle pascal . . . . .	149
Des éਪactes . . . . .	149
Des réguliers lunaires. . . . .	151
Des réguliers annuels lunaires ( <i>Regulares paschae</i> ) . . . . .	152
Clefs des fêtes mobiles. . . . .	153
Terme pascal. . . . .	154
II. Des fêtes fixées. . . . .	154
Les fêtes des saints. . . . .	155
<b>§ 6. Autres moyens employés pour dater du quantième</b> . . . . .	<b>156</b>
Des lunations. — Divisions de l'année lunaire . . . . .	156
Table des nouvelles lunes du calendrier julien pendant un cycle de dix-neuf ans . . . . .	157
Des éphémérides et autres phénomènes indiqués dans les dates . . . . .	158
<b>CHAP. IV. — Du calendrier grégorien</b> . . . . .	<b>159</b>
<b>§ 1. De la réforme du calendrier grégorien.</b> . . . . .	<b>159</b>
<b>§ 2. Propagation du nouveau calendrier</b> . . . . .	<b>165</b>

## TABLE DES MATIÈRES.

xi

<b>CHAP. V. — Du calendrier républicain . . . . .</b>	169
Table de concordance des calendriers républicain et grégorien . . . . .	
<b>APPENDICE. I. Table chronologique . . . . .</b>	<b>173</b>
II. Calendriers . . . . .	215
III. Glossaire des dates . . . . .	259
IV. Liste alphabétique des principaux saints . . . . .	275

## LIVRE III

### ÉLÉMENTS CRITIQUES

#### DE LA TENEUR DES CHARTES

<b>CHAPITRE PREMIER. — Titres et qualités des personnes. . . . .</b>	317
§ 1. Ordre laïque . . . . .	317
§ 2. Ordre ecclésiastique. . . . .	334
<b>CHAP. II. — Des noms de personne . . . . .</b>	<b>351</b>
§ 1. Première période : De la chute de l'empire romain à la fin du x <sup>e</sup> siècle. . . . .	352
§ 2. Deuxième période : De l'avènement des Capétiens à la fin du xii <sup>e</sup> siècle. . . . .	358
§ 3. Troisième période : Depuis le règne de Philippe Auguste jusqu'à la fin du moyen âge . . . . .	367
§ 4. De la traduction et de l'identification des noms de personne. . . . .	371
<b>CHAP. III. — Noms de lieu . . . . .</b>	<b>377</b>
§ 1. Notions préliminaires. . . . .	377
§ 2. Noms antérieurs à la conquête romaine. . . . .	381
§ 3. Noms gallo-romains . . . . .	385
§ 4. Noms d'origine germanique. . . . .	391
§ 5. Noms d'origine religieuse. . . . .	394
§ 6. Des noms de l'époque féodale. . . . .	399
§ 7. Des noms composés . . . . .	401
§ 8. Des formes latines refaites sur les formes françaises. . . . .	403
§ 9. Des noms changés . . . . .	405
§ 10. De l'identification des noms de lieu . . . . .	412
<b>CHAP. IV. — Désignations géographiques et topographiques. — Mesures et poids. — Monnaies . . . . .</b>	<b>421</b>
§ 1. Désignations géographiques et topographiques. . . . .	421
§ 2. Mesures et poids . . . . .	426
§ 3. Monnaies. . . . .	427
<b>CHAP. V. — De la langue des documents diplomatiques. . . . .</b>	<b>459</b>
§ 1. Depuis le début du moyen Âge jusqu'au ix <sup>e</sup> siècle . . . . .	451
§ 2. Du ix <sup>e</sup> à la fin du xi <sup>e</sup> siècle. . . . .	451
§ 3. Le rythme dans les documents du moyen Âge et particulièrement dans les actes de la chancellerie pontificale. . . . .	451
§ 4. La latinité des documents diplomatiques du xii <sup>e</sup> au xv <sup>e</sup> siècle . . . . .	462
§ 5. La langue vulgaire dans les documents diplomatiques . . . . .	464

## TABLE DES MATIÈRES.

## LIVRE IV

## PARTIES CONSTITUTIVES DES CHARTES

<b>CHAPITRE PREMIER. — Formulaires et manuels . . . . .</b>	<b>479</b>
§ 1. Formulaires antérieurs au xi <sup>e</sup> siècle . . . . .	482
§ 2. Formulaires et manuels depuis le xi <sup>e</sup> siècle. . . . .	488
<b>CHAP. II. — Caractères extérieurs des chartes. . . . .</b>	<b>493</b>
§ 1. Matières subjectives de l'écriture . . . . .	494
Le papyrus . . . . .	494
Le parchemin. . . . .	495
Le papier. . . . .	497
Chartes lapidaires. . . . .	500
Tablettes de cire . . . . .	501
§ 2. Encres; initiales ornées . . . . .	502
§ 3. L'écriture. . . . .	507
<b>CHAP. III. — Division des documents diplomatiques. Protocole et texte . .</b>	<b>527</b>
<b>CHAP. IV. — Le protocole initial. . . . .</b>	<b>531</b>
§ 1. L'invocation . . . . .	531
§ 2. La suscription . . . . .	533
§ 3. L'adresse. . . . .	534
§ 4. Le salut . . . . .	536
<b>CHAP. V. — Le texte. . . . .</b>	<b>537</b>
§ 1. Le préambule. . . . .	537
§ 2. La notification. . . . .	547
§ 3. L'exposé . . . . .	548
§ 4. Le dispositif. . . . .	550
<b>CHAP. VI. — Le texte (<i>suite</i>). Les clauses finales. . . . .</b>	<b>553</b>
§ 1. Clauses injonctives. . . . .	544
§ 2. Clauses prohibitives . . . . .	556
§ 3. Clauses dérogatives . . . . .	557
§ 4. Clauses réservatives. . . . .	557
§ 5. Clauses obligatives. . . . .	558
§ 6. Clauses renonciatives. . . . .	560
§ 7. Clauses comminatoires. . . . .	562
I. Imprécations et anathèmes . . . . .	562
II. Clauses pénales . . . . .	565
§ 8. Mentions de formalités diverses . . . . .	568
I. Rédaction de l'acte . . . . .	568
II. Formules d'investiture et de tradition . . . . .	568
III. Insinuation et enregistrement . . . . .	570
IV. La stipulation . . . . .	572
§ 9. Annonce des signes de validation. . . . .	575
<b>CHAP. VII. — Le protocole final . . . . .</b>	<b>577</b>
§ 1. La date. . . . .	577
§ 2. L'appréciation . . . . .	589

## TABLE DES MATIÈRES.

xiii

<b>CHAP. VIII. — Signes de validation. — Souscriptions et signatures; témoins.</b>	<b>591</b>
§ 1. Époque antérieure au ix <sup>e</sup> siècle.	592
§ 2. Du ix <sup>e</sup> au xi <sup>e</sup> siècle.	595
I. Souscriptions à la première personne.	595
II. Souscriptions à la troisième personne.	597
§ 3. Du xi <sup>e</sup> au xvii <sup>e</sup> siècle.	600
§ 4. Des personnes dont les souscriptions et signatures figurent dans les actes.	611
I. Auteurs des actes; parties contractantes et intéressées.	611
II. Témoins et garants.	615
III. Chanceliers, notaires et scribes.	616
§ 5. Signes divers de validation se rattachant aux souscriptions.	619
I. La formule <i>Legimus</i> .	619
II. <i>Bene valete</i> .	619
III. La <i>Rota</i> .	620
§ 6. Mentions en dehors de la teneur.	621
<b>CHAP. IX. — Signes de validation (<i>suite</i>). Les sceaux</b>	<b>622</b>
§ 1. Explications et définitions.	624
Le type et la légende.	625
Sceaux plaqués.	625
Bulles; le repli; sceaux pendants.	626
Contre-sceau; sous-sceau; modes de suspension des sceaux; attaches, lacs et cordelettes; double et simple queue.	627
Chartes à plusieurs sceaux; présence du sceau.	628
Forme des sceaux.	629
Dimensions des sceaux; couleur des sceaux; signets et cachets.	630
§ 2. Notions historiques.	631
<i>Signa</i> des anciens; anneaux sigillaires.	631
Sceaux royaux mérovingiens et carolingiens.	632
Bulles des papes.	633
Bulles carolingiennes.	634
Diffusion de l'usage des bulles.	635
Rois d'Angleterre et de France.	635
Les sceaux depuis le x <sup>e</sup> siècle; sceaux des prélats.	630
Sceaux seigneuriaux.	637
Sceaux royaux de la dynastie capétienne.	638
Sceau de majesté.	639
Sceau royal pendant.	640
Contre-sceau.	641
Nature des attaches et couleur des sceaux.	645
Légendes des sceaux; leurs désignations.	643
Légende du contre-sceau.	645
Diffusion des sceaux.	645
Sceaux ecclésiastiques.	646
Sceaux féodaux; type équestre; type armorial.	640
Sceaux des communes et des corporations.	647
Sceaux des particuliers.	648
Autorité des sceaux; sceaux de juridiction authentiques, aux causes, aux contrats.	649
Sceau secret, signet et cachet.	652
§ 3. Signes de validation différents du sceau.	655
Courroies nouées. — Monnaies.	656

## TABLE DES MATIÈRES.

## LIVRE V

## LES CHANCELLERIES

<b>CHAPITRE PREMIER. — La chancellerie pontificale . . . . .</b>	<b>661</b>
§ 1. Première période : des premiers siècles de l'Église à l'avènement de Léon IX (1048) . . . . .	665
§ 2. Seconde période : Du pontificat de Léon IX à l'avènement d'Innocent III (1048-1198) . . . . .	672
Grandes bulles . . . . .	676
Petites bulles. . . . .	681
§ 3. Troisième période : Du pontificat d'Innocent III à l'avènement d'Eugène IV (1198-1431). . . . .	682
Les registres. . . . .	687
Les originaux. Grandes et petites bulles. . . . .	688
Le sceau. . . . .	691
Mentions diverses sur les bulles . . . . .	692
§ 4. Quatrième période : Depuis le pontificat d'Eugène IV (1431). . . . .	693
Les bulles . . . . .	694
Les brefs. . . . .	699
Les signatures en cour de Rome. . . . .	701
Les <i>Motu proprio</i> . . . . .	702
<b>CHAP. II. — La chancellerie des souverains de la France . . . . .</b>	<b>705</b>
§ 1. Les Mérovingiens . . . . .	706
§ 2. Les Carolingiens. . . . .	713
§ 3. Les premiers Capétiens (987-1108) . . . . .	731
§ 4. Louis VI et Louis VII (1108-1180) . . . . .	742
§ 5. De Philippe Auguste à Charles IV (1180-1328) . . . . .	751
Les registres de la chancellerie royale . . . . .	752
Différentes espèces d'actes royaux de Philippe Auguste . . . . .	754
1° Le diplôme. . . . .	754
2° La lettre patente . . . . .	755
3° La lettre close.. . . . .	757
Modifications aux actes royaux de Louis VIII à Charles IV. . . . .	757
Observations sur les dates des actes royaux. . . . .	760
Mentions en dehors de la teneur . . . . .	761
Le sceau royal . . . . .	763
§ 6. Les Valois et les Bourbons. . . . .	764
1. Lettres patentés. . . . .	765
A. Lettres patentés en forme de chartes et grandes lettres patentés. .	766
B. Petites lettres patentés . . . . .	767
C. Mandements. . . . .	767
Formules et clauses des lettres patentés . . . . .	768
Mentions et signatures au bas des lettres . . . . .	770
Signature du roi . . . . .	770
Contre-seing du secrétaire d'État. . . . .	771
Visa; <i>Contentor</i> ; Mentions sous le repli. . . . .	772
Mentions d'enregistrement. . . . .	772
Attachments . . . . .	775

## TABLE DES MATIÈRES.

xv

Le sceau . . . . .	774
Distinction des lettres patentes d'après leur objet . . . . .	775
Actes législatifs : 1 <sup>e</sup> Ordonnances royales . . . . .	776
2 <sup>e</sup> Édits royaux . . . . .	776
3 <sup>e</sup> Déclarations . . . . .	776
Diverses espèces de lettres patentes . . . . .	777
II. Actes émanés directement du roi . . . . .	780
A. Lettres closes . . . . .	780
B. Lettres missives et lettres de cachet . . . . .	781
C. Lettres de sceau plaqué . . . . .	783
D. Ordres du roi . . . . .	784
E. Brevets . . . . .	785
CHAP. III. — Les chancelleries étrangères . . . . .	786
§ 1. Les souverains du Saint-Empire . . . . .	786
§ 2. Les rois d'Angleterre . . . . .	794
§ 3. Les monarques de la péninsule espagnole . . . . .	799
CHAP. IV. — Les chartes ecclésiastiques . . . . .	805
§ 1. Actes des conciles . . . . .	806
§ 2. Chartes épiscopales . . . . .	807
CHAP. V. — Les chartes seigneuriales . . . . .	813
§ 1. Caractères généraux des chartes seigneuriales . . . . .	813
§ 2. Les chartes seigneuriales antérieures au milieu du xii <sup>e</sup> siècle . . . . .	815
§ 3. Les chartes seigneuriales depuis le milieu du xii <sup>e</sup> siècle . . . . .	819
§ 4. De l'objet des chartes seigneuriales . . . . .	820

## LIVRE VI

### LES ACTES PRIVÉS

CHAPITRE PREMIER. — Les notaires publics . . . . .	824
CHAP. II. — Les juridictions . . . . .	835
§ 1. De la juridiction gracieuse . . . . .	835
§ 2. Les officialités . . . . .	837
§ 3. Les juridictions royales et seigneuriales . . . . .	841
I. Organisation de la juridiction gracieuse dans les tribunaux laïcs . .	841
II. Forme des actes . . . . .	840
§ 4. Les municipalités . . . . .	851
CHAP. III. — Principales espèces d'actes privés . . . . .	855
§ 1. La donation . . . . .	855
§ 2. La vente . . . . .	858
§ 3. L'échange . . . . .	859
§ 4. La précaire . . . . .	860

**TABLE DES MATIÈRES.**

<b>LIVRE VII</b>	
<b>LES DOCUMENTS FAUX</b>	
CHAPITRE PREMIER. — Actes subreptices et actes récrits . . . . .	865
§ 1. Actes subreptices . . . . .	865
§ 2. Actes récrits . . . . .	867
CHAP. II. — Actes faux . . . . .	871
ADDITIONS ET CORRECTIONS . . . . .	889
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE . . . . .	895
TABLE ALPHABÉTIQUE . . . . .	908

### K.3. Résumé du contenu du *Manuel de Diplomatique*

Arthur Giry commence son ouvrage en introduisant les concepts et les auteurs principaux de la discipline. Cette introduction assez large montre déjà comment se construit le *Manuel de diplomatique*, autour de noms et de bibliographies précises, accompagnés par du vocabulaire technique. Il donne toujours les différentes formes du mot lorsque la définition fait débat ou a connu une évolution. Ce vocabulaire est en grande partie en latin.

Le corps du manuel commence par un chapitre sur les moyens de rechercher les documents diplomatiques dans les dépôts d'archives et les bibliothèques; des conseils qu'on retrouve souvent dans ses cours qui sont ici formulés pour servir à plusieurs générations d'historiens. Ce chapitre est principalement constitué de recommandations bibliographiques. Arthur Giry cite des ouvrages récents et généraux comme entre autres *Les Archives de l'histoire de France* par Charles-Victor Langlois et Henri Stein<sup>2</sup> dont le dernier fascicule est publié en 1893 et qui inventorie les différents dépôts d'archives privés et publiques où se trouvent des documents concernant l'histoire de France. Le *Manuel de diplomatique*, comme le veut Arthur Giry, dépasse les frontières de la France et l'historien y cite également des références bibliographiques portant sur les archives anglaises, italiennes, vaticanes, espagnoles et allemandes. Cette bibliographie d'inventaires des dépôts d'archives de la France et de ses voisins est accompagnée d'une bibliographie des publications de textes diplomatiques et des facs-similés. Ces copies rendent les documents originaux plus accessibles mais forcément plus difficiles à analyser pour l'historien. Ainsi pour chaque ouvrage, Arthur Giry laisse un résumé de l'intérêt du livre qui tient en quelques lignes, qu'il accompagne d'une critique franche et courte. Ces conseils permettent aux étudiants de s'orienter au mieux dans la grande quantité d'ouvrages scientifiques. Il liste ainsi bon nombre de photolithographies. Le deuxième chapitre concerne l'histoire de la diplomatique. Ce chapitre est divisé en deux parties, la diplomatique avant Mabillon puis le diplomatique depuis Mabillon. Simplement par cette division Giry insiste déjà sur l'importance du maître de la diplomatique. Ce chapitre, s'il résume l'histoire et l'évolution de la diplomatique, communique surtout l'ampleur que représente l'œuvre de Mabillon concernant l'histoire de la diplomatique en France. Arthur Giry qualifie dom Mabillon de "très savant homme" qui "restitue à l'aide des diplômes, la chronologie avant si confuse, des rois de France de la première race". Et la recherche de la chronologie est un élément primordial du travail

---

<sup>2</sup> Charles-Victor Langlois et Henri Stein, *Les Archives de l'histoire de France*, Paris, Alphonse Picard et fils, 1891-1893.

d'Arthur Giry. Pour conclure la deuxième partie de ce chapitre, il aborde l'Ecole des Chartes et ses références. Il cite parmi ces références Jules Quicherat, son professeur de diplomatique et d'archéologie médiévale à l'Ecole des Chartes. Arthur Giry lui rend hommage en ajoutant au sujet de Jules Quicherat qu'il "poursuit l'enseignement de la diplomatique française en remontant directement à la tradition de Mabillon". Il loue le rôle de Léopold Delisle "qui fait avancer la science". Il note aussi l'importance des "savants autonomes", qu'il ne qualifie pas de professionnels.

Dans le Livre II il est question de la chronologie technique, c'est-à-dire l'étude de la construction chronologique. Arthur Giry introduit et justifie cette partie de la manière suivante: "l'étude des documents diplomatique donne lieu sans cesse à des vérifications de dates et à des recherches chronologiques qui exigent la connaissance des systèmes employés depuis le commencement du moyen-âge dans les divers pays de l'occident de l'Europe pour déterminer le temps". Ce livre abonde encore une fois d'une bibliographie riche, avec des références et des exemples précis, et ce dès l'introduction. Par exemple dans le premier paragraphe du premier chapitre Arthur Giry propose des facs-similés incorporés à son explication pour illustrer son propos sur la lecture des dates. Il utilise et explicite beaucoup de vocabulaire, expose sa méthode et présente de nombreux historiques pour revenir sur les dynamiques d'évolution. Le deuxième chapitre concerne le commencement de l'année et il s'agit encore d'un historique région par région des procédés de mesure de l'année. Le troisième chapitre intitulé "des dates, des mois et des jours" revient sur les différents calendriers, le calendrier julien, ecclésiastique, liturgique et les cycles solaires. Arthur Giry explique la logique de chaque calendrier ainsi que leurs vocabulaire, les calculs qui permettent leur construction. Il s'agit non seulement de pouvoir lire ces calendriers mais également de comprendre leur fonctionnement, leur histoire, comment et pourquoi ils étaient utilisés. Arthur Giry n'hésite pas à introduire de la complexité dans son ouvrage. Les deux derniers chapitres du livre II ne traitent que d'un calendrier chacun, permettant à l'auteur de rentrer plus profondément dans les détails. Le chapitre 4 est entièrement consacré à l'étude du calendrier grégorien, il y est question de la réforme et de la propagation de ce calendrier. Le cinquième chapitre est lui dédié au calendrier républicain et il contient une table de concordance. D'autres tables sont proposées dans les appendices. On retrouve en appendices une table chronologique allant jusqu'à l'an 2000 qui donne la date des Pâques ainsi qu'un tableau complémentaire indiquant les principales divergences sur la date de Pâques. Suivent ensuite sept calendriers qu'Arthur Giry présente afin de faciliter la conversion de la date exprimée à un style contemporain. L'auteur les présente dans une courte introduction : "les

sept calendriers qui suivent comprennent le calendrier romain et le calendrier ordinaire; leur réunion forme un calendrier solaire et un calendrier liturgique perpétuel.” L’appendice suivant est un glossaire des dates, il donne notamment le nom en latin de certains jours qui appartiennent au calendrier liturgique. Le dernier appendice est une liste alphabétique des principaux saints avec leurs titres et dates. Ce sont des outils, avec une utilisation facilitée par un classement.

Le livre III porte sur les éléments critique de la teneur des chartes, c'est-à-dire la critique interne du document selon la méthode historique. Le premier chapitre concerne les titres et les qualités des personnes divisés entre ordre laïque et ordre ecclésiastique avec une explication du vocabulaire particulier. Le deuxième chapitre porte sur les noms de personnes de l'empire romain au XVIème siècle avec des indications sur comment les identifier. Le chapitre trois concerne lui les noms de lieux qui sont introduits puis présentés région par région. Le quatrième chapitre s'attache aux désignations géographiques et topographiques ainsi qu'aux mesures de poids et de monnaies. Le dernier chapitre aborde la langue des documents diplomatiques avec un dernier paragraphe sur les langues vulgaires. Tous les éléments discutés dans ce livre permettent de situer un texte, d'appréhender sa région d'origine ainsi que son époque. Ce sont des informations qui peuvent permettre de démêler un faux document.

Le livre IV intitulé “parties constitutives des chartes” est constitué de chapitres permettant la critique extérieure du document. Le premier chapitre concerne l'emploi des formulaires et des manuels. Ce chapitre est divisé en deux parties, premièrement les formulaires antérieurs au XIème siècle puis les formulaires et les manuels depuis le XIème siècle. Ce choix de périodisation est justifié par Giry avec l'abandon progressif du formulaire au XIème siècle. Le deuxième chapitre porte sur les caractères extérieurs des chartes, il veut étudier les “matières subjectives de l'écriture” tel qu'il le présente selon les termes de Harry Bresslau. Il donne d'ailleurs en note infrapaginale la référence de son ouvrage *Handbuch der Urkundenlehre, tome I chapitre XVII, Die Urkunderschreibstoffe* c'est-à-dire en français le matériel d'écriture documentaire. Il fait dans ce chapitre appel à de nombreux ouvrages allemands, il fait également référence à des documents d'archives. Il dédie un paragraphe aux encres puis un à l'écriture. Il traite de toutes les règles et formes d'écritures aux différentes époques dans différents pays. Le troisième chapitre étudie la construction des documents diplomatiques, leur division, protocoles et textes. Ce chapitre présente une énumération des parties constitutives du discours diplomatique. Le chapitre suivant s'intéresse au protocole initial, il répertorie les formules et les invocations, l'invocation et la suscription, l'adresse et

le salut. Le cinquième chapitre propose une analyse du texte, c'est à dire du préambule, de la notification ( son objet, son expression dans les diverses espèces d'actes et aux diverses époques et sa place), de l'exposé (son intérêt, sa valeur historique, la mention des personnes intervenantes) et enfin de son dispositif ( ses formules d'appartenances et de propriétés). Le sixième chapitre continue l'analyse du texte en s'attachant à la description des clauses finales, il est question des clauses injonctives, prohibitives, dérogatives et réservatives. Pour chaque type de clauses Arthur Giry donne l'époque d'apparition de la formule comme pour la formule distinctive, leur objet, leur emploi et il donne un exemple de type de formule renonciative. Le septième chapitre porte sur le protocole final et plus précisément sur la date. Giry propose une analyse de la disposition et des formules présentes dans le protocole final. Un dernier paragraphe est dédié aux erreurs et discordances, des détails qui permettent de déceler le vrai du faux lors de la lecture d'un document. Le huitième chapitre est consacré aux signes de validation, de souscriptions et des signatures qui sont témoins de l'authenticité des documents. Le chapitre commence par une classification chronologique, le premier paragraphe concerne l'époque antérieure au IXème siècle, le deuxième paragraphe analyse la période du IXème au XIème siècle et enfin le troisième paragraphe concerne la période du XII au XVIIIème siècle. Ensuite le quatrième paragraphe contient un inventaire des personnes dont les souscriptions ou les signatures se trouvent dans les actes. S'ensuit un paragraphe sur les divers signes de validations se rattachant aux souscriptions puis un paragraphe sur les mentions en dehors de la teneur. Le neuvième chapitre s'inscrit dans la continuité du chapitre précédent sur les signes de validation, il s'agit d'un chapitre entier consacré à l'étude des sceaux. On y retrouve des explications et des définitions des différents types de sceaux enjoins de notions historiques avec en dernier paragraphe plusieurs figures pour illustrer comment sont apposés les différents sceaux et les noms de ces différentes formes. Arthur Giry dissèque dans ce livre le contenu des chartes, il analyse leur constructions pour expliquer les éléments qui les composent. Il liste partie par partie un inventaire des informations susceptibles d'être rencontrées lors de la lecture de la charte.

Le livre V est introduit par Giry telle qu'une part essentielle à rendre les documents à la portée des historiens, l'analyse des chancelleries doit permettre de mettre les documents "en état d'être utilisés en vue de l'histoire". Il qualifie cette partie de "diplomatique spéciale", il s'agit de connaître les organes principaux de production des chartes. Le premier chapitre suit une division chronologique de l'étude de la chancellerie pontificale, s'étalant des premiers siècles de l'Eglise au pontificat d'Eugène IV. L'auteur y note toutes les règles, les réformes et les sceaux, soigneusement classés selon sa périodisation. Le deuxième chapitre

concerne la chancellerie des souverains de la France. Encore une fois Giry choisit une étude chronologique, il aborde successivement les mérovingiens, les carolingiens, les premiers capétiens, Louis VI et Louis VII, les monarques de Philippe Auguste à Charles IV, et enfin les valois et les bourbons. Ses descriptions sont accompagnées d'arbres généalogiques. Après la France, le troisième chapitre est dédié aux chancelleries étrangères. Tout d'abord les chancelleries des souverains du Saint-Empire sont décrites avec une liste des caractéristiques des actes royaux de chaque période, puis en abordant les différentes évolutions sous Guillaume le Conquérant, Richard Coeur-de-Lion et Jean Sans-Terre, ce sont les chancelleries des rois d'Angleterre qui sont expliquées, et finalement les chancelleries des monarques de la péninsule espagnole sont étudiées, avant et après le XIIème siècle. Le quatrième chapitre traite des chartes ecclésiastiques, c'est-à-dire des actes de conciles et des chartes épiscopales. Dans le cinquième chapitre l'auteur introduit l'étude des chartes seigneuriales avec deux ouvrages de Louis de Mas Latrie qui sont des références à l'Ecole des Chartes. Louis de Mas Latrie est par ailleurs le prédecesseur de Giry qu'il a assisté avant de prendre sa suite dans l'enseignement de la diplomatique à l'Ecole des Chartes. Le premier paragraphe porte sur les caractères généraux des chartes seigneuriales, l'auteur y donne une définition des chartes seigneuriales ainsi qu'une justification de la périodisation de leurs études. Ainsi leur étude est divisée entre la période antérieure au milieu du XIIème siècle et la période postérieure. Le dernier paragraphe porte sur l'objet des chartes féodales, un autre élément qui peut aider les historiens à les reconnaître.

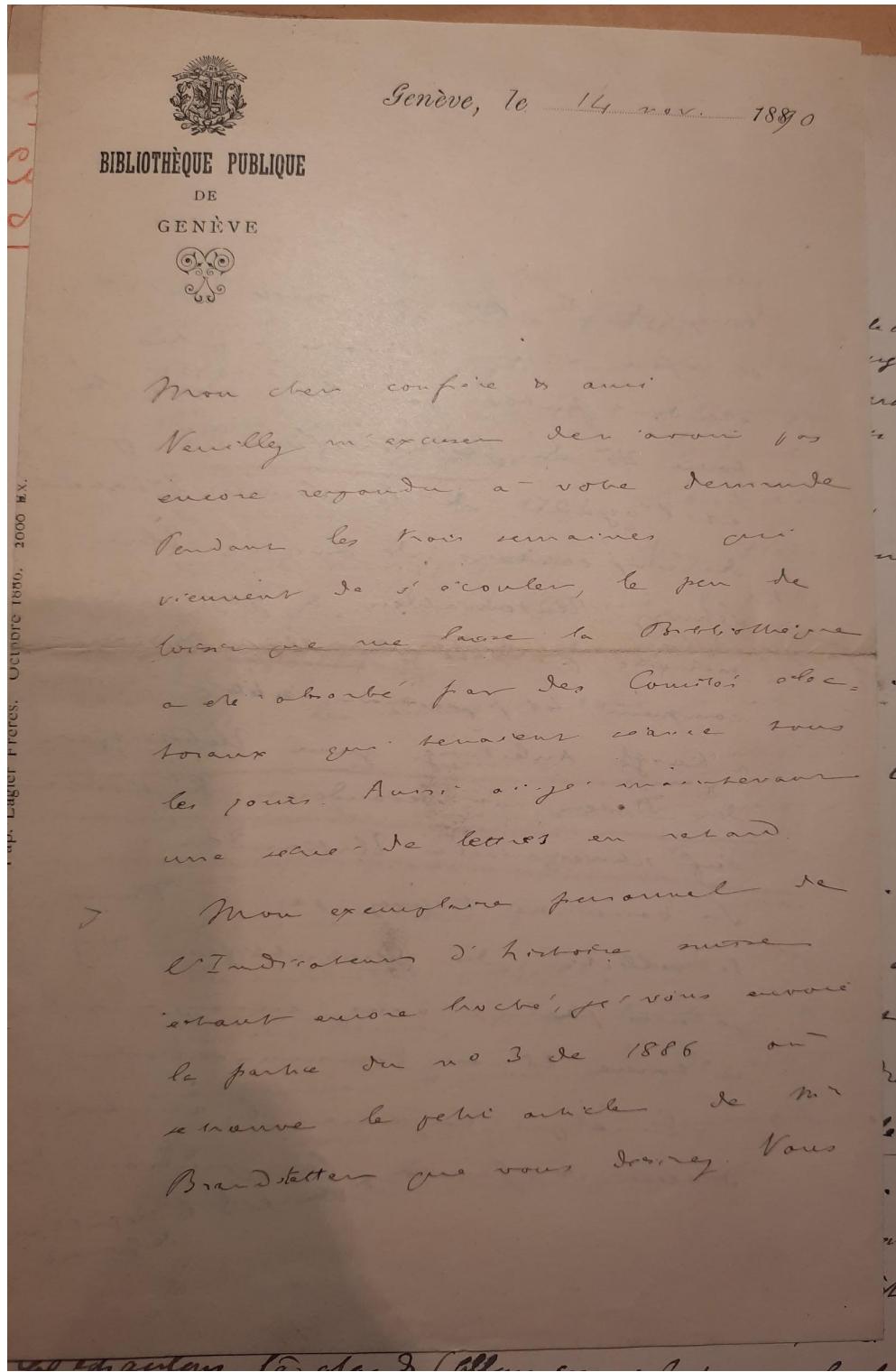
Le livre VI est consacré à l'analyse des actes privés. Arthur Giry donne sa définition des actes privés, qui regroupe les documents relevant du droit privé et concernant des personnes non publiques, avant d'entamer le premier chapitre. Le premier chapitre dresse un tableau des notaires publics, avec des références comme Ludovico Antonio Muratori et Harry Bresslau, il énumère les caractéristiques des notaires d'abord par époque puis par régions. Le deuxième chapitre porte sur les différents types de juridictions. Il s'agit donc d'une typologie, on y retrouve une analyse des juridictions gracieuses, royales et seigneuriales, des officialités ainsi que des municipalités. Le tableau dressé par Giry des actes privés est complété dans un troisième chapitre par un index des principales espèces d'actes privés où sont décrits la donation, la vente, l'échange et le précaire à différentes époques.

Le dernier livre qui compose le *Manuel de diplomatique*, le livre VII concerne les documents faux. Arthur Giry rappelle en introduction du livre que toutes ces connaissances doivent permettre à l'historien de discerner le vrai du faux lors de l'étude d'un document. Il écrit ; "les règles de la diplomatique ont en grande partie pour objet de permettre de

distinguer les actes authentiques des actes apocryphes". Dans ce livre il se propose donc de livrer les procédés des faussaires auxquels sont exposés les historiens. Le premier chapitre traite des actes subreptices ainsi que des actes récrits avec des exemples précis et détaillés. Le deuxième chapitre porte sur les actes faux, l'auteur y fait la distinction entre faux ancien et faux moderne qu'il illustre au travers de plusieurs exemples comme celui de la donation de Constantin bien célèbre. Il explique également dans ce chapitre les mobiles des actes faux ainsi que des exemples de fausses généalogies.

## Annexe L Correspondances concernant la construction du *Manuel de Diplomatique*.

## L.1. Lettre de Théophile Dufour.



verez, de les premières mots, ou ce  
se rapporte à un mémoire des  
grandes causes par lui dans le  
tome 25 du "Geschichtsfreund," ou  
est l'organe de la Société d'histoires  
des cinq cantons de Lucerne Uri,  
Schwyz, Unterwalden & Zug. Ce  
mémoire, au date de 1870 & qui  
comprend 41 pages, est intitulé :

"Kurze Anleitung zum Übersetzen  
der Dosen, mit besonderer Rücksicht  
auf schweizerische Urkunden"

Sie vous ne trouvez pas à Paris  
la collection du Geschichtsfreund,  
je vous ferai à vous envoyer  
le tome 25 en communication.

En ce qui concerne l'ancien  
procès de Genève, la question  
des vues tard la République  
de Genève,

styles sur des œuvres similaires :  
jusqu'en 1306, style pascal; de  
1306 à 1575, style narol. Voy  
Répertoire genevois, n° 1565 (l'ouvrage  
existe au Bibliothèque de l'Ecole  
des chartes.) En 1701, introduction  
à cabiducier prétorien : Voy. Mme.  
de la Sodehor de Genève, t. XXII,  
p. 348-357 (même observation)

Pour les autres cantons, je ne  
me par en mesure de vous  
donner des renseignements aussi  
certains. Mais, si vous le desirez,  
je me serai très fante de faire  
accorder à quelques amis de  
Zürich, Berne, Fribourg &  
Lausanne. Je crois que, de cette  
façon, vous aurez de nombreuses  
& de solides, fautes de les

Prenez de vos envies, c'est une excellente chose que d'obéir à ses envies.

Mamie ne fera qu'une, d'habitude,  
on se croit les uns les autres.

Une bénédiction de moi je vous ai  
toujours donné toujours à  
votre disposition

Veuillez me rappeler au  
souvenir de Madame Guy &  
me dire, je vous prie, si bar - Japon -

Ch Dufour

L'an dernier, je suis allé trois fois  
à Paris, sans savoir où, malheureux  
ment, aller vous faire une visite.  
Il est vrai que la seconde fois je  
demeurais à la campagne, près de  
Menton, que le troisième, j'ai  
puis l'influenza... que la première  
a été attrapée par l'éruption à  
parler mariage, d'un de mes parents.  
Cette année, je me suis reposé ! Ce  
long voyage que j'ai fait si souvent,  
commence à me fatiguer beaucoup

[Une lettre sur papier officielle de la Bibliothèque publique de Genève, transcription:]

Genève, le 14 novembre 1890

Mon cher confrère et ami

Veuillez m'excuser de n'avoir pas encore répondu à votre demande. Pendant les trois semaines qui viennent de s'écouler, le peu de loisir que me laisse la Bibliothèque a été absorbé par des Comités électoraux qui tenaient séance tous les jours. Aussi ai-je maintenant une série de lettres en retard.

Mon exemplaire personnel de l'Indicateur d'histoire nuse étant encore bâclé, je vous envoie la partie du n°3 de 1886 où se trouve le petit article de Monseigneur Brandstetter que vous désirez. Vous verrez, dès les premiers mots, qu'il se réfère à un mémoire plus étendu publié par lui dans le tome 25 du "Geschiches feund" [ souligné en rouge], qui est l'organe de la vocation d'honneur des cieux cantons de Lucernes Uni, Schuzz, Vutenvalden et Zug. Ce mémoire, qui date de 1870 et qui comprend 41 pages est intitulé "Kurze Anleitung zum Vebensehzen der Dahlen, mit besonderer Rücksicht auf schweizeriche Urkunden". Si vous ne trouvez pas à Paris la collection du Geichichtfeund, je suis près à vous envoyer ce tome 25 en communication

En ce qui concerne l'ancien diocèse de Genève, et plus tard la République de Genève, la question des styles est des plus simples: jusqu'en 1306, style pascal; - de 1306 à 1575, style natal. Voir Régeste genevois, n°1565 (l'ouvrage se trouve à la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes). En 1701, introduction du calendrier grégorien: Voir [...] de la Société de l'histoire de Genève, t.XXII, p.348-357 (même observation).

Pour les autres cantons je ne suis pas en mesure de vous donner des renseignements aussi certains. Mais, si vous le désirez, il me sera très facile d'écrire à ce sujet à quelques amis de Zurich, Berne, Bâle, Fribourg et Lausanne. Je crois que, de cette façon, vous auriez du nouveau et du solide, tandis que les Manuels ne font guère, d'habitude, que se copier les uns les autres. Usez librement de moi je serai très heureux d'être toujours à votre disposition.

Veuillez me rappeler au souvenir de Madame Giry et me croire, je vous prie, votre bien dévoué.

Th Dufour

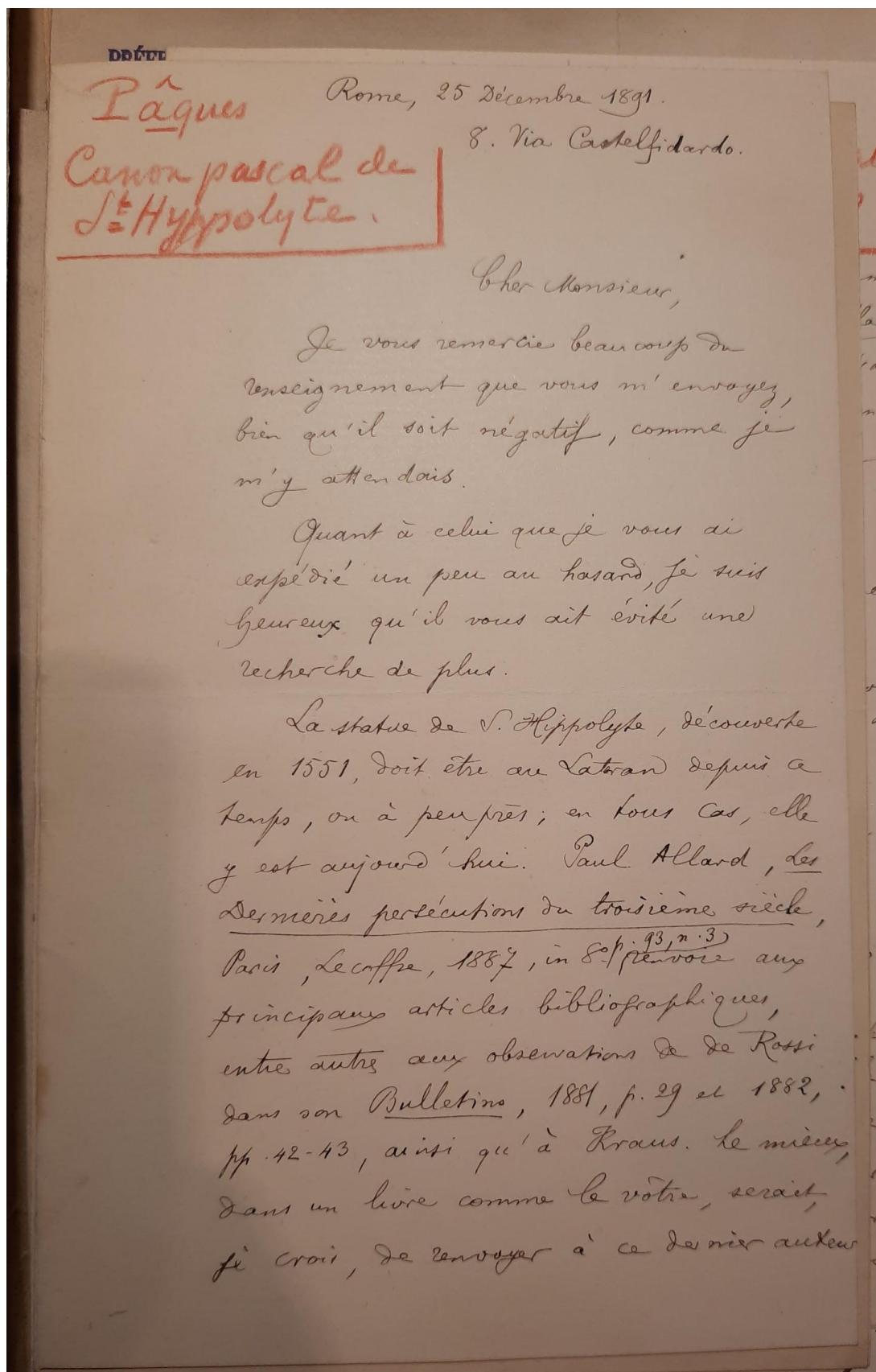
L'an dernier, je suis allé trois fois à Paris, sans avoir pu, malheureusement, aller vous faire une visite. Il est vrai que, la seconde fois, je demeurais à la campagne, près de Meudon, que la troisième, j'ai pris l'influenza et que la première a été absorbée par l'Exposition et par le

mariage d'un de mes parents. Cette année, je me suis reposé! Ce long voyage que j'ai fait si souvent, commence à me fatiguer beaucoup.

Prière de ne pas égarer les quelques pages del'Augriger que je vous envoie. C'est une collection très difficile à compléter en cas de perte d'un numéro.

[Lettre conservée aux Archives nationales à la cote 93AJ/264.]

L.2. Lettre de Léon Dorez



qui donne, dans sa Real-Encyclopädie der christlichen  
Alterthümer, Fribourg en Brisgau, 1882, 8°,  
t. I, p. 660-664, une sorte de facsimile  
de l'inscr. accompagné d'une transcription  
et d'un dessin représentant la statue.

Heureux d'être entré en relations épistolaires  
avec vous, j'espère que vous voudrez bien  
vous adresses à moi en toute autre circonstance  
analogue à celle-ci, et je vous prie d'agréer,  
pour vous et votre famille, les meilleurs  
vœux de nouvelle année de

Votre très dévoué

Leon Drey

une lettre de Rome, le 25 décembre 1891, du 8 via Castelfidardo

Pâques Canon pascal de St-Hippolyte

Cher Monsieur,

Je vous remercie beaucoup du renseignement que vous m'envoyez, bien qu'il soit négatif, comme je m'y attendais.

Quant à celui que vous ai expédié un peu au hasard, je suis heureux qu'il vous ait évité une recherche de plus.

La statue de St Hyppolyte, découvert en 1551, doit être au Latran depuis ce temps, ou à peu près; en tout cas, elle y est aujourd'hui. Paul Allard, *Les Dernières persécutions du troisième*

*siècle*, Paris, Lecoffre, 1887, in 8° p.93 n°3 renvoi aux principaux articles bibliographiques, entre autres aux observations de Rossi dans son *Bulletins*, 1881, p.29 en 1882, pp.42-43, ainsi qu'à Raus. Le mieux, dans un livre comme le vôtre, serait, je crois, de renvoyer à ce dernier auteur qui donne dans sa *Real-Encyclopädie der christlichen Altthümer*, Fribourg en Brisgau, 1882, 8°-, t.I, p.660-664, une sorte de facsimilé de l'inscriptions accompagné d'une transcription et d'un dessin représentant la statue.

Heureux d'être entré en relations épistolaires avec vous, j'espère que vous voudrez bien nous adresser à moi en toute autre circonstance analogue à celle-ci, et je vous prie d'agréer, pour vous et votre famille, les meilleurs voeux de nouvelle année de

Votre élève dévoué,

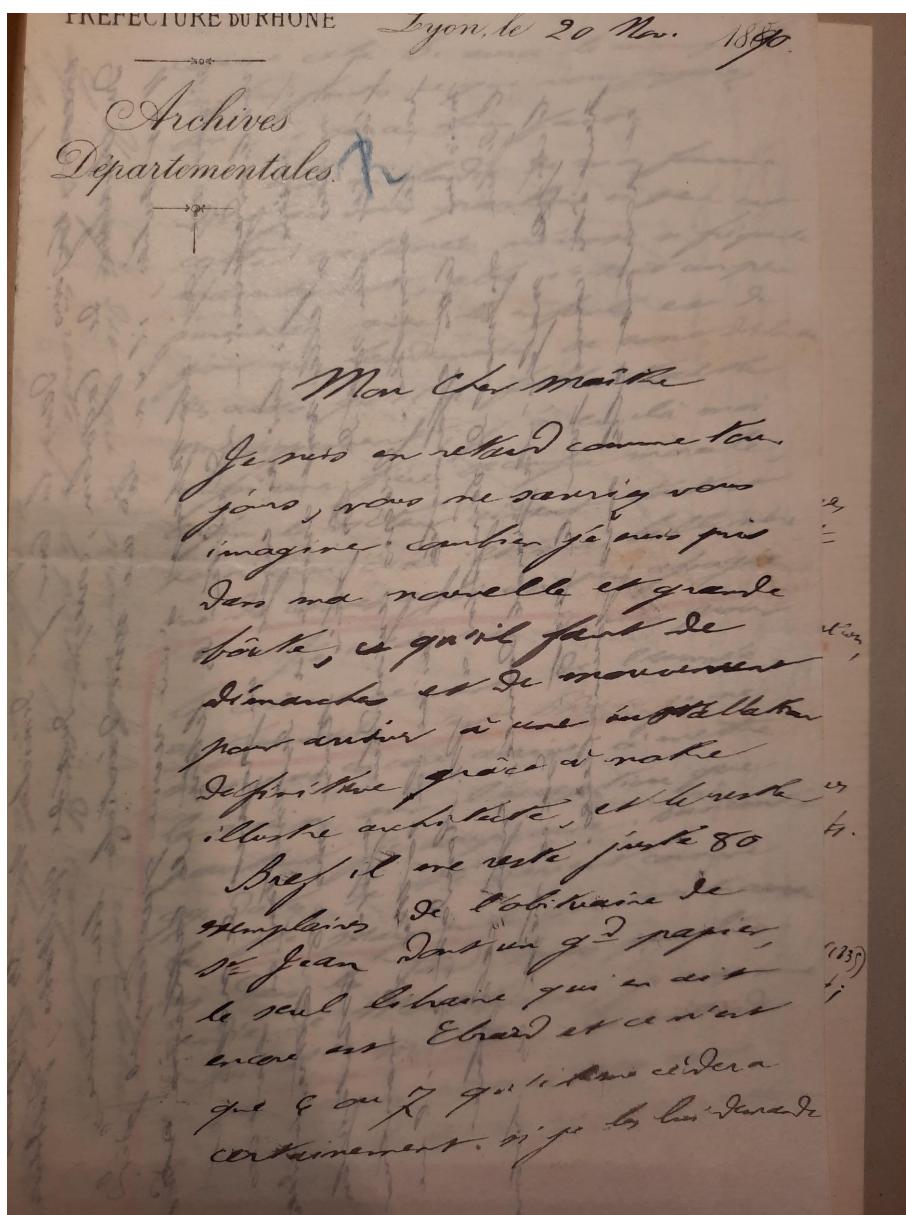
Léon Dorez<sup>3</sup>

[Lettre conservée aux Archives nationales à la cote 93AJ/264.]

---

<sup>3</sup> Omont Henri. Léon Dorez (1864-1922). In: *Bibliothèque de l'école des chartes*. 1922, tome 83. pp. 246-247.

### L.3. Lettre de Georges Guigue<sup>4</sup>



<sup>4</sup> Né à Trévoux comme Arthur Giry

comme cela si aura le monopole.  
Enfin faites ce que vous jugerez  
bon, ce sera bien fait.

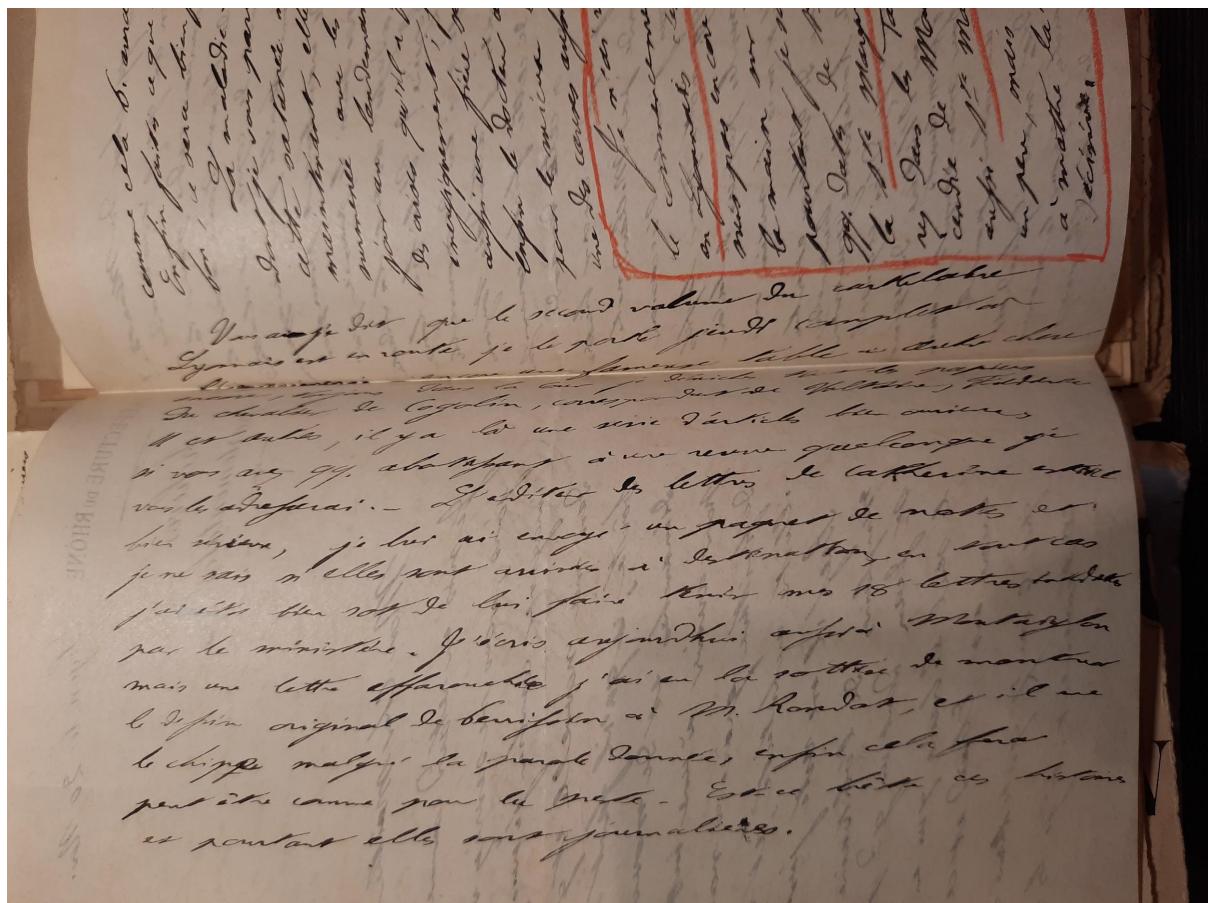
La maladie de ma femme  
dont je vais parler n'est pas  
d'une saleté mirobolante et flagrante,  
maintenant, elle est très-  
troublante avec les enfants et du  
jour au lendemain se sont déclarés des  
des ardois qu'il a fallu traiter  
immédiatement, j'ai eu la moitié d'  
un si grave état de conscience morale,  
après le docteur aident tout cela  
pour le malade et une billebille  
une des causes aussi un peu d'apnée.

J'en dis rien de rien pour  
le commencement de l'année, <sup>rever</sup>  
en Espagne <sup>c'est à dire</sup> j'ai ne  
pas encore arrêté d'arrêter  
la main sur l'exception que  
j'avais faite je soupçonne, bas contre <sup>en (13)</sup>  
la 1<sup>re</sup> Marguerite que son frère <sup>soit</sup>  
me dans le Tard <sup>pour l'in-</sup> <sup>me</sup>  
centie de Montfison, je soupçonne  
aussi 1<sup>re</sup> Madeleine de posséder une  
un peu, mais ne suis pas arrêté  
à mettre la main sur une jeune  
jeune.

Mary vous gq. chst du Monde?  
 Il y a un an que j'étais à l'abri  
 de D. un nouveau cadre pour la  
 rédaction de l'Almanach avec le  
 premier essai de copie et l'attribution  
 de la 10<sup>e</sup> feuille pour son approuv.  
 il demanda maintenant pourquoi  
 j'aurais pas mis le poème qui  
 lui était adressé avant la rédaction.  
 J'y de Roquière? Voilà bien long-  
 temps que je n'ai en la nouvelle  
 le Bellermann j'attendais toujours  
 à remettre ce cette fiche comme j'en  
 fis lui-même, si cette demande  
 peut passer j'espere avoir bientôt  
 une bonne corde par Millard, n'a-t-il  
 signalé, a qui j'ai eu l'occasion  
 de donner qq. notes pour le fil  
 Carnot. Dans les papiers de la cour  
 j'ai en effet mis la notice sur  
 la correspondance de Villroy et aussi  
 au marquis de Rochefoucauld (Barrois)  
 Du Lyonnais, vos rôles. Il est également  
 pris garde pour l'histoire d'origine  
 de Lyonnais. J'offrirai à mon compte j'assure  
 mes amis un volume pour les  
 documents inédits, mais il faudrait  
 faire des démarches, et pour le moment  
 il y a bien assez de toute celle que je

je  
 l'aurai  
 recher-  
 ché  
 les régu-  
 larités  
 d'autre-  
 que  
 des nob-  
 de 16e  
 histo-  
 rie à  
 p. 801.

8  
 app  
 co  
 v



une lettre sur le papier des archives départementales de la préfecture du Rhône de Lyon le 20 mai 1890

Mon cher maître

Je suis en retard comme toujours, vous ne sauriez vous imaginer combien je suis pris dans ma nouvelle et grande boîte, ce qu'il faut de dimanche et de mouvement pour arriver à une collection définitive grâce à notre illustre architecte, et le reste.

Bref, il me reste juste 80 exemplaires de l'obituaire de St Jean dont un grand papier, le seul libraire qui en ait encore est Ebrain et ce n'est que 6 ou 7 qu'il me cédera certainement si je les lui demande comme cela 6, avec le monopole. Enfin faites ce que vous jugerez bon, ce sera bien fait.

La maladie de ma femme dont je vous parlais si peu de cette satanée ménosé si fréquente maintenant, elle s'était un peu surmenée avec les enfants et du jours au lendemain se sont [...] les axes qu'il a fallu [...] énergiquement; j'ai eu là moi aussi une fière secousse morale, enfin le docteur aidant tout est pour le mieux et ma belle mère une des causes aussi un peu assagie.

Je n'ai rien de rien pour le commencement de l'année, en Lyonnais c'est Pâque je ne suis pas encore arrivé à mettre la main sur l'exception que pourtant je soupçonne. Par contre qq. dates de saints varient comme la Sainte Marguerite que vous trouverez dans les Tard-Venus pour l'incendie de Mathison; je soupçonne aussi sainte Madeleine de s'étendre un peu, mais ne suis pas arrivé à mettre la main sur une preuve décisive.

Savez-vous qq. chose de Montmartre? Il y a un an que j'avais avec à D'un nouveau cadre pour la rédaction de l'inventaire avec le premier envoi de copie et il attend la 10° bonne feuille pour s'en apercevoir, il demande maintenant pourquoi je n'ai pas suivi le premier qui lui était adressé avant la rédaction. Et de Rozière? Voilà bien longtemps que je n'ai eu de nouvelles de Bellemain j'attendais toujours le résultat de cette fichue commission pour lui écrire, si cette demande peut passer j'espère avoir bientôt une bonne coude par Millard , notre sénateur, à qui j'ai eu l'occasion de fournir qq. notes pour l'affaire Carnot. Dans les papiers de la cour j'ai en effet mis la main sur la correspondance de Villeroy et autres au marquis de Rochefanne bientandre gaunemen du Lyonnais, vous voyez d'ici ce qu'il peut y avoir pour l'histoire du régime de Lyonnais dont est M.Carnot. Pour mon compte j'aimerais mieux en tirer un volume pour les documents inédits, mais il faudrait encore des démarches, et pour le moment il y en a bien assez de toutes celles que je suis obligé de faire et que je vous demande aussi à vous ami, pour ma mère. Vous voyez toute ma misère, je bavarde et la besogne marche. Merci et de tout coeur votre

Georges Guigue

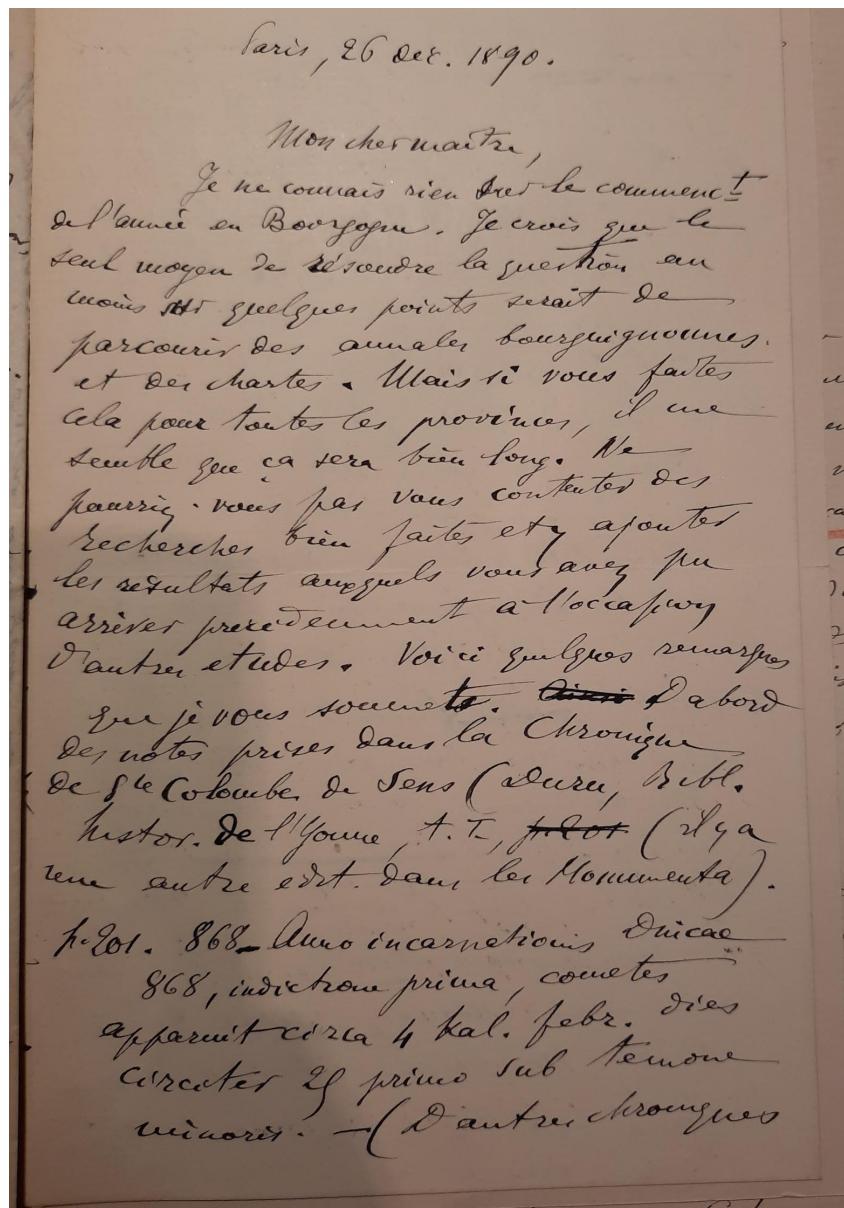
Pressez je vous prie nos hommages à madame Giry et nos amitié à Mamme

[en note dans la marge au centre de la lettre: ]

Vous ai-je dis que le second volume du cartulaire Lyonnais est en route je le parle jeudi complet à l'[...] encore une fameuse table à autre chose ... toujours sans le cours je déniche ça et là les papiers de chevaliers de Cogolin, correspondant de Voltaire, Fiesdente il est autres, il y a là une suivie d'articles lus au mieux si vous avez qq. embarrassant à une revue quelconque je vous les adresserai. L'édition des lettres de Catherine est bien sérieuse, je leur ai envoyé un passage de notes et je ne sais si elles sont arrivés si les sénateurs, en tout cas j'ai été bien sot de lui faire tenir mes 18 lettressans se pas le ministère. J'écris aujourd'hui aussi à Montaiglon mais une lettre effarante j'ai eu la sottise de montrer le dessin original de benisson à M.Rondat, et il ne le chisse malgrè la parole donnée, enfin cela fera peut-être comme la peste. Est ce bête ces histoires et pourtant elles sont journalières.

[Lettre conservée aux Archives nationales à la cote 93AJ/264.]

#### L.4. Lettre de Maurice Prou



constitue  
nos premiers  
mille

évidemment peut-être cette comète  
~~et plusieurs~~ sortelle d'accord  
avec l'astrol., ou bien y en a-t-il  
qui permettent l'apparition en 869.

p.203. "896. Huius anni milio  
idus januarii ..., donc  
l'année commence vers le 27 dec.,  
soit le 1 Janvier.

p.204. Voici un autre passage qui semble  
provenir au moins de l'année  
ne commence pas à Jany  
"914. Othberthus episcopus brevius,  
obiit Kal. januarii et ides  
mai. Consigiles ordinatus.",

p.205. ~~Suppos~~ la suite des even=ts  
semble montrer que l'année  
ne commence plus en Janvier,  
mais plutôt ~~le 27 decembre~~ à  
Jany. Car l'auteur rapporte  
un ouragan en ~~dont~~ et ensuite  
"in eadem anno, vigilia Cena  
Domini, 14 luna ante pascha  
feria quarta ... 11 cum eclipsi  
de lune".

Archarters des 9, X<sup>e</sup> et ~~XII~~<sup>10</sup> siècle  
ne montent rien fourni. Celles qui  
ne sont pas sorties de la chancellerie  
peuvent porter l'assurance de la date  
du jour et l'indication de la ferie.

Mais vous trouverez dans Gouantin, Castal.

et Yacine, n° CIX, t. I, p. 208 une

charte notice d'Etienne, évêque d'Autun

sur la fondation du monastère

de Tontemoy. Or à la p. 209, on

lit le rect d'une 1<sup>e</sup> donation :

«... hoc dominum fecit apud Avalonem,

nonas Januarii, quinta feria ... » Suis

et rapporté une 2<sup>e</sup> donation faite

le 6 XV kal. marti, IV feria ...

... Actum est hoc, ut praediximus

anno Domini Inc. MCIV, predictis

detarum terrenis et septuaginta

feriis ... » On ces feriés ne concordent

pas avec 1104, mais avec 1105.

Donc en 1105, les pauvres tombent

en jeudi et le 15 février, au mercredi

doux froid commence tout

au 9 mars soit à la greve.

ans cette charte n° CLII, p. 271, du  
septembre la charte n° CLII, p. 271, du  
mme cartulaire Quatres, vous  
fournirai celle pour 1107 et pour  
l'anglo un renseignement auquel je  
ne puis venir en force, parce que je  
n'ai pas ici la date de la copie d'aujourd'hui  
du pape Honorius.

- la charte n° CLXX, p. 291 du mme  
cartulaire, donnée à Chablis,  
l'an 1133 le dimanche 2<sup>e</sup> jour des  
noirs de Février. - Il faut lire 1134,  
car en 1134, le 4 février fut un dimanche.

. . . Voilà tout ce que je puis vous  
donner pour l'instant. Concernant vous  
un ouvrage dont je ne sais que  
le titre : Bilfinger (G), Der bürgerliche  
Tag. Untersuchungen über den  
Beginn des Kalendertags im  
klassischen Altertum und im  
christlichen Mittelalter. Stuttgart  
(chez Kohlhammer) 1888, v. - 8;

- Vous trouverez le travail de Cuissart  
paru en 1882 sur les jours égyptiens.

Je viens de voir Corolle qui est  
un content de Broat; car il  
n'obtient rien de lui.

Pour le ms Jacqueton, je  
devise que vous ne fassiez pas  
envoyer la préface à l'imprimeur;  
je voudrais la garder pour en  
comparer les conclusions avec  
les textes. Et si l'édard l'envoie  
à l'imprimeur, celui-ci ne manquera  
pas de l'imprimer ou de la  
perdre. Il me faudrait un  
imprimeur qui marchât bien.  
Car je tiens à être débarrassé  
de la correction des épreuves  
pour l'aguer.

A bientôt j'espère,  
et veuillez me croire votre  
très affectueusement dévoué

Maurice Broa

Paris, 26 décembre 1890

Mon cher maître,

Je ne connais rien sur le commencement de l'année en Bourgogne. Je crois que le seul moyen de résoudre la question au moins quelques points serait de parcourir des annales bourguignonnes et des chartes. Mais si vous faites cela pour toutes les provinces, il me semble que ça sera bien long. Ne pourriez-vous pas vous contenter des recherches bien faites et y ajouter les résultats auxquels vous avez pu arriver précédemment à l'occasion d'autres études. Voici quelques remarques que vous soumets. D'abord des notes précises dans la Chronique de Ste Colombe de Sens [...].

[...]

Je viens de Coville qui est mécontent de Fessard; car il n'obtient rien de lui.

Four le mis Jacquestou, je désire que vous ne fassiez pas envoyer la préface à l'imprimeur; je voudrai la garder pour en comparer les conclusions avec les textes. Et si Picard l'envoie à l'imprimeur, celui-ci ne manquera pas de l'imprimer ou de la perdre. Il me faudrait un imprimeur qui marchât bien car je tiens à être débarrassé de la correction des épreuves pour Pâques.

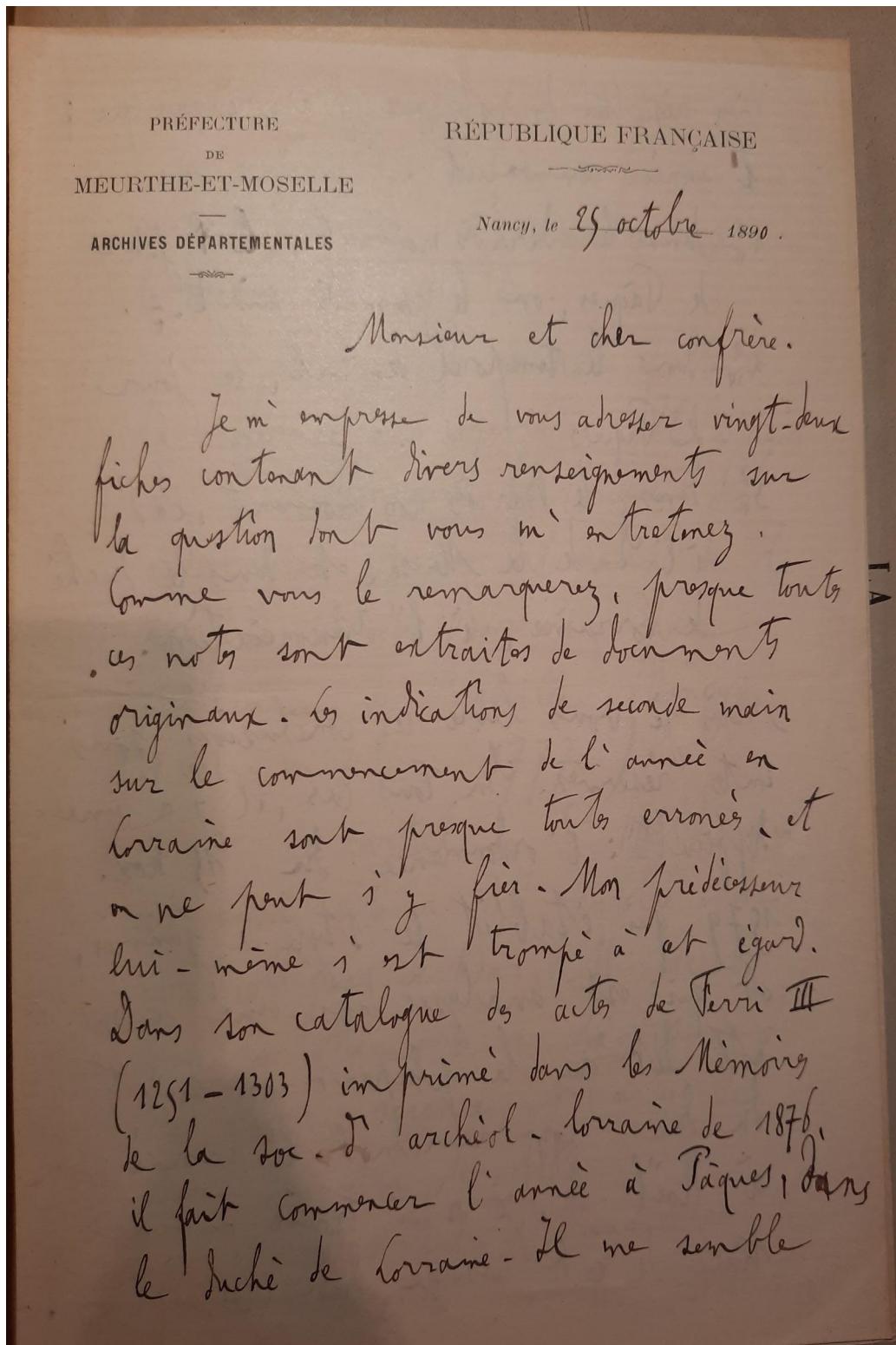
à bientôt j'espère,  
et veuillez lui croire votre affectueusement dévoué

Maurice Prou

[Lettre conservée aux Archives nationales à la cote 93AJ/264.]

L.5. Correspondance avec Emile Duvernoy (1861-1943) historien de la Lorraine.

L.5.1. Lettre du 25 octobre 1890



bien résummer des notes que j'ai réunies que l'année commençait :

- 1<sup>er</sup> Dans le Barrois mourant, le ~~P~~ jour de Pâques, ou le samedi saint.
- 2<sup>nd</sup> Dans le temporal de Toul, le jour de Pâques.
- 3<sup>rd</sup> Dans le Barrois non mourant, c.à.d. à l'U. de la Marne, et dans le Duché de Lorraine, à l'Annonciation.

Mais je vous livre ces conclusions sous toutes réserves. En tous cas, il y a une difficulté : l'ordonnance du 15 nov.

1579 qui établit le style de janvier, et qui est analysée dans une de mes notes dit que la plupart des sujets de ce commencement l'année à Noël. Or, je n'ai trouvé aucune trace de cet usage dans les archives.

Serait-ce un usage purement ecclésiastique ? Je ne doute pas que vous n'arriveriez à répondre pour le mieux cette question.

Plusieurs de mes notes portent la référence : Rogerville. Il s'agit du dictionnaire historique des ordonnances et des tribunaux de la Lorraine et du Barrois, par Guillaume de Rogerville (Nancy, 1 vol. in 4° 1777).

Le cartul. de Se Hôilde qui est aussi cité a été publié par mon collègue de Bar, M. Jacob dans les Mémoires de la société des lettres, sciences et arts de Bar le 1<sup>re</sup> Juin de 1882

Le cartul. 9<sup>e</sup> Annal par le P. Goffinet est dans la Collection

des documents belges inédits.

Je vous serais obligé de vous laisser  
bien me renvoyer mes notes dès que  
vous en aurez pris connaissance.

Reverez, je vous prie, Monsieur  
et cher Confrère, l'expression de  
mes sentiments les plus dévoués.

S. Duvernoy

1, rue de la Monnaie

Tout à votre disposition si vous  
avez besoin d'autres renseignements  
que je suis en état de vous fournir.

Le liber omnium est dans mes  
archives, côte B. 416.

[ Une lettre sur papier officielle des archives départementales de la préfecture de Meurthe et Moselle, transcription:]

Nancy le 25 octobre 1890

Monsieur et cher confrère,

Je m'empresse de vous adresser vingt-deux fiches contenant divers renseignements sur la question dont vous m'entretenez. Comme vous le remarquerez, presque toutes ces notes sont extraites de documents originaux. Les indications de seconde main sur le commencement de l'année en Lorraine sont presque toutes erronées et on ne peut s'y fier. Mon prédecesseur lui-même s'est trompé à cet égard. Dans son catalogue des actes de Ferri III imprimé dans les Mémoires de la société d'archéologie lorraine de 1876 il fait commencer l'année à Pâques, dans le duché de Lorraine. Il me semble bien résulter des notes que j'ai réunis que l'année commençait:

1° dans la Barrois mouvant le jour de Pâques ou le samedi saint

2° dans le temporel de Toul, le jour de Pâques

3° dans le Barrois non mouvant cad à l'intérieur de la Meuse et dans le duché de Lorraine à l'annonciation.

Mais je vous livre ces conclusions sous toutes réserves. En tout cas, il y a une difficulté: l'ordonnance du 15 novembre 1579 qui établit le style de janvier et qui est analysée dans une de mes notes dit que la plupart des sujets du duc commencent l'année à Noël. Or je n'ai trouvé aucune trace de cet usage dans les archives? Serait-ce un usage purement ecclésiastique? Je ne doute pas que vous n'arriviez à résoudre pour le mieux cette question. Plusieurs de mes notes portent la référence: Rogéville. Il s'agit du Dictionnaire historique des ordonnances et des tribunaux de la Lorraine et de Barrois par Guillaume de Rogéville 1777

Le cartulaire de Sainte Hoïlde qui est aussi cité a été publiée par mon collègue de Bar M.Jacob dans les Mémoires de la société des lettres, sciences et arts de Bar le duc de 1882.

Le cartulaire d'Ornal par le P.Soffinet est dans la collection des documents belges inédits.

Je vous serais obligé de vouloir bien me renvoyer mes notes dès que vous en aurez pris connaissance.

Recevez, je vous prie, Monsieur et cher confrère, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

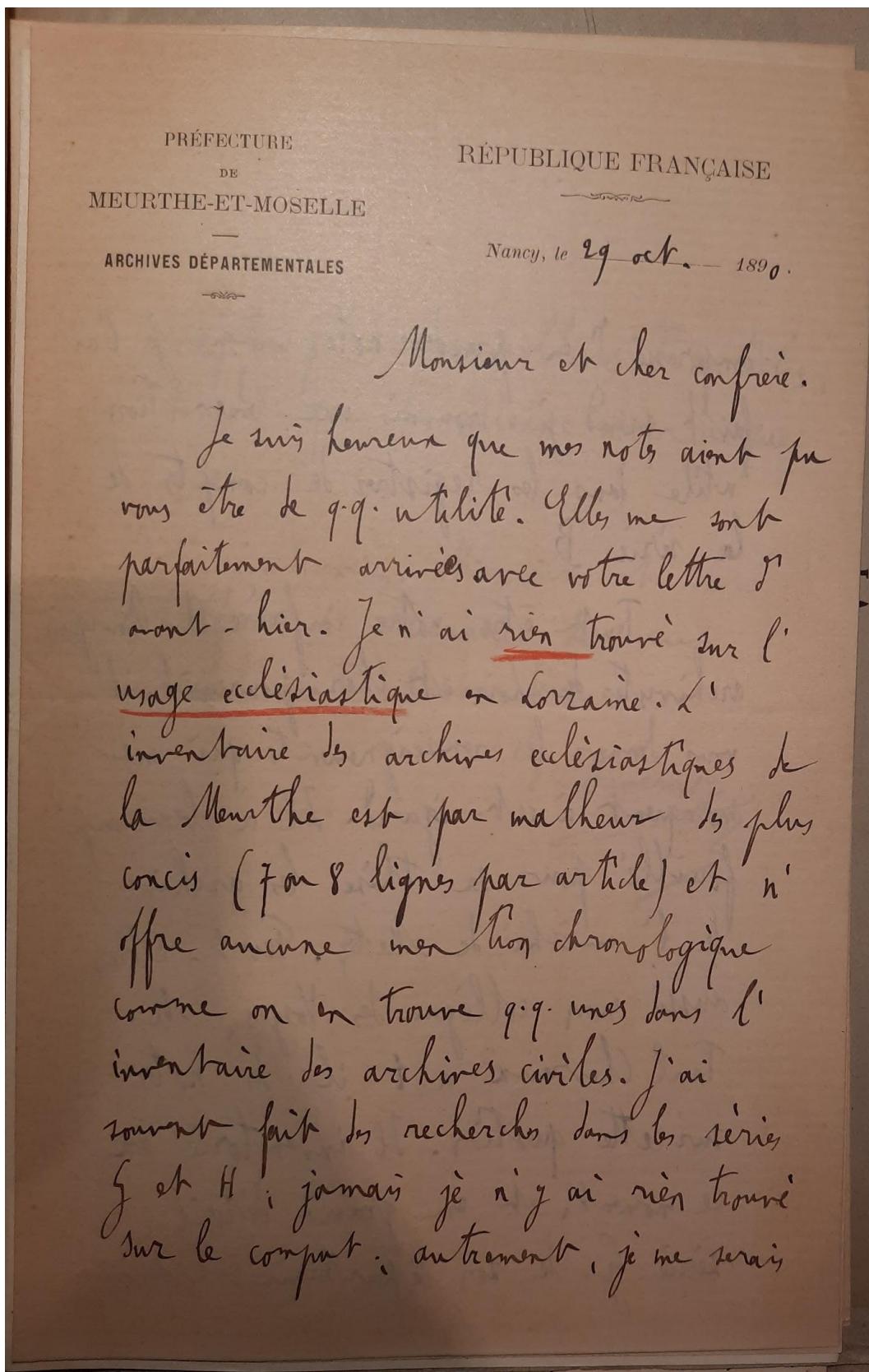
Emile Duvernoy

1 rue de la Monnaie

Tout à votre disposition si vous avez besoin d'autres renseignements que je suis en état de vous fournir.

Le liber omnium est dans mes archives, côte B.416

[Lettre conservée aux Archives nationales à la cote 93AJ/264.]



impresé d'en prendre note, comme je l'ai fait quand je trouvais une mention utile dans les registres de comptes de la série B.

Tent être notre frère A. Bourgoin archiviste de Lorrain et l'hon. pourrait-il vous donner les renseignements qui me manquent à cet égard. Il a beaucoup fouillé pour sa thèse les archives de l'évêché de Metz. Tent. être aussi mon collègue des Vosges, M. Taul Chevremont a-t-il des notes sur cette question. Il inventorie en ce moment, et en grand détail, la série G. de son département qui

compte plusieurs milliers d'articles,  
tandis que la mienne n'en a que  
1300.

Reverez, Monsieur et cher  
Confrère, l'assurance de mes  
sentiments tout dévoués

E. Durémoy

[ Une lettre sur papier officielle des archives départementales de la préfecture de Meurthe et Moselle, transcription:]

Nancy, le 29 octobre 1890

Monsieur et cher confrère,

Je suis heureux que mes notes aient pu vous être de qq. utilité. Elles me sont parfaitement arrivées avec votre lettre d'avant-hier. Je n'ai rien trouvé sur l'usage ecclésiastique en Lorraine. L'inventaire des archives ecclésiastiques de la Meurthe est pas malheureusement concis (7 ou 8 lignes par article) et n'offre aucune mention chronologique comme on en trouve qq. unes dans l'inventaire des archives civiles. J'ai souvent fait des recherches dans les séries G et H, jamais je n'y ai rien trouvé sur le compas, autrement, je me serais empressé d'en prendre note comme je l'ai fait quand je trouvais une mention utile dans les registres de comptes de la série B.

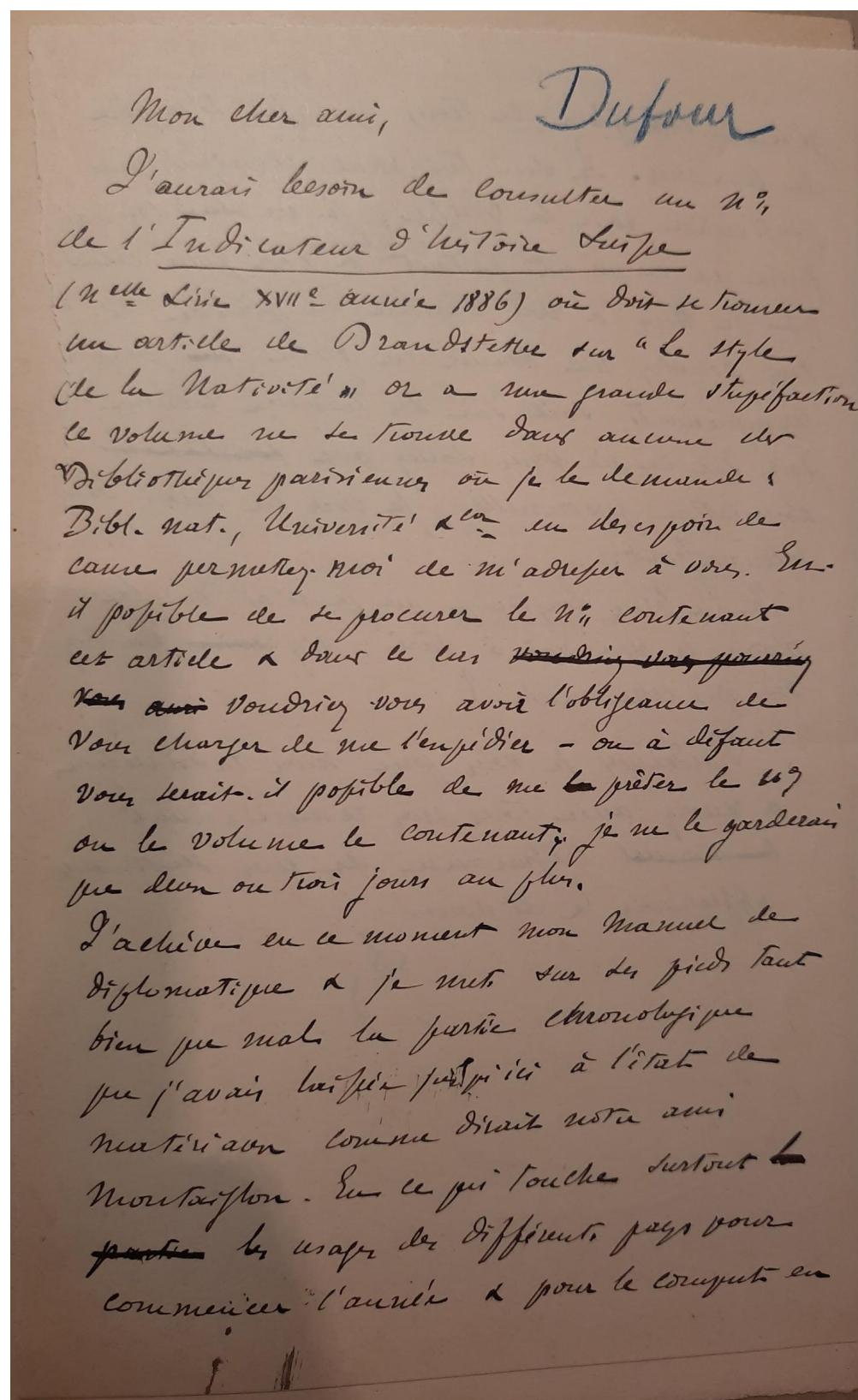
Peut-être notre confrère A.Bourgeois archiviste de Loir et Cher pourrait-il vous donner les renseignements qui me manquent à cet égard. Il a beaucoup fouillé pour sa thèse les archives de l'évêché de Metz. Peut-être aussi mon collègue des Vosges. M.Paul Chevreux a-t-il des notes sur cette question. Il inventorie en ce moment et en grand détail, la série G de son département qui compte plusieurs milliers d'articles, tandis que la mienne n'en a que 1300.

Recevez, Monsieur et cher confrère, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Emile Duvernoy

[Lettre conservée aux Archives nationales à la cote 93AJ/264.]

L.6. Brouillon de lettre d'Arthur Giry à Dufour



général, est plein de trous que l'on décepera  
de boucher. Le fait très mal renouvelé en  
particulier pour la Suisse : je ne sais comment  
faire que ce qui est partout à faire pour cela  
que je troue à vous l'article en question. Si  
vous pourriez me donner en outre des quelques  
renseignements soit sur les travaux locaux  
soit sur ce que vous savez par ~~connaissance~~  
observation personnelle, je vous en serai bien  
reconnaissant.

Il ya bien longtemps que je n'ai eu le  
plaisir de vous voir à Paris : n'y reviendrez-  
vous pas cette année ?

Pardonnez si vous prenez mon indiscrétion  
à rire avec tout mon renouvellement  
~~le~~ nous l'apparence de mon sentiment,  
affection à de vous !

A{

H. MARION, professeur à la Sorbonne.  
E. MÜNZ, docteur ès lettres de la Faculté de Paris.

[Transcription:]

Mon cher ami,

J'aurais besoin de consulter un numéro de l'Indicateur d'histoire Suisse (nouvelle série année 1886) où doit se trouver un article de Draudtetter sur "Le style de la nativité" or à ma grande stupéfaction le volume ne se trouve dans aucune des bibliothèques parisiennes où je le

demande: bibliothèque nationale, université, et en désespoir de cause permettez-moi de m'adresser à vous. Est-il possible de se procurer le numéro contenant cet article et dans ce cas voudriez-vous avoir l'obligeance de vous charger de me l'expédier ou à défaut vous serait-il possible de me prêter le numéro ou le volume le contenant, je ne garderai que deux ou trois jours au plus.

J'achève en ce moment mon Manuel de diplomatique et mets sur les pieds tant bien que mal la partie chronologique que j'avais laissé jusqu'ici à l'état de matériaux connu comme dirait notre ami Montaiglon<sup>5</sup>. En ce qui touche surtout les usages des différents pays pour commencer l'année et pour le completer en général, c'est plein de trous que je désespère de boucher. Je suis très mal remarqué en particulier pour la Suisse: je ne connais juste que ce qui est partout et c'est pour cela que je tiens à voir l'article en parution. Si vous pouviez me donner en outre quelques renseignements soit sur des travaux locaux soit sur ce que vous savez par observation personnelle, je vous en serai bien reconnaissant.

Il y a bien longtemps que je n'ai eu le plaisir de vous voir à Paris: n'y viendrez-vous pas cette année?

Pardonnez je vous prie mon indiscretion et recevez avec tous mes remerciements l'assurance de mes sentiment affectueux et dévoués,

Arthur Giry

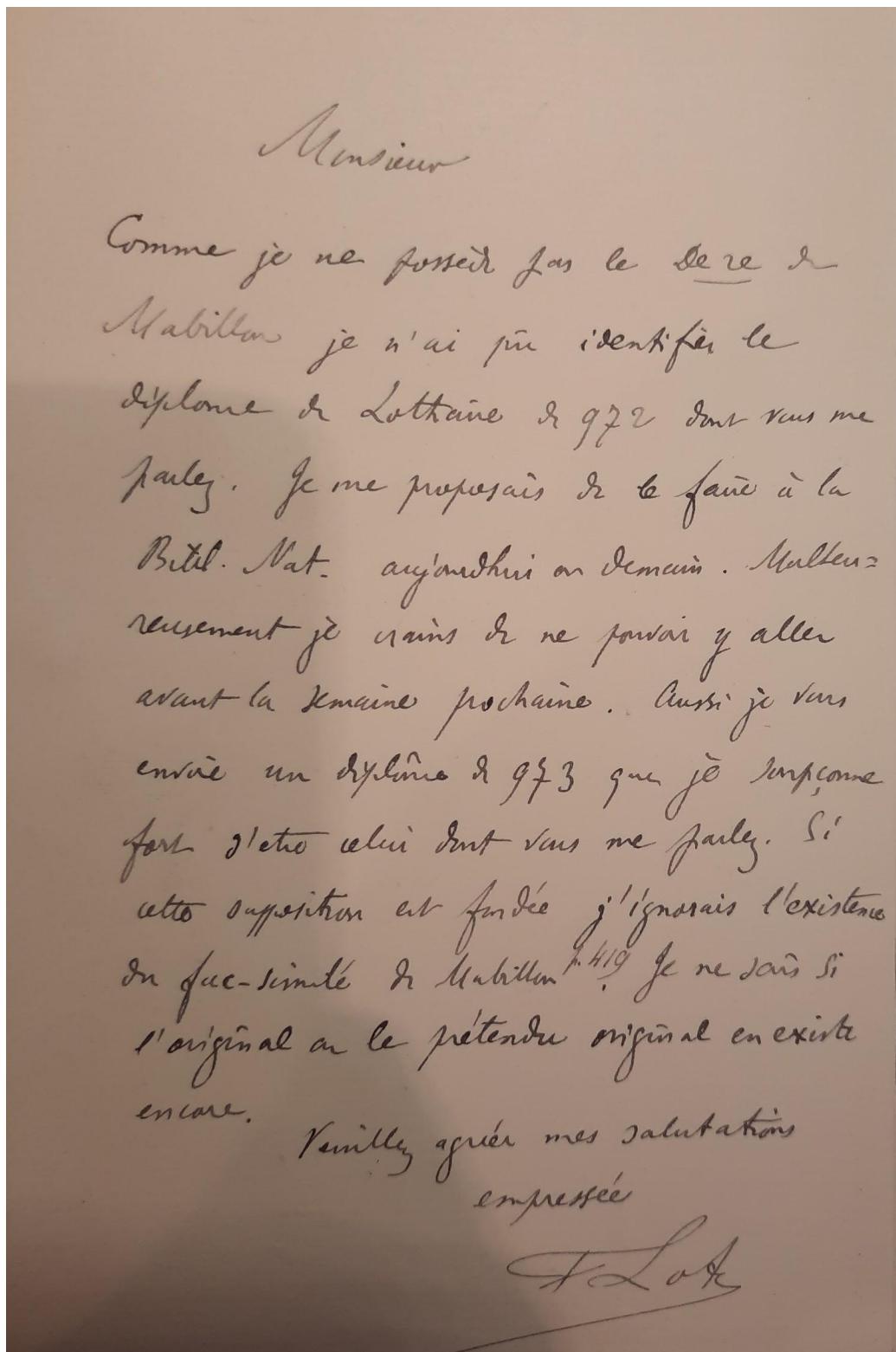
[Lettre conservée aux Archives nationales à la cote 93AJ/264.]

---

<sup>5</sup> Anatole de Montaiglon (1824-1895), ancien élève de l'Ecole des Chartes, archiviste, secrétaire de l'Ecole des Chartes il y devient professeur de bibliographie, classement des archives et des bibliothèques. Il est impliqué dans des comités et sociétés communes à Arthur Giry dont la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France.

Annexe M Lettres des élèves d'Arthur Giry lui étant adressé pour l'aider dans ses recherches pour le *Manuel de Diplomatique*.

**M.1. Lettre de Ferdinand Lot.**



[ Transcription:]

Monsieur

Comme je ne possède pas le De re de Mabillon je n'ai pu identifier le diplôme de Lothaire de 972 dont vous me parlez. Je me proposais de le faire à la Bibliothèque nationale aujourd'hui ou demain. Malheureusement je crains de ne pouvoir y aller avant la semaine prochaine. Aussi je vous envoie un diplôme de 973 que je soupçonne fort d'être celui dont vous me parlez. Si cette supposition est fondée j'ignorais l'existence du fac-similé de Mabillon p.419. Je ne sais si l'original ou le prétendu original en existe encore.

Veuillez agréer mes salutations empressées,

Ferdinand Lot

[Lettre conservée aux Archives nationales à la cote 93AJ/264.]

M.2. Lettre de Maurice Prou

Paris, 8 mai 1893

Mon cher maître,

Je vous envoie l'ameuse  
du sceau de Hugues Capet, en  
vous priant de me la rendre, parce  
que vous l'aurez étudiée et notée,  
parce qu'elle appartient au  
 Cabinet des Médailles, et je dois  
la déposer aux Archives.

C'est, d'après la lettre de la  
personne, qui nous a envoyé  
ce croquis un monumet  
en plomb où la légende est  
gravée en creux.

Veuillez croire mon  
cher maître, à mes sentiments  
les plus affectueux

Maurice Prou

[Transcription:]

Paris 5 mai 1893

Mon cher maître

Je vous envoie l'image du sceau de Hugues Capet, en vous priant de me le rendre, quand vous l'aurez étudiée et notée, parcequ'elle appartient au cabinet des Médailles et je dois la déposer aux Archives.

C'est d'après la lettre de la personne qui nous a envoyé ce croquis un monument en plomb où la légende est gravée en creux.

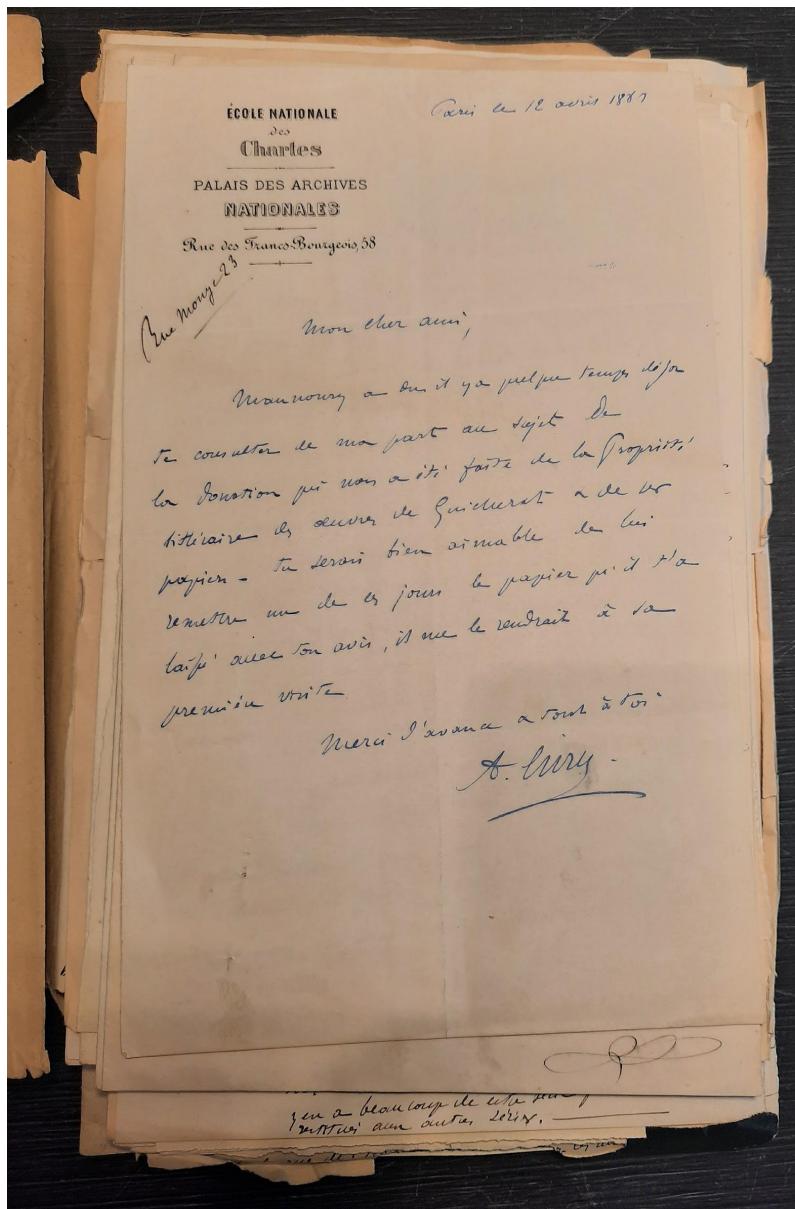
Veuillez croire, mon cher maître, à mes sentiments les plus affectueux

Maurice Prou

[Lettre conservée aux Archives nationales à la cote 93AJ/264.]

Annexe N Papiers d'Arthur Giry concernant la publication des Mélanges Quicherats<sup>6</sup>

N.1. Brouillon de lettre d'Arthur Giry 12 avril 1889



[lettre sur papier école des chartes de Giry de Paris le 12 avril 1889 dans laquelle il tutoie l'un de ses amis avec inscrit sa propre adresse, 23 rue monge, transcription:]

<sup>6</sup> Conservés sous la cote 93AJ/264 aux Archives nationales.

"Maunoury a du il y a déjà quelques temps déjà te consulter de ma part au sujet de la donation qui nous a été faite de la Propriété littéraire des œuvres de Quicherat et de ses papiers. Tu serai bien aimable de lui remettre un de ces jours le papier qu'il t'a laissé avec ton avis, il me le rendrait à sa première visite.

Merci d'avance et tout à toi,

A.Giry"

N.2. Lettre de Giry à Jozon.

7 Avril 1884. 1884

Jozon Notaire  
Monseigneur, 96<sup>e</sup> St Denis

Comme je le pensais & comme  
je vous l'avais dit, la Société de  
l'Ecole des Chartes ~~ne peut~~ doit être  
autorisée à accepter administrativement  
& accepter la donation de la propriété  
littéraire de sensuré le M. D. Jeichnerat est  
puis lui a été faite, L'acte doit donc  
nécessairement porter par l'acceptation  
et faire son réserve de cette autorisation.  
Mais de plus, si M. Lardiz ~~et~~ n'est  
n'avait pas plus par moi compris l'autre  
jour par la présence d'un acceptant  
étais nécessaire à l'acte de donation,  
est pris ~~que~~ avait cru par l'acceptation  
de la Société devait ~~être~~ l'objet ~~de~~  
~~l'acceptation~~ d'une ~~de~~ acte séparé.  
Avant de quitter Paris, il avait même  
chargé le secrétaire de convoyer les

ce but auprès de l'acte public papier  
une assemblée extraordinaire à lui  
avait laissé un projet de délibération à  
soumettre à l'approbation de la Société  
dont je vous envoie ci-joint copie. Je  
ne sais trop comment cela se peut  
concilier avec l'avis de l'acceptation  
par M. Roy qui figure dans l'acte.  
Comme c'est de M. Lardet qui a pris en  
main toute cette affaire je le prie de  
vous servir à ce sujet et vous serai  
reconnaissant de vous bien entendre  
sa lettre, si c'est possible, avant ~~la~~  
~~réception~~ de recevoir les formalités nécessaires.

Praedey, Morimont.

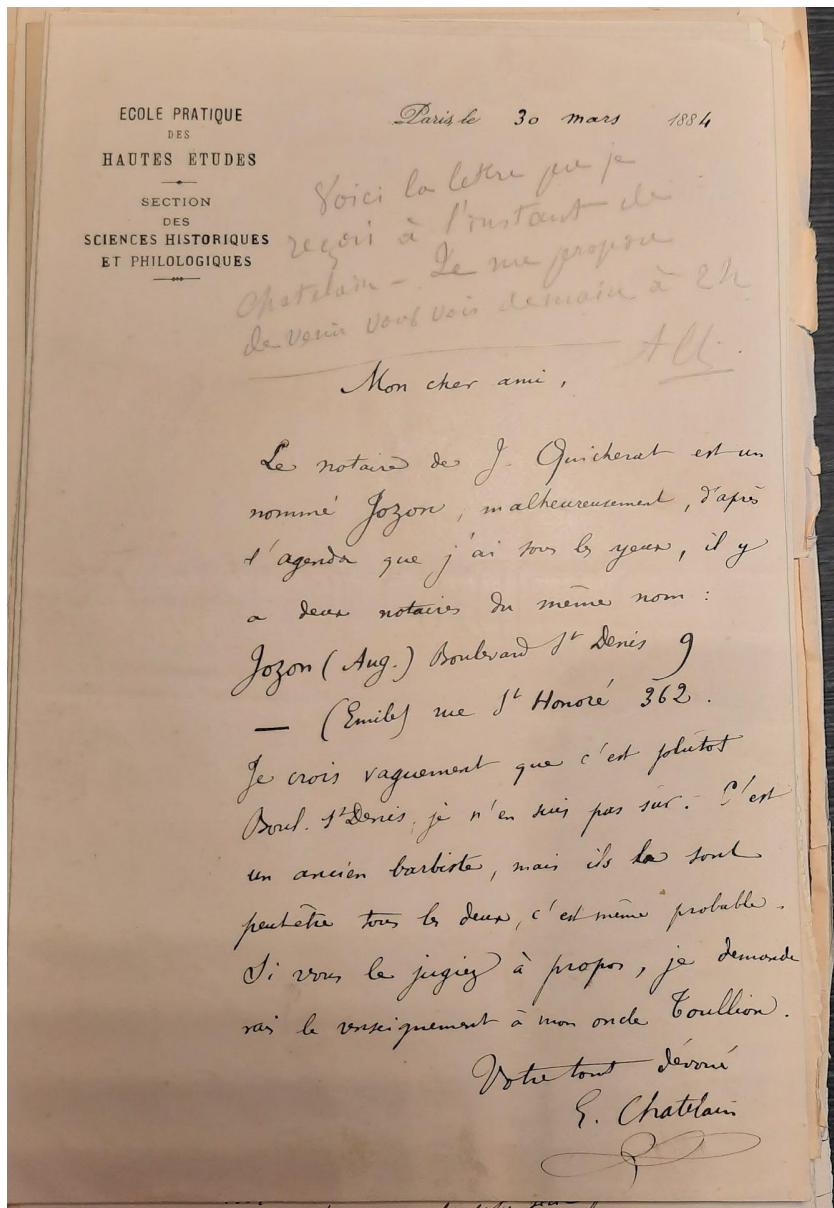
[brouillon de lettre de Giry au notaire M.Jozon à St Denis du 7 avril 1884 qui demande l'acceptation par la société de l'Ecole des chartes pour que la donation puisse avoir lieu, transcription:]

“Monsieur,

Comme je le pensais et je vous l'avais dit, la Société de l'Ecole des Chartes doit être autorisée administrativement à accepter la donation de la propriété littéraire des oeuvres de M. J. Quicherat qui lui a été faite, l'acte doit donc nécessairement porter que l'acceptation est faite sous réserve de cette autorisation. Mais de plus, si M.Tardif n'avait pas plus que moi compris l'autre jour que la présence d'un acceptant de la Société devait faire l'objet d'un acte séparé. Avant de quitter Paris, il avait même chargé le secrétaire de convoquer dans ce but aussitôt l'acte public passé en assemblée extraordinaire et lui avait laissé un projet de délibération à soumettre à l'approbation de la Société dont je vous envoie ci-joint copie. Je ne sais trop comment cela se peut concilier avec l'énoncé de l'acceptation par M.Roy qui figure dans l'acte. Comme c'est M.Tardif qui a pris en main toute cette affaire je le prie de vous écrire à ce sujet et vous serais reconnaissant de vouloir bien attendre sa lettre, si c'est possible, avant de remplir les formalités nécessaires,

Recevez, Monsieur,

### N.3. Lettre de Châtelain à Giry



[Une lettre du papier officiel de l'EPHE section historique du 30 mars 1884, transcription:]

Mon cher ami,

Le notaire de J. Quicherat est un nommé Jozon, malheureusement, d'après l'agenda que j'ai sous les yeux, il y a deux notaires du même nom: Jozon (Aug.) Boulevard St Denis 9 Jozon (Emil)e Rue St Honoré 362.

Je crois vaguement que c'est plutôt Boulevard St Denis, je n'en suis pas sûr.

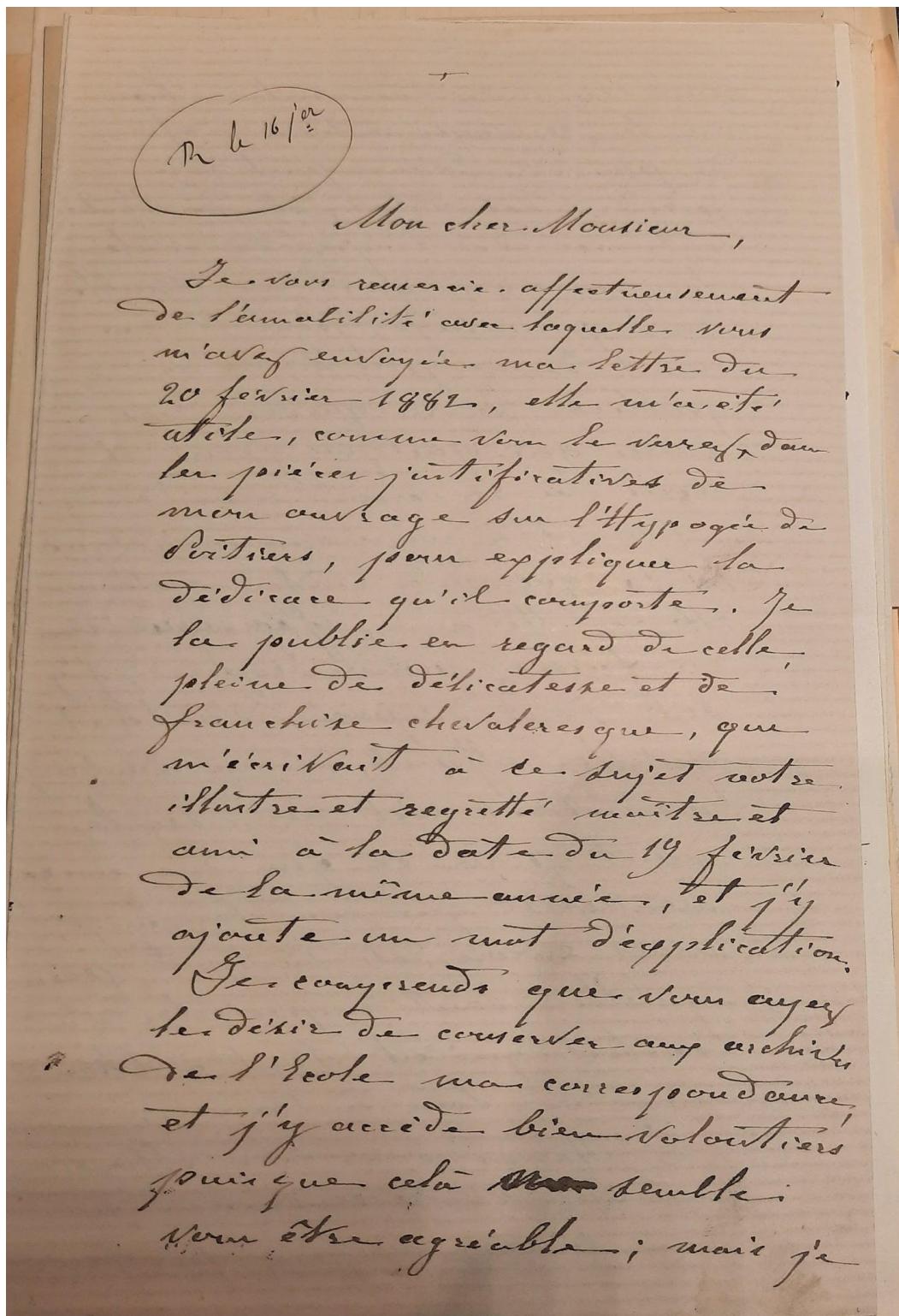
C'est un ancien barbiste, mais ils le sont peut-être tous les deux, c'est même probable. Si vous le jugiez à propos, je demanderai le renseignement à mon oncle Touillon

Votre tout dévoué,

E. Chatelain

[annoté par Giry au crayon;] Voici la lettre que je reçois à l'instant de Chatelain. Je me propose de venir vous voir demain à 2h.

N.4. Lettre de Camille de la Croix à Arthur Giry



+

Vous demandez de vouloir bien  
me la renvoyer entière, afin  
de pouvoir, d'une part les  
prendre des notes, et de l'autre  
entourer de crayon de couleur  
les passages qu'il me sembler-  
rait plus sage pour le mo-  
ment de ne pas livrer au  
public. Je ne garderai ces  
lettres que quelques jours et  
vous les renverrai entière.

Quant à vous communiquer  
les 16 que m'a écrite notre  
cher regretté ami, affligé que vous  
en fassiez prendre copies, j'y  
suis tout disposé, d'autant  
qu'elles offrent, ce me semble,  
un intérêt réel non dépen-  
dant pour ce qui me concer-  
ne ainsi que mes travaux,  
mais encore, et surtout pour  
qu'elles sont empreintes d'un  
cachet qui est tout à l'hou-  
meur de leur auteur.

J'attends donc, cher Mousnier,  
un mot de réponse qui me  
dira si vous préferez les faire

A Paris. 16 Janvier 184

copier ici ou à Paris; de l'envoyer à Paris je ne pourrais même demander que pour peu de temps attendu qu'il est renferment des passages relatifs à mes travaux que je pourrai utiliser.

Merci aussi de l'offre si généreuse que vous me faites d'anciens et nouveaux messages de la Révolution et les journaux; je l'accepte avec reconnaissance. Ma publication éprouve un léger retard parce que je suis obligé de faire fondre des caractères ~~hors~~ double de lettres siées doubles ou triples qui manquent à la série des caractères typographiques corps <sup>16</sup> de l'imprimerie Nationale dont je vous vers pour les inscriptions des nouveaux ouvrages; néanmoins j'espere que dès que j'aurai donné le bon à tirer de tout, et que j'aurai mis une remise à Paris pour présenter ce travail à M. Didot; alors aussi j'aurai le plaisir de vous voir.

Necille agric., mon cher  
Maurice, L'expression de mon  
respectueux dévouement au N.<sup>o</sup>.  
L'

Camille de la Croix

Poitiers,  
Le 15 Janvier  
1883.

[ Transcription:]

Poitiers le 15 janvier 1883 (réponse le 16 janvier)

Mon cher Monsieur,

Je vous remercie affectueusement de l'amabilité avec laquelle vous m'avez envoyé ma lettre du 20 février 1882, elle m'a été utile, comme vous le verrez dans les pièces justificatives de mes ouvrages sur l'Hypogée de Poitiers, pour expliquer la dédicace qu'il comporte. Je la publie en regard de celle pleine de délicatesse et de franchise chevaleresque, que m'écrivait à ce sujet votre illustre et regretté maître et ami à la date du 19 février de la même année, et j'y ajoute un mot d'explication. Je comprend que vous avez le désir de conserver aux archives de l'Ecole ma correspondance et j'y accède bien volontiers puisque celà (sic) semble vous être agréable; mais vous demande de vouloir bien me la renvoyer entière, afin de pouvoir, d'une part en prendre des notes, et de l'autre entourer de crayon de couleur les passages qu'il me semblerait plus sage pour le moment de ne pas livrer au public. Je ne garderai ces lettres que quelques jours et vous les renverrai ensuite.

Quant à vous communiquer les 16 que m'a écrites notre regretté ami, vous en feriez prendre copie, j'y suis tout disposé, d'autant qu'elles offrent, ce me semble, un intérêt réel non seulement pour ce qui me concerne ainsi que mes travaux, mais encore, et surtout parce qu'elles sont empreinter d'un cachet qui est tout à l'honneur de leur auteur.

J'attends donc, cher Monsieur, un mot de réponse qui me dise si vous préférez les faire copier ici ou à Paris; si c'était à Paris je ne pourrais m'en déservir que pour peu de temps attendu qu'elles renferment des passages relatifs à mes travaux que je compte utiliser.

Merci aussi de l'offre si gracieuse que vous me faites d' [...] Hypogée dans les Revues et les Journaux; je l'accepte avec reconnaissance. Ma publication éprouve un léger retard parce que je suis obligé de faire fondre des caractères de lettres liées doubles ou triples qui manquent à la série des caractères épigraphiques corps 8 de l'imprimerie Nationale dont je me sers pour les inscriptions de mon ouvrage; néanmoins j'espère que d'ici peu j'aurai donné le bon à tirer de tout, et que je pourrai me rendre à Paris pour présenter ce travail à la Maison Didot; alors aussi j'aurai le plaisir de vous voir.

Veuillez agréer, mon cher Monsieur, l'expression de mon respectueux dévouement en N.d.

Camille de la Croix

### N.5. Brouillon de lettre d'Arthur Giry à Auguste Castan

Lettre à  
Castan pour  
M. Milon et Guichardot  
le 21 + bie 1882  
Monseigneur et cher confrère,

Le comité chargé des papiers & des travaux longtemps pour  
M. Guichardot a été réuni ~~et~~ et sauvé de la mort &  
décidé d'entreprendre le plus tôt possible la réédition  
des opuscules de notre cher vénérable maître. Je lui ai donné  
connaissance de la réponse que vous aviez faite à la  
proposition que j'avais été chargé de vous faire, relative  
à la publication de ce qui concerne Alors la position  
d'Albiez. Le comité m'a chargé de vous exprimer les  
plus vifs remerciements & de vous prier de vouloir bien  
préparer le plus tôt possible cette publication qui doit  
être dans le 1<sup>e</sup> volume connexe ~~à~~ <sup>1</sup> à l'actuel ouvrage  
autre historique, Goulois & romain. Il lui a paru  
que pour cette ~~réédition~~ réédition il conviendrait de ~~renoncer~~  
~~à~~ <sup>1</sup> non pas seulement à publier dans l'ordre  
chronologique les Dissertation de Guichardot, mais ~~entre~~  
~~de le rendre~~ qu'il était indispensable de les expliquer  
en quelque sorte en le faisant précéder de quelque note  
en petit traité, renouant le actuel avec <sup>1</sup> le précédent &  
faisant aussi brièvement que possible l'histoire de cette  
fausse politique. Il lui a semblé aussi que des  
diverses Dissertation du maître ayant paru dans des  
recueils différents ce qui l'avait <sup>oblige</sup> à mettre à chaque fois  
les lecteurs au courant de la position il pouvoit y  
avoir lieu de faire ~~et cela~~ suffisante un certain  
nombre de répétitions. De plus, à la distance où nous

polémique)

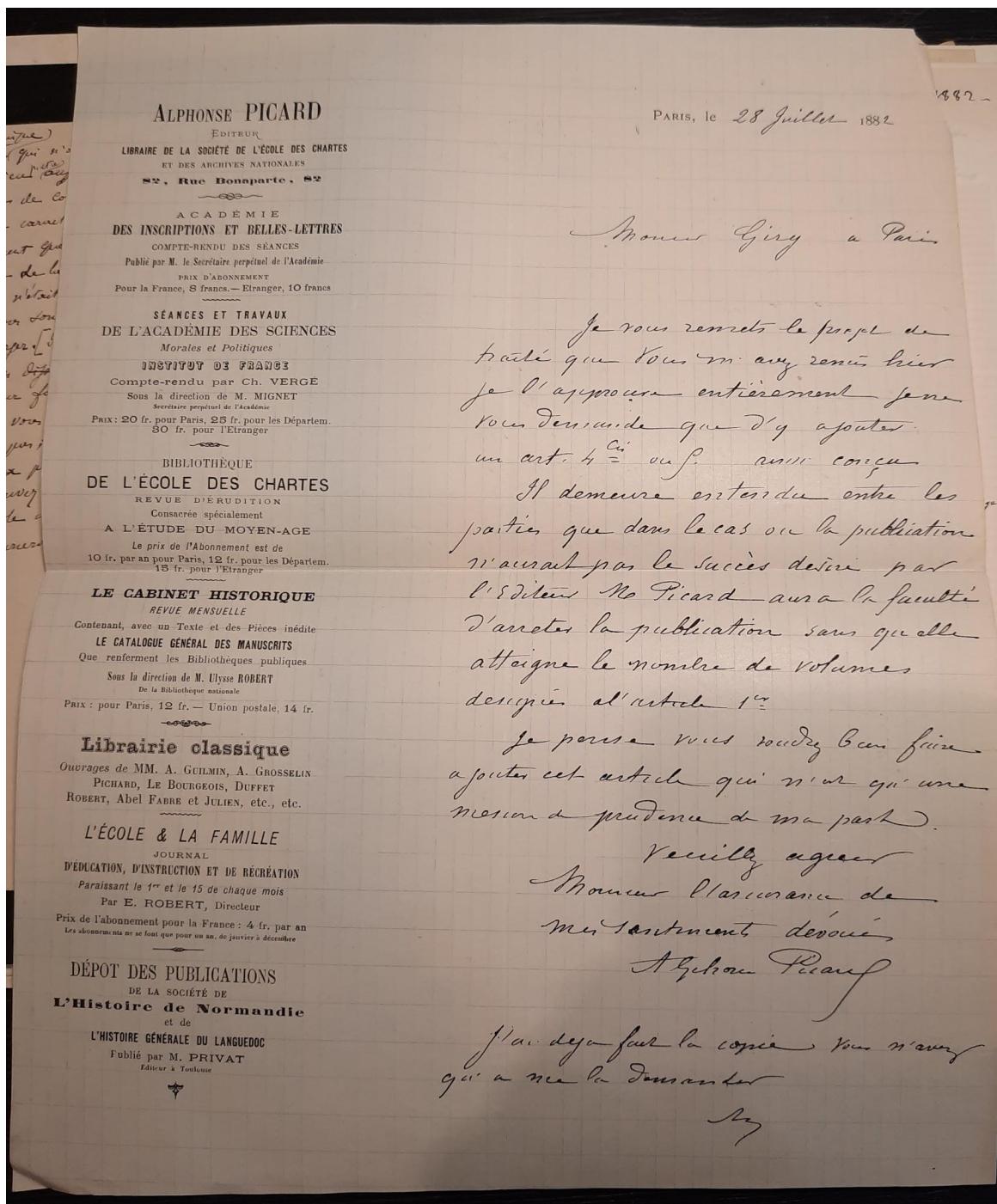
soumises de la ~~liste~~ qui n'a plus l'utérat des premiers  
jours, il y aurait lieu <sup>peut-être</sup> aussi de faire des coupures  
un certain nombre de coupures du précisément ce  
qui a surtout le caractère polémique pour ne  
conserver précisément que ce qui sera utile  
utile pour l'histoire de la portion & pour la siéne.  
Nul moyen que pour n'ait à même de faire ce  
n'avait débat à nous soumises bien heureux que vous  
veuliez vous en charger. Peut-être aurez-vous à Desauvion  
plusieurs doubles de ces dissertations opuscules que vous  
pourrez sacrifier pour faire la copie des volumes &  
je pourrai peut-être vous procurer quelque chose de com-  
me vous n'auriez pas; ~~ce que je vous ai moi~~  
~~ne pas~~ Quant à eux que si vous ne moi ne  
trouverions, vous pourrez en faire copier ~~le~~ ce  
que vous ferez utile de réimprimer, l'éditeur  
Picard vous remboursera de frais que vous aurez  
fait de ce chef.

[Brouillon de lettre à l'intention de Castan pour les Mélanges Quicherat le 21 décembre 1882,  
transcription:]

Monsieur et cher confrère,

Le comité chargé des papiers et des travaux laissés par M. Quicherat s'est réunis samedi dernier et a décidé d'entreprendre le plus tôt possible la réédition des opuscules de notre cher vieux maître. Je lui ai donné connaissance de la réponse que vous aviez faite à la proposition que j'avais été chargée de vous transmettre pour la publication de ce qui concerne la position d'Alésia. Le comité m'a chargé de vous exprimer les plus vifs remerciements et de vous prier de vouloir bien préparer le plus tôt possible cette publication qui doit entrer dans le 1er volume consacré aux époques ante historiques, gauloise et romaine. Il lui a paru que pour cette réédition il conviendrait non pas seulement de publier dans l'ordre chronologique les articles et dissertations de Quicherat, mais qu'il était indispensable de les expliquer en quelques sorte en les faisant précéder de quelques notes en petit texte, résumant les articles auxquels il répondait et faisant aussi brièvement que possible l'histoire de cette fameuse polémique. Il lui a semblé aussi que les diverses dissertations du maître ayant paru dans des recueils différents ce qui l'avait obligé à mettre à chaque fois les lecteurs au courant de la question il pouvait y avoir lieu de supprimer un certain nombre de répétitions. De plus, à la distance où nous sommes de la polémique qui n'a plus l'intérêt des premiers jours, il y aurait lieu peut-être aussi de faire un certain nombre de coupures précisément de ce qui a surtout le caractère polémique pour ne conserver précisément ce qui reste utile pour l'histoire de la question et pour la science. Nul mieux que vous n'était à même de faire ce travail délicat et nous sommes bien heureux que vous vouliez vous en chargez. Peut-être aurez-vous à Besançon quelques doubles de ces opuscules que vous pourrez sacrifier pour faire la copie du volume - je pourrai peut-être vous procurer quelques uns que vous n'auriez pas. Quant à ceux que ni vous ni moi ne trouverions, vous pouvez en faire copier ce que vous jugerez utile de réimprimer, l'éditeur Picard vous remboursera des frais que vous aurez fait de ce chef. "

## N.6. Lettre d'Alphonse Picard éditeur à Arthur Giry



[ Transcription:]

Paris, le 28 juillet 1882

Monsieur Giry à Paris

Je vous remets le projet de traité que vous m'avez remis hier je l'approuve entièrement je ne vous demande que d'y ajouter un art. 4ci ou S. conçu.

Il demeure entendu entre les parties que dans le cas où la publication n'aurait pas le succès désiré par l'Editeur M. Picard aura la faculté d'arrêter la publication sans qu'elle atteigne le nombre de volumes désigné à l'article 1er.

Je pense vous voudrez bien faire ajouter cet article qui n'est qu'une mesure de prudence de ma part.

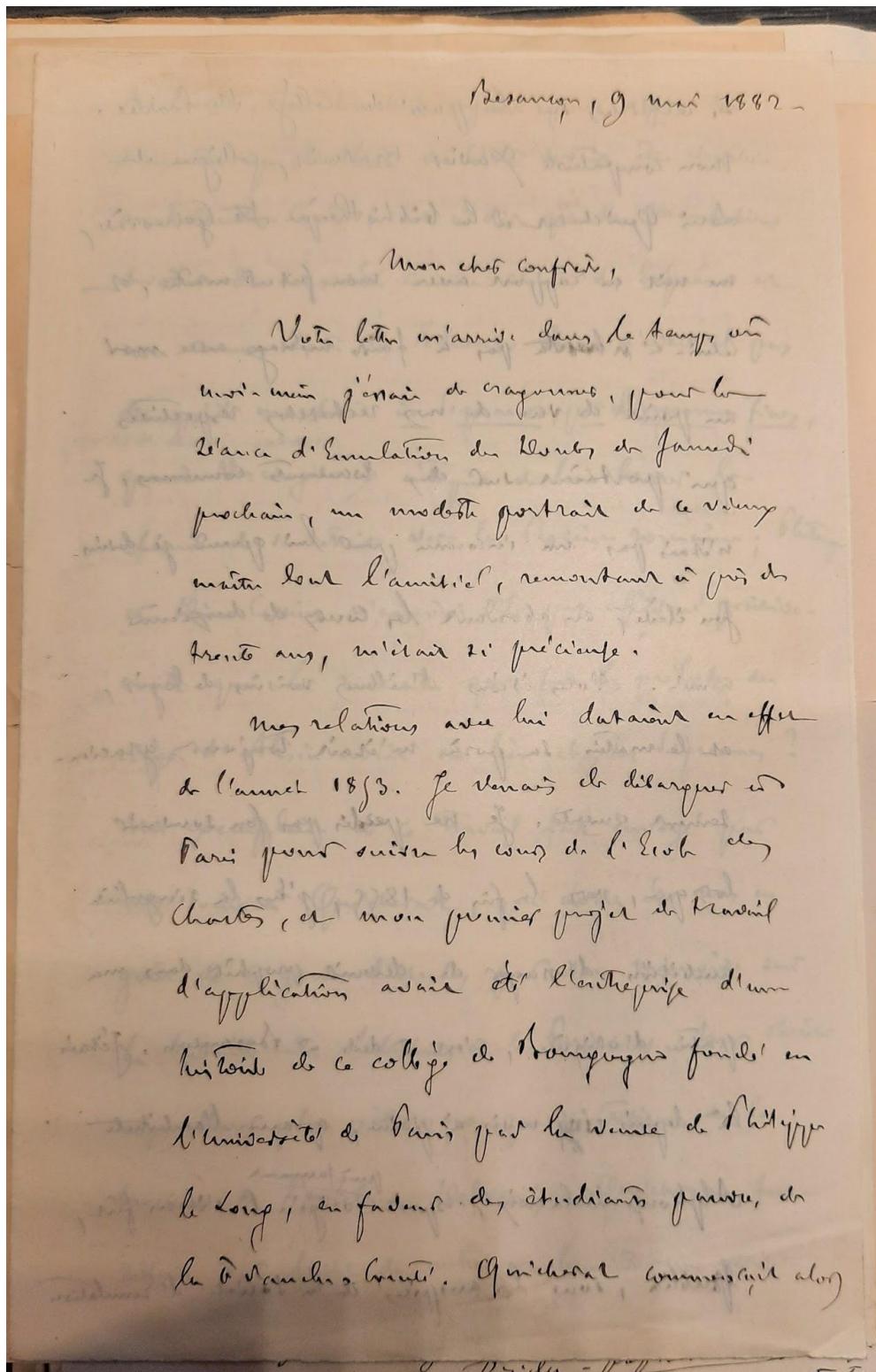
Veuillez agréer Monsieur l'assurance de mes sentiments dévoués

Alphonse Picard

J'ai déjà fait la copie vous n'avez qu'à me la demander.

## N.7. Correspondance d'Auguste Castan à Arthur Giry

### N.7.1. Lettre du 19 mai 1882



des recherches sur le passé du collège St-Barbe.  
Mon compatriote Xavier Martini, collègue de  
Louis Guichard à la bibliothèque St-Germain,  
me mit en rapport avec mon futur maître, et  
Alain n'hésita pas à faire mariage avec mon  
amie au sein de nos recherches respectives  
qui portaien sur des documents communs, je  
n'étais pas un inconnu pour lui quand je devins  
son élève, en abordant les thèmes de deuxième  
anné. Nous étions d'ailleurs voisins de logis,  
et le matin du porche m'était toujours gracieu-  
lement ouverte. Je ne garde pas peu de souvenirs  
lorsque, vers la fin de 1855, j'eus la singulière  
ambition d'assurer le devenir prophète dans ma  
petite d'origine, c'est à dire à Besançon. J'étais  
là depuis cinq mois à peine, quand l'architecte  
Alphonse Delacroix, esprit <sup>puis</sup> original s'il en fut,  
fut élu, sous les auspices de la Société d'Emulation

de Lombes, une bataille ayant pour sujet de  
découvrir que l'Allemagne devait être défaite  
en France à Compiègne, et ce à dire que les Mandubiens  
devaient être vaincus comme clients des Seignanx et  
non comme clients des Rétiens. C'est n'avait-il pas  
dit qu'il marchait in Seignano, per l'agoratum fine,  
quand Vercingétorix entreprit de lui barrer le  
chemin de sa retraite vers la Provence romaine; Stéphane  
et Louis Cassini n'avaient-ils pas affirmé positive-

mme que la rencontre qui fut le prélude du  
siège d'Alésia avait eu lieu chez les Seignanx?

Un exemplaire de ce travail fut envoyé par  
mes soins à Guichard, qui avait été mis en  
guise de ce genre d'étude par son ministre sur  
la bataille entre Labienus et les Parisiens. Sans succès en  
aux allures plus vittoresques que scientifiques de la  
broueuse de l'excellente Delacroix, Guichard fut  
déduit par l'idée de mettre en lumière une vérité  
assez longue de cette histoire qui devrait

nouvelle, et, dans un article que publia l'Athenaeum  
français du 10 mai 1856, il traduisit en langage  
d'étude l'ingénierie exposée de l'architecte Bissutin.

La question fut ainsi, dès son origine, transportée  
sur un grand théâtre, et la polemique qu'elle  
lusa<sup>it</sup> ne dura pas moins d'une quinzaine  
d'années. Parmi nos adhérents, ~~plusieurs~~<sup>notamment</sup>,  
d'escrits distingués, Carl Müller, Ernest Desjardins,  
Ferdinand de Lasteyrie, quelques peu Henri Martin,  
étaient à l'interprétation logique du texte de Léon  
de nos amis ~~avaient~~<sup>nous</sup> donné des raisons; mais les fauilles  
faits autour d'Athè<sup>s</sup>-la-Reine furent à l'avantage  
de nos adversaires. Incontestablement Alcibiade aurait  
été un oppidum celtique et des milliers d'hommes  
devraient faire échapper certains de ce lieu de  
refuge. Trente mille hommes, sans besognes,  
des milliers plus de cent mille morts, étaient les  
témoignages de cette lutte gigantesque; mais,  
les vestiges d'un siège en règle nous firent

d'auant. Il est vrai que nos fouilles furent faites avec des ressources limitées : celles-ci résultèrent de souscriptions privées et de subventions qui nous allouaient la surveillance Sociale de l'institution des élèves. Ces fouilles furent commencées au mois de juin 1858 : j'en signale les premiers résultats dans un rapport qui eut la bonne fortune de plaire beaucoup à Guichard ; de telle sorte que je ne pus le décevoir ultérieurement à davantage le maintenir dans nos fouilles dont nous nous partagions la direction. Nous fîmes en collaboration, cette campagne de fouilles dans l'intérieur et sur le pourtour du massif d'Alise : ce fut pendant les automnes des années 1858, 1859, 1861, 1862 et 1863. Le nos tumulus sortit tout à une légion d'objets qui constitue, au musée archéologique de Besançon, l'une des plus remarquables séries du genre. Nos observations, dont la meilleure partie revient à Guichard, ont été le prétexte de la révolution d'une renaissance des études d'archéologie galloise.

en France, et bien est alors pour que le temps courrait  
à ces recherches ne devait pas être considéré comme  
perdu. Quelques-uns jugeaient ainsi : il avait  
conscience que le coup de claque donné par le  
grave Delacroix, devenu finement son ami,  
était proche à point pour réveiller l'attention  
publique sur le compte de la Genèse nationale,  
de redresser, même qu'il eût la question d'Algérie, que  
le fait de l'intervention de Guichardat, ne fut  
pas sans influence sur la création qui s'interrogeait  
du much de Saint-Germain. Je dois ajouter  
que Guichardat conserva jusqu'à la fin ce  
qui dans le bien fondé de la solution contribua  
de la question d'Algérie, et sa croissance se  
traduisait par une affection de plus en plus  
profonde pour le pays de l'Anjou - Comté  
qui avait le don de lui rendre j'eût été  
Sainte. Il était resté fidèle à cette patriciale  
demeure du bon Delacroix ainsi qu'à la

merveilleux coin de nature qui débouche la source du  
Lison, au pied du massif d'Albion. suivant son  
habitude, il nous donna trois semaines de vacances  
de l'automne dernier, et plus que jamais il fut  
tout entier à la franche joie des ébats champêtres.  
Se sentant atteint, le printemps, par une affection  
de autrefois, dont l'origine remontait au choléra  
de 1832, il voyait le remède dans un séjour au  
Grange Huguenet, chez les enfants et petits  
enfants de Lelacouëz, à vingt minutes de distance  
des remparts de Bézancourt. Ainsi me parlait-il  
lors qu'il allait s'embrasser, en exagérant de la réconforter,  
lundi avant Pâques, c'est à dire cinq jours avant  
sa mort.

A la bibliographie que vous avez dressée de  
vos travaux sur la question d'Alésia, ne manquez  
pas d'ajouter : La question d'Alésia dans la  
Revue des deux mondes. (réplique au docte d'Amnat) ;  
Revue archéologique, XV<sup>e</sup> ann., 1858, p. 158-172.

Il m'a écrit spécialement pour moi Mon voyage de

sous le 1<sup>er</sup> au - 1<sup>er</sup> juil. - 1<sup>er</sup> aoûts

à Paris - à la fin de mon voyage

je n'ai pas pu devancer ce

La Société de l'Amateur des Blasons que la Mairie

des Béixis. Mais avons reproduit de lui,

d'après d'autres recueils : Examen des armes trouvées

à Alen (Revue archéol.); La question d'Alen

en Normandie (Revue des Soc. Sav.); La question

du festinage des chevaux au Gaule (Ibid.); Deux

manuscrits chrétiens appartenant à la région

franc-comtoise (Soc. des antiquaires).

Ce qui déraille surtout au Recueil II, c'est que  
les rapports aux Comités, tous si fermes de style  
et si lumineux de doctrine. Beaucoup de ses lettres  
sont de véritable dissertations : j'en ai quelques-unes  
de cet ordre. Ma correspondance avec lui comprend  
plus de 300 lettres : je vous en ferai un recueil  
relié pour la Bibliothèque de Besançon.

Je crois avoir à peu près répondre aux questions

que vous m'aviez fait l'honneur de m'adresser. Si

vous aviez à m'interroger plus spécialement sur tel

ou tel point, je m'imprégnerais de vous prouver que

j'ai pris bien sincèrement votre tout dévoué confid.

A Castagné

[ Transcription:]

Besançon, le 19 mai 1882,

Mon cher confrère,

Votre lettre m'arrive dans le temps où moi même j'essaie de [...], pour la séance d'Emulation du Doubs de samedi prochain, un modeste portrait de ce vieux maître dont l'amitié, remontant à près de trente ans, m'était si précieuse.

Mes relations avec lui dataient en effet de l'année 1853. Je venais de débarquer à Paris pour suivre les cours de l'Ecole des Chartes, et mon premier projet de travail d'application avait été l'entreprise d'une histoire de ce collège de Bourgogne fondé en l'université de Paris par la veuve de Philippe le Long, en faveur des étudiants pauvres dans la Franche-Comté. Quicherat commençait alors ses recherches sur le passé du collège de Sainte Barbe. Mon compatriote Xavier Marvenis, collègue de Louis Quicherat à la bibliothèque Sainte Geneviève, me mit en rapport avec mon futur maître, et celui-ci n'a pas fait ménage avec moi au point de vue de nos recherches respectives qui portaient sur des documents communs. Je n'étais pas un inconnu pour lui quand je devins son élève, en abordant les cours de deuxième année. Nous étions d'ailleurs voisins de logis, et le matin sa porte m'était toujours gracieusement ouverte. Je ne perds pas fou souvenir lorsque, vers la fin de 1855, j'eus la singulière ambition d'essayer de devenir prophète dans ma patrie d'origine, c'est-à-dire à Besançon. J'étais là depuis cinq mois à peine, quand l'architecte Alphonse Delacroix, esprit puissamment original s'il en fût, publia, sous les auspices de la Société d'Emulation du Doubs, une brochure ayant pour objet de démontrer que l'Alésia de César devait être chercher en Franche-Comté, c'est-à-dire que les Mandubiens devaient être considérés comme clients des Séquanes et non comme clients des Eduons. César n'avait-il pas dit qu'il marchait in Sequanos, per dingorum fines, quand Vercingetorix entrepris de lui barrer le chemin de sa retraite vers la Province romaine; Plutarque en Divin Cassius n'avaient-ils pas affirmé positivement que la rencontre qui fut le prélude du siège d'Alésia avait en bien chez Séquanes? Un exemplaire de ce travail fut envoyé par mes soins à Quicherat, qui avait été mis en goût de ce genre d'études pour son mémoire sur la bataille entre Labienus et les Parisiens. Sans s'arrêter aux allures plus pittoresques que scientifiques de la brochure de l'excellent Delacroix, Quicherat fut séduit par l'idée de mettre en lumière une vérité nouvelle, et, dans un article que publia l'Atheneum français du 10 mars 1856, il traduisait en langage d'érudit l'ingénieux exposé de l'architecte bisontin. [...]

Besançon, 26 <sup>décembre</sup> 1882.

Monsieur le chef conférencier,

En conséquence du désir que vous m'avez de faire l'honneur de m'exprimer de la part du Comité chargé de la publication des œuvres inédites ou égarées du regretté Jules Gricherard, j'ai immédiatement songé à ce qu'il me semblerait opportun de rédiger et convenable de négliger dans les écrits du maître concernant la question d'Alesia.

Beaucoup de petites notes, créées pour les besoins de la cause, font les uns

entaché d'erreurs matérielle, les autres  
annulés comme intérêt par des publica-  
tions subsequentes qui en reproduisent  
au moins la substance.

Ainsi l'article du 10 mai 1856,  
publié dans l'Athenaeum et les  
Objections du tome XIII de la  
Revue archéologique ferait double  
emploi, à mon sens, avec l'Alaisia  
de César rendue à la Franche-Comté,  
travail publié en 1857. J'omettrai  
également tout un chapitre de  
communications faites aux Antiquaires  
en 1858, 1859 ou 1860. La Conclusion  
pour Alaise résume une partie de

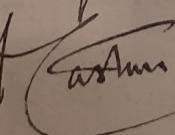
les communications ; les autres sont compris  
dans les arguments opposés à M. de  
Loyauté : il en est même une qui oppose  
sur une opinion懂事的, celle qu'il con-  
tient de plusieurs centraux au Kasin, les-  
quels ont été reconnus pour être en  
silge.

J'aurai donc de la latitude que le  
Comité m'accorde, pour me comprendre dans  
la réédition que les articles mettant en  
lumière des faits saillants ou ~~formant~~  
servir à caractériser la manière du  
maître.

J'égritterai, en un petit nombre de  
lignes, l'historique de la question d'Ale-  
sia, et en tête de chaque article reproduire,

je place une note rappelant l'incident  
qui correspond à l'article en la  
fraction d'article.

J'ai tous les textes sous la main ; je  
peux faire mon travail d'annotation  
sans avoir besoin d'aucun envoi de votre  
part ; mais quant à la copie vous  
l'imprimerez, il y aura lieu de nous  
concerter. Je n'ai qu'un peu de double  
de travaux de Grichard : ma femme  
me fouille à ce point de vue dans mon  
magasin de brochures, et je vous dirai  
prochainement ce que je puis fournir.

Veuillez agréer, monsieur et cher collègue,  
l'expression bien affectueuse de mes sentiments  
les plus dévoués 

[ Transcription:]

Besançon le 26 décembre 1882

Monsieur et cher confrère,

En conséquence du désir que vous m'avez fait l'honneur de m'exprimer de la part du comité chargé de la publication des œuvres inédites ou éparses du regretté Jules Quicherat, j'ai immédiatement songé à ce qu'il me semblerait opportun de rééditer et convenable de négliger dans les écrits du maître concernant la question d'Alesia.

Beaucoup de petites notes, créées pour les besoins de la cause, sont les unes entachées d'erreurs matérielles, les autres annulées comme intérêt par des publications subséquentes qui en reproduisent au moins la substance.

Ainsi l'article du 20 mai 1856, publié dans l'Atheureux et les Objections du tome XIII de la Revue archéologique faisaient double emploi, à mon sens, avec l'Alesia de César rendu à la Franche-Comté, travail publié en 1857. J'omettrais également tout un chapelet de communications faites aux Antiquaires en 1858, 1859 et 1860. La Conclusion pour Alaise résume une partie des communications; les autres sont comprises dans les arguments opposés à ceux de Cognart: il en est même une qui repose sur une opinion erronée, celle qui concerne de prétendus couteaux en Kaolin, lesquels ont été reconnus pour être en silex.

J'userai donc de la latitude que le Comité m'accorde, pour ne comprendre dans la réédition que les articles mettant en lumière des faits saillants ou pouvant servir à caractériser la manière du maître.

J'esquisserai, en un petit nombre de lignes, l'historique de la question d'Alesia, et en tête de chaque article reproduit, je placerai une note rappelant l'inventaire auquel correspond l'article ou la fraction d'article.

J'ai tous les textes sous la main; je puis faire mon travail d'annoteur sans avoir besoin d'aucun envoi de votre part; mais quand à la copie pour l'imprimeur, il y aura lieu de nous concerter. Je n'ai que fort peu de doubles des travaux de Quicherat: ma femme va fouiller à ce point de vue dans mon magasin de brochures, et je vous dirai prochainement ce que je puis fournir.

Veuillez agréer, monsieur et cher confrère, l'expression bien affectueuse de mes sentiments les plus dévoués.

A Castan

Bastanou, 16 janvier 1883

Monsieur et ches compatriotes,  
J'ai lu hier à la Société d'émulation  
du Doubs un morceau de Jules Grichotat,  
qui portait l'intitulé : « Jules Grichotat,  
défenseur de Blaize »). Ce morceau était, si  
vous le trouvez bon, la préface de notre  
réimpression des principaux travaux de  
Grichotat concernant Blaize. J'ai peint  
qu'un historien du grand débat, réduire  
à ses incidents essentiels, ne serait pas  
déplacé dans les Mélanges : je crois avoir  
l'autorité à indiquer comment Grichotat  
était entré dans cette bagarre et quels

avait été le motif de son importance.

Je vais faire recopier le morceau, en  
mettant quelques citations au bas des pages  
que le compositeur : ce sera pris dans deux  
jours. J'ai déjà arrêté le choix des  
opuscules du maître céleste Alénia, en  
vue de la reproduction. Je mettrai en tête  
de chacun d'eux une note de deux à  
douze lignes : par lequel, je placerai,  
en renvoi, quelques notes explicatives ou  
rectificatives, suivies de la mention Note  
de l'édition, ou de ma signature, suivante  
que vous jugerez le mieux.

Je voudrais que je fasse faire ici une  
copie : mon travail d'édition, pour  
chaque opuscule, sera sur une feuille portant  
le titre du morceau et reproduit ; la

derrière des notes complémentaires destinées accompagnant  
l'édition préliminaire qui vous permettra de faire l'acquisition  
de ces recueils sans difficulté avec le texte  
que vous nous sera procuré. Je suis d'abord,  
je me permets quindi vous offrir, comme Agent  
pour l'impression, que l'Examen des œuvres  
romanesques à Alès. La feuille a fait chez  
moi à ce sujet tout ce qu'il a été possible de faire.  
J'ai

vous voyez que je suis en bonne voie  
d'accomplissement de la promesse que je vous  
avais faite. Je pense que d'ici huit jours  
mon petit travail d'édition vous sera donc  
été transmis.

Bien cordialement, monsieur et cher ami,  
l'affectionnée expression de mes sentiments bien  
devoués!

A. Astier

[ Transcription:]

Besançon le 14 janvier 1883

Monsieur et cher confrère,

J'ai lu hier à la Société d'Emulation du Doubs un morceau de douze petites pages qui pourrait s'intituler : "Jules Quicherat, défendeur d'Alesia." Ce morceau serait, si vous le trouvez bon, la préface de notre réimpression des principaux travaux de Quicherat concernant Alesia. J'ai pensé qu'un historique de grand débat réduit à ses incidents essentiels, ne serait pas, déplacé dans les *Mélanges*: je crois avoir réussi à indiquer comment Quicherat était entré dans cette bagarre et quels avaient été les motifs de son impénitence.

Je vais faire recopier ce morceau, en mettant quelques citations en bas de pages qui le composent: ce sera prêt dans deux jours. J'ai déjà arrêté le choix des opuscules du maître concernant Alesia, en vue de la reproduction. Je mettrai en tête de chacun d'eux une note de dix à douze lignes: par ci par là, je placerai, en renvoi, quelques notes explicatives ou rectificatives, suivies de la mention Note des éditeurs, ou de ma signature, suivant ce que vous jugerez le mieux.

Inutile que je fasse faire ici aucune copie: mon travail d'éditeurs, pour chaque opuscule, sera sur une feuille portant le titre du morceau à reproduire; la série des notes complémentaires sera accompagnée d'indications précises qui vous permettront de raccorder sans difficulté chacune d'elles avec le texte que vous vous serez procuré. De mes doubles, je ne pourrai guère vous offrir, comme texte pour l'imprimeur, que l'Examen des adages trouvés à Alise. La fouille à faire chez moi à cet égard n'est pas encore tout à fait terminée.

Vous voyez que je suis en bonne voie d'accomplissement de la promesse que je vous avez faite. Je pense que d'ici huit jours mon petit travail d'éditeur pourra vous être transmis.

Veuillez agréer, Monsieur et cher confrère, l'affectueuse expression de mes sentiments bien dévoués.

A Castan

N.8. Lettre de Ludovic Lalanne à Arthur Giry

24 juillet - 82

Mon cher confise,

Tout est pour le mieux; je suis ravi de votre lettre qui me confirme, en y ajoutant beaucoup de détails, la bonne nouvelle que M. Roy n'avait annoncée l'autre jour. Les conditions sont excellentes, et l'ouvrage sera en des mains qui sauront le faire valoir, car le public de Picard est justement celui qu'il nous faut. La commission vous devra de grands remerciements. Si elle se réunit, j'aurai l' regret de ne pas pouvoir assister à la séance; je quitte Paris dans deux ou trois jours.

Je crois que vous pourrez faire le traité tout de suite, et pour ma part je sousscris des deux mains à tout ce que vous déclerez.

Mille bonnes amitiés, mon cher confise, à votre très bon dévoué

Lud. Lalanne

[Transcription:]

Le 24 juillet 1882

Mon cher confrère,

Tout est pour le mieux; je suis ravi de votre lettre qui me confirme, en y ajoutant beaucoup de détails, la bonne nouvelle que M. Roy m'avait annoncé l'autre jour. Les conditions sont excellentes, et l'ouvrage sera en des mains qui sauront le faire valoir, car le public de Picard est justement celui qu'il nous faut. La commission vous devra de grands remerciements. Si elle se réunit, j'aurai le regret de ne pas pouvoir assister à la séance; je quitte Paris dans deux ou trois jours.

Je crois que vous pourriez faire le traité tout de suite, et pour ma part je souscris des deux mains à tout ce que vous déciderez.

Mille bonne amitiées, mon cher confrère, de votre bien dévoué

Lud. Lalanne

N.9. Note d'Arthur Giry intitulé "Demander à Lalanne"

arance qui l'estant fait par l'empire

Demander à Lalanne  
 où il est né ? Mo. fit de mai 1845  
 condition de son père ! qui aient fait sur  
 sa mère n'a-t-elle pas eu de l'influence -  
 il m'en a parlé rarement - 1 ou 2 fois  
 mais les larmes aux yeux -  
 comment s'en est-il tenu du côté de  
 l'ordination ? Michelet y est. il y a pu être !  
 n'a-t-il pas fait <sup>peut-être</sup> la t. si connue ?  
 j'ai trouvé des cahiers de person - d'arabe &  
 un cahier de trigonométrie -  
 a travaillé à l'atelier de Charlet. Quand ?  
 pourquoi l'a-t-il aban donné ?  
 Quand a-t-il pris le goût de l'archéologie  
 - à ses premières recherches à la bibl.  
 royale & le bibl. de province Namble  
 surtout s'attacher à la recherche des  
 traits de l'autopâte ou de la circonference ?  
~~apothéose~~ P. aurait ~~dit~~ il puyphe chose si il tiendrait  
 à dire. Y m.-je

[Transcription:]

où est-il né?

Condition de son père?

sa mère n'a-t-elle pas eu de l'influence - il m'en a parlé rarement - 1 ou 2 fois mais les larmes aux yeux

comment s'est-il tourné du côté de l'érudition? Michelet y est-il pour quelque chose quand l'a-t-il connu?

n'a-t-il pas fait des langues orientales?

j'ai trouvé des cahiers de persan - d'arabes et un cahier de trigonométrie

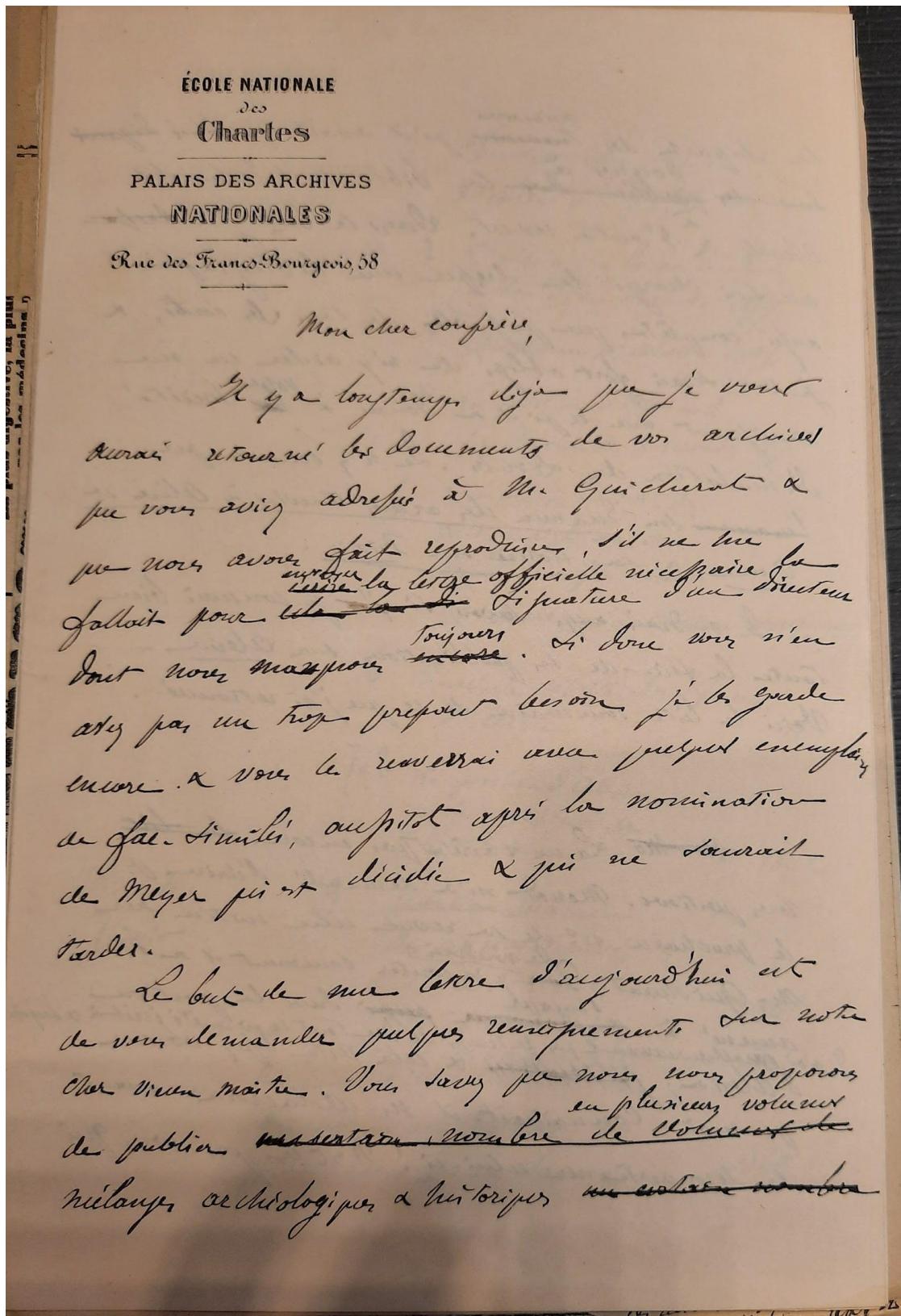
On a travaillé dans l'atelier de Charlet -Quand?

Pourquoi l'a-t-il abandonné?

Quand a-t-il pris goût de l'Archéologie - dans ses premières recherches à la bibliothèque royale et dans les bibliothèques de province semble surtout s'attacher à la recherche des textes de l'antiquité ou de la décadence?

## N.10. Des brouillons de lettres d'Arthur Giry sans destinataires

### N.10.1. Première lettre:



BIBLIOTHÈQUE

la plupart de ~~les~~ <sup>anciennes</sup> p'tit avait publié ~~des~~  
~~des~~ <sup>douze</sup> ~~publicé~~ à la bibl. de l'Ecole des  
Chartes & à d'autres revues. Dans le but j'avois  
me sui chargé de dresser une bibliographie  
aussi complète que possible de tous les écrits, &  
je vous serai fort obligé de m'y aider en me  
renseignant sur ce qui a été donné à ~~la~~ Société  
l'ensemble du double. Je n'y connais pas  
l'ensemble son émanement de l'œuvre trouvée à Aleria &  
Précisez à la notice sur Bixio.

Je voudrais aussi savoir si ~~je~~ je connais bien  
toutes la liste de ses publications sur Aleria -  
Voici la liste sommaire de ce que j'ai retrouvé :

~~Le~~ <sup>Le</sup> Il ne s'avise pas encore la liste  
mes pertes. Monad m'a demandé d'écrire à  
le prochain no<sup>r</sup> de sa revue une notice sur  
M. Guichardat <sup>(de voulzac)</sup> dont j'ignore comment il a été  
amené à ~~se~~ <sup>s'engager</sup> ~~personne~~ ~~pour~~ dans la portion  
d'Aleria; ~~qu'il~~ ~~avait~~ & cela reste à peu près obscur  
pe moi. Connait-il M. Delacroix avant  
la découverte de celui-ci ? N'est-ce pas vous qui

n° 1108

Belle ~~Mme~~ l'avez ~~été~~ conservée ? à quel moment  
p. s. il droit lui-même de faire ? ~~la~~ ~~reconnaître~~  
~~que~~ j'ay obtenu pour moi je ne voudrais  
~~pas~~ ~~que~~ j'ay démonté j'ai pour être menacé  
l'il vous était possible de me donner quelques  
premiers renseignements à ce sujet je vous en  
trairai très reconnaissante.

me de ma  
famille  
j'aurai  
une impo-  
sition  
de la partie  
qui pourraient  
les trouvées

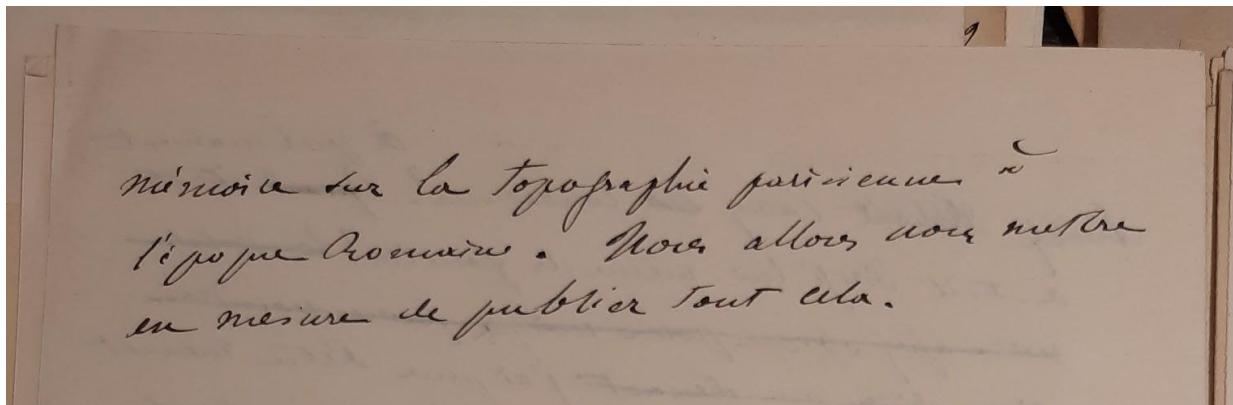
Veuillez m'excuser, mon cher enfant,  
de la liberté dont je me permets d'aller  
avec vous, je suis conservé au peu  
que je puisse me permettre  
de l'attacher au moins pour  
notre cher vieux maître

Notre entièrement librairie  
reconnue pour

A. G.

Vous apprendrez avec plaisir - que la famille du  
M. Guichard a fait don à l'école de tous ses papiers.  
M'y avoue trouve' entre autres chose, une grande partie  
de son histoire de la fabrique & du commerce  
de la laine, tout à fait actuelles - ~~mais~~  
son cours d'archéologie, jusqu'à comprendre  
l'origine des grottes ~~vidé~~, enfin une très importante

Chloé 82828



mémoire sur la topographie parisienne à  
l'époque romaine. Nous allons vous mettre  
en mesure de publier tout cela.

[Transcription:]

Mon cher confrère,

Il y a longtemps déjà que je vous aurai retourné les documents de vos archives que vous aviez adressés à M. Quicherat et que nous avons fait reproduire, s'il ne me fallait pour envoyer la lettre officielle nécessaire la signature d'un directeur dont nous manquons toujours. Si donc vous n'en avez pas un trop pressant besoin je les garde encore et vous les renverrai avec quelques exemplaires de fac-similés, aussitôt après la nomination de Meyer qui est décidé et qui ne saurait tarder.

Le but de ma lettre d'aujourd'hui est de vous demander quelques renseignements sur notre cher vieux maître. Vous savez que nous nous proposons de publier en plusieurs volumes [de] mélanges archéologiques et historiques la plupart des mémoires qu'il avait donnés à la bibl. de l'Ecole des Chartes et à d'autres revues. Dans ce but je me suis chargé de dresser une bibliographie aussi complète que possible de tous ses écrits et je vous serais fort obligés de m'y aider en me renseignant sur ce qu'il a donné à votre société d'émulation du Doubs. Je n'y connais que son Examen des armes trouvés à Alise de Reine et sa notice sur Bixio.

Je voudrai aussi savoir si je connais bien toute la série de ses publications sur Alesia. Voici la liste sommaire de ce que j'ai retrouvé.

La ne s'arrête pas encore mes questions. Monod m'a demandé d'écrire pour le prochain, ° de sa revue une notice sur M. Quicherat. Je voudrai y raconter comment il a été amené à s'essayer dans la portion d'Alesia; je n'ai malheureusement pas le temps de lire tout ce qui a été écrit à ce sujet et cela reste assez obscur pour moi. Connaissait-il M. Delacroix avant la découverte de celui-ci? N'est ce pas vous l'avez convaincu? A quel moment a-t-il dirigé lui-même les fouilles? J'ai peur d'être inexact s'il vous était possible de me donner

quelques brefs renseignements à ce sujet ou de me dire s'il existe un exposé historique de la portion où je pourrais les trouver je vous serai très reconnaissant.

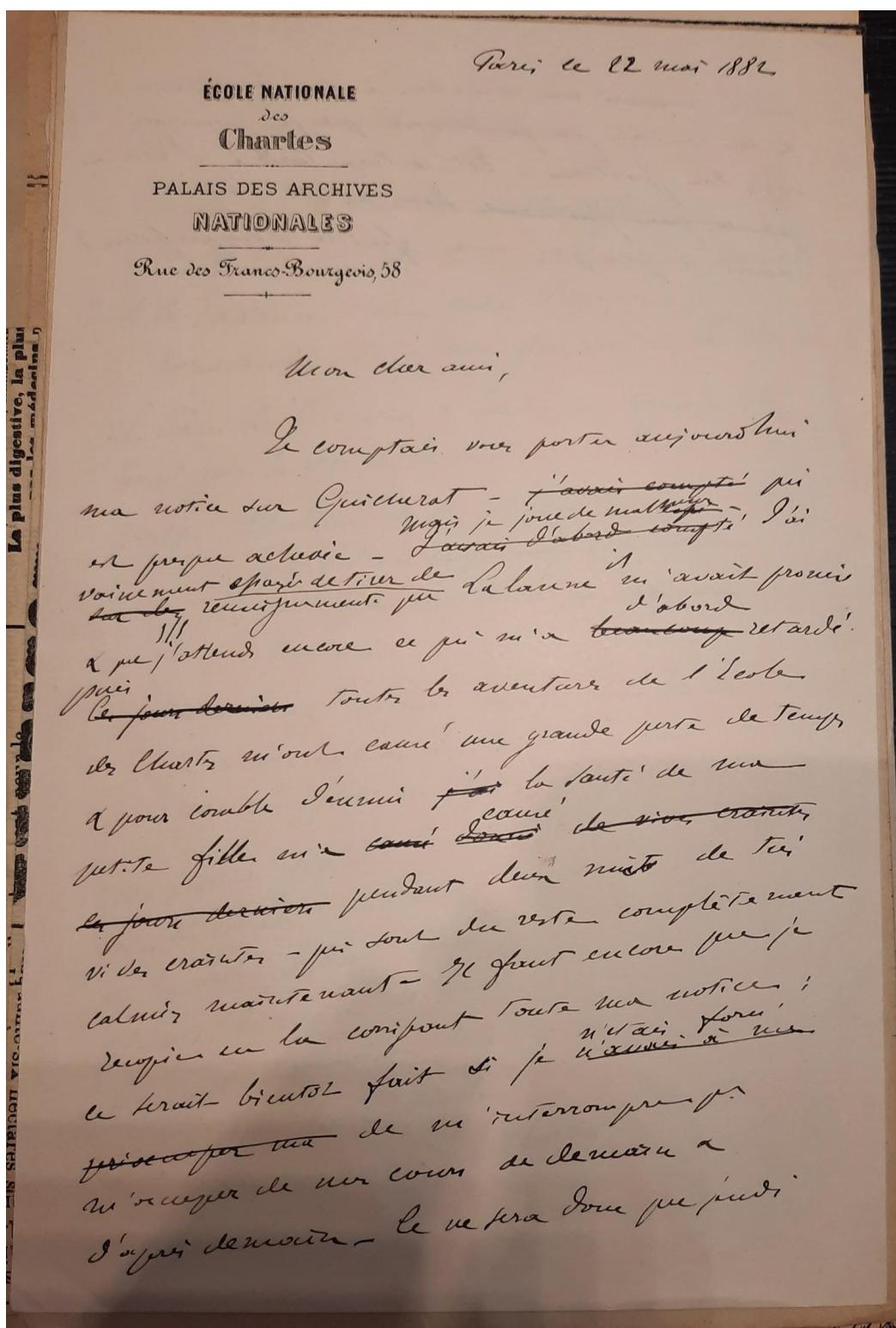
Veuillez m'excuser, mon cher confrère, de la liberté dont je me permet d'user avec vous, je suis convaincu que vous la pardonnerez en considération de l'attachement que nous avions pour notre cher vieux maître.

Votre entièrement dévoué et reconnaissant

AG.

Vous apprenez avec plaisir que la famille de M. Quicherat a fait don à l'Ecole de tous ses papiers. Nous y avons trouvé entre autres chose, une grande partie de son histoire de l'industrie et du commerce de la loire, tout à fait achevée. Son cours d'archéologie, jusqu'à y compris l'origine du gothique rédigé, enfin un très important mémoire sur la topographie parisienne à l'époque romaine. Nous allons nous mettre en mesure de publier tout cela.

N.10.2. Deuxième lettre:



que je pourrai me remettre à la besogne,  
et ce ne sera que jeudi soir que je pourrai  
vous les porter - Est-ce trop tard? J'insiste  
que ~~que j'ai écrit~~ elle doit  
avoir à peu près une feuille d'impression

[ Transcription:]

Paris, le 22 mai 1882

Mon cher ami,

Je comptais vous porter aujourd'hui ma notice sur Quicherat- qui est presque archéve- mais je joue du malheur- J'ai vainement essayé de tirer de Lalanne les renseignements qu'il m'avait promis et que j'attends encore ce qui m'a d'abord retardé puis toutes les aventures de l'Ecole des Chartes m'ont causé une grande perte de temps et pour comble d'ennuis la santé de ma petite fille m'a causé pendant deux nuits de très vives craintes - qui sont du reste complètement calmés maintenant - Il faut encore que je recopie en la corrigeant toute ma notice; ce serait bientôt fait si je n'étais forcé de m'interrompre pour m'occuper de mon cours de demain et d'après demain - Ce ne sera donc que jeudi que je pourrai me remettre à la besogne, et ce ne sera que jeudi soir que je pourrai vous la porter - Est-ce trop tard? J'insiste qu'elle doit avoir à peu près une feuille d'impression

## Annexe O Lettre d'Arthur Giry au Président concernant l'élection du délégué au conseil supérieur de l'instruction publique

[Transcription:]

Paris, le 12 avril 1880

Monsieur le président,

Sur l'avis que vous m'avez donné, que des doutes s'étaient élevés sur le droit du secrétaire professeur-suppléant de l'Ecole des Chartes de prendre part à l'élection d'un délégué au conseil supérieur de l'instruction publique, j'ai l'honneur de vous faire savoir que, pour éviter que l'élection du 15 avril donne lieu à des contestations, je consens à m'abstenir de prendre part au scrutin, tout en faisant mes réserves pour l'avenir.

J'ai l'honneur de vous prier de faire mention de cette lettre au procès-verbal des élections afin que mon abstention ne puisse créer de précédents.

Permettez-moi d'ajouter que je vous serai reconnaissant de vouloir bien faire le nécessaire pour faire spécifier ultérieurement par qui de droit l'interprétation que doit recevoir la loi à cet égard.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de mon profond respect.

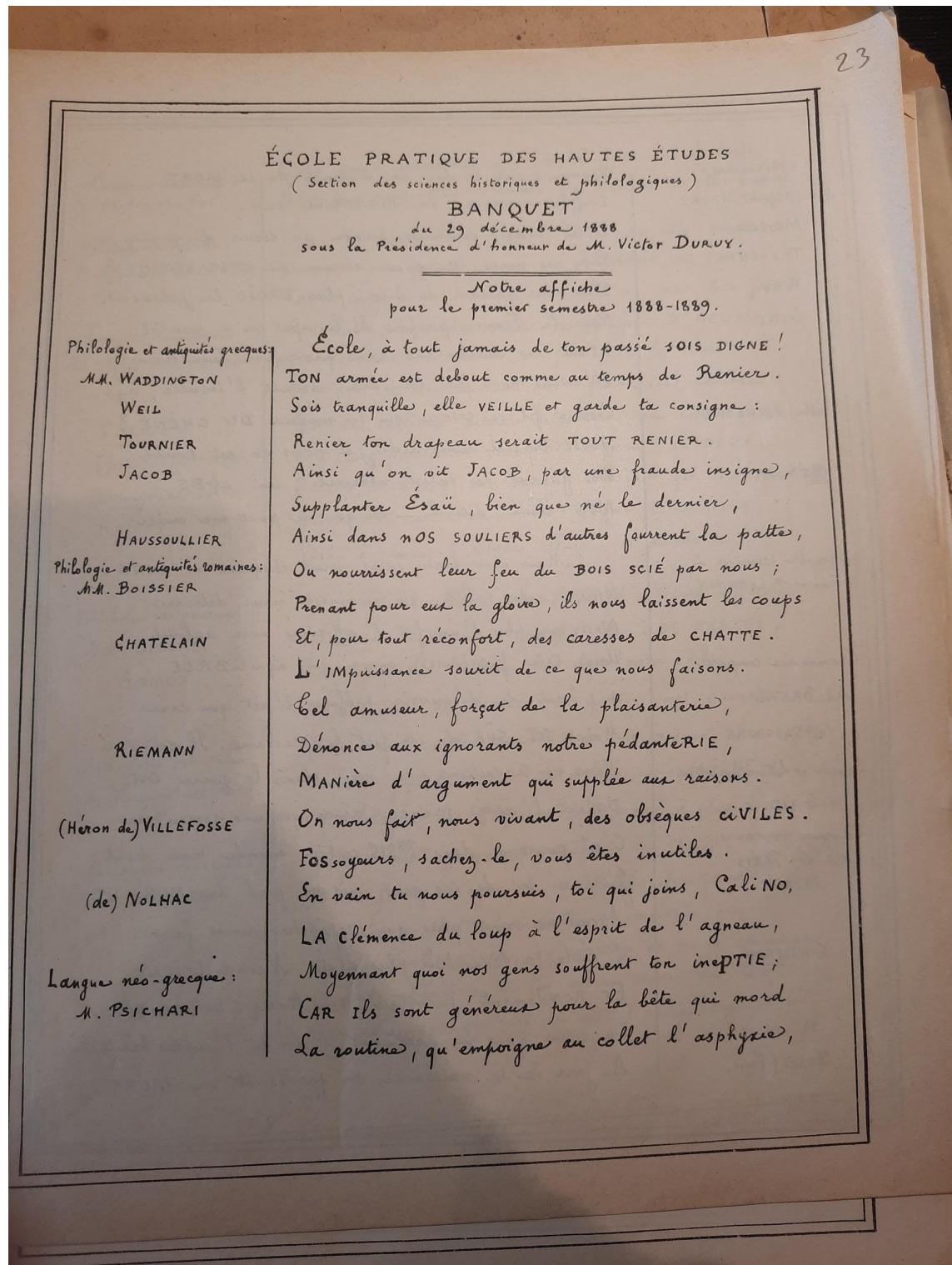
Le secrétaire professeur-suppléant de l'Ecole des Chartes.

A.Giry

[Lettre conservée sous la cote 93AJ/5 dans les fonds de l'Ecole des Chartes aux Archives nationales.]

## Annexe P Archives de célébrations du vingt-cinquième anniversaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes

### P.1. Affiche du banquet du 29 décembre 1888 pour la section des sciences historiques et philologiques de l'EPHE



Histoire :  
M.M. (Alfred) MAURY  
MONOD  
THÉVENIN  
ROY  
GIRY

(l'abbé) DUCHESNE

BÉMONT

Géographie historique de la France : M. LONGNON

Grammaire comparée :  
M.H. BRÉAL

(de) SAUSSURE

Langues et littératures celtiques :  
M. GAIDOUZ

Langues romanes :  
M.M. G. PARIS  
MURET

GILLIÉRON

MOREL (-Fatio)

Promené sur le dos des auteurs de sa MORT,  
Inefficace engin, sa MONOTONE sue.  
Et toi, rage envieuse innée au cœur des mains,  
Qui ne nous épargnas aucun de TES VENINS !  
Plus nous faisons de bien, plus CROIT la jalousey.  
Pour la France parfois l'Europe en a rouGI :  
Riant des charlatans sans provoquer leur haine,  
N'avons nous pas toujours, devant l'insulte, agi  
Comme fit ce roseau qui se moqua DU CHÈNE ?  
Aussi le ciel nous aide : il nous en est tombé,  
Bon garant de salut éternel, un abbé,  
MON élève, dit-il, — ce qui ne peut me nuire.

Mais nous louer encor serait choquant et LONG.  
NIONS, cela suffit : qu'on puisse nous détruire,  
Ainsi que plus d'un fait l'affamer avec aplomb.  
Une tête française, encor qu'équilibrée

À l'art de découvrir préfère l'art qui crée :  
Maint SOT, SÛR de son fait, le proclame. Il est vrai :  
Nous ne travaillons pas, nous, dans le genre GAI,  
DOSANT l'âpre science ainsi qu'un somnifère.  
C'est pourquoi dans PARIS certain monde nous hait.  
J'en ai vu, de ces gens, mis au pied du MUR : ET  
Aucun ne savait plus quel reproche nous faire.  
L'École a rencontré plus d'un Numa GILLY :

ET RONDEMMENT pourtant son livre s'est rempli  
De nous que lui prétalent l'un et l'autre hémisphère.  
Au jour de sa naissance on prédisait sa MORT :

Langue sanscrite:  
M. (Sylvain) LÉVI.

Langues Zenda:  
M. (James) DARMESTETER

Langues sémitiques:  
M.M. (Joseph) DERENBOURG

CARRIÈRE  
(Joseph) DERENBOURG  
(Hartwig) DERENBOURG  
HALÉVY

Philologie assyrienne:  
M.M. OPPERT  
AMIAUD

Archéologie orientale:  
M. (Clermont)-GANNEAU

Philologie égyptienne:  
M.M. MASPERO

GUIEVYSSÉ

ELLE existe pourtant : et voilà son grand tort.  
Cant pis pour LES VIVANTS qui veulent qu'elle meure!

Et honte à qui, pouvant lutter pour elle, pleure,  
Ou, pour peu qu'un jaloux se gendarme, SE TAIT !  
TAIRE ce qu'on croit bon n'est pas d'un cœur bien fait.  
Sans doute, demander serait se tromper D'HEURE :  
EN BOURRANT le lapin, on fait fuir le civet.  
Pourtant je dois le dire avec franchise entière :  
Trop de cailloux encore encombrent la CARRIÈRE.  
Une augmentation viendrait à point, ou DEUX.....  
RENDS, BOURgeois, aux savants l'honneur qui te vient d'eus.  
REMBOURRE nos vieux bancs : et que reINSTALLÉE,  
Vive à jamais l'Ecole illustre et consolée !

Le sol dès à présent est d'ailleurs affermis :  
Nainement le voisin s'enrichit de nos PERTES ;  
Cout ami de l'étude est déjà notre AMI.  
AUX maîtres de demain nos portes sont ouvertes ...  
Mais maint autre avant moi, défenseur plus expert,  
A notre grande cause a prêté son organe.  
OH ! lorsque des farceurs font croire à plus d'un âne  
Que, l'élite gagnant, toujours la MASSE PERD,  
Osons faire enrager le vulgaire profane !  
Toujours je soutiendrai contre n'importe qui  
Que l'Ecole vivra, qu'en vain on nous chicane,  
Que le chêne à la fin aura raison du GUI :  
Espérer, que ce soit le mot d'ordre aujourd'hui !

29 déc. 1888.

CÔTÉ DES FENÊTRES

BANQUET COMMÉMORATIF  
DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES  
(29 décembre 1888)

M. FUJIYÉDA	M. MEILLET	M. BRUNOT	M. LANGLOIS (de Lille)	M. MOREL-FATIO	M. A. THOMAS (de Toulouse)	M. l'abbé ROUSSELOT	M. GILLIÉRON	M. VIOLET	M. DE CHANTEPIE	M. Georges MOREL	M. BAYET (de Lyon)	M. l'abbé DUCHESNE	M. HOMOLLE	M. Phil. BERGER	M. OPPERT	M. MAURY	M. VICTOR DURUY	M. A. DU MESNIL	M. BRÉAL	M. CARRIÈRE	M. J. DERENBOURG	M. H. DERENBOURG	M. GUIEYSSÉ	M. A. PESSON (député)	M. DE ROCHEMONTEIX	M. S. LÉVI	M. PSICHARI	M. DE NOLHAC	M. KREBS	M. GODET	M. LEBÈGUE	M. LÉGIS	M. BATTIOUCHKOFF	M. LÖSETH	M. HUET	M. BÉDIER	M. COMTE	M. GASC-DEPOSES	M. DOREZ	M. QUILLARD	M. LETAILLE	M. LAUDE	M. DUTILLEUL	M. l'abbé RABIET	M. l'abbé URBAIN	M. GASCHET	M. DRASSÉ	M. TAILLAPÉ	M. LEYDIER	M. Théod. REINHOLD	M. L. LEGER	M. CORDIER	M. VERNÉS (Nanc.)	M. BOUGHER	M. COVILLE	M. FARGES	M. VERNÉS (Nanc.)	M. ORSIER	M. MISPOULET	M. l'abbé THÉDENAT	M. PIERROT-DESEILLIGNY	M. l'abbé BEURLIER	M. LUCAS, architecte.	M. RUELLE	M. JACOB	M. RIEMANN	M. HAUSSOULLIER	M. HANOTAUX (député)	M. CHATELAIN	M. Louis HAVET	M. Ch. MOREL (de Genève)	M. CAGNAT	M. MASTERO	M. BOISSIER	M. Gaston PARIS	M. LIARD, dir <sup>r</sup> de l'ens. sup.	M. PERROT	M. CLERMONT-GANNEAU	M. LONGNON	M. TOURNIER.	M. THÉVENIN	M. ROY	M. R. DE LASTEYRIE	M. GIRY	M. Julien HAVET	M. OMONT	M. BONNARDOT	M. SEPET	M. HÉRON DE VILLEFOSSE	M. COURAJOD	M. GERBAUX	M. RÉBOVIS	ENTRÉE	CHEMINÉE
-------------	------------	-----------	------------------------	----------------	----------------------------	---------------------	--------------	-----------	-----------------	------------------	--------------------	--------------------	------------	-----------------	-----------	----------	-----------------	-----------------	----------	-------------	------------------	------------------	-------------	-----------------------	--------------------	------------	-------------	--------------	----------	----------	------------	----------	------------------	-----------	---------	-----------	----------	-----------------	----------	-------------	-------------	----------	--------------	------------------	------------------	------------	-----------	-------------	------------	--------------------	-------------	------------	-------------------	------------	------------	-----------	-------------------	-----------	--------------	--------------------	------------------------	--------------------	-----------------------	-----------	----------	------------	-----------------	----------------------	--------------	----------------	--------------------------	-----------	------------	-------------	-----------------	-------------------------------------------	-----------	---------------------	------------	--------------	-------------	--------	--------------------	---------	-----------------	----------	--------------	----------	------------------------	-------------	------------	------------	--------	----------

PLACES OCCUPÉES PAR LES 96 CONVIVES  
DANS LA GRANDE SALLE DES FÉTES DE L'HÔTEL CONTINENTAL.

GALERIE DES FÉTES

[Transcription:]

Ecole Pratique des Hautes Etudes (section des sciences historiques et philologiques)

Banquet du 29 décembre 1888

Sous la présidence d'honneur de M. Victor Duruy

Notre affiche pour le premier semestre 1888-1889

Philologie et antiquités	
grecques	Ecole, à tout jamais de ton passé SOIS DIGNE!
MM. WADDINGTON	TON armée est debout comme au temps de Renier.
WEIL	Sois tranquille, elle VEILLE et garde ta consigne:
TOURNIER	Renier ton drapeau serait TOUT RENIER.
JACOB	Ainsi qu'on vit JACOB, par une fraude insigne, Supplanter Esaü, bien que né le dernier,
HAUSSOULIER	Ainsi dans nOS SOULIERS d'autres fourrent la patte, Ou nourrissent leur feu [du BOIS SCIÉ par nous;
Philologie et antiquités	Prenant pour eux la gloire, ils nous laissent les coups
grecques	Et, pour tout réconfort, des caresses de CHATTE.
MM. BOISSIER	L'IMpuissance sourit de ce que nous faisons.
CHATELAIN	Telle Amuseur, forçat de la plaisanterie,
RIEMANN	Dénonce aux ignorants notre pédanteRIE, MANière d'argument qui supplée aux raisons.
(Héron de) VILLEFOSSE	On nous fait, nous vivant, des obsèques ciVILES. FOSSoyeurs, sachez-le, vous êtes inutiles.
(de) NOLHAC	En vain tu nous poursuis, toi qui joins, CaliNO, LA clémence du loup à l'esprit de l'agneau,
Langue néo-grecque:	Moyennant quoi nos gens souffrent ton inePTIE;
M. PSICHARI	CAR ils sont généreux pour la bête qui mord
Histoire:	La routine, qu'empoigne au collet l'asphyxie
MM. (Alfred) MAURY	Promène sur le dos des auteurs de sa MORT
MONOD	Inefficace engin, sa MONOtone scie. Et toi, rage envieuse innée au cœur des nains,

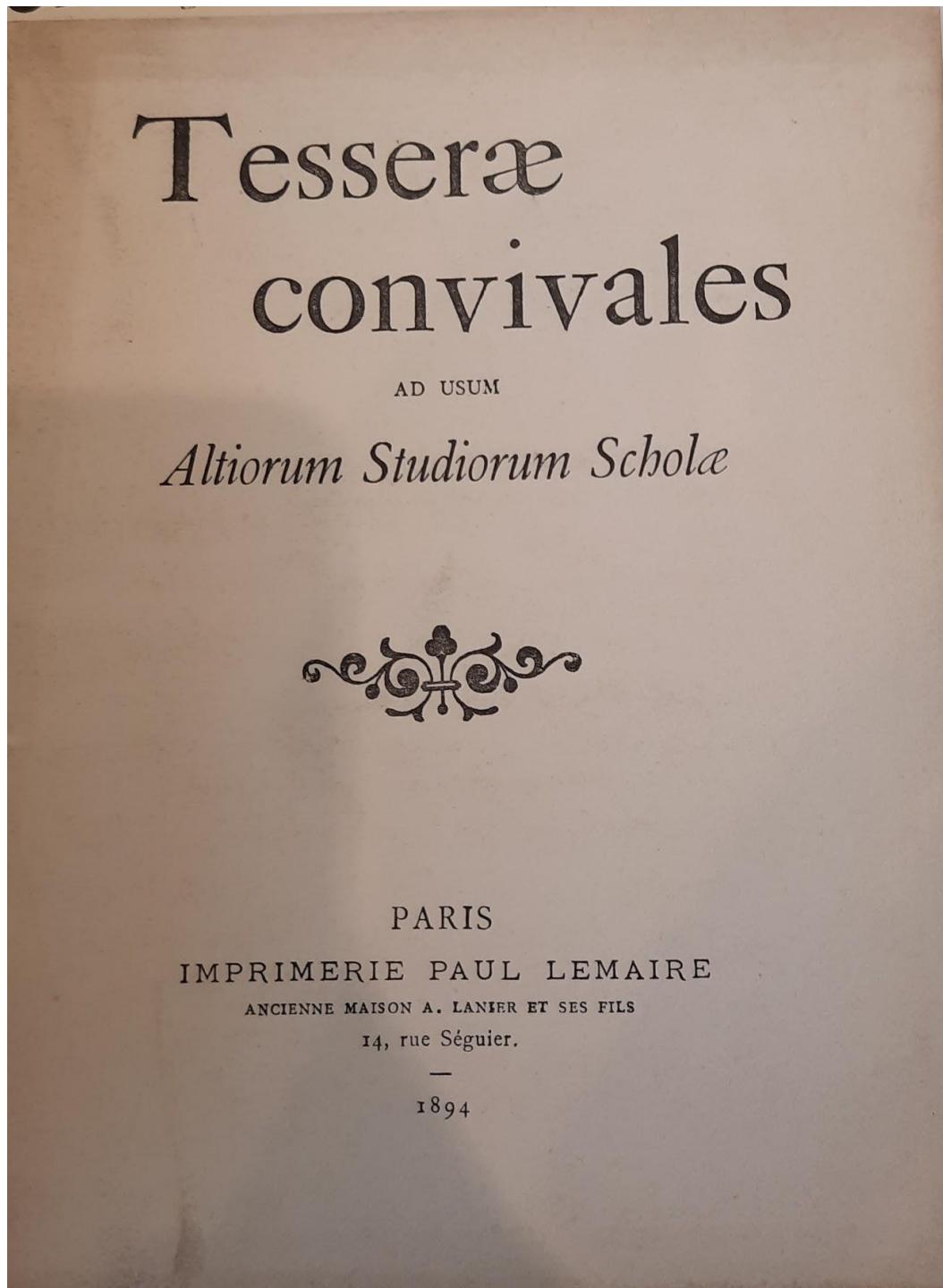
THEVENIN	Tu ne nous épargnas aucun de TES VENINS!
ROY	Plus nous faisons de bien, plus cROÎT la jalouse.
GIRY	Pour la France parfois l'Europe en a rouGI: RIant des charlatans sans provoquer leur haine,
(l'abbé) DUCHESNE	N'avons nous pas toujours, devant l'insulte, agi Comme fit ce roseau qui se moqua DU CHÊNE? Aussi le ciel nous aide: il nous en est tombé,
BEMONT	Bon garant de salut éternel, un abBÉ, MON élève, dit-il, -ce qui ne peut me nuire.
Géographie historique de la France:	Mais nous louer encor serait choquant et LONG.
M. LONGNON	NIONS, cela suffit, qu'on puisse nous détruire, Ainsi que plus d'un fat l'affirme avec aplomb.
Géographie comparée:	Une tête française, encor qu' équiliBRÉE A L'art de découvrir préfère l'art qui crée:
MM. BREAL	Maint SOT, SÛR de son fait, le proclame. Il est vrai:
(de) SAUSSURE	Nous ne travaillons pas, nous , dans le genre GAI, DOasant l'âpre science ainsi qu'un somnifère.
Langue et littératures celtiques:	C'est pourquoi dans PARIS certain monde nous hait.
M. GAIDOZ	J'en ai vu, de ces gens, mis au pied du MUR: ET Aucun ne savait plus quel reproche nous faire.
Langues romanes:	L'Ecole a rencontré plus d'un Numa GILLY:
MM. G. PARIS	ET RONdement pourtant son livre s'est rempli De nous qui lui prêtaient l'un et l'autre hémisphère.
MURET	Au jour de sa naissance on prédisait sa MORT:
GILLIERON	ELLE existe pourtant: et voilà son grand tort.
MOREL(-Fatio)	Tant pis pour LES VIvants qui veulent qu'elle meure!
Langue sanscrite:	Et honte à qui, pouvant lutter pour elle, pleure,
M. (Sylvain) LEVI	Ou, pour peu qu'un jaloux se genDARME, SE TAIT! TAIRE ce qu'on croit bon n'est pas d'un cœur bien fait.
Langue Zenda:	Sans doute, demander serait se tromper D'HEURE:
M.(James) DARMESTETER	EN BOURrant le lapin, on fait fuir le civet.
Langue sémitiques:	
MM.(Joseph)	

DERENBOURG	Pourtant je dois le dire avec franchise entière:
CARRIÈRE	Trop de cailloux encore encombrent la CARRIÈRE.
(Joseph) DERENBOURG	Une augmentation viendrait à point, ou DEUX....
(Hartwig) DERENBOURG	RENDS, BOURgeois, aux savants l'honneur qui te vient <u>d'eux</u> .
HALEVY	REMBOURRE nos vieux bancs: et que réinstALLEE, Vive à jamais l'Ecole illustre et consolée!
Philologie assyrienne:	Le sol dès à présent est d'ailleurs affermi:
MM. OPPERT	Vainement le voisin s'enrichit de nOS PERTES;
AMIAUD	Tout ami de l'étude est déjà notre AMI.
Archéologie orientale:	AUX maîtres de demain nos portes sont ouvertes...
M. (Clermont)-GANNEAU	Mais maint autre avant moi, défenseur plus expert, A notre grande cause a prêté son orGANE.
Philologie égyptienne:	OH! lorsque des farceurs font croire à plus d'un âne
MM. MASPERO	Que, l'élite gagnant, toujours la MASSE PERD, Osons faire enrager la vulgaire profane!
GUIEYSSE	Toujours je soutiendrai contre n'importe qui Que l'Ecole vivra, qu'en vain on nous chicane, Que le chêne à la fin aura raison du GUI: ESpérez, que ce soit le mot d'ordre d'aujourd'hui!

29 déc. 1888

[Archives conservées sous la cote 20200033/051 aux Archives nationales.]

P.2. Archives de célébrations du vingt-cinquième anniversaire de l'Ecole  
Pratique des Hautes Etudes





## *Tesseræ convivales*

Ad usum Altiorum Studiorum Scholæ



*Ni cupit ante dapes jejunus stare, priusquam  
Adsideat, debet noscere quisque suam.*

### ENVOI

**É**crire les quatrains sur autant de billets;  
**C**oller sur un menu chacun de ces poulets,  
**L**E nom deux ou trois fois souligné, pour qu'il frappe.

**PRA**tiquer la vertu qui distingue la Trappe;  
**TI**rer bien les rideaux; et ne rien révéler  
**QUE** chez l'hôte obligeant qui nous doit régaler.

**D**ES noms que j'ai masqués ne prends pas l'un pour l'autre

**HAU**tement tu nîras, si quelque bon apôtre  
**TE** Somme d'avouer que tu connais l'auteur.

**É**mile Chatelain, docte littérateur,  
**TU** me pardonneras si ma Muse importune  
**DE** Ses jeux en tes mains dépose la fortune.

*Paris, 7 Janvier 189*



Antiquaire, écrivain... Chut! ô ma fantaisie!  
Si je distribuais des prix de poésie,  
J'aimerais mieux à l'eau condamner mon gosier,  
Que me voir d'un quatrain, lorsque je bois, scier.

Dis, toi qui leur as fait connaître l'Allemagne,  
A ses contrefacteurs, qu'ils battent la campagne.  
L'enseignement comme à Berlin, c'est l'idéal!  
A Moderne dit fi! tel qui gob~~e~~ Real.

Je gagerais, foi d'honnête homme !  
Que Minerve a pour lui plus d'attraits que Cypis.  
Mais il n'importe : il a la pomme,  
Et la garde pour lui, notre berger Pâris.

Il retrouve avec nous ses premières amours.  
Ailleurs on le regrette : ici l'on lui pardonne.  
Ce ne fut pas d'un coup toujours  
Que bon vin trouva digne tonne.

Simple pilote, il fit jadis merveille  
Sur l'Argo qui nous porte, aoristes seconds.  
Zeus l'a récompensé : seuls nous nous rembarquons,  
Et sur nous désormais du haut des cieux il veille.

Ton cœur au mien tient par un double anneau.  
Mais un point nous distingue, il faut le reconnaître.  
Toi, tu mets dans ton vin un peu trop d'eau peut-être ;  
Et moi, si l'on dit vrai, trop de vin dans **mon eau**.

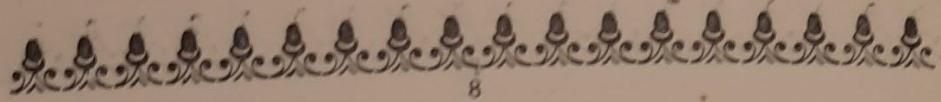


S'il est vraiment quelque chose,  
Qui l'a fait en est la cause.  
Il n'entend pas le nier,  
Et demeure tout Renier.

La Paléographie, ici remise en marche,  
Vite oublira le nom de son vieux patriarche,  
Abraham qui laissa l'héritage de Job,  
Centuplé grâce à vous, Isaac et Jacob.

Rousseau tend un crayon, et montre la nature.  
Nous mettons, nous, d'emblée, Émile à la lecture.  
Sauf qu'il ne nous vient pas au sortir du berceau,  
C'est bien l'enseignement qu'a demandé Rousseau.

J'ai l'âge des regrets, et toi de l'espérance.  
D'une suprême chute encore endolori,  
Vois à quels passe-temps j'amuse ma souffrance :  
D'un couplet Bonaparte après Leipsick a ri.



Pour le savoir d'emprunt ta critique est sévère.  
Notre École a l'horreur des trop bons écoliers.  
Musset mettait sa gloire à boire dans son verre,  
Et nous mettons la nôtre à chausser nos souliers.

On en veut fort à l'héritage.  
Ce que j'en sais n'est pas tout à son avantage.  
Chez nous pourtant chacun dit : « C'est parfait »,  
Quand le fils a ce que le père avait.

Il nous aime, ce docte, autant que le vélin.  
Pour fêter notre École il n'est rien qu'il ménage :  
S'il n'était photographe, homme du moyen âge,  
Bénédictin chez nous, et chez lui **châtelain**.

Plus se creuse la tête et plus creuse de fosses  
Un chercheur d'un mérite à la hauteur du sien,  
Sur nos cartes du Monde ancien  
Moins nous verrons de villes fausses.

Rimeur et philologue ainsi que nous, Pétrarque  
Avait un tour de trop, j'en ai peur, dans son sac.  
Richelieu pour Mirame oublia son monarque :  
L'histoire l'y renvoie — et Lamartine au Lac.

De leur Droit raconté par eux je me défie,  
Les tenant pour chauvins jusqu'en philosophie.  
Montre-nous bien comment de maint texte bénin  
Leur sophistique exprime un redouté **venin**.

Tricher est plus facile alors qu'on tient les cartes.  
On a vu trop souvent, et de tout temps, je croi,  
Les souverains manquer de respect pour les chartes :  
Ce ne sera jamais le cas de notre **Roy**.

Qu'enseigne le Hasard ? Que prouve la victoire ?  
A ce spectacle que l'Histoire  
Étale sous nos yeux dans tes savants écrits,  
Qu'un meilleur ou moins vieux gronde ou pleure : j'y ris.



10

Laissez venir à nous l'étranger : nous l'aimons.  
La France tend d'ici les bras à l'Angleterre.  
Pour que nous devenions les maîtres de la terre,  
Fleuves, lacs, océans, comblez-vous ! **tombez, monts !**

Si d'aventure il était régulier,  
L'École pourrait dire à maint particulier :  
Tremblez, vous qui bravez ma haine !  
J'ai formé le Père **Duchêne**.

Si d'erreur on le dit coupable  
Sur un bourg de nos régions,  
Si l'on prétend quelqu'un capable  
D'éditer mieux Villon, **nions !**

Mélusine sait tout : car de tout elle cause.  
Qui ne prendrait plaisir aux assasonnements  
Que l'excellente fée au gré de ces gourmands  
Des mets substantiels vite fatigués dose ?

Tu l'as vue, ô Meudon, l'après-midi joyeuse  
 Où Chatelain vainqueur, la face radieuse,  
 Fétait l'élève ancien, le collègue nouveau...  
 Enfant prodigue, non : mais j'eus ma part du veau.

Dans l'âge où l'on cueille les roses  
 C'est aux épines qu'il se plaît.  
 Il a tant réfléchi, vu, lu, sait tant de choses  
 Qu'il ne sait plus ce que le sommeil est.

L'Espagne a ses vertus : la morgue est son défaut,  
 Ton savoir, je le gage, en sa langue l'irrite.  
 Le sien ne monte pas — pour enfler son mérite  
 Quoi qu'en son orgueil more elle fasse — si haut.

Sois bienvenu parmi nos hôtes  
 Comme sur notre affiche, autochtone agrégé !  
 Et le Ciel te garde des fautes  
 Que jeune on se pardonne, et qu'on expie âgé.



Pour quelque chose enfin, grâce à lui, l'on vous compte,  
Langue du laboureur, français du vigneron !

Il a, pour ces cagots que décime la honte,  
Du polyglotte Hermès élargi l'hiéron.

Brahmanes de céans, le chef de votre église,  
A son apostolat, hélas ! si tôt ravi,  
Besnault l'avait formé : Besnault fut le Moïse,  
Bergaigne, l'Aaron précurseur de Lévi.

Salut cordial au nouveau venu,  
Nonobstant sa mine hybride et suspecte !  
O sanscrit chinois ! tu m'es inconnu :  
Mais il te suffit que je te respecte.

Parler d'un savant tel qu'on a connu son frère,  
Qui lui laissa le zend, trouvant le français beau,  
Tous deux héros pareils sous le même drapeau,  
Ne différant entre eux que d'arme — est-ce te taire ?

De loin notre respect entoure  
 Tel de nous que l'âge a lassé  
 Sur son beau fauteuil qu'un passé  
 De gloire et d'étude rembourre.

Nous qui n'avons pour attelage, hélas !  
 Rien qu'un bidet poussif et bientôt las,  
 Faut-il nous étonner s'il nous laisse en arrière  
 Avec ses trois coursiers de front dans la **carrière** ?

Sans toi, sans vos pareils, émule de ton père,  
 New-York avec Paris ferait bientôt la paire.  
 Leyde auprès d'Amsterdam ne serait qu'un grand bourg ;  
 Berlin pour sa couronne aurait à craindre **Hambourg**.

Son maître fut lui-même : et c'était un bon maître,  
 Quel degré de Babel, seul, n'a-t-il pas gravi !  
 On soupçonne — tant pis, je vais le compromettre —  
 Qu'il parle à Gaidoz celte et sanscrit à **Lévi**.

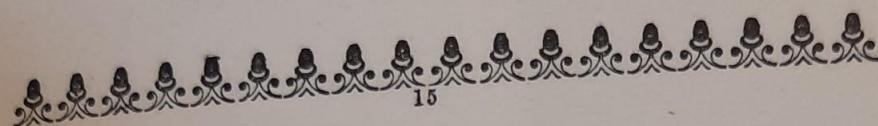


Berceau des plus affreux despotes que Dieu fit,  
Vieille Asie, à nos yeux s'il ne t'avait ouverte,  
Pour ton honneur ce serait tout profit,  
Et pour celui de notre Europe, perte.

La critique à la main, sa méthode ressoude  
Art, de ta chaîne d'or un vénérable anneau.  
A peine quelque Anglais, rival battu qui boude,  
Grommelle, s'il lui dit : « Est-ce clair, mon gas? » — « No. »

Égypte, mieux qu'aucun — ce n'est pas dire trop —  
En ton noir labyrinthe il guide nos éphèbes.  
A qui veut en esprit voir ou Memphis ou Thèbes,  
Son témoignage vaut ceux qu'amasse Perrot.

Pâté d'anguille lasse, à s'en nourrir sans cesse.  
Vous ne vous lassez point, vous, d'être député.  
Mais, cher collègue, entre nous, quel pâté,  
Pâté de chien de mer ou pâté d'anguille, est-ce?



15

A la collation sans merci dresse-les,  
Quelque difficulté que leur jeunesse allègue !  
Devant les plus affreux de nos fac-similés  
Fais parler le muet et pérorer le bègue !

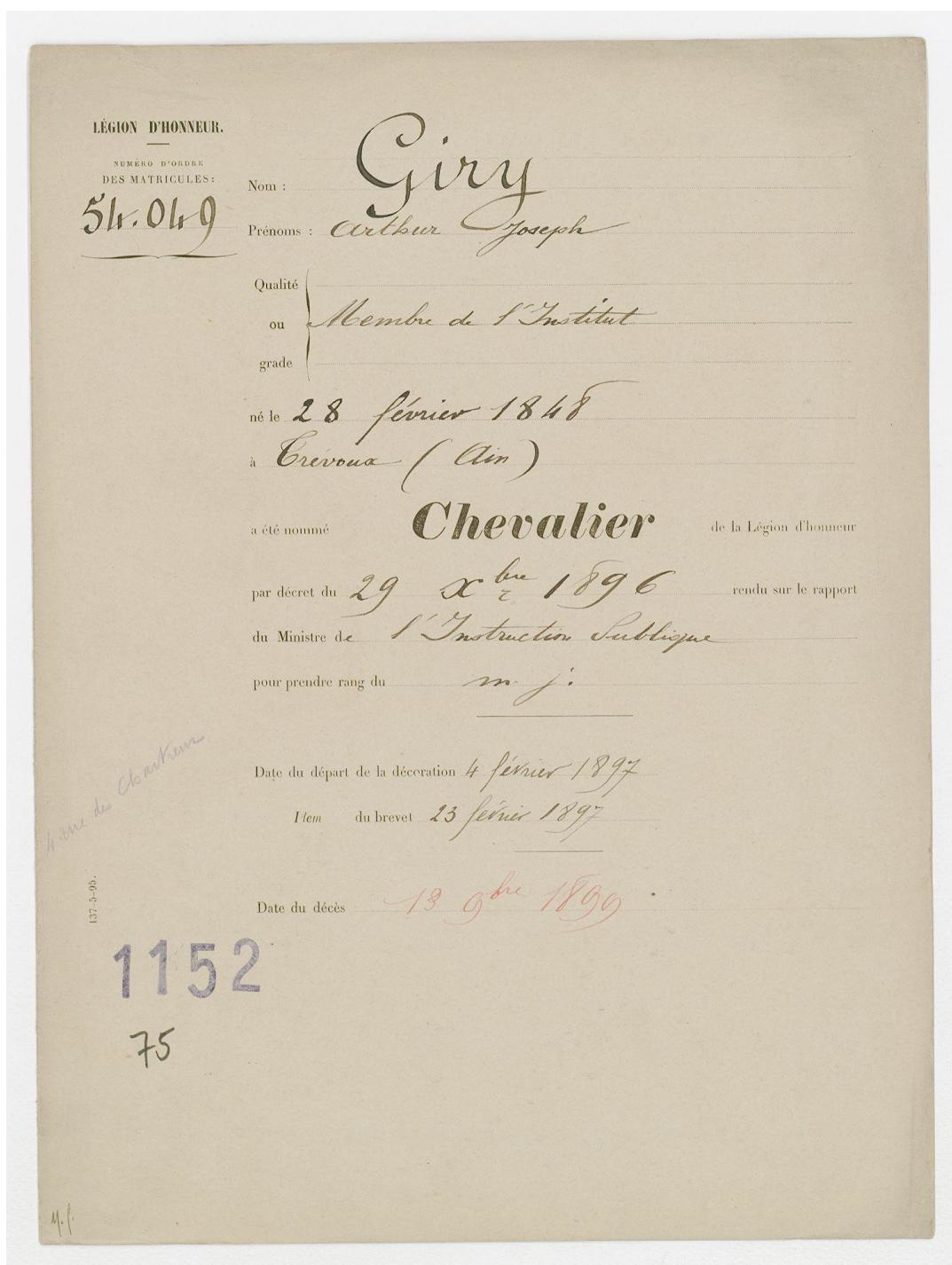
Nouveau copain, bien des mercis !  
Grâce à vous, pensée enivrante !  
Je me vois, parmi des Quarante  
Dont pas un n'est de trop, assis !



[Archives conservées sous la cote 20200033/051 aux Archives nationales.]

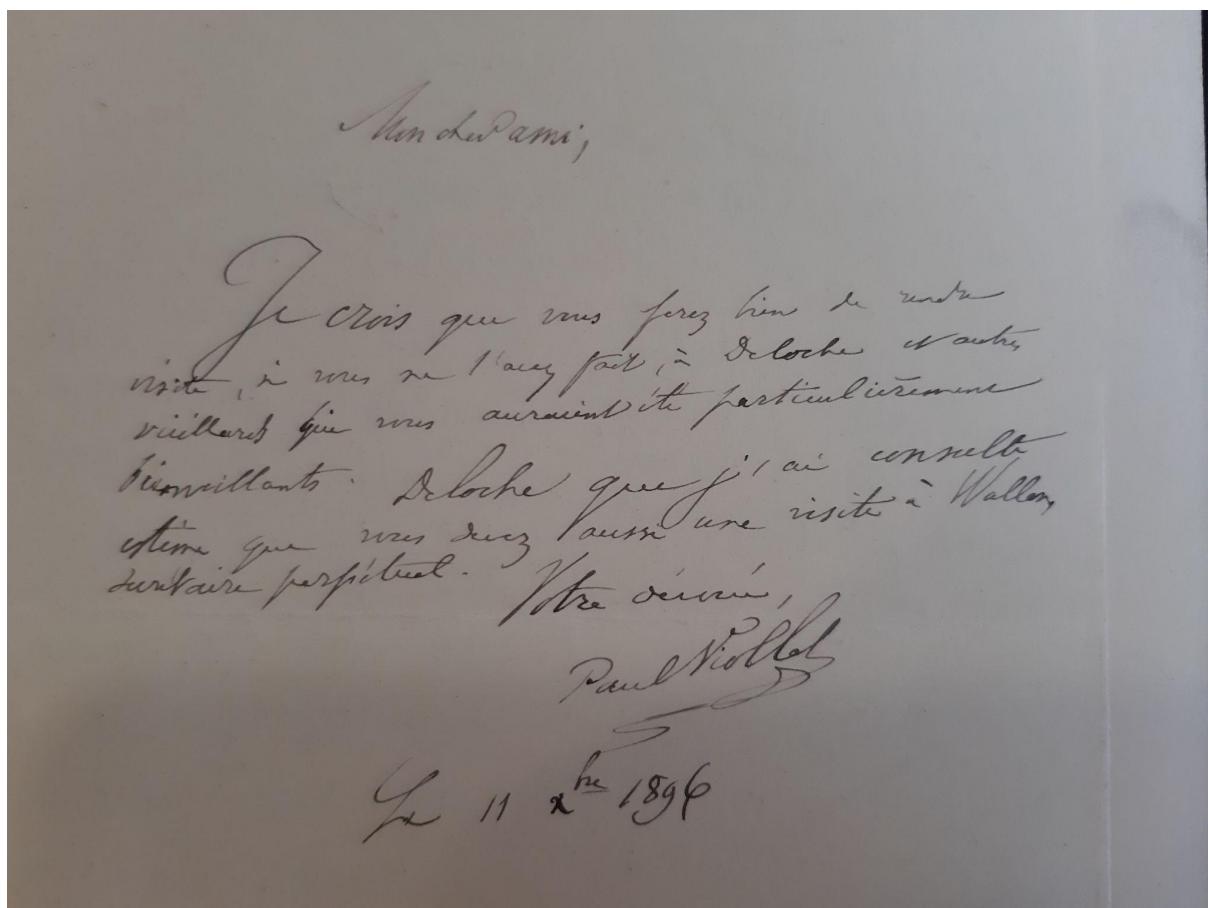
Annexe Q Arthur Giry rentre à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres

**Q.1. Légion d'honneur d'Arthur Giry**



[ Conservée sous la cote LH-1152-75 aux Archives nationales ]

## Q.2. Lettre de Paul Viollet à Arthur Giry



[Transcription:]

Mon cher ami,

Je crois que vous ferez bien de rendre visite, si vous ne l'avez pas fait, à Deloche et autres vieillards qui vous auraient été particulièrement bienveillants. Deloche que j'ai consulté estime que vous devez aussi une visite à Wallon, secrétaire perpétuel.

Votre dévoué,

Paul Viollet

Le 11 décembre 1896

[Lettre conservée parmi les fonds de l'EPHE désormais aux Archives nationales, précédemment dans le dossier sous la cote EPHE4GIR32.]

## Annexe R Rapports de police sur Arthur Giry

### **R.1. Premier rapport de police concernant Arthur Giry daté du 24 septembre 1876**

[Transcription:]

Paris, le 24 septembre 1876

Rapport

Le n° Giry, Arthur, qui figure sur la note collective ci-jointe, est âgé de 29 ans, né à Joigny (Yonne) est célibataire.

Il demeure depuis 6 ans rue de Verneuil n°55, où il paie 300 francs de loyer.

Le n° Giry est licencié en droit depuis l'année dernière, mais il fréquente encore beaucoup les étudiants.

Employé comme archiviste aux Archives Nationales, il reçoit un traitement annuel de 2?400 francs.

Son père est receveur des contributions directes à Joigny.

Le n° Giry est un homme tranquille et rangé.

On ne lui connaît ni dettes ni maîtresse.

On le dit ami de M. Lanté, avocat à la cour de Paris.

Les renseignements recueillis sur les antécédents et la moralité du n° Giry sont bons.

Il est républicain mais non radical.

Son nom n'est pas inscrit sur les listes électorales du 7e arrondissement.

[ Rapport conservé dans le dossier d'Arthur Giry aux Archives de la préfecture de police sous la cote 1096 Ba. ]

### **R.2. Rapport de police daté du 7 octobre 1876**

[Transcription:]

Paris, le 7 octobre 1876,

Rapport

Le sieur Giry Arthur Joseph, qui fait le sujet de la note ci-jointe est né à Trévoux dans l'Ain, le 20 février 1848, célibataire, et demeure, depuis 7 ans, rue de Verneuil, 55, au loyer annuel de 250 francs.

Ancien élève de l'école des Chartes, il est depuis le 20 février 1873, archiviste de 3<sup>e</sup> classe aux Archives nationales. Ses appointements annuels sont de 2500 francs.

Dernièrement il a été chargé par le ministre de l'instruction publique d'une mission à Londres où il est resté 15 jours.

Pendant la guerre, il était lieutenant dans la garde mobile de son département.

Il a passé le temps de l'insurrection chez son père qui est directeur des contributions à Joigny (Yonne).

Les renseignements de toute nature recueillis sur son compte sont favorables.

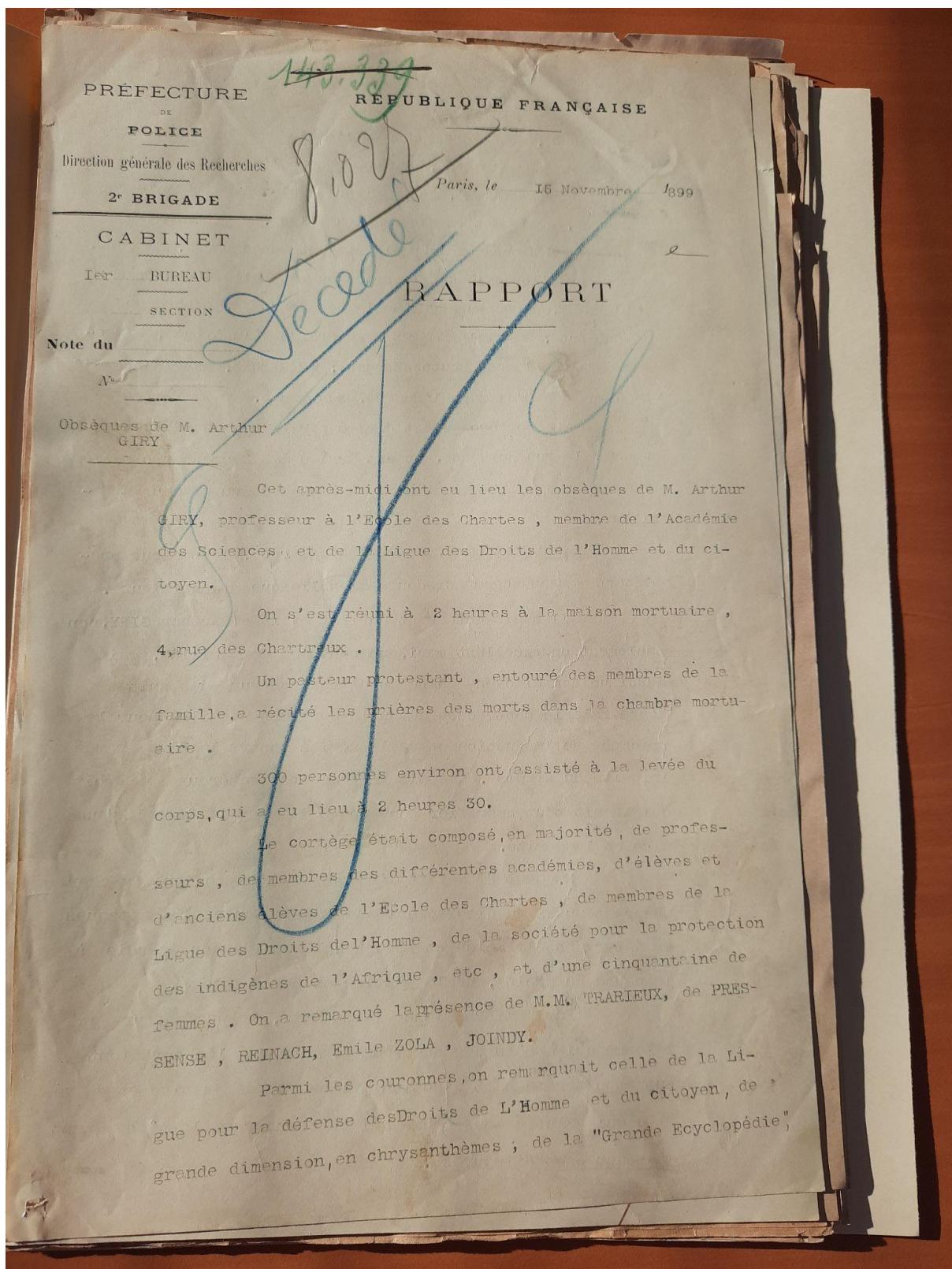
Il est républicain et ne paraît pas s'occuper d'intrigues politiques.

L'officier de paix,

[signature]

[ Rapport conservé dans le dossier d'Arthur Giry aux Archives de la préfecture de police sous la cote 1096 Ba. ]

### R.3. Rapport sur le déroulement de l'enterrement d'Arthur Giry



en pensées ; des professeurs de l'Ecole des Chartes en chrysanthèmes et violettes, des membres de l'Académie des Sciences en chrysanthèmes ; des anciens élèves de l'Ecole des Chartes, également en fleurs naturelles.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. CROISSET, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Paul MEYER, directeur de l'Ecole des Chartes, membre de l'Institut ; Gabriel HERMITE, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole des Hautes Études ; TRARIEUX, président de la Ligue des Droits de l'Homme, sénateur.

Le cortège s'est dirigé par le boulevard Montparnasse, la rue Huygens, et est arrivé à 3 heures au cimetière Montparnasse, où l'inhumation a eu lieu dans un caveau de famille.

Sur la tombe, après les prières, le pasteur protestant a prononcé un discours mi-politique mi-religieux.

Il a dit notamment qu'il y avait en Arthur GIFY, non seulement un excellent mari, un bon père de famille, mais aussi un bon citoyen tombé au champ d'honneur des suites d'une maladie contractée dans la dernière bataille pour le triomphe de la justice et de la vérité contre la plus grande iniquité du siècle. C'était un homme bon, généreux et droit, qui savait tout sacrifier pour ce qu'il croyait être la justice et la vérité.

M. CROISSET a fait l'éloge de l'historien, du chercheur et aussi du citoyen qui sut braver toutes les attaques, se jeter dans la mêlée et apporter l'appui de son énergie à la cause du droit, de la justice et de la vérité.

Paul MEYER a loué le savant, le professeur et l'homme qui, à côté des nombreux travaux qui l'absorbaient, sut apporter sa part d'action à l'œuvre de justice et de vérité qui valut à tous ceux qui en assumèrent la tâche, tant d'attaques et d'injures.

Gabriel HERMITE a retracé la carrière scientifique du défunt et a fait également une courte allusion à son rôle dans la révision du procès DREYFUS.

POLLER, au nom des anciens élèves de l'Ecole des Chartes, a fait ressortir le grand talent de Giry.

RENAUD a également prononcé quelques paroles élogieuses du défunt, qui était aimé de tous ceux qu'il connaissait et admiré même de ses ennemis, pour la droiture de son caractère et de sa bonté.

M. TRARIEUX a dit que ce n'était pas le lieu pour parler du fameux procès ni de l'iniquité judiciaire que contribua si largement à réparer Arthur Giry, qui fut un des fondateurs de la Ligue des Droits de l'Homme et qui lutta si vaillamment pour le triomphe de la vérité et de la justice.

Il a rendu hommage à ce vaillant citoyen, qui s'arracha à ses recherches à ses études pour descendre dans l'arène et qui a payé de sa vie son infatigable dévouement à la cause du droit et de l'Humanité. La postérité saura s'en souvenir, a-t-il dit en terminant.

Paul VIOLET, membre de l'Institut, a pris la parole au nom de la société pour la protection des indigènes de l'Afrique, dont faisait partie le défunt.

Il a dit que, bien qu'<sup>que</sup> ne partageant pas les opinions politiques de Giry, il l'admirait parce que c'était un grand cœur, un esprit tolérant, respectant toutes les croyances et les opinions, ferme dans ses convictions, se sacrifiant volontiers pour ce qu'il croyait être la justice et la vérité et ayant droit, à ce titre, au respect et à l'admiration de tous.

La cérémonie a pris fin à 4 heures, sans incident.

Aucun cri n'a été poussé.

De nombreuses personnes ont défilé devant la veuve et la fille du défunt. Le Commissaire de Police,

057

[ Transcription: ]

Paris, le 15 novembre 1899

## Rapport

Cet après-midi ont eu lieu les obsèques de M.Arthur Giry, professeur à l'Ecole des Chartes, membre de l'Académie des sciences et de la Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen.

On s'est réuni à 2 heures à la maison mortuaire, 4, rue des Chartreux.

Un pasteur protestant, entouré des membres de la famille, a récité les prières des morts dans la chambre mortuaire.

300 personnes environ ont assisté à la levée du corps, qui a eu lieu à 2 heures 30.

Le cortège était composé, en majorité, de professeurs, de membres des différentes académies, d'élèves, et d'anciens élèves de l'Ecole des Chartes, de membre de la Ligue des Droits de l'Homme, de la société pour la protection des indigènes de l'Afrique, etc, et d'une cinquantaine de femmes. On a remarqué la présence de MM. TRARIEUX, de PRESSENSE, REINACH, Emile ZOLA, JOINDY.

Parmi les couronnes, on remarquait celle de Ligue pour la défense des Droits de l'Homme et du citoyen, de grande dimension, en chrysanthèmes; de la "Grande Encyclopédie" en pensées; des professeurs de l'Ecole des Chartes, en chrysanthèmes et violettes, des membres de l'Académie des Sciences, en chrysanthèmes; des anciens élèves de l'Ecole des Chartes, également en fleurs naturelles.

Les cordons du poële étaient tenus par M. CROISET, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; Paul MEYER, directeur de l'Ecole des Chartes, membre de l'Institut; Gabriel HERMITE, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes; TRARIEUX, président de la Ligue des Droits de l'Homme, sénateur.

Le cortège s'est dirigé par le boulevard Montparnasse, la rue Huygens, et est arrivé à 3 heures au cimetière Montparnasse, où l'inhumation a eu lieu dans un caveau de famille.

Sur la tombe, après les prières, le pasteur protestant a prononcé un discours mi-politique mi-religieux.

Il a dit notamment qu'il y avait en Arthur Giry, non seulement un excellent mari, un bon père de famille, mais aussi un bon citoyen tombé au champ d'honneur des suites d'une maladie contractée dans la dernière bataille pour le triomphe de la justice et de la vérité

contre la plus grande inéquité du siècle. C'était un homme bon, généreux et droit, qui savait tout sacrifier pour ce qu'il croyait être la justice et la vérité.

M. CROISET a fait l'éloge de l'historien, du chercheur et aussi du citoyen qui sut braver toutes les attaques, se jeter dans la mêlée et apporter l'appui de son énergie à la cause du droit, de la justice et de la vérité.

Paul MEYER a loué le savant, le professeur et l'homme qui à côté des nombreux travaux qui l'absorbaient sur apporter sa part d'action à l'œuvre de justice et de vérité qui valut à tous ceux qui en assumèrent la tâche, tant d'attaques et d'injures.

Gabriel HERMITE a retracé la carrière scientifique du défunt et a fait également une courte allusion à son rôle dans la révision du procès DREYFUS.

POLLER, au nom des anciens élèves de l'Ecole des Chartes, a fait ressortir le grand talent de GIRY.

RENAUD a également prononcé quelques paroles élogieuses du défunt, qui était aimé de tous ceux qu'il connaissait et admiré même de ses ennemis, pour la droiture de son caractère et de sa bonté.

M. TRARIEUX a dit que ce n'était pas le lieu pour parler du fameux procès ni le l'inéquité judiciaire que contribua si largement à réparer Arthur GIRY, qui fut un des fondateurs de la Ligues des Droits de l'Homme et qui lutta si vaillamment pour le triomphe de la vérité et de la justice.

Il a rendu hommage à ce vaillant citoyen, qui s'arracha à ses recherches à ses études pour descendre dans l'arène et qui a payé de sa vie son infatigable dévouement à la cause du droit et de l'Humanité. La postérité saura s'en souvenir, a-t-il dit en terminant.

Paul VIOLET, membre de l'Institut, a pris la parole au nom de la société pour la protection des indigènes de l'Afrique, dont faisait partie le défunt.

Il a dit que, bien que ne partageant pas les opinions politiques de GIRY, il l'admirait parce que c'était un grand cœur, un esprit tolérant, respectant toutes les croyances et les opinions, ferme dans ses convictions, se sacrifiant volontiers pour ce qu'il croyait être la justice et la vérité et ayant droit, à ce titre, au respect et à l'admiration de tous.

La cérémonie a pris fin à 4 heures, sans incident.

Aucun cri n'a été poussé.

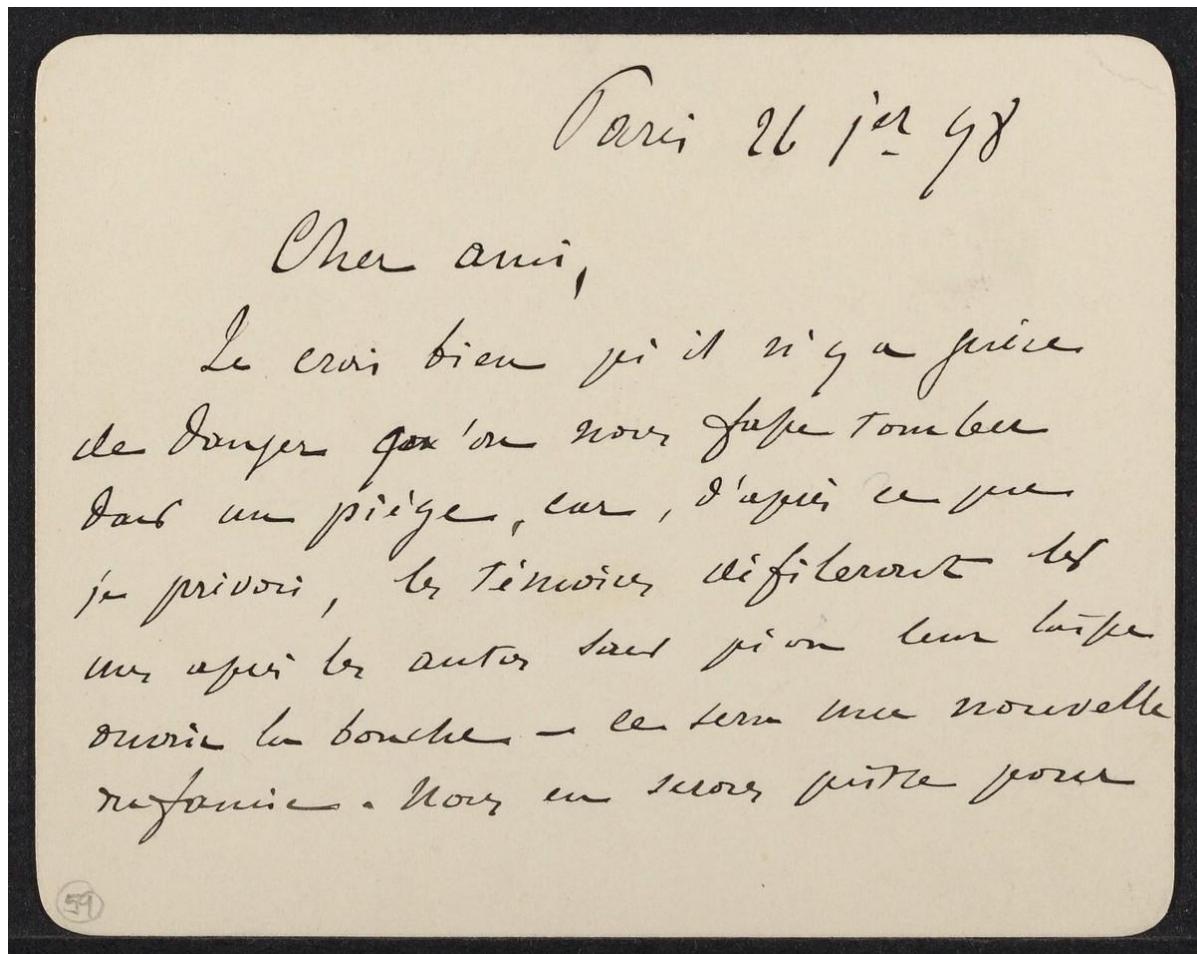
De nombreuses personnes ont défilé devant la veuve et la fille du défunt.

Le commissaire de Police,

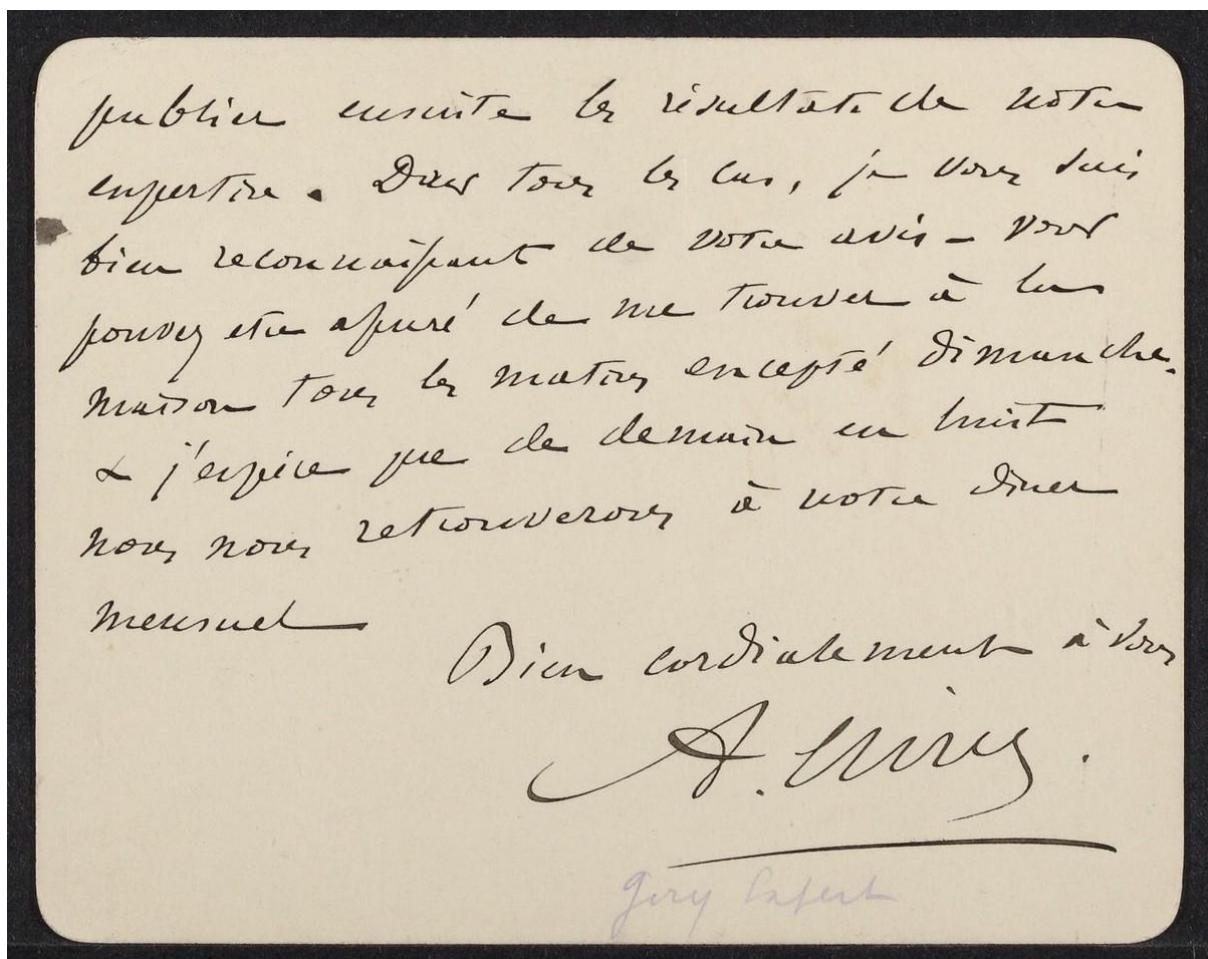
[ signature]

[ Rapport conservé dans le dossier d'Arthur Giry aux Archives de la préfecture de police sous la cote 1096 Ba. ]

Annexe S Lettres d'Arthur Giry durant l'Affaire Dreyfus



Harvard University, Houghton Library, modbm\_ms\_judaica\_1\_3\_1\_to\_99-METS



Harvard University, Houghton Library, modbm\_ms\_judaica\_1\_3\_1\_to\_99-METS

[Transcription:]

Paris 26 janvier 1898

Cher ami,

Je crois bien qu'il n'y a guère de danger qu'on nous fasse tomber dans un piège, car, d'après ce que je prévois, les témoins défileront les un après les autres, sans qu'on leur laisse ouvrir la bouche- ce sera une nouvelle infamie. Nous en serons quitte pour publier ensuite les résultats de notre expertise. Dans tous les cas, je vous suis bien reconnaissant de votre avis - vous pouvez être assuré de me trouver à la maison tous les matins excepté dimanche. Et j'espère que de demain en huit nous nous retrouverons à nos diners mensuels.

Bien cordialement à vous

A. Giry

Paris 30 mars 1898

Mon cher Ami,

J'aurai trouvé tout d'abord un peu prématuré  
la souscription Zola à l'orée combattue aux  
réunions auxquelles j'avais été convié ; Je persiste  
dans mon opinion, mais, puisque ce peuplé est  
si très scrupule, je crois qu'il faut faire la  
manifestation aussi large que possible & je  
vous envoie de tout mon cœur ma modeste  
contribution.

Cordialement à vous

A. Giry.

Li-joint un bon de poste de 10f. - Faire  
moi figurer sur la liste avec le seul  
titre de Membre de l'Institut.

(60)

Paris 26 janvier 1898

Cher ami,

Je crois bien qu'il n'y a guère de danger qu'on nous fasse tomber dans un piège, car, d'après ce que je prévois, les témoins défileront les un après les autres, sans qu'on leur laisse ouvrir la bouche- ce sera une nouvelle infamie. Nous en serons quitte pour publier ensuite les résultats de notre expertise. Dans tous les cas, je vous suis bien reconnaissant de votre avis - vous pouvez être assuré de me trouver à la maison tous les matins excepté dimanche. Et j'espère que de demain en huit nous nous retrouverons à notre diner mensuel.

Bien cordialement à vous

A. Giry

## Annexe T Correspondances d'Arthur Giry conservées au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France

Les lettres présentées dans cette annexe proviennent de différentes cotes conservées au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Il s'agit des lettres d'Arthur Giry à destination de Louis Havet, Arthur Chuquet, Gaston Paris, Paul Meyer et Joseph Reinach. Leur transcription et leur groupement vise non seulement à fournir des preuves essentielles à ce mémoire mais également à faciliter des recherches ultérieures.

### T.1. Correspondance de Louis Havet<sup>7</sup>

#### T.1.1. Première lettre

[Sur papier officiel de l'Ecole nationale des Chartes / Palais des archives nationales  
Ni date, ni lieu, transcription:]

Mon cher collègue,

Je m'empresse de vous envoyer ma souscription aux mélanges qui doivent être dédiés à la mémoire de Gravin. J'avais espéré vous offrir ma collaboration mais je me suis trouvé tellement surchargé de besogne qu'il m'a été impossible d'achever la notice que j'espérais vous donner

Cordialement à vous

A. Giry

23 rue Monge

#### T.1.2. Lettre du 11 février 1884

[Transcription:]

Paris, le 11 février 1884

Monsieur,

---

<sup>7</sup> La correspondance de Louis Havet est conservée au département des manuscrits de la BNF sous la cote NAF 24495 (1).

En réponse à vos sommations répétées, j'ai l'honneur de vous informer que je compte ne verser le montant de ma souscription aux Mélanges Gravin que contre la livraison du volume - à moins d'avis contraire émané de M.L.Havet.

J'ai l'honneur de vous saluer

A.Giry

23 rue Monge

T.1.3. Lettre du 21 avril 1884

[Lettre sur papier officiel de l'Ecole des Chartes,transcription:]

Paris le 21 avril 1884

Cher Monsieur,

Je m'empresse en rentrant de vacances de vous remercier de votre lettre et de vous envoyer ci-joint le montant de ma souscription, 20° en timbres postes. Pourriez vous me faire savoir où et quand je puis retirer mon exemplaire?

Recevez, cher Monsieur, avec tous mes remerciements, l'assurance de mon affectueux dévouement

A.Giry

23 rue Monge

T.1.4. Lettre du 6 avril 1894

[Transcription:]

Versailles 6 avril 1894

Mon cher collègue,

Je vous remercie de votre très aimable invitation, j'aurai été heureux de m'y rendre et de présenter ma femme à Madame Havet, malheureusement nous avons dû nous transporter à Versailles auprès de ma mère qui vient d'être frappée d'une attaque de paralysie et dont l'état nous inspire les plus vives inquiétudes. Si, comme je voudrai l'espérer, la santé de ma pauvre mère pouvait s'améliorer assez pour faire cesser nos craintes et nous permettre de rentrer à

Paris d'ici à quelques semaines, nous nous ferions un plaisir d'aller vous voir l'un des samedi de mai.

La même circonstance va me priver de m'associer autrement que d'intention au recueil que les amis de votre frère doivent publier à sa mémoire. J'avais compter (sic) sur les vacances de Pâques pour rédiger un court travail sur les dates et les lettres de Loup de Ferrières que je voulais y insérer, mais depuis la maladie de ma mère je n'ai plus la liberté d'esprit nécessaire pour écrire quoique ce soit et tout ce que je puis faire est de préparer mes leçons tant bien que mal.

Veuillez faire agréer à Madame Havet, avec nos remerciements et nos regrets, nos respectueux hommages et me croire votre tout dévoué

A.Giry

## **T.2. Correspondance d'Arthur Chuquet<sup>8</sup>**

[Transcription:]

Paris 29 janvier 1890

Rue des Chartreux, 4

Mon cher directeur,

Seriez-vous assez aimable pour m'envoyer une note me donnant, avec l'indication de la date et du lieu de votre naissance la liste de vos publications. Je connais, il est vrai, au moins les principales, mais je courrais le risque d'en oublier et je ne pourrai trouver sans recherches les dates exacts des publications, les renseignements sont destinés à la Grande Encyclopédie où l'article qui vous concerne m'est échu parce qu'on vous a classé parmi les historiens.

Merci d'avance et tout à vous

A.Giry

## **T.3. Correspondance de Gaston Paris<sup>9</sup>**

### **T.3.1. Lettre du 19 avril 1876**

[Transcription:]

Paris le 19 avril 1876

Monsieur et cher confrère,

<sup>8</sup> La correspondance d'Arthur Chuquet est conservée au département des manuscrits de la BNF sous la cote NAF 13668.

<sup>9</sup> La correspondance de Gaston Paris est conservée au département des manuscrits de la BNF sous la cote NAF 24441.

Une de mes amis, M.Lange professeur au lycée de Bordeaux vient de proposer à la faculté une thèse de doctorat sur Walther de la Vogelweide - tout en lui faisant beaucoup d'éloges sur la manière dont il a traité le sujet, on lui a reproché de n'avoir pas suffisamment comparé Walther aux poètes français contemporains et on lui a demandé d'introduire cette étude dans son travail. Lange serait très désireux de faire votre connaissance et de recevoir de vous quelques indications sur les recherches qu'il doit faire dans ce sens. Je pense n'être pas indiscret en vous demandant de vous le présenter. C'est un travailleur opiniâtre et bien préparé - seulement un peu isolé à Bordeaux, auquel pour un entretien et quelques conseils sur la direction de ses études vous pouvez rendre un grand service.

Je vous serai bien obligé de me demander par un mot, quel jour et à quelle heure vous pourriez nous recevoir. Lange doit quitter Paris dans la journée de Dimanche.

Merci d'avance et tout à vous

A.Giry  
55 Rue de Verneuil

T.3.2. Lettre du 14 mai 1878

[Transcription:]  
Paris le 14 mai 1878

Monsieur et cher frère,

Je voudrais de tout mon cœur pouvoir coopérer au recueil au sujet duquel vous m'avez écrit - malheureusement c'est par votre lettre que j'ai la première nouvelle de ce projet et le temps que vous donnez pour sa mise à exécution est bien court. La condition de traiter quelque sujet qui soit relatif de près ou de loin à Rome est-elle rigoureuse? dans ce cas je me verrai bien à contre-coeur forcé de m'abstenir n'ayant aucun travail de ce genre assez avancé pour pouvoir l'achever en temps utile et de reste ceux que je pourrai faire de qui concernaient la persistance de certaines institutions romaines au m.a. exigeraient une discussion trop longue pour que je me referme dans l'espace que vous pourriez m'accorder - Si la condition n'était pas rigoureuse je pourrai vous donner un petit mémoire archéologique soit sur quelques apocalypses figurées soit sur des plaques miellées du m.a.

votre respectueusement dévoué,

A.Giry

### T.3.3. Lettre du 22 septembre 1882

[Transcription:]

Munich 22 septembre 1882

Gabelsberger Strasse 7.1

Monsieur et cher collègue,

Vous avez bien voulu me promettre de présenter à l'Académie des inscriptions ma notice sur Quicherat; je vien d'en recevoir ici quelques exemplaires et je m'empresse de vous en adresser deux - J'ai fait faire un tirage particulier de portrait, quoiqu'il ne rende guère la physionomie de Quicherat et je pourrai, si vous le permettez, vous en offrir un exemplaire à mon retour à Paris. Je reste ici encore une dizaine de jours; si vous aviez quelque commission à me donner je suis tout à votre disposition. Druffel, avec lequel je mange ordinairement, me charge de vous faire les amitiés.

Je suis avec reconnaissance, Monsieur et cher collègue, votre dévoué

A.Giry

### T.3.4. Lettre du 2 juin 1891

[Transcription:]

Paris 2 juin 1891

Rue des Chartreux 4

Mon cher Président,

J'ai déposé ce matin chez vous le rapport de M.Courteault sur sa mission de l'an dernier en Espagne et deux demandes de bourses de voyage faites par deux de vos élèves. J'aurais beaucoup désiré vous en entretenir ainsi que de divers autres questions, mais on ne me dit qu'on ne peut être assuré de vous trouver que le jeudi et le vendredi matin - ce sont précisément des deux jours de mes cours à l'Ecole des Chartes dans la matinée à 9h et demie; aussi je vous serais bien reconnaissant si vous vouliez bien m'indiquer un autre rendez-vous.

Veuillez agréer, mon cher président, la nouvelle assurance de mes sentiments d'affectionnés dévouement

A.Giry

### T.3.5. Lettre du 4 novembre 1891

[Transcription:]

Paris 4 novembre 1891

Mon cher président,

Je suis très heureux d'apprendre de vous la décision prise à mon égard sur votre proposition par la commission de répartition des fonds de l'Ecole des hautes études. Je vous remercie vivement de ce témoignage de sympathie et j'en prends occasion de vous renouveler l'assurance de tout mon dévouement à notre œuvre commune.

Recevez, je vous prie, mon cher Président, l'assurance de mes sentiments affectueux et reconnaissant.

A.Giry

T.3.6. Lettre du 3 août 1892

[Transcription:]

Paris 3 août 1892

Mon cher Président,

M.Deloye auquel j'avais fait part de la proposition de le présenter comme candidat à l'Ecole de Rome faite par Morel-Fatio à notre dernière réunion de l'Ecole des hautes études et accueillie par l'assemblée, m'écrivit pour me prier d'appuyer sa candidature et je m'empresse de le faire auprès de vous.

Il y a longtemps déjà que nous avions songé à la candidature de M.Deloye pour l'Ecole de Rome et je n'aurai pas manqué de la proposer au lieu de solliciter pour lui une maigre subvention sans la candidature de M.Lot.

Mais du moment que M.Lot s'est désisté nous avons en L.Deloye un candidat excellent et sur lequel il est permis de compter plus qu'on ne le peut d'ordinaire puisqu'il a déjà travaillé aux archives du Vatican et y a entrepris un travail considérable dont les résultats connus ont été très favorablement appréciés par M.Delisle. La candidature se présenterait, me semble-t-il, dans d'excellentes conditions sans les préventions actuelles contre les médiévistes de M.Geffroy qui ne rêve plus d'archéologie. J'espère cependant que, grâce à vous, l'Ecole des hautes études qui n'a pas eu, si je ne me trompe, de candidat l'an dernier, pourra cette année faire prévaloir son droit.

Je reste à Paris pour quelques temps encore afin de terminer mon Manuel de diplomatique que j'espère voir paraître avant la fin de l'année.

Veuillez agréer mon cher Président, la nouvelle assurance de ma respectueuse affection

A.Giry

T.3.7. Lettre du 6 janvier 1894

[Transcription:]

Strasbourg 6 janvier 1894

Mon cher Président,

Je vous prie d'excuser mon absence à la réunion du 7 janvier pour laquelle je reçois une convocation. Ayant emprunté, à cause du nombre de mes élèves, une salle de la Faculté des lettres pour y faire mes conférences, j'ai dû naturellement me conformer aux vacances de la Faculté; j'ai fait en conséquence des conférences entre Noël et le nouvel an et n'ai point pu en faire cette semaine, ce qui m'a permis de venir me reposer ici quelques jours. Je rentrerai à Paris dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Veuillez agréer, mon cher Président, avec tous nos voeux, la nouvelle assurance de mes sentiments affectueux et dévoués

A.Giry

T.3.8. Lettre du 27 avril 1894

[Transcription:]

Versailles 27 avril 1894

Mon cher Président,

Il me sera malheureusement impossible d'assister demain au dîner où l'on fêtera nos 25 années d'existence. C'est un vrai chagrin pour moi que de ne pouvoir participer à ce jubilé de l'Ecole à laquelle, tant comme élève que comme professeur, j'appartiens depuis sa fondation, mais je suis retenu à Versailles par une cruelle maladie de ma mère et je ne la quitte que le moins possible.

Veuillez faire part de mes regrets à nos collègues et les prier d'agréer mes excuses.

Recevez, je vous prie, mon cher Président, la nouvelle assurance de mes sentiments d'affection et de dévouement

A.Giry

T.3.9. Lettre du 9 juin 1894

[Transcription:]

Paris 9 juin 1894

Mon cher Président,

Excusez-moi de n'être point encore allé vous exprimer tous mes remerciements pour l'appui si efficace que vous m'avez donné à l'Académie. Le temps m'a manqué cette semaine, et comme je dois m'absenter jusqu'à mercredi prochain, je ne veux pas tarder plus longtemps à vous dire combien je vous suis reconnaissant de la bienveillance énergique avec laquelle vous m'avez soutenu. Non seulement je vous dois en grande partie le succès académique, mais quel qu'ait été le résultat je vous aurais toujours été redevable d'avoir conservé la confiance nécessaire pour continuer les travaux que j'ai commencés.

Recevez, je vous prie, mon cher Président, la nouvelle assurance de mes sentiments de reconnaissance et d'affection dévouement

A.Giry

### T.3.10. Lettre du 26 mars 1898

[Transcription:]

Paris 26 mars 1898

Mon cher Président,

Dans l'ordre d'idée préconisé par Kohler, il y aurait une solution meilleure encore que la sienne: le maintien du Président actuel en même temps que celui du vice-président. Cela, je vous l'assure, calmerait toutes nos susceptibilités et ramènerait le calme dans tous les esprits. si cette solution était susceptible de réunir l'unanimité et si vous nous y autorisiez, je la soutiendrais de tout mon cœur mais, à vrai dire je n'oserais espérer ce succès.

Dans le cas contraire je persiste à trouver profondément regrettable qu'il faille se résoudre à abandonner la tradition établie de faire passer le vice-président à la présidence. J'ai peine à concevoir aussi qu'il faille, pour aboutir à la conciliation, se résoudre à chercher des candidats absolument neutres, qu'il faille écarter non plus seulement ceux qui ont du prendre publiquement parti - Cela est trop naturel, mais jusqu'à ceux de nos confrères dont vous avez pu nous autoriser pour dire que nous n'étions pas des réprouvés, jusqu'à ceux qui pourraient être soupçonnés de nous être favorables. N'est-ce pas bien vite s'avouer vaincu? Je vous assure que pour mon compte j'aurai préféré la lutte et que si nous avions pu réussir à faire respecter la tradition pour la nomination de Lelong, j'aurai accepté, sans Mauvais heureux, d'être battu pour la vice-présidence, même sur le nom d'un manifestant pourvu que ce ne fut pas Lasteyrie, préférant un adversaire déclaré à beaucoup de ceux qui se sont gardés de prendre parti, peut-être parce qu'ils sont des pleutres. Et puis si nous avions été complètement battus il ne m'aurait pas déplu de voir Lasteyrie à la tête de nos adversaires.

Il est vrai que quand je lui dis cela notre ami Viollet me reproche de devenir ou de redevenir jacobin. J'ai pourtant conscience du contraire, il me semble que je veux la conciliation et dans tous les cas je m'y emploie de toutes mes forces en prêchant nos amis intempérants et nos adversaires, qui je dois l'avouer, ne m'ont paru jusqu'ici ne très méchant, ni surtout inconciliables.

Je suis du reste si peu intransigeant que tout en manifestant très frontalement mes opinions et mes sentiments, il est bien entendu que je ne me séparerai pas de vous et de nos amis et que je m'inclinerai devant la décision qui aura prévalu.

Veuillez agréer, mon cher Président, avec tous mes remerciements pour ce que vous avez fait et ce vous faites , la nouvelle assurance de mes sentiments les plus affectueusement dévoués.

A.Giry

#### **T.4. Correspondance de Paul Meyer<sup>10</sup>**

##### T.4.1. Lettre du 29 décembre 1887

[Transcription:]

Paris le 29 décembre 1887

Mon cher directeur,

Lin vient de m'envoyer en communication un document curieux que j'avais vu dans son dépôt de Laône et Loire aux vacances dernières et dont je crois qu'il y aurait intérêt à reproduire une partie dans nos facs-similés de l'Ecole, c'est un rouleau de la fin du XIIe formant un cartulaire contenant un grand nombre de notices. Les auteurs du Nouveau traité de diplôme qui l'ont connu ont dit qu'en guise de sceau on avait attaché au bas des lanières de cuir; les lanières devaient en réalité servir d'attaches lorsque le document était roulé. Il est beaucoup trop grand pour être reproduit en entier, ce serait du reste intéressant, les formules des notices n'étant guère variées, mais on pourrait se borner à la fin , de manière à montrer les attaches du bas et en faisant attention de ne pas excéder la largeur d'un feuille de notice format de fac-similé. A peu près de la manière suivante:

[croquis]

Nous n'avons rien, si je ne me trompe, dans notre collection de fac-similés qui ressemble à cette espèce de documents. J'en ai vu un assez grand nombre d'analyses dans les archives de Laon et Loire et du Rhône.

Si l'état de votre budget vous permet d'autoriser cette dépense je pourrai aller l'un de ces jours porter la pièce chez Dujardin pour la faire photographier. Je voudrai ne pas la garder longtemps et profiter d'une occasion à la fin des vacances universitaires pour la renvoyer à Lin qui me l'a communiqué officieusement.

Recevez mon cher directeur, la nouvelle assurance de mon affectueux dévouement

---

<sup>10</sup> La correspondance de Paul Meyer est conservée au département des manuscrits de la BNF sous la cote NAF 24421.

A.Giry

T.4.2. Lettre du 20 août 1895

[Transcription:]

Sewen par Masevaux (Haute Alsace) 20 août 1895

Mon cher directeur,

Je ne connais pas plus que vous M.Henry Corot et me souviens seulement, comme vous, d'avoir vu son nom quelque part, il m'est donc impossible de vous donner aucun renseignement au sujet de son envoi de photographies.

Prou, qui est bien au courant des choses et des gens de Bourgogne serait probablement à même de vous renseigner.

Je vous écris d'une retraite des hautes Vosges où je resterai, sauf quelques excursions, jusqu'à la fin de septembre. J'y travaille à la préparation du Recueil des diplômes carolingiens que je voudrai bien arriver à mettre d'ici à un an en état d'être imprimé.

La vacance survenue à l'Académie des inscriptions par la mort de M.Derenbourg pose la question de l'éventualité de ma candidature dont nous avons déjà plusieurs fois causé. Ne pensez vous pas que je ferai bien de me présenter afin de prendre rang? C'est l'opinion de mes amis qui m'y poussent pour des raisons que je ne saurai trouver mauvaises. Je ne pense pas qu'il y ait aucune démarche à faire avant le mois d'octobre, mais je voudrai bien auparavant avoir votre avis.

Recevez, mon cher directeur, la nouvelle assurance de mes sentiments affectueux et dévoués

A.Giry

T.4.3. Lettre du 1er janvier 1896

[Transcription:]

Paris le 1er janvier 1896

Mon cher directeur,

Voici une note relative à quelques facs-similés que je voudrai bien avoir et qui complèteraient notre série diplomatique. J'ai beaucoup tardé à vous la remettre parce que j'espérai toujours avoir le plaisir de vous rencontrer.

[ cherche à acquérir des fac-similés d'actes pontificaux, dont certains conservés dans le recueil du moine de Clarmont aux Archives nationales ]

#### T.4.4. Carte postale du 17 août

[Transcription:]  
Saint-Aubin 17 août

Mon cher directeur, Avant de vous répondre je voulais savoir comment le conseil de guerre répondrait à la demande d'ajournement. Malgré la réponse il y a encore une quarantaine de témoins dont quelques gros à entendre avant nous; j'attends donc pour partir quelques jours encore.

Tout à vous

A.Giry

#### T.5. Correspondance de Joseph Reinach<sup>11</sup>

##### T.5.1. Lettre du 8 avril 1899

[Transcription:]  
Paris le 8 avril 1899

Cher Monsieur,

Un de mes anciens élèves, M.Vauthier, professeur à la Faculté de droit de Bruxelles a publié dans la Revue de l'université de Bruxelle, un article de 30 pages intitulé La France et l'Affaire Dreyfus qui est excellent. Sous une forme très modérée il s'est appliqué à montrer comment un simple procès met en jeu des questions suprêmes de justice, de morale et de liberté; comment il a mis aux prises deux conceptions sociales; l'esprit de libéralisme démocratique et l'esprit de réaction autoritaire et cléricale; comment enfin les forces réactionnaires se sont appliqués à faire confondre leur cause avec celle du patriotisme. Il me semble que cet article, fort sympathique à la France, peut-être de nature à faire réfléchir quelques uns des "intellectuels" qui ne sont pas encore avec nous. Ne pourrions-nous le ré-imprimer et le répandre dans le monde des gens cultivés? J'y pourrai mettre au besoin quelques lignes de préface pour dire qui est M.Vauthier et pourquoi l'opinion d'un étranger vaut la peine d'être examinée.

Autre chose. En lisant les discussions sur la date du bordereau je me suis demandé si le fait nouveau qu'on déclare introuvable, ne pourrait pas résulter de ce que Dreyfus a été condamné sur l'hypothèse que le document incriminé était d'avril - tandis qu'il est reconnu maintenant

---

<sup>11</sup> La correspondance de Joseph Reinach est conservée au département des manuscrits de la BNF sous la cote NAF 13574.

pour être d'août - ce qui renverse toutes les conjectures de l'accusation primitives, tant sur la nature des documents livrés que sur la manière dont Dreyfus se les serait procurés. Vous qui êtes plus juriste que moi jugerez mieux la valeur de cette idée.

Enfin il est un point de la déposition de Roget que je m'étonne de n'avoir pas vu discuter. Il dit au début qu'à la suite du procès Zola, ayant des loisirs, il a eu l'idée pour éclairer sa propre conscience, de faire une enquête personnelle. Quelle vraisemblance! Comme il serait intéressant de montrer que c'est encore là un mensonge et que c'est Boisdeffre (dont il est la créature) qui l'a attelé à cette besogne, espérant trouver en lui un sauveur.

Croyez-moi cher Monsieur et ami, votre bien cordialement dévoué

A.Giry

#### T.5.2. Lettre du 4 avril 1900

[Transcription:]

Paris, 6 rue Froidevaux

le 4 avril 1900

Monsieur,

Madame Louis Havet me communique la lettre que vous avez revue de Monsieur le ministre des finances.

Je sais la grande part que vous avez eu dans l'obtention de ce bureau de tabac et vous en suis bien reconnaissante. Je vous remercie infiniment du bon souvenir que vous gardez de mon cher mari et de tout ce que vous avez fait pour nous en mémoire de lui.

Permettez-moi de vous dire que j'en suis profondément touchée,  
Agréer Monsieur l'assurance de mes meilleurs sentiments

L.Giry

## Annexe U Déposition d'Arthur Giry dans la cadre du procès Zola le 2 février 1899 selon les notes de Fernand Labori<sup>12</sup>

[Transcription:]

Giry 2 février 1899 LXXXIV

Voudriez-vous nous dire le résultat de l'examen auquel vous venez de vous livrer?

R- Après l'examen, un peu court, auquel nous nous sommes livrés, je ne puis donner à la cour qu'une impression d'ensemble.

(page suivante)

Il aurait fallu un temps plus long pour recommencer une étude méthodique et pouvoir donner une analyse complète et une démonstration tout à fait pertinente.

La première chose dont je me suis préoccupé a été de vérifier sur l'original du bordereau si les fac-similés sur lequel j'avais fait des études antérieures (celui du matin notamment) avaient été suffisamment exacts pour permettre des observations.

J'ai constaté que le fac-similé sur lequel j'avais travaillé avait été très suffisant. L'examen de l'original a éclairci un certain nombre de points, certaines choses qui m'avaient troublé lorsque j'avais vu le fac-similé se sont éclaircis lorsque j'ai vu que les déchirures de l'original avaient pu produire une altération de certains actes sur ce fac-similé.

J'ai comparé d'abord le bordereau avec les lettres d'Esterhazy de 1892 et de 1894 sur papier pelure. L'impression de similitude a été tout-à-fait saisissante. Je ne m'arrêterai pas à la comparaison des deux papiers, bien qu'ils se ressemblent d'une manière frappante, cependant, pour pouvoir dire avec certitude que le bordereau et les lettres sont sur le même papier, il faudrait faire une analyse microscopique que je n'ai pas pu faire.

(page suivante)

J'ai retrouvé dans toutes ces lettres les particularités très caractéristiques de l'écriture du bordereau. Je n'en puis citer que quelques unes, un peu au hasard, parce que je n'ai pas pu en faire une étude méthodique: la forme très particulière des M majuscules; la même habitude de ne pas faire d'alinéas en allant à la ligne; une particularité souvent signalée et très frappante; le groupe des deux s, la première courte et la seconde longue : c'est la même une particularité rare dans les écritures françaises. Je signalerai encore la forme des g, dont la [forme] est

---

<sup>12</sup> Ces notes sont conservées sous la cote NAF 28046 (16) au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

ouverte; enfin il y a certains mots que nous avons retrouvés dans différentes lettres d'Esterhazy et qui ressemblent d'une façon tout-à-fait frappante aux mêmes mots dans le bordereau avec celle d'Esterhazy, q'avait llé la question de savoir si le bordereau avait pu être fait à l'aide de calques de mots rapportés et juxtaposés. Il y a dans le bordereau quelques mots qui sont tracés avec plus de soin et plus de lenteur que d'autres, qui sont aussi plus gros que d'autres, et qui pouvaient donner à penser qu'ils provenaient d'un calque de ces mêmes mots. Or j'ai retrouvé la même particularité, parfois pour les mêmes mots, dans certains des lettres d'Esterhazy qui nous ont été soumises tout-à-l'heure, et qui sont certainement d'une écriture courante: je noterai le mot guerre à la deuxième ligne de la première page du bordereau, le mot copie à l'avant dernière ligne du verso; le mot manoeuvres, le dernier mot du verso; -ch bien, dans certains lettres d'Esterhazy (l'une d'avril 1886, l'autre du 29 août 1891) nous avons remarqué le mot manoeuvres d'une ressemblance frappante avec le même mot qui est le dernier du bordereau; la dernière partie du mot noeuvres, en écriture un peu plus grosse que la première syllabe ma et que le reste de la teneur du bordereau.

Je signale encore une particularité bien caractéristique; c'est le mot avoir (avant dernière ligne du recto du bordereau) où le y et l'o ressemblent à des sigmasques. Nous avons retrouvé cette forme de sigma plus ou moins caractérisé pour l'o, dans plusieurs lettres d'Esterhazy; mais nous avons surtout vu le même mot écrit exactement de la même façon si particulière dans la lettre, sur papier pelure, datée de Courbevoie.

Je puis donc conclure, après cette comparaison, que l'écriture du bordereau est une écriture courante, qui n'a pas été faite de mots rapportés, et que cette écriture est celle d'Esterhazy.

Nous avons comparé également l'écriture du bordereau avec celle de Dreyfus. Il y a, entre les deux écritures, un aspect général commun, qui explique très bien comment on a pu attribuer à Dreyfus l'écriture du bordereau; mais l'analyse des deux écritures ne peut laisser persister cette impression. Dreyfus dans les lettres qui ressemblent le plus au bordereau, écrit dans des habitudes différentes de l'auteur du bordereau; c'est, chez lui, une habitude constante de bien marquer ses alinéas, lorsqu'il va à la ligne, ses habitudes de ponctuation sont aussi différentes de celles de l'auteur du bordereau. On retrouve également de grandes différences lorsqu'on analyse l'écriture de Dreyfus lettre à lettre. Les M majuscules sont très généralement des m minuscules plus hautes simplement que les minuscules; le groupe doucle S est formé dans son écriture, soit de deus s courtes, tandis que, dans le bordereau, l's longue est la seconde.

J'avais relevé, l'an dernier, lorsque j'ai faits une étude minutieuse de ces écritures, une foule de caractères, de différenciations; mais il y a un an à peu près que je n'ai vu le bordereau, et ma mémoire ne me les fournit pas tous. Mais ce que je puis affirmer à la cour, c'est que l'examen auquel je me suis livré confirme, de tous points, les conclusions que j'avais tirés de l'étude du fac-similé du bordereau et d'autres pièces de comparaison. L'écriture du bordereau est une écriture naturelle et courante. Ce n'est pas l'écriture de Dreyfus, mais au contraire, c'est tout-à-fait l'écriture d'Esterhazy.

## Annexe V Préface de *La France et l'Affaire Dreyfus* par Arthur Giry

### Préface

Cette brochure n'est pas un nouveau récit de l'affaire Dreyfus; on n'y trouvera ni détails inédits, ni discussion nouvelle; l'injustice et l'illégalité de la sentence de 1894 sont désormais avérées et il ne manque pas de publications où ceux qui ne savent pas encore se renseigner.

Le présent écrit une étude sur la crise où la France se débat depuis bientôt deux ans.

Ceux qui peuvent penser encore que la condamnation de Dreyfus n'a été qu'une injustice isolée, - ceux qui croient que l'on a tout à fait en ne refusant pas à cette grande infortune un peu de pitié humaine, - ceux qui n'aperçoivent pas que les plus hautes questions de morale, de droit, de liberté, sont directement engagées dans l'affaire, - ceux qui jugent disproportionnée et funeste l'agitation soulevée;

Ceux qui s'étonnent ou s'irritent que cette agitation n'ait pas été circonscrite aux frontières de la France et qui reprochent aux étrangers, comme une intrusion, de s'être laissé émouvoir et passionné par une question d'humanité;

Tous ceux qui ont quelque souci du "bon renom" de la France et pensent que notre pays ne saurait se passer de l'estime du monde;

Tous ceux-là feront bien de lire et de méditer les pages qu'a écrites M.Maurice Vauthier.

L'auteur, professeur à l'Université de Bruxelles, où il a successivement enseigné le droit public, le droit international privé et le droit civil, est de ces jurisconsultes chez qui l'esprit juridique n'a pas altéré l'idée du droit. Naguère étudiant à Paris, où il a fréquenté notamment les cours de l'Ecole des Chartes et travaillé à l'Ecole des Hautes Etudes, il y a appris à connaître et à aimer la France. Ses travaux de science politique, sur la constitution belge, sur le parti socialiste et le régime parlementaire, sur la science de l'Etat en Allemagne, sur l'esprit de réaction, sur l'évolution du parti libéral en Belgique, etc., pour ne rien dire de ses ouvrages de droit, lui ont acquis une légitime autorité aussi bien en Allemagne et en France qu'en Belgique.

Les pages que lui a inspirées l'affaire Dreyfus, destinées d'abord au public de son pays et publiées dans une revue de Bruxelles, me paraissent avoir pour nous autres Français un intérêt capital et ne peuvent nous laisser indifférents. Écrites loin de la mêlée, par un

spectateur attentif et plein de sympathie pour la France, mais dégagé de nos passions et indépendant de nos partis, elles me semblent avoir la valeur d'un jugement historique.

Alors que nous sommes encore en pleine bataille, un étranger pouvait seul peut-être discerner avec une netteté suffisante les causes profondes de la crise que nous traversons, et montrer à l'évidence, comme l'a fait M.Vauthier, que l'affaire n'est somme toute qu'un épisode de la lutte depuis longtemps engagée par toutes les forces de réaction, coalisées contre le régime démocratique et son idéal de justice, de liberté, d'humanité, d'intelligence et de paix.

Annexe W Lettre de Louis Havet à Alfred Dreyfus le 16 novembre 1899

16 nov. 99  
5, Avenue de l'Opéra

Mon cher capitaine,

C'est avec une agréable surprise, — car la grandeur de l'enveloppe m'avait fait supposer quelque prospectus, — que j'ai reçu hier votre photographie (et la lettre de madame Dreyfus à ma femme).

Vous y avez bonne mine ; je suis sûr que le bonheur vous rendra toute votre vigueur physique, et qu'il ne vous restera ~~M~~ de l'épreuve que d'y avoir grandi au moral. Alors vous reviendrez vers le nord; vous reverrez avec des yeux plus jeunes que jamais nos verduras du printemps ; vous serez fêté avec un bonheur profond chez des amis qui vous attendent depuis longtemps, et qui vous remercient, au fond d'eux-mêmes, d'avoir ajouté par la noblesse de votre âme à la sainteté de leur cause.

97 17 51 25

Vous ne ferez pas connaissance, hélas,  
avec le pauvre Giry. Il laisse une toute  
jeune femme avec un bébé et pas d'ombre  
de fortune. D'un premier mariage il avait  
une fille de vingt ans, qui étudie la médecine.  
Les poussées tristes risqueraient en ce moment  
de nous déprimer, si l'on ne nous semblait  
voir chez tout ce qui a été militant un  
renouveau d'ardeur nouvelle. Je suis rentré  
du cimetière très reconforté de ce que j'ai vu et  
senti d'ardeur chez tous les nôtres. Je vous  
quitte, mon cher capitaine, pour recevoir  
Picquart qui va venir dîner en tout petit  
comité. Samedi nous avons les Mathieu avec  
les Hartmann et Duclaux. Vos oreilles  
tinteront ce soir et après-demain .... Mettez-moi  
aux pieds de madame Dreyfus dont nous parlons  
souvent comme d'une amie de toujours, et  
voyez-moi. vôtre L. Havet

[ Transcription de la lettre: ]

16 novembre 1899

Mon cher capitaine,

C'est avec une agréable surprise, - car la grandeur de l'enveloppe m'avait fait supposer quelque prospectus, - que j'ai reçu hier votre photographie (et la lettre de madame Dreyfus à ma femme). Vous y avez bonne mine; je suis sûr que le bonheur vous rendra toute votre rigueur physique, et qu'il ne vous restera de l'épreuve que d'y avoir grandi au moral. Alors vous reviendrez vers le nord; vous reverrez avec des yeux plus jeunes que jamais nos verdures du printemps; vous serez fêté avec un bonheur profond chez des amis qui vous attendent depuis longtemps, et vous remercieront, au fond d'eux-mêmes, d'amis ajouté par la noblesse de votre âme à la sainteté de leur cause.

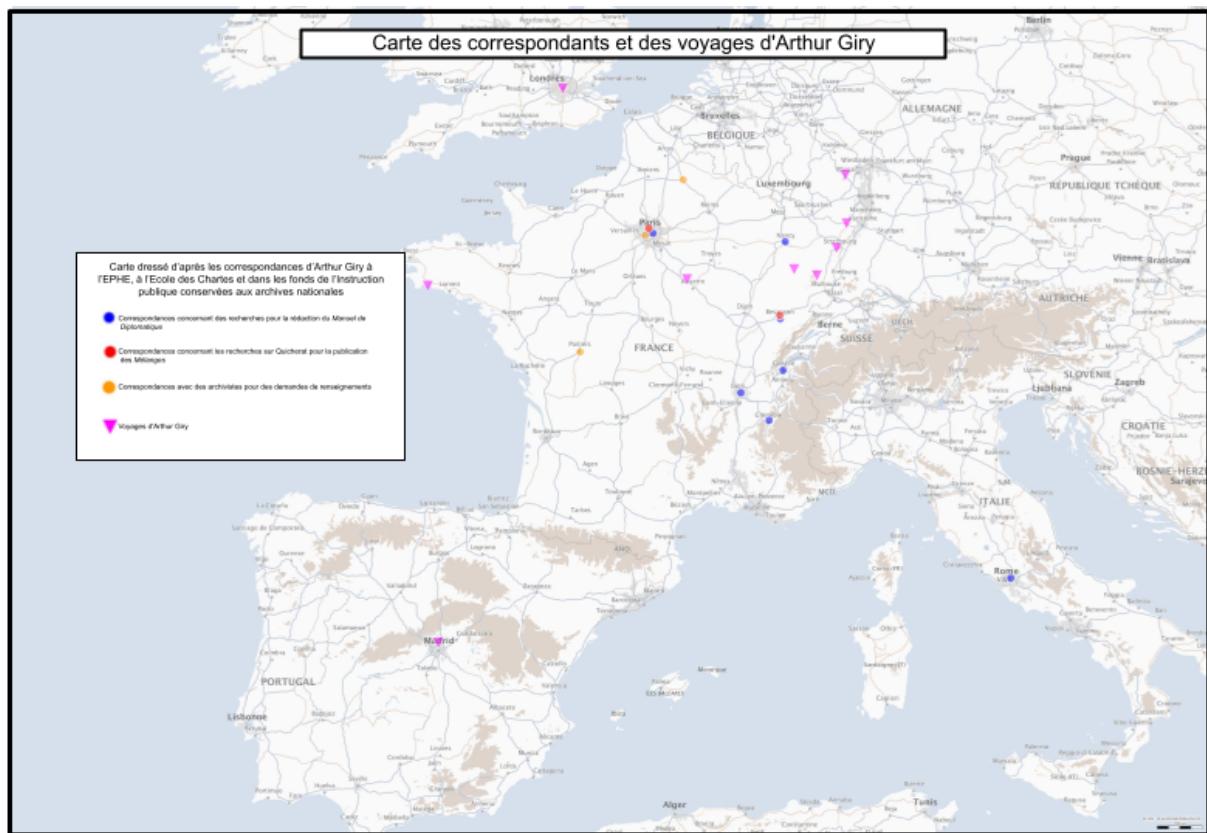
Vous ne ferez pas connaissance, hélas, avec ce pauvre Giry. Il laisse une toute jeune femme avec un bébé et pas d'ombre de fortune. D'un premier mariage il avait une fille de vingt ans, qui étudie la médecine. Les poussées tristes risqueraient en ce moment de nous déprimer, si l'on ne nous semblait voir chez tout ce qui a été militant un renouveau d'ardeur nouvelle. Je suis rentré du cimetière très reconforté de ce que j'ai vu et senti d'ardeur chez tous les nôtres. Je vous quitte, mon cher capitaine, pour recevoir Picquart qui va venir dîner en tout petit comité. Samedi nous avons les Mathieu avec les Hartmann et Duclaux. Vos oreilles tinteront ce soir et après-demain .... Mettez-moi aux pieds de madame Dreyfus dont nous parlons souvent comme d'une amie de toujours, et voyez-moi. vôtre L. Havet

et après-demain... Mettez-moi aux pieds de Madame Dreyfus, dont nous parlons surtout comme d'une amie de toujours, et croyez-moi votre,

Louis Havet

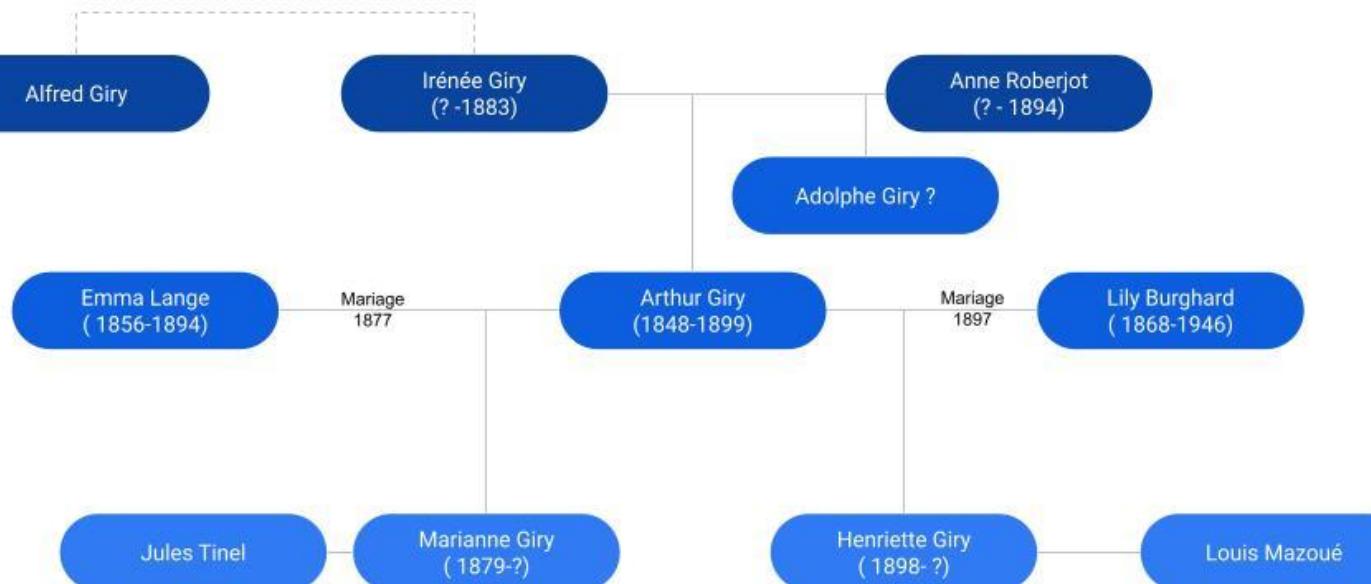
[Lettre conservée au musée de Bretagne sous la cote Inv.97.17.051.025 . ]

## Annexe X Carte des voyages et des correspondances d'Arthur Giry



Cette carte est constituée à partir de l'outil fourni par géoportail pour rendre compte des lieux évoqués par les correspondances conservées parmi les cours d'Arthur Giry sous la cote 93AJ/263 et sous la cote 93AJ/264 concernant la rédaction du *Manuel de diplomatique* et les *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire* de Jules Quicherat. Les voyages d'Arthur Giry qui sont figurés sous la forme de triangles roses sont ceux dont la correspondance qu'il entretient à Morel-Fatio témoigne, cette correspondance est conservée dans son dossier à la cote 93AJ/80 dans les fonds de l'Ecole des Chartes aux Archives nationales.

## Annexe Y Arbre généalogique d'Arthur Giry



Arbre généalogique d'Arthur Giry réalisé avec l'aide des notes conservées dans son dossier sous la cote 93AJ/80 dans les fonds de l'Ecole des Chartes aux Archives nationales. Il est principalement constitué des divers faire-parts qui y sont présents. On retrouve également des faire-parts des mariages de Giry sur lesquels il prend des notes dans ses cours conservés dans les fonds de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.

## Annexe Z Tableau pour l'étude du réseau d'Arthur Giry

Sociétés	Côte	Membres/ Contenu
Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France	EPHE 4GIR34 / EPHE 4GIR08	Invitation de Paul Viollet (secrétaire)
Société de l'Ecole des Chartes	EPHE 4GIR34	Invitation
Société Franco-Arménienne	EPHE 4GIR33	Invitation
Dîner de l'obituaire	EPHE 4GIR33	Ch. Bémont, F. Bournon, A. Giry, Ch. Kohler, A. Molinier, E. Molinier, A. Morel-Fatio, H. Omont, G. Raynaud, A. Thomas
Société d'enseignement supérieur	EPHE 4GIR33	Invitation
Société Philologique française	EPHE 4GIR33	Un bulletin de vote
Académie des Inscriptions et Belles Lettres de l'Institut de France	EPHE 4GIR33	Invitation
Collège libre des sciences sociales	EPHE 4GIR33	Invitation
Ministère de l'Instruction publique et des beaux arts	EPHE 4GIR08	Une invitation de juin 1880 à une exposition sur les œuvres de Viollet le Duc
Diner mensuel de la Revue Critique	EPHE 4GIR14	Une invitation au dîner mensuel de la Revue critique lundi 7h du soir, en tant que collaborateur par le secrétaire a. Chuquet au Restaurant Béjot, 26, boulevard Poissonnière
Faculté de théologie	EPHE 4GIR14	Une invitation à l'inauguration solennelle des nouveaux bâtiments de la faculté de théologie protestante de Paris

		adressée à Giry
Comité de protection et de défense des indigènes	EPHE 4GIR34	Une invitation du comité de protection et de défense des indigènes, Paris le 14 novembre 1898 : « Monsieur et cher confrère, J'ai l'honneur de vous prévenir que la prochaine séance du comité de protection et de défense des indigènes aura lieu le samedi 19 novembre 1898 à 4 heures 1/2 chez M.Viollet , 5 rue Ceyais (Ecole de Droit) Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments dévoués. Le secrétaire du Comité Paul Viollet Ordre du jour, Présentation de M.Tennis Cachin Lettre de Madagascar »
Comité de perfectionnement du collège libre des sciences sociales	EPHE 4GIR34	Invitation
Comité de perfectionnement de l'Ecole des Chartes	EPHE 4GIR33	Invitation
Collège libre des sciences sociales	EPHE 4GIR34	Lettre signé par le directeur
Société historique, le cercle St-Simon	EPHE 4GIR29	Invitation
L'union syndicale des architecte de français	EPHE 4GIR33	Invitation

Ce tableau illustre le travail effectué pour tenter de rendre compte du réseau de Giry par les nombreuses invitations qu'il est possible de trouver dans ces dossiers.

## Annexe A Essai de représentation sommaire de l'entourage d'Arthur Giry

